



RC

81

• R22

1857

SMRS

[Redeem]

livre tres fragile

Handle with care ;)



MANUEL ANNUAIRE
DE LA SANTÉ

POUR 1857,

ou

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES.

REVUE COMPLÉMENTAIRE DES SCIENCES APPLIQUÉES

A LA MÉDECINE ET PHARMACIE,
A L'AGRICULTURE, AUX ARTS ET A L'INDUSTRIE;

PAR

F.-V. RASPAIL.

Ce recueil exclusivement consacré aux sciences d'observation, et qui paraît régulièrement, au commencement de chaque mois, depuis le 1^{er} août 1854, est une publication complémentaire de toutes les publications de M. Raspail, ne renfermant que des articles originaux, résultats raisonnés de ses nouvelles observations, expériences ou applications, en médecine humaine ou vétérinaire, pharmacie, physiologie animale et végétale, météorologie appliquée à l'agriculture, études sur l'agriculture des Flandres, arts, industrie, chimie, physique et histoire dans ses rapports avec la physiologie. Le *Manuel* pour 1857 renvoie à ce recueil tout aussi souvent qu'à la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques* (*).

La *Revue complémentaire* paraît chaque mois, par livraison de 32 pages, revêtue d'une couverture.

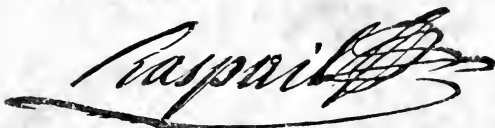
On s'abonne à Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, rue *Monsieur le Prince*, n° 63, au fond de la cour, à droite.

Prix de l'abonnement : 6 fr. par an ; et 7 fr. 50 par la poste.

Chaque livraison séparément : 75 centimes.

(*) Le prix des deux volumes complets de la *Revue élémentaire de médecine et pharmacie domestiques*, qui ont paru de 1847 à 1849, in-8° de 396 à 384 pag., est de 6 fr. le vol., et de 7 fr. 50 par la poste.

Tout exemplaire de ce Manuel et des autres ouvrages de M. Raspail, qui désormais ne porterait pas la signature de l'auteur, doit être réputé contrefait. — L'éditeur se réserve le droit de traduction. Il est défendu d'appliquer aucun carton, aucune annonce sur la couverture de ce livre.



C. A. Briggs



F. V. RASPAIL

REPRÉSENTANT LA CONSTITUTION

1848

MANUEL ANNUAIRE DE LA SANTÉ POUR 1857,

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES,
contenant tous les

RENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES NÉCESSAIRES POUR SAVOIR
PRÉPARER ET EMPLOYER SOI-MÊME LES MÉDICAMENTS, SE PRÉSERVER
OU SE GUÉRIR AINSI PROMPTEMENT, ET A PEU DE FRAIS, DE
LA PLUPART DES MALADIES CURABLES, ET SE PROCURER UN
SOULAGEMENT PRESQUE ÉQUIVALENT A LA SANTÉ, DANS
LES MALADIES INCURABLES OU CHRONIQUES;

PAR

F.-V. RASPAIL.

12^e année, ou 11^e édition, entièrement refondue.

Comment pourrais-je me dire docteur, quand
tout le monde va devenir, sans beaucoup de
peine, aussi docte que moi?

MANUEL, p. 143.



L'auteur et l'éditeur de cet ouvrage se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.

PARIS,

CHEZ L'ÉD. DES OUVRAGES DE M. RASPAIL,
Rue M. le Prince, 65.

(Ancienne rue des Francs-Bourgeois-
St-Michel, près de l'Odéon,
au fond de la cour à droite.)

BRUXELLES,

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE,

OFFICE DE PUBLICITÉ,

Rue Montagne de la Cour, 39.

1857

AVERTISSEMENT SUR CETTE 11^e ÉDITION.

Boitsfort-lez-Bruxelles, 10 décembre 1856.

Pour juger de la puissance d'une innovation, il ne faut que jeter un coup d'œil sur les obstacles qu'elle a eus à vaincre. Or, vous souvient-il, mes chers lecteurs, d'avoir jamais vu un nouveau système de médication rencontrer et surmonter hardiment autant d'obstacles que notre méthode l'a fait dès son apparition dans le monde? Tout d'abord, la conspiration du silence organisée, dès 1815 par les bons Pères, contre tous nos travaux, semble n'avoir servi qu'à propager un peu plus vite ce dernier résultat de nos recherches : tant la publicité de la presse ne relève que d'elle-même et n'a besoin d'aucun secours étranger, comme elle ne redoute aucune entrave. S'il est quelqu'un en France qui ne doive rien à la réclame, et encore moins au journalisme, et dont la bonne renommée n'ait jamais eu d'autres ailes que le châssis de l'imprimeur, c'est certainement moi, et personne ne me disputera sur ce point le premier prix de la reconnaissance.

Que peut du reste la conspiration du silence, quand on a pour propagateurs le public qu'on éclaire, les pauvres que l'on console et les riches qu'on améliore, toute cette foule, bonne et affectueuse enfin, qui voit qu'on la préserve à peu de frais et de la maladie et du médecin?

La *conspiration du silence* ayant donc échoué ainsi dès son premier début n'a pas tardé de faire place à la *conspiration de l'intolérance* et à l'explosion de l'indignation. J'avoue que l'explosion a été un instant formidable.

Vous n'avez sans doute pas oublié ce concile de médecins, pieux élèves de Récamier, tenu à la *salle St-Jean*, en 1816, sous la présidence du bon M. de Sal^{...}, alors ministre, et aujourd'hui moins rien que nous dans ce monde? c'est lui qui les avait convoqués; mais il fut inhabile à faire passer la sagesse de ses conseils dans le cœur de la bande œcuménique. A force de vouloir frapper, ils se frappèrent comme des aveugles, et jamais la tour de Babel ne s'était élevée si haut dans la confusion des coups de poing et des coups de langue : c'était triste, mais c'était comique.

Le saint concile s'étant fourvoyé, on eut recours au bras séculier. M. de Sal^{...}, ce digne et cher homme, présenta à la chambre des pairs une loi sur la médecine, qui ne semblait rédigée que contre notre médecine, et avec la pointe du glaive de Thémis trempée dans le fiel des dévots de la médecine; c'était tout un code de vexations contre quiconque s'aviserait de guérir d'après nos formules. Eh bien, tout ce code d'amertumes légales fondit comme du sucre dans un tout petit bout d'article qui innocentait la charité. C'était par trop de mauvaise fortune que d'échouer encore cette fois à l'entrée du port!

Vint alors, comme fiche de consolation, le procès en exercice illégal de la médecine, jugé le 19 mai 1846. Cette fois, je devais être écrasé sous le poids de ma honte! Quelle chance! mes dénonciateurs sortirent de la salle d'audience plus décontenancés que moi; je les attachai à mon pilori, en mon lieu et place, et j'allai continuer de plus belle mon délit.

Et de quatre déceptions, et de quatre maladresses : par le silence, par l'intolérance, par la législature et par l'audience!

On changea pour la cinquième fois de tactique : on tâcha de se ménager des intelligences dans la place, et d'y entrer bras dessus bras dessous avec les frères et amis. D'abord, ce fut le tour du pharmacien qui affichait notre nom en lettres monstres sur son enseigne, et puis distribuait dans l'ombre des diatribes contre notre personne ; il gagnait avec notre nom et mettait à la porte notre personne. Quand nous osâmes nous plaudre à la justice, il nous en coûta, non pas pour obtenir justice, mais pour subir notre condamnation, 20,000 francs que nous avons payés en bonnes espèces ayant cours. 20,000 francs ! c'est une bagatelle pour Absverus, qui trouve toujours cinq sous dans sa poche de travailleur.

Voilà donc notre nom effacé de l'enseigne au prix de 20,000 francs ; heureux encore que la cour eût retranché 30,000 francs de notre première condamnation par le tribunal de commerce !

Alors on fit donner l'arrière-garde des élèves qui se disaient mes fils (Escobar permet ces pieux mensonges ; ce ne sont à ses yeux que des amphibologies et des délicatesses de langage). Mais ces élèves ne faisant pas beaucoup d'honneur à la doctrine du maître, et ces prétendus fils ne s'occupant rien moins que de prendre pour modèle la conduite de leur père putatif et de se conformer à ses principes de haute probité médicale ; me trouvant, en un mot, fort peu flatté de cette progéniture, je pris le parti un jour de la renfermer hautement. Bien m'en a pris de le faire à distance, car il m'en aurait peut-être coûté encore assez cher, si je m'étais trouvé à proximité.

Bref l'attaque fut cette fois portée, non pas devant les tribunaux, mais devant les chalands ; et l'on vit un de ces fils et élèves de l'enseigne, distribuer aux chalands d'une main le *Manuel* et de l'autre une diatribe rédigée comme sait le faire la bonne société, au moyen d'une mosaïque de phrases, extraites de mes livres, mais taillées, rognées, tronquées sur un angle ou sur un autre selon les exigences du dessin ; et quand tous ces compartiments furent assemblés sur le papier, selon les règles de leur art, je ne sais pas trop ce que je n'étais pas en fait de mauvaises choses.

Je me disais, en me lisant ainsi arrangé : « Je ne vois pas en quoi ces gens-là mettent à honneur de se dire de mon sang et de mon école ; ils trouveraient facilement par les rues des maîtres et pères bien autrement faits à leur taille que moi. »

Quoi qu'il en soit, tout ce bruit effrayant, tout ce silence encore plus bruyant peut-être, tous ces procès, toutes ces feintes, ces fausses attaques, ces petites trahisons, toutes ces pertes d'argent enfin, n'ont abouti qu'à une seule chose : c'est que le nouveau système de médication a fait le tour du monde sur les ailes de tous les moyens inventés pour l'anéantir.

Le torrent même a emporté ses digues ; les partisans du système ont entraîné ses ennemis ; les malades ont converti les médecins, et la nouvelle méthode a fini par monter jusque sur l'estrade de la Faculté et par se goberger dans les fauteuils académiques.

Croyez-moi, je vous prie, car moi j'ai intérêt à dire la vérité : il est bien avéré aujourd'hui que la vieille médecine passe dans le camp de la nouvelle, le chapeau, il est vrai, un peu rabattu sur les yeux et l'oreille basse. Lisez les ouvrages classiques d'alors et puis les ouvrages également classiques d'aujourd'hui : et vous vous écrierez avec Bossuet : *Quel état et quel état !* Ce n'est pas encore

tout à fait le *Manuel* dans sa simplicité; mais c'est bien la dernière partie du grand ouvrage (*Histoire naturelle de la Santé et de la Maladie*), dans tous ses succédanés. Le camphre ne rend plus fou; déjà il se glisse dans les formules des sages. L'aloès se marie à un peu de scammonée; l'huile de foie de morue veut imiter l'huile de ricin et la mousse de Corse. Quant aux saignées coup sur coup, même d'un seul coup, quant aux sétons, aux vésicatoires, aux moxas, à tous ces moyens violents, dignes de l'inquisition et de l'ex-torture, et que nous avons tant de fois maudits, l'Académie de Médecine en a fait sa nuit du 4 août, dans onze séances mémorables. On eût cru, à les voir démolir ainsi tout leur passé, que le *Manuel* était pour ces immortels la brochure de Sieyès et le point de départ de la révolution.

Redoublez donc d'efforts, vous mon cher lecteur; car c'est un peu à vous que revient ce triomphe. Vous ne m'avez plus auprès de vous; je vous ai donné un autre moi-même; conduisez-vous envers lui comme vous vous conduiriez envers moi :

C'est pour me remplacer que Camille Raspail n'a pas redouté d'affronter tous les obstacles que son nom devait accumuler devant lui; et il les a surmontés par son zèle et sa persévérance. Le fils du maudit des médecins est parvenu à se faire recevoir médecin, afin de continuer à distribuer impunément les bienfaits de la nouvelle méthode à ma patrie, que je ne puis plus servir que de ma plume et de mes vœux.

Pour se soustraire à toutes les tracasseries de la profession, il s'est réfugié, dès son début, rue Carnot, la rue la plus solitaire de la capitale. Mais où trouver un refuge, quand on veut faire le bien? La malveillance ne lui a pas épargné quelques-unes des anciennes épines qu'on jetait sous mes pas. Quelques esprits mal appris ou mal inspirés ont fait beaucoup de bruit de ne pouvant plus être admis quand la salle était pleine; comme si quatre heures de consultation par jour, deux pour les pauvres et deux pour les riches, n'étaient pas capables de mettre à bout le courage et les forces physiques de l'homme le plus robuste, et mon fils ne l'est pas autant que moi; à force de soigner les cholériques, il a trop oublié de se bien soigner du choléra. D'autres qui préfèrent perdre à écrire le temps qu'ils emploieraient à lire le *Manuel*, se sont mis à lui écrire lettres sur lettres, comme ils m'en écrivaient anciennement : chacun d'eux s'imagine d'abord qu'il est seul à écrire, et ensuite qu'il est facile de deviner une maladie sur le papier.

Les impatientes devraient comprendre qu'en consacrant à l'étude du *Manuel* et de la *Revue complémentaire* le temps qu'ils sacrifient ainsi en pure perte, ils se passeraient d'une consultation en se guérissant eux-mêmes dès le début, ou qu'ils prépareraient les voies à une guérison plus complète en suivant le régime du *Manuel*.

Prenez en bonne part mes reproches, mon cher lecteur, et je termine. Aimez-moi un peu, comme récompense de tout ce que je fais pour que tant de gens me haïssent à votre occasion.

Adieu.

F.-V. RASPAIL.

MANIÈRE DE SE SERVIR DE CE MANUEL.

Le but de l'auteur, en rédigeant ce livre, a été d'apprendre au malade à se passer, au moins dans les cas les plus ordinaires, et du ministère du pharmacien, et de l'assistance du médecin.

Le malade qui se sera familiarisé avec la lecture de cet ouvrage sera en état de préciser le traitement qui convient à son genre de maladie, et de composer lui-même ses médicaments, aussi exactement que pourrait le faire le plus habile pharmacien, une fois qu'il se sera procuré les matières premières.

Pour s'assurer du genre de traitement convenable, il suffira de chercher *sa maladie*, sous son nom vulgaire, dans le dictionnaire par ordre alphabétique, qui commence page 153, ou bien dans la table alphabétique qui termine l'ouvrage.

Dans la description du traitement, chaque médicament indiqué est suivi d'un chiffre entre parenthèses. Ce chiffre renvoie, non à la page du livre, mais à l'alinéa précédé de ce chiffre. Par exemple, qu'on ait à traiter un abcès : à l'article *Médication*, page 154, et à la ligne 3 de cette page, on lit : Eau de goudron (203, 2°). Cela signifie qu'on trouvera la manière de faire l'eau de goudron et celle de s'en servir à l'alinéa du livre qui porte en tête le chiffre 203, 2°; alinéa que l'on découvrira à la page 119, en remontant ou redescendant d'alinéa en alinéa.

A la faveur de ces indications, il sera tout aussi facile de composer soi-même ses médicaments qu'il est facile de faire sa cuisine à l'aide du premier ouvrage culinaire; il suffira de se procurer les substances premières de première qualité.

Prix approximatif

Des principales substances de première qualité.

| | |
|--|-------------------------------------|
| Alcool à 40° Cartier | 4. fr. le litre. |
| Aloès succotrin | 10 c. l'once (30 grammes). |
| Ammoniaque liquide à 22°. | 10 c. l'once (30 grammes). |
| Calomélas | 5 c. le gramme. |
| Camphre purifié | 3 fr. 50 c. la livre (500 grammes). |
| Saindoux ou axonge. | 1 fr. 25 c. la livre (500 grammes). |
| Fougère mâle (racine en poudre). | 20 c. l'once (30 grammes). |
| Garance en poudre | 5 c. le gramme. |
| Goudron de Norwége | 5 c. l'once (30 grammes). |
| Grenadier (écorce de la racine). | 40 c. l'once (30 grammes). |
| Grenade | 75 c. la pièce. |
| Huile de ricin. | 25 c. l'once (30 grammes). |

N. B. — Il est défendu aux libraires et pharmaciens d'appliquer aucune annonce et aucun carton, même sur la couverture de cet ouvrage.

MANUEL ANNUAIRE DE LA SANTÉ

POUR 1857,

ou

MÉDECINE ET PHARMACIE

DOMESTIQUES.

PROLÉGOMÈNES

OU OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES (*).

1. L'HYGIÈNE est l'art de conserver sa santé. La MÉDECINE est l'art de rétablir sa santé, après l'avoir ou perdue, ou plus ou moins gravement compromise.

La SANTÉ est l'état normal de l'homme : se bien porter, c'est vivre. La MALADIE est un état exceptionnel de la vie : être malade, c'est être en voie de mourir.

La SANTÉ met l'homme en état de remplir envers la société les devoirs que lui impose la nature : *procréer et être utile*. La MALADIE le réduit au rôle d'une inutilité onéreuse et à charge à la société.

2. Respect au malade, s'il a gagné sa maladie au service de l'humanité, de la patrie ou de la famille : c'est une de ces blessures glorieuses sur lesquelles toute main s'empresse de verser un baume et une bénédiction.

Sympathie au malade; si son état languissant est un legs de sa naissance ou un accident du hasard, et si,

(*) AVIS IMPORTANT. Les chiffres arabes entre deux parenthèses renvoient aux alinéas marqués de ces numéros. (107) signifie par exemple : Voyez l'alinéa en tête duquel se trouve le chiffre 107, ou le 107^e numéro de ce livre.

pauvre bouc émissaire, il expie, dans ses longues souffrances, en face de Dieu et des hommes, les erreurs de ses parents ou les bizarreries de la fortune ! Les soins que lui prodigue la société sont une faible réparation du tort qu'on lui a fait en lui donnant la vie.

Honte au malade, s'il a sacrifié sa santé à de sales plaisirs, à des dangers sans utilité et sans gloire, à de mauvaises passions ! Le remords n'est pas la moindre de ses souffrances. C'est par charité qu'on le soigne, et non par sympathie ; qu'a-t-il donc fait pour être aimé ?

Que de belles natures, que de constitutions herculéennes j'ai vues s'émacier au souffle des imprudences et des excès d'un moment !

3. On fait trop la morale qui ennuie, on ne parle pas assez physiologie à la jeunesse de notre temps. On ne lui dit pas assez souvent que rien n'est sot comme de jouer ses forces et son avenir sur une sottise.

Soyez persuadés que le libertin, le menteur et l'homme improbe sont des êtres faiblement constitués au physique et au moral, et dont l'endroit le plus faible est précisément celui par lequel ils pèchent le plus. Le LIBERTIN n'a pas assez de force pour être bon mari, ou le mari d'une femme forte. Le MENTEUR n'a pas assez d'esprit pour dire impunément la vérité. L'HOMME IMPROBE n'a pas le courage du travail ; il est parasite et non producteur. Tous les trois sont des êtres malades.

L'HOMME SAGE est l'homme complet et à l'état normal : c'est l'homme type et modèle. Le but de la société est d'arriver à n'en avoir que de tels, et à les préserver de tout accident funeste ; c'est-à-dire de les procréer forts de corps et d'esprit, de les maintenir dans des conditions favorables à leur santé et à leur sociabilité, et de les guérir de leurs maladies par des moyens aussi prompts qu'efficaces.

4. Nous trouvons-nous aujourd'hui dans de telles conditions sociales ? Non.

La santé et la morale rencontrent mille écueils pour

faire naufrage, et bien peu de ressources pour être ramenées au port. On vend à l'homme, au poids de l'or, et les pièges où il tombe, et les tristes secours qui ont pour but de l'en retirer; et que de fois, après avoir payé d'avance, la corde casse en chemin!

Malheur à tout système gouvernemental qui, au lieu d'améliorer progressivement les hommes, ne tend qu'à les corrompre pour les rendre plus dociles à ses vues!

5. On se plaint depuis deux mille ans que le langage de la médecine soit un jargon inintelligible au malade, que ses moyens de guérir soient tour à tour prônés et décriés par les pontifes du temple; en sorte qu'il n'est pas un traitement qui, après avoir eu le plus de vogue, ne soit tôt ou tard accusé d'avoir tué tous ceux qui sont morts après y avoir été soumis. Mais comme tout cela se dit et se fait impunément, que le médecin est irresponsable, que son diplôme lui confère le droit de tout oser, sans en rendre raison à personne, que la légalité de la formule met à couvert l'imprudence et l'inopportunité de la prescription, les survivants n'ont le droit de venger les morts qu'avec l'arme du ridicule: on ne peut traduire le médecin qu'au tribunal de Molière; et là souvent celui qui rit du meilleur cœur, c'est le médecin. Et il a raison; le plus ridicule en ce point, ce n'est pas lui, ce sont les autres (*).

6. Oui, il est ridicule qu'un corps d'hommes revêtus par la loi de la plus haute magistrature sociale ne soit pas organisé à l'instar de toute autre magistrature, et ne présente pas sa hiérarchie comme garantie des actes de chacun de ses magistrats.

Il est ridicule qu'en vertu de son diplôme, chacun de ces membres ait le droit de se constituer charlatan, de vendre au plus offrant la seule promesse de la santé, sans être tenu à sa parole.

(*) Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, mais payé. LA BRUYÈRE.

J'ai dit ailleurs (*) avec quelle facilité, quand le pays le voudra, on arriverait à faire cesser cet état de choses et à opérer une réforme qui profiterait autant au malade qu'au médecin digne de ce nom ; car, heureusement pour l'humanité, il en reste encore de ce genre.

7. Dans ce petit livre, qui s'adresse au médecin de bonne foi et au malade de bon esprit, je dois me borner à établir avant tout quels sont les devoirs réciproques du malade et du médecin.

8. Le médecin, de par son diplôme, n'a pas droit de vie et de mort sur son malade ; le malade n'est pas tenu de professer une foi aveugle en son médecin. Ce qui le démontre, c'est que le malade est libre de choisir, parmi la foule, le médecin qui lui inspire le plus de confiance : il est donc juge du mérite de son médecin. Pourquoi ne le serait-il pas de la valeur de ses ordonnances ?

9. Voici la réponse : La médecine, en tant qu'elle est l'art de soigner les malades, n'est pas une science, c'est un tâtonnement, ce qui fait qu'elle finit par tomber dans l'arbitraire et le caprice. Il n'est pas un élève qui ne connaisse le fait de Bosquillon, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui, en entrant un matin dans sa salle, se mit à dire aux étudiants accourus à la clinique : *Que ferons-nous aujourd'hui ? Tenez, nous allons purger tout le côté gauche de la salle et saigner tout le côté droit.*

Récamier, si couru par le grand monde, ordonnait la première chose qui lui passait par la tête : aujourd'hui des tranches de pommes de terre crues ; demain, une tisane de toiles d'araignées, etc. On l'a vu, contre chaque accès de migraine, procéder à l'arrachement d'une dent ; et, contre un simple tintouin, commander un instrument pour dilater le tuyau de l'oreille, au risque d'en briser les os.

On entend tous les jours le médecin le plus consciencieux faire l'aveu de son impuissance aux parents du ma-

(*) *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 2^e édition, 1846, tom. I, p. LXXIV de l'Introduction historique.

lade, après un à deux mois de traitement ou plutôt de tâtonnements inefficaces : *Je suis au bout de mon rouleau, je ne sais plus qu'ordonner : je demande une consultation.*

Donc caprice de la part du médecin. Donc, à son tour, caprice de la part du malade; il prend et il quitte son médecin sans en chercher la raison. Parce que réellement ni le malade ni le médecin ne sauraient trouver une bonne raison à cette préférence, vu que, dans l'état d'enseignement médical actuel, il n'en existe pas.

Pourquoi suis-je malade? — C'est le sang, dit l'un. — C'est la bile, dit l'autre. — C'est nerveux, dit un troisième. — Comme si l'on pouvait être malade sans que le sang, la bile, les nerfs, etc., y soient intéressés! Mais pourquoi est-ce le sang, ou la bile, ou les nerfs? Je défie que le langage médical actuel puisse répondre d'une manière, je ne dirai pas péremptoire, mais intelligible, à l'une de ces trois questions : la solution ne s'en trouve que dans les plus grandes profondeurs du mystère de la vie. Ne demandons à la théorie que le praticable et le possible; ce domaine est assez grand à exploiter.

10. Puisque le malade ou les parents du malade ont le droit de se constituer juges du mérite du médecin et de l'opportunité de ses ordonnances, ils doivent chercher à le faire en connaissance de cause, et avec autant de prudence que de bonne foi. Il est donc rationnel que chacun aujourd'hui se mette au courant de tout ce que présente de positif l'art de soigner les malades et de conserver sa propre santé. L'étude pratique de la médecine doit tôt ou tard faire partie de toute bonne éducation. Dès ce moment, l'art médical se dépouillera de ses caprices, en face du contrôle éclairé de son client; et le charlatan, cette ignoble plaie de la profession la plus noble, ne trouvera plus de place dans la société. D'un autre côté, la maladie sera mieux étudiée, quand elle aura pour observateur le patient, et non pas seulement le médecin, qui ne se montre que toutes les vingt-quatre heures.

Ne perdez jamais de vue ce que je vais vous dire : S'il est des médecins qui se résoudraient à sacrifier leur nom et leur clientèle plutôt que de compromettre la santé d'un malade, il en est aussi que l'amour-propre et la soif de l'or pousseraient à sacrifier la santé du malade plutôt que d'avouer une erreur et de se rendre à l'évidence des faits qui confirment la puissance d'une médication nouvelle. N'oubliez pas que la médication nouvelle que je publie n'a pas de plus ardents ennemis que les médecins de cette dernière catégorie. Je ne reproduirai pas ici leurs ridicules propos, leurs absurdes critiques (*).

Les esprits forts, et le nombre s'en multiplie aujourd'hui de la manière la plus inattendue, les esprits forts ferment l'oreille à ces ridicules propos; et, comme ils réussissent à guérir à la barbe du docteur désappointé, toutes les fois qu'ils ont pris la maladie au début, ils bravent ces menaces et s'applaudissent d'avoir fermé l'oreille aux fausses terreurs.

Car, c'est en toute connaissance de cause que nous avons adopté les ingrédients de la nouvelle méthode; de manière que, si leur emploi n'est pas capable de ramener la santé dans tous les cas, car il y a des cas incurables, du moins alors même il est impossible qu'il ajoute au mal une dose de plus de souffrances, et une chance de plus à la chance de mourir. Dès le début de la maladie, on pressent déjà et l'on augure ce qu'on doit attendre de la médication nouvelle; et, dans tous les cas, elle soulage, si la nature de la maladie ne comporte pas l'espoir d'une guérison.

11. Aussi, quoique aucun moyen ne coûte à nos puissants ennemis pour nous calomnier, et qu'ils aient à

(*) Voyez au surplus la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. 1^{er}, pag. 17, juin 1847, au sujet de deux séances passablement scandaleuses de l'Académie de Médecine sur le camphre. Voyez la *Revue complémentaire*, tom. 1, pag. 82 et 154, sur une imposture anonyme insérée simultanément dans une foule de journaux de tous les pays, à l'insu des journalistes.

leur service les ressources de toutes les polices, hautes ou basses, et les fonds secrets de toutes les caisses, il ne leur a pas encore été possible de découvrir un seul tout petit cas qui pût se prêter le moins du monde à une accusation de mort par imprudence. Pas un cas sur plus de vingt mille cas!

12. Donc, le public a fini par se sentir la conscience bien nette, en apprenant à appliquer un système qui guérit là où l'ancienne médecine tuait, et qui soulage là où nulle médecine ne saurait guérir; et la dénonciation n'a encore atteint que bien peu de personnes, et elle a échoué devant le progrès des idées, qui fait toujours poids dans la balance de la justice (*).

13. Si, dès les premiers instants, le soulagement du malade ne venait pas confirmer les prévisions de ceux qui auraient entrepris de le soulager, la prudence prescrirait alors d'appeler un médecin, afin de couvrir sa propre responsabilité par le témoignage d'un juge compétent, et afin de soumettre son opinion et sa pratique à la discussion d'un homme éclairé.

14. Il n'y a plus aujourd'hui que les incapables et les Sganarelles qui reprennent la morgue du doctorat et le jargon de l'école. Ceux-là ne lisent plus, n'observent plus; ils exploitent en aveugles l'impunité que confère le diplôme. Les médecins savants évitent de paraître doctes : ils sont heureux qu'on les comprenne, et non qu'on leur prête une foi aveugle; ils prennent le vrai partout où ils le trouvent, dans les rapports des observateurs illettrés, comme dans les gros volumes : bons et humains, ils n'ont pas pour but de faire du bruit, mais de faire le bien et de guérir : que leur importe que ce soit avec l'or potable ou l'eau de goudron, avec le camphre de la Chine ou l'ail de nos jardins? Consoler, soulager, ramener la santé vite et avec peu, voilà leur tâche et

(*) Voyez *Revue complémentaire*, tom. II, liv. de mars 1856, p. 229, et tom. III, liv. de septembre et octobre 1856, p. 37 et 65.

leur satisfaction. Trouvez-moi quelqu'un de plus heureux que celui qui sème le bonheur sur sa route, et qui passe ici-bas en faisant le bien : *præteribat benefaciendo!*

15. C'est là le médecin à qui vous devez, dans vos embarras, confier le soin de vous aider de ses conseils, pour arriver à soulager un époux, un père, une bonne mère, un frère et des enfants chéris, enfin ce que vous avez de plus cher sur la terre, si vous n'avez pas assez de confiance en vous-même pour vous passer du médecin.

16. Faire choix d'un médecin dans un cas de nécessité, c'est un acte de haute conscience. Apprendre à s'en passer, c'est un acte de haute raison. Prendre un médecin au hasard, et sans s'attacher à distinguer le charlatan du philosophe, c'est un de ces actes de folle insouciance qui frisent le suicide ou l'homicide, selon qu'il s'agit de soi-même ou d'autrui.

Voulez-vous vous mettre à l'abri de ces erreurs coupables? devenez votre propre médecin. Puisse ce petit livre, que je dédie aux honnêtes médecins et aux pauvres malades, vous inspirer la volonté et vous fournir le moyen de vous initier aux règles de l'art de conserver et de rétablir la santé, que, dans notre insouciante société, tant de circonstances menacent et compromettent!

PREMIÈRE PARTIE.

EXPLICATION THÉORIQUE SUR LES CAUSES DE NOS MALADIES,
ET SUR LES MOYENS GÉNÉRAUX ET HYGIÉNIQUES A EMPLOYER
POUR S'EN PRÉSERVER OU S'EN GUÉRIR.

Dans cette première partie, nous allons énumérer succinctement les causes naturelles, physiques et morales d'où découlent toutes nos maladies ; nous indiquerons avec la même concision les moyens généraux d'hygiène ou de médecine qui conviennent à chacune de ces catégories. Un mal dont on connaît le siège et la cause est un mal à moitié guéri.

CHAPITRE PREMIER.

DÉTERMINATION DES CAUSES DE NOS MALADIES.

17. La maladie n'est pas un être de raison, une influence occulte et dont la cause ne soit pas susceptible de tomber sous nos sens, une entité, enfin, et un arcane de la nature.

Un organe sain élabore et fonctionne d'une manière normale, tant qu'il ne sort pas de la sphère des circonstances favorables à son élaboration. Tant que ces circonstances restent les mêmes, il ne saurait tomber malade, il ne peut qu'y vieillir. Il serait absurde de penser qu'un organe sain ait la faculté de se rendre malade ; qu'il prenne fantaisie, pour ainsi dire, au cœur de suspendre ses mouvements, au poumon d'arrêter ses aspirations, au cerveau d'étouffer sa pensée, à l'estomac de se refuser à l'élaboration des aliments, etc. La fonction d'un organe étant le résultat invariable du concours de sa constitution et des circonstances qui l'alimentent, elle ne saurait cesser, tant que ces deux conditions sont en présence.

Pour qu'un organe tombe malade, c'est-à-dire suspende ou cesse ses fonctions, il faut que l'aliment manque à son élaboration, ou qu'une cause quelconque vienne altérer sa constitution.

18. La cause de nos maladies est donc toujours externe à nos organes; la maladie leur vient toujours du dehors, et n'émane pas d'eux-mêmes. Dire que telle maladie vient du *sang*, de la *bile*, des *nerfs*, des *humeurs*, etc., c'est parler un vieux jargon dont la philosophie a ri, mais en vain, pendant des siècles et dont on n'a plus la force de rire aujourd'hui. Ces phrases sont de la famille de celle-ci : *la nature a horreur du vide*. Quand la maladie se fait jour dans le sein de nos organes, tout souffre et tout s'en ressent : *la bile*, *les humeurs*, *le sang* et *les nerfs*; car, dans la grande unité qui constitue notre être, le plus petit organe ne peut refuser son contingent de fonctions, sans que toutes les autres fonctions s'en ressentent : la bile ne peut pas être saine quand le sang est malade, et *vice versa*; le système nerveux ne saurait s'irriter sans que l'élaboration de la bile, du sang et des humeurs s'en ressente. Simples effets d'une cause externe, ils deviennent à leur tour causes progressives d'effets nouveaux. Cercle vicieux de maux, qui sont l'occasion d'autres maux, et dont les deux bouts ne se rejoignent qu'aux portes de la mort.

19. Des exemples appréciables à notre vue nous fourniront le fil de l'analogie qui doit nous conduire à l'élimination des causes qui échappent à nos sens.

Lorsqu'une pointe pénètre dans vos chairs, qu'une simple épine s'introduit dans votre derme, vos souffrances peuvent devenir atroces. Qui vous rend ainsi malade? La présence de ce dard dans votre chair. Pourquoi? Parce qu'il a ouvert à l'air extérieur accès jusqu'aux tissus que protégeait l'épiderme, et qu'il a violemment déchiré les expansions superficielles des subdivisions nerveuses. La cause de votre maladie, dans ce cas, est bien évidemment une toute petite épine, dont chacun, sans être médecin, peut apprécier la nature et l'origine. Aussi, personne ne dit alors que la maladie vient de la bile, du sang, des nerfs, etc. Elle vient, aux yeux de tous, de la présence de l'épine.

20. Mais supposons que, par un effet d'un hasard qui se dérobe à notre vue, cette épine pénètre dans l'estomac et dans les poumons, la présence de ce corps étranger, dans l'un ou l'autre de ces organes si essentiels à la vie, produira des effets bien plus graves et qui compromettront la santé sur une échelle bien plus large. Or, comme, dans l'espèce, rien n'aura révélé la cause matérielle du mal, la médecine arrivera avec tout le cortège de ses hypothèses : le malade abdiquera son libre arbitre et l'usage de sa faculté de raisonner, pour se soumettre à ce qu'il ne comprendra pas mieux que ceux qui s'emparent de son corps, comme d'une énigme à deviner. Dans ce cas l'un dira : *C'est la bile* ; l'autre, *C'est le sang* ; et un troisième, *C'est nerveux*. Et tout cela se réduirait à dire : *C'était une simple épine*, si le malade, une fois mort, était soumis à une exacte autopsie.

Nous pourrions faire le même raisonnement à l'égard des poisons, des miasmes, des insectes, etc. Dans tous ces cas, l'étude de la maladie est du domaine du simple bon sens, quand la cause en tombe sous les sens. Mais, dès qu'elle se dérobe à notre appréciation, elle est du domaine de la docte science, et dès lors personne n'y comprend plus rien, parce qu'en médecine on a toujours négligé de suivre le fil de l'analogie, de raisonner par inductions, de procéder par démonstrations.

21. LA SIMILITUDE DES EFFETS N'A JAMAIS, EN MÉDECINE, SERVI À RÉVÉLER LA SIMILITUDE DES CAUSES ; ET QUAND LA CAUSE S'EST TENUE CACHÉE, NUL N'A EU RECOURS À L'ANALOGIE POUR LA DEVINER.

22. Nous avons suivi une marche différente, dont on trouvera les développements dans notre grand ouvrage (*) et de nombreuses applications dans les volumes parus de la *Revue élémentaire* de 1846-1848, et de la *Revue complémentaire*, qui paraît chaque mois depuis août 1854. Il est résulté de cette démonstration qu'il

(*) *Hist. naturelle de la santé et de la maladie*, 2^e édition, 1846, 3 vol. in-8° avec 18 planches sur acier.

n'est pas une maladie, dans le cadre des souffrances humaines, dont la cause ne soit appréciable à nos sens ; en sorte que, quand on ne la voit pas, il est toujours possible de la deviner et d'en apprécier, sinon la nature spécifique, du moins le mécanisme et le mode d'action.

Ceux qui, désireux d'approfondir un sujet qui les intéresse si hautement, prendront la peine de recourir à l'étude de ces ouvrages, resteront convaincus que nous ne saurions tomber malades, tant que l'air qui nous enveloppe est respirable ; que nos aliments sont assimilables ; que le mouvement périodique active le jeu de nos organes ; que nul poison ne vient s'infiltrer dans la circulation ou cautériser nos muqueuses ; que nulle cause de destruction ne déchire nos organes et n'y opère des solutions graves de continuité ; enfin que nulle idée triste et désespérée, nulle cause morale, en un mot, ne paralyse le jeu de nos fonctions essentielles.

Toutes les causes de nos maladies entrent dans l'une ou l'autre des catégories de ce cadre-là.

23. Si nulle de ces causes de maladie ne venait troubler le jeu de nos fonctions, la mort ne serait que la fin du cadre que la nature a tracé à notre longévité : nous ne mourrions que de vieillesse ; nous nous éteindrions sans souffrir. Mais, malheureusement, dans nos sociétés nécessiteuses et entassées, on ne meurt presque jamais que par accident et avant terme : on ne meurt que d'asphyxie, d'excès ou de privation, d'empoisonnement volontaire ou involontaire, de solutions de continuité opérées au dehors ou au dedans ; enfin, par suite de ces causes morales qui frappent comme la foudre, et dont la philosophie seule ou la résignation peuvent fournir le remède.

24. Ces accidents, écueils de notre santé et de la vie, que nous nommons causes de nos maladies, peuvent se classer dans les neuf groupes généraux suivants :

1° Le manque ou l'impureté de l'air que nous respirons, c'est-à-dire l'asphyxie au premier ou au dernier

degré, et l'empoisonnement miasmatique. La plus petite altération dans la constitution atmosphérique, au sein de laquelle nous sommes condamnés à vivre, se traduit par un trouble dans nos fonctions et peut devenir le germe de nos maladies. L'air pur est le pain de la respiration ; nous vivons d'air comme d'aliments. L'air le plus pur se compose de quatre cinquièmes d'azote et d'un cinquième d'oxygène ; ces proportions ne varient qu'au détriment de notre santé.

2° La privation, l'excès, l'insuffisance ou la mauvaise qualité des substances alimentaires. On meurt d'indigestion comme de faim ; on souffre autant de l'une que de l'autre. L'indigestion du riche venge la faim du pauvre. Avec un peu de philosophie, on se préserve de l'excès ; avec quelle philosophie, dans notre société égoïste, est-on sûr de se préserver de la faim ? La société doit des aliments à quiconque travaille ; quiconque meurt de faim, faute de travail, accuse la société d'homicide volontaire. Elle est coupable d'empoisonnement, quand elle ne sait pas empêcher la fraude des boissons et des aliments. Rien ne serait plus facile que de garantir la bonne qualité du vin et du pain, et de faire que tout boulanger et que tout marchand de vin eût intérêt à se conduire en honnête homme. Moi qui n'ai jamais accusé personne, j'appelle hautement toute la rigueur des lois contre les empoisonnements des boissons et comestibles ; le mauvais pain et le mauvais vin (et je comprends dans le vin, les cidres, poirés, bières) sont des poisons plus ou moins lents, selon la proportion de la fraude.

3° L'ingestion dans l'estomac, l'ingestion par l'anus ou par les muqueuses des autres organes, l'aspiration par les poumons, l'inoculation par une blessure, l'introduction dans les vaisseaux sanguins, d'une substance qui, bien loin d'être propre à l'assimilation et au développement de nos tissus, ne se combine avec eux que pour les désorganiser et les frapper de mort : ces sortes de substances prennent le nom de *poisons*.

4° L'excès trop longtemps continué du froid et de la chaleur, ou le passage trop subit d'une température à une autre...

5° Les contusions et solutions de continuité des chairs, les fractures, perforations et écrasements des os, les plaies et blessures, de quelque nature qu'elles soient, produites à l'aide d'instruments contondants, perforants et tranchants.

6° L'introduction, dans nos tissus, d'échardes, arêtes, barbes de graminées, poussière et balayures de grenier, poils de végétaux, de ces milliers enfin de petits corps acérés, tordus, aigus, barbelés que le vent emporte et dissémine dans l'atmosphère que nous respirons, comme des myriades d'atomes.

La plupart de ces fétus sont organisés de manière qu'une fois introduits par un côté dans un tissu, ils ne peuvent en sortir que par le côté opposé, et en traversant de part en part la substance de l'organe.

7° L'introduction, dans les diverses cavités de nos organes, de graines qui germent et se développent, ou de substances qui enflent sous l'influence de l'humidité, et finissent ainsi par distendre et obstruer la capacité des organes que ces corps envahissent.

8° Le parasitisme externe ou interne d'œufs aquatiques, de vers, de larves de mouches et chenilles, d'acares, d'insectes parfaits (poux, puces, punaises, coléoptères), enfin d'helminthes ou vers intestinaux, qui prennent l'homme au berceau et ne l'abandonnent souvent qu'à la tombe, pour le livrer en pâture à des vers plus âpres qu'eux à la curée.

9° Enfin, maladies morales, impressions violentes, affections froissées, espérances trompées, ambitions déçues, ennui et désespoir, causes invisibles qui frappent comme la foudre, en un instant, en un clin d'œil, ou bien nous rongent et nous dévorent comme un poison subtil et lent.

Il n'est pas une seule de nos maladies dont l'explica-

tion ne soit fournie par la réalisation de l'une des neuf hypothèses que je viens d'énumérer. Mais la plus féconde en maux de toute espèce, celle qui joue le plus grand rôle dans le cadre de nos affections, c'est la huitième : Le parasitisme des infiniment petits est la cause des neuf dixièmes de nos maladies ; c'est contre cette cause multiple de nos plus graves maladies qu'est spécialement dirigé le traitement auquel nous sommes redevable de nos plus heureux succès.

CHAPITRE II.

MOYENS HYGIÉNIQUES ET CURATIFS POUR NOUS PRÉSERVER OU NOUS GUÉRIR DES EFFETS DE LA PREMIÈRE DES CAUSES DE NOS MALADIES : la privation ou l'altération des éléments de l'air respirable.

25. 1^o Faites choix d'une habitation exposée au soleil, à l'abri des émanations des marais et des fleuves, et de celles des usines et exploitations insalubres.

2^o N'habitez ni le rez-de-chaussée, à cause de son humidité, ni l'entre-sol ou la mansarde, à cause de leur peu d'élévation, qui vous expose à ne respirer que l'air dégagé de vos poumons ; mais des pièces à cheminée, à plafond élevé et à larges croisées percées au levant, au midi ou au moins au couchant.

3^o Ne faites de vos chambres à coucher ni votre cabinet de travail, ni votre bureau, ni votre atelier, ni votre cuisine, ni le lieu de la veillée ; ouvrez-en grandement les fenêtres pendant le jour, et ne les habitez que la nuit. N'y laissez rien qui soit dans le cas de répandre des odeurs agréables ou non, ou de dégager des gaz asphyxiants ; ni vases de fleurs, ni médicaments acides ou ammoniacaux. Que les murs tout nus n'aient d'autre décoration qu'une bonne peinture à l'huile ou un papier peint et collé avec une colle de peau aromatisée sur le feu par : poivre noir, camphre, aloès ou autres baumes d'un prix plus ou moins élevé, si l'on veut même, par l'ail seulement, qui est le camphre du pauvre. Point de

tableaux ni tapisseries appendus au murs, vrais foyers de miasmes et d'insectes; point de glaces étamées au-dessus d'un calorifère : un lit, une table de nuit et de toilette, deux fauteuils ou deux chaises, ameublement indispensable et suffisant.

Dans l'un des cabanons de ma longue captivité dont les murs et le parquet étaient ouverts à tous les vents et à toutes les vermines, voici comment je parvins à me débarrasser de l'un et l'autre fléau :

Je composai une colle avec de la farine, du poivre en poudre et de l'aloès (un gros par litre de farine). Je bourrai les fentes de la palissade qui nous servait de tapisserie avec des chiffons et du papier imbibés de cette colle, et j'appliquai une bande de papier gris sur chaque fente. Je collai, par les bords, sur les deux parois des fentes du parquet, de longues auges en papier gris, que je remplis, après dessiccation, avec un mélange d'un dixième de plâtre et de neuf dixièmes de terre argileuse, le tout pétri préalablement avec la colle ci-dessus; de cette manière, les fissures avaient beau se dilater par l'effet de la chaleur, l'auge en papier se prêtant à la dilatation retenait en place le mastic qui bouchait la fissure. Non-seulement, à partir de ce moment, mon cabanon ainsi calfeutré conserva sa température; mais, par un autre résultat non moins heureux, les insectes disparurent tous, sauf quelques araignées qui venaient se réfugier chez moi par la fenêtre, et dont, avec plus d'attention, j'aurais bien pu me préserver.

Les souris elles-mêmes, qui nous infestaient auparavant, et qui se glissaient par toutes les fissures, cessèrent, à partir de ce moment, de s'introduire dans la place; à peine avaient-elles gratté que je les entendais s'enfuir sous le parquet, comme si l'aloès, dont elles avaient goûté l'amertume, commençait déjà à les travailler. Je suis persuadé que ce procédé exercerait la même action sur les rats et les éloignerait plus efficacement que la mort-aux-rats, qui ne les tue guère.

Avec l'emploi de la chaux, ce procédé serait peut-être moins infaillible, parce que la causticité de la chaux dénature les qualités de l'aloès; comme elle dénature celles de toute substance organique. C'est avec le plâtre ou le pisé qu'il faut procéder en pareil cas.

4° La laine des matelas doit être entremêlée de poivre noir et de grumeaux de camphre; *idem* de la paille de la pailleasse, quand on n'a pas assez de feuilles de fougère (*pteris aquilina*), de feuilles de maïs ou de fucus marin à sa disposition. La couchette des enfants en bas âge doit toujours être garnie des feuilles épluchées de la fougère des bois.

Le bois de lit ou lit de fer doit être fréquemment lavé dans toutes les jointures avec de l'alcool camphré (139) et une dissolution alcoolique d'aloès (99).

5° Il arrivera un temps où l'hygiène bien entendue remplacera ces montagnes de paillasses et de matelas, encaissées dans une grande barque incrustée d'acajou, par le hamac des matelots, qui est la couchette réduite à sa plus grande simplicité et à sa plus grande aisance; on le suspendra à deux piquets disposés avec élégance et solidité à la tête et au pied d'une ottomane, ce lit des personnes habillées et désœuvrées. Le hamac réalise, pour le pauvre et le riche, l'égalité devant le sommeil. Le voyageur l'emporte dans son sac de nuit, et ne redoute plus ni les lits d'auberge, ni les nuits passées à la belle étoile. Économie hygiénique; innovation qui ne sera qu'un retour vers la nature; sacrifice d'une sottise et ruineuse vanité au bon goût et à la santé.

6° Quand vous chauffez votre chambre au moyen d'un poêle, ne fermez jamais la clef des tuyaux; car l'acide carbonique, ne trouvant plus issue à travers les tuyaux, se répand dans la chambre et vient torturer votre sommeil, alors que la capacité de l'appartement ne se prête pas à une asphyxie complète. En outre, l'air vicié et dépouillé de son oxygène par l'oxydation progressive des tuyaux métalliques du poêle, n'étant plus entraîné

par le courant d'air, ajoute sa dose d'asphyxie à l'intoxication précédente. Gardez-vous de brûler du charbon de terre dans une cheminée qui rabat.

7° Tous ces conseils s'adressent, à plus forte raison, aux cuisiniers et aux petits ménages qui font leur cuisine sur de petits fourneaux au moyen de la braise : la braise est perfide ; elle asphyxie souvent sans qu'on s'en aperçoive, et cause en tout cas des étourdissements, de violentes migraines, des indigestions opiniâtres.

8° Ne construisez plus vos poêles ni en terre vernie (le vernis s'oppose au passage du calorique et peut répandre une odeur de graillon, qui n'est autre chose qu'une odeur à base de plomb), ni en fonte ou en tôle, le fer rouge désoxygénant l'air. Donnez la préférence aux poêles en terre cuite, réfractaire et sans vernis, avec tuyaux en terre cuite au moins jusqu'à la hauteur du premier coude ; les tuyaux horizontaux pouvant être impunément en tôle étamée, ou même en tôle seulement.

9° Je vais donner aux petites fortunes le moyen de se construire des cheminées qui tirent et chauffent comme un poêle et ne rabattent jamais. Faites circuler l'air que vous prendrez, en devant ou de côté, sous le plancher de la cheminée ; faites-le circuler derrière la plaque en fonte de lâtre et les côtés en brique. En s'échauffant, la plaque en fonte donnera à la cheminée un tirant de feu de forge. Vous n'avez pour cela qu'à étendre des briques horizontales sur des rangées de briques verticales, dont les intervalles fourniront tout autant de conduits aux divers courants d'air qui s'établiront, sous ce plancher, par deux ouvertures latérales. Sur ce plancher, dressez, à distance du mur, votre plaque et vos deux côtés réfractaires, de manière que l'air des couloirs puisse monter derrière la plaque et les deux murs de brique. Quelque grande que soit dès lors l'ouverture de la cheminée, le tirant sera si fort, qu'on sera obligé souvent de fermer la porte de la

chambre pour diminuer la vitesse du courant d'air.

Quant au tuyau, divisez-le, au sommet, en deux autres qui dégorgent la fumée en sens contraire l'un de l'autre, dans les directions dont le vent rabat le plus ; terminez-les ensuite chacun par un T qui les croise.

10° En tout état de cause et à chaleur égale, le feu de cheminée est préférable pour la santé au chauffage par le poêle. Il est bon de régler la température de l'appartement et de prévenir, en haut ou en bas de l'échelle, les variations trop grandes de la température. La température d'un appartement doit être maintenue de 16 à 18 degrés centigrades.

11° Tenez habituellement du chlorure de chaux dans les lieux d'aisances, dans les ateliers méphitiques, et près des amas d'eaux croupissantes et des matières sujettes à putréfaction ; et établissez ensuite de grands courants d'air pour enlever et les odeurs putrides et celles du chlore. Purifiez l'air de vos chambres à coucher en faisant du feu à l'âtre et brûlant de temps à autre du vinaigre sur une pelle rougie au feu.

Depuis quelques années la salubrité de nos grandes villes, et surtout celle de Paris, est gravement compromise par les faux systèmes de nettoyage et d'assainissement. Le réseau des ruisseaux des rues dissémine sur tous les points la quintessence des immondices et les éléments de la putréfaction, qui, filtrant ensuite à travers les interstices des pavés, y reproduisent à l'infini, par leurs émanations, les accidents terribles des fosses d'aisances. Malheur à qui passe en ce moment à la portée de la moïette ! Il tombe frappé d'apoplexie, comme tombent les vidangeurs imprudents (256). D'un autre côté, les infiltrations pluviales introduisent ces venins dans l'eau des puits ; de là vient que dans les pays privés d'eau de fontaine, on se condamne à ne boire que de la bière, afin de se soustraire à l'empoisonnement lent d'une eau aussi corrompue. J'ai fait remarquer dans les journaux de 1852 que les cas d'apoplexie foudroyante dans les rues

se sont multipliés à Paris, depuis surtout qu'on déversait sur le sol la partie liquide des fosses d'aisances, que l'on croyait avoir rendue inoffensive en la rendant momentanément inodore. A ce système calamiteux, mon fils Camille en a opposé un qui enlève aux lieux d'aisances toute mauvaise odeur, et transforme sur place les matières liquides et solides en une poudrette inodore, qu'on peut transporter au dehors tous les huit jours, si l'on veut, aussi impunément que l'on transporte aux champs toute autre espèce de terre. Mais une association de spéculateurs a préféré exploiter une autre veine d'idées, qui fait que la police se voit forcée de les faire changer de système une fois par mois.

Si les villes adoptaient ce système, elles devraient en même temps interdire aux industriels qui opèrent sur des poisons ou des substances organiques, de rien déverser dans les ruisseaux des rues, et de ne déposer leurs résidus que dans les tombereaux des balayeurs, puis aux fabricants ou marchands de couleurs de rien tamiser qu'en vase clos et sous un fort tirant de cheminée. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. II, 1856, pag. 259.) Enfin, on ne devrait procéder aux démolitions, surtout des vieilles maisons, qu'après avoir arrosé largement les pans des murs, afin de prévenir la poussière, qui est une cause accidentelle de bien des genres d'épidémies. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. II, 1855, p. 361.)

12° Je m'étais souvent plaint des mauvaises méthodes de notre architecture, en fait de chauffage et d'aération; la médecine des prisons a laissé en cela bien loin l'architecture; je ne doute pas qu'un jour elle n'admette en principe que le prisonnier est une espèce d'homme qui peut vivre sans air, en expiation de sa faute. J'ai voyagé dans ses voitures cellulaires, j'ai lu ses rapports officiels sur le système d'aération de sa prison cellulaire modèle, et je me suis demandé où elle s'arrêterait désormais sur cette pente. (Voyez ce que j'en ai dit dans le *Manuel*, édition de 1856 et précédentes.)

J'ignore si l'on aura fait droit à ces réclamations, que je renouvelle chaque fois depuis 5 ans.

Pauvres coupables des entraînements de la misère ou d'un accès de folie, de combien de crimes de lèse-humanité le système pénitentiaire du moyen âge s'est rendu coupable envers ces délits que Dieu pardonne au repentir, et dont la réparation efface les traces !

13° Changez de linge souvent; ayez votre linge de jour et votre linge de nuit. Mettez plusieurs heures votre lit à l'air; frottez le parquet de vos chambres au lieu de le laver, et n'y laissez séjourner aucune espèce d'ordures ni d'immondices.

14° Notre société entassée nous mesure l'air avec parcimonie; la mode a dit à l'élégance de nous frustrer de la quantité qui nous en revient. L'architecture rétrécit l'appartement, la mode rétrécit nos poumons : elle nous étouffe à l'âge de l'adolescence, elle nous étouffe au maillot, elle nous étouffe dans le sein de nos mères. Quels beaux travaux attendez-vous d'un dandy? quels beaux enfants attendez-vous d'une coquette? Dans le torse de la Vénus antique, je devine d'avance la forte et puissante mère; dans la taille étranglée de nos jeunes filles, je ne prévois que stérilité, opération césarienne, avortons ou pauvres enfants rachitiques ou maladifs. Quand j'assiste à une danse villageoise, j'admire la vie aux prises avec la vie, la toute-puissance de l'amour préludant à la toute-puissance de la fécondité; dans nos bals les plus brillants, il me semble assister à la danse macabre exécutée par des squelettes endimanchés.

Un dandy n'est qu'un efféminé qui ne s'adresse qu'aux yeux, parce qu'il ne se sent pas assez de puissance pour s'adresser au cœur. Il sait que n'ayant la force d'être ni bon époux ni bon père, il doit s'arrêter au rôle déjà assez fatigant de médis.

La jeune fille qui se plaît à se serrer la taille a la conscience de son indifférence et de sa stérilité. Rien n'est beau comme la belle femme qui, en se parant, se

cherche qu'à indiquer les contours de la nature au lieu de les dissimuler.

Habillez-vous largement, amplement, simplement : ce qui suffit abrite, ce qui est de trop fatigue : l'ampleur multiple la puissance, en se prêtant à la souplesse ; l'étroitesse énerve et asphyxie.

15° Couvrez bien vos enfants en bas âge, ne les serrez pas : le maillot doit les vêtir et non les emprisonner. Dès qu'il fait chaud, laissez-les gigotter nus à l'air et à la lumière. Quand vous les prenez dans vos bras, contentez-vous de les soutenir par l'aisselle et d'empêcher la tête de se rejeter en arrière, en fixant leur ample béguin sur le devant de leur corset ; et ne redoutez pas de leur dévier la taille en les portant ainsi ; je n'ai jamais élevé d'enfants qu'en pleine liberté.

CHAPITRE III.

CONSEILS HYGIÉNIQUES ET CURATIFS CONTRE LA PRIVATION, LES EXCÈS ET LA MAUVAISE QUALITÉ DES ALIMENTS.

26. L'art culinaire est à l'hygiène ce que l'art pharmaceutique est à la médecine : une bonne cuisine prévient la maladie, comme une bonne thérapeutique la dissipe. La physiologie doit donc éclairer l'un comme l'autre de ces moyens de vivre. Pour bien nous diriger dans la pratique, ayons recours à la théorie, qui n'est que l'art de raisonner les résultats de l'observation.

27. Il n'est pas une seule de nos substances alimentaires qui ne réunisse, sous une forme quelconque, le principe saccharin ou saccharifiable et le principe glutineux ou albumineux. L'homme, qui a déjà de la peine à vivre de pain seul, ne saurait aller loin s'il n'avait à sa disposition que de la fécule ou du sucre.

28. Or, dès que vous abandonnez au contact de l'air et à la température de 10 à 15° centigrades, même dans un vase fermé, un mélange de sucre ou autre substance saccharifiable, telle que la fécule, d'un côté, et de gluten ou d'albumine, de l'autre, il ne tarde pas à s'établir

une fermentation dont la résultante est la production de l'alcool ; si , quand toute la substance saccharifiable a été consommée et transformée en alcool , il reste un excès de gluten et d'albumine , la réaction de cet excédant sur l'alcool le transforme en acide acétique.

29. La digestion stomacale ne se fait pas autrement ; et quand le bol alimentaire est arrivé au point d'acidité qui convient à nos organes , il passe dans le duodénum , où l'écoulement de la bile vient saturer cette acidité et alcaliser cette pâte , pour que ses produits puissent s'infiltrer dans le sang , qui est alcalin. Le résidu insoluble et inassimilable vient subir une nouvelle élaboration dans le gros intestin , d'où il est rejeté au dehors comme un rebut fétide et épuisé.

30. Le bol alimentaire a besoin d'être très-divisé , afin de pouvoir , sous le plus petit volume possible , se prêter à la plus grande somme d'élaboration. De là vient même la nécessité de la coction , qui est une première division , et de la mastication , qui en est une seconde ; de là vient encore la nécessité de mêler aux éléments assimilables des éléments inertes , qui les tiennent dans un état de division convenable , et multiplient les surfaces et les points de contact , en s'interposant entre les molécules alimentaires. Les matières liquides sont aussi indigestes seules que les matières solides ; c'est par le mélange qu'elles servent à la digestion.

31. Une addition d'alcool en boisson active les digestions paresseuses , en fournissant à l'action du gluten en excès une quantité d'alcool que la digestion n'avait pu produire. De là la nécessité , pour les constitutions du Nord , du bon vin et des liqueurs alcooliques.

Tout excès , dans l'un ou l'autre de ces éléments , est nuisible ; car tout excès dérange les proportions chimiques , de l'harmonie desquelles résulte la digestion stomacale , qui doit être acide.

Le vomissement a lieu quand la digestion stomacale est alcaline ; le dévoiement a lieu quand l'acidité prédo-

mine dans la digestion duodénale. L'indigestion a lieu quand la masse du bol alimentaire finit par n'avoir plus en excès qu'un seul des éléments complémentaires de la digestion stomacale, ou quand la masse est si volumineuse, et que la panse stomacale en est tellement distendue, que la pâte ne peut plus être mise en mouvement. L'indigestion de pain, et surtout de pain chaud, est la pire des indigestions, parce qu'elle réunit aux effets du gonflement de la masse ceux de l'excès du gluten.

Ces idées théoriques suffiront pour faire comprendre que le pauvre peut périr d'indigestion, comme le riche de faim, au sein de la plus grande abondance.

32. La digestion peut être troublée autant par suite de la mauvaise composition du bol alimentaire que par la mauvaise disposition des parois intestinales, autant par le vice du bol alimentaire que par celui de l'organe digestif.

33. Parmi les causes qui paralysent le jeu de l'organe, les substances vénéneuses et les vers intestinaux ou helminthes jouent le principal rôle. Les vers intestinaux s'attachent comme des sangsues aux parois des intestins, et y pullulent d'une manière effrayante, si rien ne s'oppose à leur pullulation. De là la nécessité des condiments, ces baumes qui sont des poisons pour les vers intestinaux. Les condiments ne sont pas des substances assimilables, mais des éléments préservateurs d'une bonne digestion. La nature, toujours prévoyante, a attaché une saveur aromatique à nos condiments pour nous donner le goût de ce qui nous est utile. Toute la vogue de la médecine physiologique n'a pu amener le siècle à ne pas épicer ses mets ; le bon instinct de la simple nature est toujours là pour arrêter les écarts de la docte médecine.

34. L'orgie tue comme la faim. La sensualité n'est que la sobriété ingénieuse.

Réglez vos repas ; dosez presque votre nourriture ; variez vos mets.

Ne mangez pas sans appétit.

Reposez-vous une demi-heure après chaque repas ;
livrez-vous ensuite à un exercice corporel.

35. Ne vous servez, en fait d'eau à boire ou pour la cuisine, que d'eau de source, ou de l'eau de rivière, mais bien clarifiée ; l'eau trouble est une eau ou saumâtre, ou putride, ou vermineuse. Il est des épidémies qui ne viennent que par le véhicule de l'eau. Gardez-vous, dans les champs, de vous désaltérer à l'eau des fossés ou des mares ; on peut y avaler jusqu'à de petites sangsues sans s'en apercevoir.

Les eaux les plus salubres sont celles qui filtrent & travers les plateaux exclusivement crayeux, tels que les plateaux de la Normandie, de la Picardie, des environs de Londres, etc. L'analyse que j'en ai faite, pour la localité spéciale de Doullens, et dont j'ai publié le résumé dans l'avertissement du *Manuel* de 1853, m'a fourni les résultats suivants : cette eau, très-agréable à boire, est très-sensiblement alcaline, d'une grande limpidité et si peu corruptible, que, par un mois de séjour, les tiges des plantes ne lui communiquent pas de mauvaise odeur ; elle prend bien le savon, cuit les légumes farineux, car elle ne renferme pas un atome de sulfate de chaux ; elle ne contient pas non plus d'hydrochlorate. Le résidu de l'évaporation ne s'élève par litre qu'à 0,43 gramme, composés uniquement de 0,286 gramme de carbonate de chaux, 0,096 gramme de carbonate de magnésie, 0,030 gramme d'alumine et de 0,017 gramme de fer, plus d'une quantité appréciable de silice. Je conseille aux capitainés au long cours de ne s'approvisionner qu'aux sources de terrains analogues. Les eaux séléniteuses (ou plâtrées), telles que celles des environs de Paris, sont très-putrescibles. Les eaux des grandes rivières que bordent des manufactures sont toujours plus ou moins malsaines. En fait d'eau potable, je n'en sache pas de pire que l'eau des puits de certaines localités, telles que les eaux de tous les pays plats, sablonneux à

de grandes profondeurs, comme sont les polders de la Hollande et le terrain flamand. Dans certaines grandes villes, les lieux d'aisances se déversent tous dans les égouts, qui en charrient les produits dans les cours d'eau, et par infiltration dans les puits qui seuls y fournissent l'eau à boire.

Dans les pays où le goître est endémique (ce qui provient des eaux qui ont filtré à travers des filons mercu-riels), déposez, dans les fontaines ou les vases à boire, de la grenaille d'étain, que vous refondrez tous les huit jours; ou bien faites usage de fontaines en cuivre étamées et qu'on réétamera souvent.

35 bis. Les boissons chaudes pèsent sur l'estomac, parce qu'elles sont dépouillées d'air, ce principe vital de toute fermentation, et surtout de la fermentation digestive. Plus les boissons sont froides, et plus grande est la quantité d'air qu'elles apportent dans la panse stomacale; de là vient que les glaces, après les festins, et pour les estomacs chargés de mets qui ont dû être servis chauds, que les glaces, dis-je, sont si digestives; et cela, non pas tant en rafraîchissant les parois échauffées de l'estomac, qu'en imprégnant le bol alimentaire d'une plus grande quantité d'air atmosphérique, sous un moindre volume de liquide. Mais à côté de cet avantage, se place l'inconvénient d'un abaissement trop rapide de la température, qui, en certains cas, et sur certaines personnes, est capable de produire des accidents désastreux. D'où il faut conclure que l'on doit rarement dépasser le nombre de deux ou trois cuillerées de ces sorbets.

36. Si pauvre que vous soyez, faites quelques économies pour vous approvisionner de vin qui soit du vin. Le vin de Suresnes est mille fois préférable aux plus agréables semblants de vin que le commerce nous vend au poids de l'or. Il n'est pas nuisible, s'il n'est pas agréable; on s'y fait peu à peu; l'autre vous empoisonne, en vous enivrant.

37. Que l'ouvrier sache qu'il n'est jamais si bien nourri qu'au sein de sa famille; que va-t-il faire, le dimanche et le lundi, à la barrière, si ce n'est y chercher des querelles et une crapuleuse indigestion? L'ouvrier des grandes villes ne s'entend pas en plaisirs; il semble n'en aimer que la fièvre et non la jouissance. Il sort des prisons de son atelier pour aller s'emprisonner dans le gouffre d'une taverne, quand le soleil des champs est là comme pour lui élever l'âme et lui fortifier la santé.

A l'époque de mes excursions aux environs de Paris, je rencontrais fréquemment, dans les bois, des familles d'ouvriers de Paris, attablés sur le gazon et consommant les provisions qu'ils avaient apportées. Ces braves gens revenaient le soir aussi amis qu'ils étaient partis, et bien plus heureux que nos buveurs de la barrière; ils avaient la conscience nette, l'estomac satisfait, la bourse encore garnie, et se sentaient plus dispos que jamais au travail de la semaine.

38. Le pain bis de bonne qualité (seigle, orge et froment) est le pain des travaux rudes des champs; le pain blanc (belle farine de froment) est celui des travaux sédentaires et des travaux de la ville.

39. C'est une triste économie que celle qui s'en prend aux aliments. La privation est paresseuse. La somme des travaux est en raison de la nourriture; un ouvrier bien nourri vaut plus que quatre ouvriers nourris avec parcimonie.

40. Le déjeuner le plus hygiénique, en même temps le plus nutritif, et dont on ne se lasse jamais, se réduit à trois œufs à la coque, du sel, un fruit, un quart de litre de vin et un demi-litre d'eau; il convient à l'homme de lettres comme à l'homme de labeur; il revient à 50 cent. en moyenne.

N. B. Je ne crois nullement déroger à la science, en traçant ici le programme d'une cuisine bourgeoise: j'en ai dit les raisons plus haut. Je sais bien qui se moquera

de ces prescriptions triviales et culinaires ; mais je sais aussi qui pourra pleurer d'en avoir tant ri.

§ 1^{er}. Cuisine hygiénique.

41. **POT-AU-FEU.** On doit choisir tout ce qu'il y a de meilleur en qualité, de bœuf dans le Nord, de mouton dans le Midi et dans les prés salés. La quantité d'eau doit être le double en volume. On y jette une poignée de sel; on place le vase sur un feu doux pour faire écumer; on enlève l'écume, et on ajoute alors : un oignon blanc dans lequel on implante trois ou quatre clous de girofle; gros comme la tête d'une épingle de muscade; un bouquet de poireaux, céleri, cerfeuil; trois gousses d'ail, une pincée de poivre, une feuille de laurier-sauce et un oignon brûlé sous la cendre; très-peu de carottes et navets. On abandonne alors le pot-au-feu à une lente ébullition de trois à quatre heures. Un pareil bouillon suffit souvent, à lui seul, pour guérir la gastrite.

42. Le pain du boulanger gâte souvent le parfum du pot-au-feu; il faut donc avoir soin de faire rôtir les croûtons avant de tremper la soupe, quand on se méfie du pain. Le mieux est de faire des potages au riz, au vermicelle ou autres pâtes d'Italie, à la fécule de pomme de terre, ou bien à la purée de pomme de terre cuite et écrasée sur une passoire. On ne s'exposera pas ainsi à dénaturer un excellent consommé par l'exécration pain qu'on nous fabrique aujourd'hui.

43. **ENTREMETS ET HORS-D'OEUVRE.** Les plats d'anchois, les câpres, les olives vertes ou mieux noires, les marinades (47), les marmelades à la pomme d'amour, les saucissons, radis, navets, choucroute, jambons, l'aïoli de Provence, la bonne et fine moutarde, etc., les condiments enfin les mieux caractérisés doivent arriver sur la table avec une grande variété, afin d'offrir à tous les goûts et à tous les caprices un agent protecteur de la digestion. N'écoutez pas les estomacs voués aux doctrines physiologiques, qui, crainte d'empirer leur gas-

trite, ont précisément horreur des seules choses qui pourraient la leur guérir. Forcéz-les un peu à vous imiter; soyez-leur utile, en cherchant à leur être agréable; embaumez leur digestion sans qu'ils s'en doutent.

44. SERVICES. En thèse générale, tout ragoût ou au beurre ou à l'huile, ou au vin ou au vinaigre, doit être fortement assaisonné (feuilles de laurier, bouquet de thym, d'estragon, d'ail, de poivre, de piment, de girofle, etc.). Tout plat à la crème, ou au lait, doit être parfumé avec ou vanille, ou cannelle, ou fleur d'orange. Les poissons sur le gril seront ouverts, en les retirant du feu, et servis dans une forte sauce à la moutarde. Tout rôti doit être entrelardé de thym, feuilles de laurier, surtout le rôti de porc frais, puis fortement saupoudré de poivre, et arrosé souvent avec le jus qui en découle. Ou bien couvrez le fond d'un plat de la sauce suivante : vinaigre, ail écrasé, laurier, thym, cannelle, poivre et sel; retournez souvent dans le jour le morceau de porc frais, ou le train de lapin, ou le gigot de mouton entrelardé d'ail et placé sur ce plat; mettez-le à la broche quatre jours après, et arrosez-le avec le restant du jus; c'est alors un morceau aussi exquis qu'il est hygiénique; on le prendrait pour du chevreuil. Le gigot de mouton sera piqué d'ail à une assez grande profondeur; et si quelque oreille aristocratique s'offense de nous voir employer de tels mots, et vous de tels condiments, calmez ces intelligences à l'eau de rose par la citation des vers de l'invitation de Voltaire :

Un dindon tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés.

L'hygiène dérogerait-elle en employant le langage de la sensualité?

45. En un mot, que votre nutrition porte en elle sa médication; que la médication ne contrarie jamais la marche de la nutrition; que le cuisinier, le pharmacien et le médecin se donnent la main, et se prêtent une assistance mutuelle. Cet accord sera un gage de salut

pour tout le monde, et établira une *entente cordiale*, mais non diplomatique, entre les malades et les gourmets, heureux de puiser à la même coupe la santé et le plaisir.

46. SALADES. Une bonne salade est le condiment le plus agréable, et le meilleur auxiliaire d'une digestion fatiguée par un long dîner. On délaye le sel et le poivre dans le vinaigre, au fond du saladier, avec trois ou quatre gousses d'ail hachées menu; on ajoute ensuite la quantité d'huile voulue, et on fatigue, autant que l'on peut, la salade dans cette sauce. Pour la salade au céleri, on ajoute force moutarde à la sauce. Pour la chicorée cultivée, on a soin de frotter le saladier avec une gousse d'ail, et d'y mêler quelques croûtes de pain frottées d'ail; on se trouve bien d'y ajouter un peu de chicorée sauvage et amère. La salade du déjeuner se prépare avec la romaine et des œufs durcis, plus quelques brins de cerfeuil et de ciboule hachée.

§ 2. Marinades ou condiments conserves.

47. 1^o MARINADE DE LÉGUMES.

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Vinaigre fort. | 1 litre. |
| Sel de cuisine. | 50 grammes. |
| Feuilles de laurier | 10 |
| Clous de girofle | 2 |
| Poivre noir en grains | 5 |
| Cannelle | 2 |
| Muscade | 1 |
| Ail haché | 6 |

Laissez macérer plusieurs jours dans un vase bien bouché; puis jetez-y, autant que le liquide en contiendra, soit feuilles de chou rouge, soit jeunes concombres, soit quartiers de pommes pelées, soit cerneaux, soit haricots verts, soit asperges, soit champignons de couche, soit culs d'artichaut, etc. Au bout d'un mois, on renouvelle en entier cette marinade, après avoir bien laissé égoutter les conserves.

2^o MARINADE DE VIANDE.

Dans vinaigre fort. 10 litres.

laissez infuser 24 heures :

| | |
|--|----------------|
| Feuilles de laurier | 60 grammes |
| Poivre noir : | 60 |
| Clous de girofle. | 20 |
| Cannelle | 10 |
| Muscade | 2 |
| Ail | 30 |
| Sel de cuisine | 1 kilogramme. |
| Salpêtre (nitrate de potasse). | 1 hectogramme. |

Prenez, d'un autre côté, les gros boyaux de cochon, de mouton ou de bœuf, que vous nettoierez à grande eau, puis à l'eau vinaigrée et salée, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus d'odeur.

Déposez tous ces boyaux dans la marinade, de manière qu'ils soient surmontés de la moitié du liquide. Achèvez de remplir avec des langues de bœuf ou des filets de viande de porc, de même calibre que les langues.

Après quatre jours de macération, pendant lesquels on a soin de retourner, de temps à autre, toute cette viande dans sa sauce, on introduit les langues de porc ou de bœuf, chacune dans un boyau dont on noue fortement les deux bouts avec une ficelle. Quant aux filets de viande de porc, avant de les introduire dans la portion du boyau qui leur est destinée, on les graisse bien avec du saindoux. Cela fini, on fait bouillir le tout dans un chaudron plein d'eau salée, avec un paquet de thym, fenouil, sauge, laurier, oignon, ciboule; on retire du feu, après deux heures d'ébullition non interrompue. Ces marinades se conservent indéfiniment, et fournissent principalement aux enfants en pension la matière des déjeuners les plus friands, et surtout les plus hygiéniques que je connaisse. On les sert coupées par tranches, comme les saucissons.

N. B. Si l'on avait une plus ou moins grande quantité de viande à conserver, on augmenterait ou l'on diminuerait en proportion les ingrédients et la quantité de vinaigre ci-dessus. On doit avoir soin de bien envelopper de saindoux les viandes qui ne viennent pas du porc.

§ 3. Vin de table, vin des ménages, tisane d'atelier.

48. 1° Le VIN DE TABLE des environs de Paris a un goût âpre et suret, auquel le palais s'habitue autant que l'estomac. On peut le dépouiller de son défaut et lui donner une plus grande vinosité, en versant une ou deux bouteilles de cognac dans chaque tonneau de 300 bouteilles ; on roule ensuite, plusieurs jours de suite, le tonneau dans la cave. On améliore indéfiniment la qualité de ce vin, en jetant dans la cuve, à l'instant du foulage, de la mélasse ou de la cassonade de rebut.

Il ne faudrait pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que tout vin suret soit un vin du cru. La mauvaise fraude produit plus facilement de ces imitations que des imitations de vins fins. On peut se passer de la fraude, et même, jusqu'à un certain point, de la nature, par la préparation suivante :

2° VIN DES MÉNAGES.

| | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| Eau ordinaire. | (1 litre) ou 1000 grammes. |
| Eau-de-vie à 22° environ. | 80 |
| Racine de réglisse. | 3 |
| Cendre de bois. | 4 |
| Vinaigre. | 10 |
| Fleurs de sureau | 2 |
| Tournesol (*). | 5 |
| Cannelle | 1 |

Déposez la cannelle dans l'eau-de-vie, le soir. Faites bouillir dix minutes l'eau ordinaire avec la fleur de sureau et le tournesol, la racine de réglisse et la cendre de bois ; la couleur en sera bleue. Jetez-y alors l'eau-de-vie et le vinaigre ; et si, au bout d'une heure, la couleur n'en est pas devenue rouge, vous ajouterez,

(*) J'entends par *tournesol* la matière colorante végétale qui bleuit par l'eau de cendre et rougit par le vinaigre. On peut obtenir cette couleur, par la décoction des pétales de mauve ou de rose à cent feuilles et autres fleurs roses, des fruits du myrtille (*vaccinium myrtillus*), des grains de la grenade, du suc à froid, soit des groseilles, soit des haricots noirs du Mexique, soit des graines du soleil ou tournesol (*helianthus annuus*) soit de la betterave rouge. Les 5 grammes indiqués dans la formule s'appliqueraient au résidu ou *tournesol* en pain. A défaut de cette substance, on prendra la décoction à un état suffisant de coloration.

goutte à goutte, du vinaigre, jusqu'à ce que la couleur rose se ravive, et arrêtez-vous là. Agitez plusieurs fois la bouteille, et passez à travers un linge ou du papier joseph. La couleur n'est nécessaire ici que pour marquer l'instant où le liquide est suffisamment acide.

Si l'on voulait préparer de ce vin une provision considérable, on n'aurait qu'à traduire le mot grammes par parties, et qu'à opérer proportionnellement dans un tonneau. Mais alors, il faudrait avoir soin de rouler, chaque jour, le tonneau sur lui-même, et de le coller ensuite avec deux blancs d'œuf, battus dans égale quantité d'eau et de sel. Après le collage, on pourrait ajouter un peu d'eau-de-vie.

Le vin étant devenu fort cher dans le Midi en 1853, on y a fabriqué en grand, d'après cette formule, du vin de ménage, qu'on a vendu comme vin artificiel à 22 centimes la bouteille.

Les particuliers, toujours un peu insouciants et peu calculateurs, ne paraissent pas avoir retiré autant de profit de la recette; la plupart n'ayant pas tout à fait réussi la première fois, n'ont pas eu le bon esprit de raisonner le procédé et de se rendre compte de ce qui a pu s'opposer au succès de l'expérience. Ou bien leur boisson artificielle se trouvait trop acide ou le bouquet du sureau dominait un peu trop : avec une addition de cendre, ils auraient neutralisé l'acidité; en diminuant la dose de sureau, ils auraient dissimulé ce que ce bouquet en excès a de désagréable. Afin de ne laisser aucun prétexte à leur paresse, je vais leur donner le moyen de préparer ce vin d'une manière plus expéditive. Car le sureau et la réglisse n'avaient été introduits dans la première formule que pour donner au vin un cachet d'origine qui eût mis l'acheteur sur la voie de la fabrication; et tout le reste des ingrédients n'avait d'autre but que l'économie :

| | |
|--|-------------------------|
| Eau ordinaire. | 1 litre (1000 grammes). |
| Eau-de-vie à 22° B., environ | 80 |

| | |
|--|------------|
| Sucre ou cassonade. | 8 grammes. |
| Acétate de potasse ou tartrate de potasse. | 4 » |
| Cannelle. | 1 » |

Matière colorante rouge du suc des betteraves rouges, des groseilles, des cerises, des myrtilles, etc., quantité suffisante.

Si la couleur bleuissait, ajoutez goutte à goutte du vinaigre jusqu'à ce que la couleur rose ait reparu.

Si l'on veut varier le bouquet, on pourra faire passer le liquide à travers un goulot tamponné avec des sommités de lavande, de thym, des fragments de racines d'iris de Florence, de racines ou plutôt de feuilles d'angélique, des fragments d'écorce de citron ou d'orange, etc.

En augmentant ensuite la dose proportionnelle d'eau-de-vie, on parviendra à imiter tous les vins de la terre.

En diminuant au contraire la dose d'alcool, on obtiendra un vin de plus en plus léger, et que l'on pourra boire sans avoir besoin de l'augmenter d'eau; ce sera une eau rougie fabriquée d'avance. Avec 40 grammes d'eau-de-vie seulement, ce serait encore une boisson très-agréable et très-substantielle.

Mais comme la nature seule est un garant suffisant d'une bonne fabrication, tout débit de ce vin doit être considéré comme étant interdit par la loi, si le fabricant n'avertit pas le consommateur de la nature artificielle de cette boisson.

Quant à moi, je conseille à chaque ménage de se fabriquer un vin semblable pour la consommation domestique. La bouteille n'en reviendra peut-être pas à 15 centimes le litre, et la santé s'en trouvera tout aussi bien que la bourse.

3° TISANE D'ATELIER. Les ouvriers m'ont souvent demandé de leur indiquer une tisane peu coûteuse, pour remplacer l'eau dont ils se gorgent sans pouvoir se désaltérer. En voici la formule :

| | |
|------------------------------|---------------|
| Eau. | 1000 parties. |
| Racine de réglisse | 4 |
| Vinaigre | 4 |
| Eau-de-vie. | 20 |

Faites bouillir la réglisse dans l'eau ; mêlez-y ensuite les deux autres substances, et passez le tout à travers un entonnoir bouché avec un bouquet de lavande, de thym, de sommités d'absinthe ou autres plantes aromatiques.

§ 4. Liqueurs hygiéniques de dessert.

49. 1° **CUPAÇAO, OU LIQUEUR A L'ÉCORCE D'ORANGE.**
Laissez macérer quinze jours, au soleil, dans une bouteille bien bouchée, 50 grammes d'écorce sèche d'orange avec un litre d'eau-de-vie ordinaire, en ayant soin d'agiter la bouteille chaque jour. Ce terme passé, faites fondre au feu 500 grammes de sucre dans égale quantité d'eau, laissez un peu caraméliser, et versez le tout dans cette eau-de-vie, saturée d'essence d'écorce d'orange.

2° **LIQUEUR DE FLEUR D'ORANGE :**

| | |
|---|--------------|
| Alcool à 21° Cart. | 1 litre. |
| Eau de fleur d'orange ordinaire du commerce | 250 grammes. |
| Sucre. | 250 |

3° **LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT :**

| | |
|------------------------------|-------------|
| Alcool à 21° Cart. | 1 litre. |
| Racines d'angelique. | 30 grammes. |
| Calamus aromaticus. | 2 |
| Myrrhe. | 2 |
| Cannelle. | 2 |
| Aloès. | 1 |
| Cleus de girofle. | 1 |
| Vanille. | 1 |
| Camphre. | 0,50 |
| Noix muscade. | 0,25 |
| Safran | 0,05 |

(N. B. On peut supprimer les substances qu'on n'aurait pas sous la main, à l'exception de l'aloès, la myrrhe, le girofle et la cannelle. Si l'on tenait plus aux propriétés hygiéniques qu'au goût, on augmenterait la dose d'aloès jusqu'à 4 grammes.)

On laisse digérer le tout plusieurs jours au soleil, en ayant soin de tenir la bouteille bien bouchée. On passe ensuite à travers une toile serrée; on bouche bien la bouteille et on la place dans un endroit réservé comme

médicament énergique, afin d'en avoir sous la main à l'instant, dès que le mal se déclare. Il n'est pas d'épreinte si forte qui ne disparaisse immédiatement après que le patient a avalé d'un trait un petit verre de cette liqueur amère; les douleurs d'entrailles et même les diarrhées les plus corrosives et les plus opiniâtres se dissipent comme par enchantement, au seul prix d'une forte grimace. Dès les premiers symptômes du choléra, on doit commencer la médication en administrant un verre de cette liqueur, ce qui suffit le plus souvent pour conjurer le fléau et le réduire aux proportions d'un simple malaise.

Au lieu de faire macérer les substances au soleil, on obtiendra le même résultat en laissant un à deux jours la bouteille sur le fourneau de la cuisine, mais à une distance du feu suffisante pour que le bouchon ne saute pas.

Si le cas était pressant, on ferait digérer le tout dans un matras ou une bouteille *non bouchée* et à moitié pleine, plongée dans un bain-marie; au bout d'une heure, la macération serait parachevée; mais ensuite il faudrait ajouter une petite quantité d'eau-de-vie à 44° Baumé, pour remplacer la quantité d'alcool qui se serait évaporée.

N'oubliez jamais que l'alcool prend feu au moindre jet de flamme : prenez donc les plus grandes précautions pour que le liquide ne déborde pas et que la flamme ne puisse jamais l'atteindre.

4° Après avoir mis de côté cette liqueur forte pour les cas d'urgence, on pourra s'en préparer une tout aussi hygiénique qu'agréable à boire en ajoutant à la macération ci-dessus, 500 grammes de sucre fondu et caramélisé dans une livre d'eau. Si elle offrait un aspect louche, on la passerait une seconde fois à travers un linge, ou on augmenterait la dose d'eau-de-vie.

Lorsque l'eau-de-vie est trop faible ou que l'esprit s'en évapore, la liqueur finit par se troubler. On obvierez à

ce désagrément en ajoutant de l'alcool à 40° un ou deux petits verres. Ou bien on recouvrira le goulot de la bouteille avec un morceau de parchemin mouillé que l'on ficellera fortement autour du goulot; ce moyen rendra à l'eau-de-vie une force nouvelle pour redissoudre le précipité qui en trouble la limpidité.

C'est alors une délicieuse liqueur de table, qui prépare ou protège la digestion, selon qu'on la prend avant ou après le repas.

Si on veut l'avoir encore plus limpide et plus agréable à boire, on soumettra le liquide à la distillation, et on ajoutera la dose d'aloès à la liqueur distillée. Mais, en vérité, je fais peu de différence quant au goût entre l'une et l'autre méthode.

L'usage de cette liqueur s'est tellement répandu en France et à l'étranger, qu'en certains endroits elle a remplacé toutes les autres. On la demande en entrant au café, on la redemande en sortant du restaurant, et l'on brave ainsi l'indigestion et la gastrite (*).

§ 5. Falsification des substances alimentaires.

49 bis. La mauvaise qualité du pain et du vin est la cause prédisposante des indigestions et du dépérissement de la santé. Mais on ne juge de la qualité de ces

(*) Il est des distillateurs qui prétendent tenir de moi le monopole de la fabrication de cette liqueur; c'est un mensonge: une formule publiée appartient à tout le monde.

Un autre distillateur a inséré dans ses étiquettes une lettre d'encouragement que je ne lui avais pas adressée pour être publiée; je l'ai fait souvent avertir d'avoir à supprimer cette lettre, et surtout à ne plus y apposer ma signature.

Je me vois donc forcé de déclarer ici que dorénavant je serai dans la triste nécessité d'avoir recours à la loi pour faire cesser de pareils oublis de toute espèce de bonne foi et de convenance.

Ce qui ajoute à la culpabilité de pareils procédés, c'est que celui qui abuse ainsi de ma lettre et de la falsification de ma signature, ne fait plus entrer dans sa composition nouvelle les ingrédients de la formule, et qu'ainsi il trompe doublement le public, d'abord sur la nature de la marchandise, et ensuite sur une garantie que je ne saurais donner, n'assistant pas à la manipulation.

Chaque distillateur est libre de fabriquer la liqueur hygiénique du *Manuel*, mais sous sa responsabilité personnelle.

deux choses qu'après coup ; c'est un essai sur soi-même que l'on renouvelle toutes les fois qu'on prend son repas. Voulez-vous mettre sérieusement ordre à ces deux genres d'empoisonnement patenté ? Rien, à moi, ne me paraît plus simple :

1° Comprenez les meuneries et les boulangeries dans les attributions de l'administration des droits réunis. Que l'administration sache sur combien de sacs de blé, d'orge, de seigle, le moulin opère ; et qu'on veille à ce que nul mélange ne se fasse sous la meule. Que l'on cachette et étiquette les sacs après la mouture, et que ces sacs ne puissent plus être ouverts que par le boulanger acquéreur. Que l'administration soit autorisée à se rendre compte et du nombre de sacs que le boulanger a achetés de chaque sorte de céréales, et du nombre de pains qu'il a dû fournir avec la farine de chacun. Que, sous aucun prétexte, il ne puisse tenir chez lui des farines de grenailles, féveroles, grains avariés, etc. ; et que le meunier ne puisse plus moudre de pareils rebuts, sans avoir fait connaître leur destination spéciale. Enfin, qu'on laisse au boulanger une certaine tolérance dans la fixation du prix ; car il est des saisons où le boulanger consciencieux est en perte.

J'ai signalé hautement à l'autorité les calamités épidémiques qui dérivent de l'*ergot* de seigle. (Voy. *Rev. complém.*, tome II, 1856, page 358).

2° Quant au commerce des vins, je pose en fait qu'à Paris on boit bien peu de bouteilles de vin qui soit du vin du cru ; et il en est plus d'une dont je ne voudrais pas me mettre un demi-verre dans l'estomac. Vous êtes heureux de n'avoir pas assisté, la nuit, comme moi, à la saleté de tous ces tripotages. On rencontre souvent un vin donné comme du mâcon ; toutes les bouteilles provenant de la partie inférieure du tonneau sont plus acides que le vinaigre ; la couleur en est celle des vins de Surennes (couleur bleue), et le goût en est pire. Ce vin est fait avec de la mauvaise eau-de-vie, une matière colo-

rante qui tient le milieu entre celle de la myrtille et de la betterave rouge, et puis de l'acide tartrique en cristaux, qui par le repos se sont rassemblés dans le fond du tonneau et ont condensé l'acidité dans cette zone; la partie supérieure est détestable à boire, mais bien moins acide. Ce vin est mauvais, et il y en a de plus mauvais encore. Comment en serait-il autrement? La concurrence est si grande! et l'avidité du gain ne l'est pas moins! Comment se fait-il que l'administration, qui a apporté tant d'entraves au commerce des vins, dans l'intérêt du fisc, n'ait jamais rien inventé pour protéger la bonne foi des consommateurs contre tous ces genres de fraude? Rien ne serait plus simple pourtant. Que l'on connaisse la contenance d'une cuve et le chiffre de quintaux de raisin qu'on y vient fouler; qu'on laisse une tolérance pour y jeter de la mélasse dans le Nord, de l'eau et du gluten dans le Midi. La fermentation terminée, qu'on scelle la cuve jusqu'à la mise en tonneau. Que le tonneau soit visité, et qu'un cachet soit apposé sur toutes les traces de fausssets. Qu'une fois le tonneau rempli, le bondon soit scellé et ne puisse plus être ouvert que par le particulier qui veut le consommer.

Que le marchand en gros ait toujours à sa disposition des tonneaux d'essai, construits de manière qu'on puisse en prendre et jamais y en ajouter.

Si la vidange oblige à rouvrir les boudons, que cette opération ne puisse avoir lieu qu'en présence d'un employé chargé de s'assurer que l'on n'achève de remplir le tonneau qu'avec le contenu des tonneaux de même genre.

° Pour la vente en bouteilles, que la mise en bouteilles ait lieu sous le contrôle de l'administration, et que chaque bouteille soit revêtue d'un cachet officiel.

Un employé peut suffire à la mise en bouteilles de toute une cave des mieux fournies.

Les producteurs et les consommateurs n'auront qu'à s'applaudir de ces mesures; et si le négoce s'en plaint,

il donnera par là une idée de son impuissance à faire fortune honnêtement.

3^e Venons-en au laitage. Un nourrisseur a tant de vaches qui donnent tant de litres de lait. Que la laitière ait un livre sur lequel chaque pratique inscrive la quantité qu'elle achète, et appose son adresse et sa signature : on saura au retour, par ce qui reste, la quantité d'eau qu'on aurait pu ajouter au lait. Les agents de l'autorité pourront à chaque heure du jour vérifier les indications et prendre la laitière en délit de connivence. De cette manière, le lait ne sera que du lait. Que si l'acheteur en reçoit moins qu'auparavant, il sera libre d'ajouter de l'eau, chez lui, à la quantité achetée; mais il sera sûr ainsi que son lait n'est augmenté que d'eau.

Quelle contradiction que de s'occuper minutieusement, et six mois de suite, des circonstances d'un empoisonnement par l'arsenic, et de ne rien faire pour prévenir ces milliers d'empoisonnements qui se commettent, au prix de notre argent, tous les quarts d'heure de la journée!

La science académique a cru avoir assez fait pour prévenir ce genre de fraude, au moyen d'un aréomètre (lactomètre) destiné à constater la densité légale du lait. *Enfantillage!* comme si, avec des additions de substances, on ne pouvait pas obtenir le degré de densité qu'on voudra.

L'eau que le marchand ajoute au lait n'est qu'une fraude sur le poids, et qui ne nuit en rien à la santé des chalands. Ce sont les falsifications qui nuisent; et l'aréomètre ne saurait les signaler.

CHAPITRE IV.

CONSEILS PRÉSERVATIFS CONTRE LES EMPOISONNEMENTS.

50. Quant aux moyens curatifs, nous renvoyons à l'article *Empoisonnement* du dictionnaire qui termine ce volume.

51. L'empoisonnement a lieu de quatre manières dif-

férentes : par la respiration, par l'alimentation, par la médication à l'intérieur ou à l'extérieur, enfin par l'introduction des poisons dans les muqueuses (anus, organes génitaux, etc.).

Je pose en fait qu'une thérapeutique irrationnelle a empoisonné plus de personnes que n'ont pu le faire les empoisonneurs de profession. Aussi je n'ai pas laissé passer une occasion de protester contre l'emploi quelconque, en médecine, des pommades mercurielles et arsenicales, des sels de mercure, d'arsenic et d'antimoine (à l'exception du calomel et de l'émétique), des sels de plomb, de cuivre, d'étain, d'or, d'argent, etc., de la morphine, de la strychnine, vératrine, belladone, jusquiame, digitale, ciguë, stramonium, ou de leurs sels, de tout médicament enfin qui, à une certaine dose, est dans le cas de donner la mort. Tout le monde a le droit, même dans les hôpitaux, d'interdire au médecin de faire entrer dans ses prescriptions l'une ou l'autre de ces substances, mais surtout le mercure et l'arsenic; car le soulagement qu'on semble en éprouver au premier abord est un soulagement perfide et dissimulé, qui laisse dans le corps le germe de l'un de ces désordres qu'on traite ensuite comme des maladies d'un caractère particulier. De ce que j'avance là, j'ai sous les yeux des exemples terribles, et qui devraient avoir jeté de bien cruels remords dans l'âme du praticien coupable de pareilles imprudences; j'en ai cité plusieurs dans le *Manuel annuaire* de 1845.

52. Anciennement, on ne prodiguait le mercure qu'à celui qui avait failli: la médecine faisait œuvre de loi pénale. Mais que penser de l'époque actuelle, où l'on soumet à l'action homicide et désorganisatrice des remèdes mercuriels les maladies de l'origine la plus pudique et de la moindre gravité? Cet engouement de l'ignorance et de l'empirisme n'a-t-il pas tous les caractères du délit d'homicide ou de blessures par imprudence?

On ne saurait s'imaginer à combien de maladies diverses l'emploi des remèdes arsenicaux et mercuriels est dans le cas de donner lieu (or, les maladies engendrées par la médecine sont bien plus difficiles à guérir que les maladies naturelles) : cancers dévorants, exostoses, ankyloses, chute des cheveux et des dents, maladies tuberculeuses, phthisie, carie et nécrose des os, convulsions très-effrayantes, fistules dégoutantes, folie, paralysie, rachitisme des enfants, goitre, ophthalmies rebelles et même cécité complète, dartres de toutes sortes, goutte, rhumatisme, tout cela peut provenir d'un de ces remèdes perfides employés savamment contre le mal le plus facile à guérir, selon que la base de ces sels se fixe dans tel organe de préférence à tout autre. Ce n'est plus sur quelques exemples pris au hasard dans ma pratique que je pourrais appuyer cette triste assertion, c'est par des milliers et des plus graves.

53. Que de fois le traitement de la gale, qui est causée par un simple petit pou, ou de la maladie pédiculaire des endroits pudiques, par les remèdes mercuriels, n'a-t-il pas légué au pauvre affligé de ces bien légères indispositions des affreuses maladies hydrargyriques qui sont restées incurables !

54. L'arsenic et le mercure ne nous sont pas seulement administrés par la médecine, mais encore par l'industrie et les divers hasards de la vie. J'ai vu des hydrargyries rebelles (*maladies mercurielles*) se déclarer chez des voyageurs qui n'avaient fait que coucher dans des lits d'auberge où avait couché la veille un malade soumis au traitement mercuriel, et dont les draps n'avaient été passés ensuite qu'à l'eau et à un coup de fer ; ce qui doit engager tout voyageur à se nantir de caleçons et de taies d'oreiller pour ne coucher à nu que dans son propre linge.

Quand on pense aux effets désastreux de ces sortes de poisons, on ne peut se défendre d'attribuer à l'action de la quantité de ces sels, que les manufactures déver-

sent sur le sol, la cause d'une foule de maladies, dont nulle autre circonstance ne peut donner le mot de l'énigme, chez les personnes les mieux portantes jusqu'à. Avis aux préparateurs des cours de chimie.

Tout ami de l'humanité doit faire des vœux pour que, désormais, l'emploi de l'arsenic ou du mercure soit autant banni du domaine de la médecine que de celui des arts, qui ne manqueront pas de ressources équivalentes et inoffensives. Quand notre vœu aura été exaucé, nous verrons disparaître du cadre de nos maux les dix-neuf vingtièmes des maladies incurables; car ces dix-neuf vingtièmes ne résultent que du mode seul de traitement adopté par la médecine scolastique. (Voyez un assez grand nombre d'exemples de ce genre, p. 206 et 226 du premier volume, et p. 277 du troisième volume de la 2^{me} édition de *l'Histoire naturelle de la santé et de la maladie*. Voyez aussi *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I, p. 119; t. II, p. 65, 248, 260, etc.; *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine et pharmacie*, etc., 2^e livr. sept. 1854, et l'Avertissement du *Manuel* pour 1853.)

Or combien la médecine est ridicule, quand elle vient ensuite dénoncer à la justice le danger de ce qu'elle appelle les *remèdes secrets*, remèdes le plus souvent inoffensifs, elle qui joue, par un si terrible *laisser aller*, avec les poisons les plus énergiques!

55. Voici la liste des remèdes arsenicaux et mercuriels encore fréquemment prescrits par les médecins même les moins aventureux; nous engageons tout malade à ne pas suivre une ordonnance qui cacherait, sous de tels noms, de tels venins :

1^o *Remèdes arsenicaux*. Liqueur et poudre de Fowler; liqueur de Pearson, de Biett; poudre de Fontaneilles; pilules asiatiques; pilules de Biett, de Barton, de Boudin; potion de Donovan; poudre du frère Côme, de Dupuytren; cigarettes de Trousseau; rusma épilatoire; pommade de Saint-Louis; collyre de Lanfranc, etc.

2° *Remèdes mercuriels*. Biscuits d'Olivier ; liqueur de Van-Svieten ; sirop de Larrey, de Bellet, de Lagneau, de Cuisinier, de Charles-Albert, de Giraudeau de Saint-Gervais, de Velno ; pilules de Plenk, napolitaines, de Baudelocque, de Ricord ; onguents citrin, napolitain, gris, brun ; pommade de Sichel ; eau antipsorique de Mettenberg ; pommades de Dupuytren, de Saint-Yve, de Grand-Jean, du Régent, de Dessault, de Gibert, de Monod, de Villan, de Zeller, de Cazenave, de Duchesne-Duparc ; eau noire allemande, phagédénique, etc.

56. Toutes les fois que les ulcérations, les plaies et les caries cèdent difficilement à ma médication, je prononce, sans crainte de me tromper, que le mercure a passé par là, et je n'ai pas encore rencontré un seul fait négatif à cet égard. J'ose déclarer qu'il arrivera une époque où la loi condamnera sévèrement le médecin qui aura eu la témérité de faire entrer l'un ou l'autre des médicaments de ce genre dans la série de ses prescriptions. Ce sont, en effet, des poisons lents, que des guérisons obtenues par ces moyens. J'invite donc les pharmaciens, plus compétents que les médecins sur ce point, à réunir leurs efforts aux miens pour ramener la pratique dans une voie plus conforme aux principes de la physiologie et aux sentiments de l'humanité.

57. Il est même de leur devoir, aujourd'hui, de refuser de vendre non-seulement l'acide arsénieux, mais encore la *mort-aux-rats*, si dénaturée qu'elle soit ; car l'arsenic peut toujours en être éliminé dans des intentions coupables. Au reste, la *mort-aux-rats* tue fort peu les rats, tant qu'ils ont de l'eau à leur service ; les souricières leur sont plus funestes que le poison. (25, 3°.)

58. Je dirai de même aux industriels : Remplacez le vert de Schéele, dans lequel entre l'arsenic, par le vert que j'ai fait connaître il y a plus de quinze ans, et qui ne se compose que de fer et de cuivre : on prend une dissolution de sulfate de fer et de sulfate de cuivre que l'on précipite par une dissolution de potasse ; la teinte varie

selon les proportions des deux sulfates. Ce vert est tout aussi beau que le vert arsenical, et revient moins cher.

Je conseille aux naturalistes de renoncer absolument aux dissolutions arsenicales ou mercurielles, dont ils se servent pour préserver, contre la voracité des insectes, les dépouilles et les mannequins des oiseaux et animaux qu'ils empaillent, procédés si funestes à leur santé et à celle des conservateurs et collecteurs de cette branche d'histoire naturelle. On arrivera, d'une manière bien plus inoffensive, et tout aussi efficace, au même but, en imprégnant la surface interne des dépouilles encore fraîches et les mannequins d'une dissolution d'aloès et poivre, qu'on sappoudrera ensuite de camphre. De même, on rendra les papiers d'impression ou autres, les toiles, les planches de bois inattaquables aux vers et aux souris, en les imprégnant d'une solution aqueuse ou alcoolique d'aloès. L'introduction d'une solution aloétique dans la pâte du papier à écrire ou à impression ne ferait que lui communiquer cette teinte légèrement jaunâtre que les amateurs de belles impressions recherchent avec préférence. Brossez le poil des chevaux et bestiaux avec une dissolution d'aloès, et vous les mettez à l'abri des piqûres sanglantes des taons qui les tourmentent dans les pacages et dans les bois.

Les embaumements des cadavres ne devraient plus se faire qu'avec la dissolution d'aloès, et l'autorité devrait interdire l'emploi en ce cas de tout ingrédient vénéneux, dans l'intérêt de la salubrité publique. — On vient de prendre un brevet à ce sujet.

59. Afin de se préserver des empoisonnements involontaires, et qui peuvent résulter du hasard des circonstances, on aura soin de ne se servir que de vaisselle en bonne faïence, en terre de pipe, en porcelaine; de vases en cuivre parfaitement étamés, en fer-blanc et fonte de fer; de cuillers et de fourchettes en argent, en étain, en fer étamé, mais jamais en maillechort ou autres compositions destinées à imiter l'argent ou l'or,

fussent-elles même dorées ou argentées. Si l'on parvenait à produire une composition capable de remplacer l'or et l'argent, on aurait fait de l'or et de l'argent de toutes pièces, ce qui est encore le secret de la pierre philosophale. On tiendra la cuisine et la salle manger à l'abri de toute émanation dangereuse, et sans communication aucune avec les usines et ateliers où l'on emploie des substances vénéneuses. On peut juger de la moralité et de l'esprit d'ordre d'un ménage, par la propreté de la cuisine et de ses ustensiles.

60. 1° Les ouvriers et manufacturiers qui travaillent aux couleurs, etc., doivent avoir soin, avant de prendre leurs repas, de quitter leurs habits de travail, de se laver la tête à grande eau, et puis les mains à l'eau seconde faible, ensuite au savon.

2° Défendez aux enfants de jouer avec les globules de mercure; faites en sorte qu'il ne se glisse point de ce métal à travers les fissures du parquet. Avis aux chimistes et aux physiciens, aux constructeurs de baromètres et thermomètres, aux météorologues à qui on fournit des instruments qui suintent le mercure par toutes les fissures. Ne placez pas des glaces étamées dans le voisinage des foyers incandescents; bien des maux que l'on gagne au sein du luxe ne tirent leur origine que de la vapeur du mercure qui s'échappe par la chaleur; la villageoise qui n'a pour mirer sa beauté que le simple cristal des eaux, ignore vingt sortes de maux qui affligent la grande dame. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. III, liv. d'octobre 1856, pag. 73.)

3° Prenez les plus grandes précautions à l'égard des allumettes chimiques. Une foule de désastres et d'empoisonnements involontaires ne découlent que de notre négligence à cet égard.

61. Contre les empoisonnements criminels, je ne sache pas d'autre préservatif que la moralisation de la société. Je rappelle aux partisans de la diplomatie, que plus ils s'appliqueront à démoraliser la société, plus ils

s'exposeront à devenir victimes, par le poison, de cette œuvre impie : le mal que l'on sème, on le récolte tôt ou tard. Quand on aura ramené, par la force des institutions réformatrices, la moralité dans la famille, la concorde entre les époux et les frères, la charité entre les hommes, que l'homme évitera le mal par la crainte seule des remords, et se trouvera entraîné vers le bien par l'ascendant seul d'une bonne conscience, quel intérêt aura-t-on à user du poison contre soi ou contre les autres? Dès lors l'empoisonnement criminel ne sera plus qu'un souvenir hideux de barbarie.

En attendant, voulez-vous rendre les cas d'empoisonnement plus rares? défendez aux médecins de prescrire rien de ce qui est vénéneux à une trop forte dose, et aux pharmaciens d'exécuter toute ordonnance suspecte d'un pareil délit. Il n'est pas dans le Codex un seul médicament vénéneux dont on ne puisse reproduire les effets thérapeutiques au moyen d'une substance inoffensive. C'est moi qui vous le dis, et je défie aujourd'hui que quelqu'un ose me contredire : mon opinion bien tranchée a assez fait ses preuves depuis dix-sept ans.

CHAPITRE V.

CONSEILS HYGIÉNIQUES CONTRE LES EXCÈS DU FROID ET DE LA CHALEUR, ET CONTRE LES VARIATIONS BRUSQUES DE LA TEMPÉRATURE.

62. Notre longévité égalerait la longévité fabuleuse des habitants de la mer, si, en toute saison, il nous était possible de tenir autour de nous une température constante et invariable. Le travail manuel réalise, en partie, cette hypothèse ; par le calorique qu'il dégage, il nous preserve du froid des hivers, et par la transpiration, de la chaleur de l'été. L'état sédentaire s'oppose le plus à la réalisation de cette hypothèse : c'est un état contre nature ; car la nature a fait l'homme pour le mouvement. C'est donc aux hommes de lettres, de bureau,

de loisir, et aux jeunes élèves, que les conseils suivants s'adressent de préférence.

63. Ne sortez jamais, en hiver, de vos habitations, sans vous mettre sur le dos un vêtement de plus; n'y rentrez jamais sans avoir un vêtement de moins.

64. Moi qui, en fait de modes, n'ai presque jamais bien suivi que celle du paysan du Danube, je me jette aujourd'hui aux pieds de la Mode, pour demander trois faveurs à cette gracieuse souveraine de la société. Il s'agit de rendre l'élégance hygiénique et de ramener la concorde entre le caprice et la santé. Je me permets de lui représenter que ses beaux fils ne comprennent rien à l'hygiène du vestiaire sur ce point; les dames ont plus d'esprit et de goût qu'eux.

65. Je demande donc en grâce à la Mode : 1° d'abolir le chapeau des hommes pendant l'hiver, et le chapeau des dames pendant l'été. Le *couvre-chef* de l'homme européen n'est rien moins que conforme à cette expression de dignité dont la nature a revêtu nos fronts; il vous brise le crâne, vous refroidit la tête, et vous oblige à avoir constamment exposés aux intempéries de l'air et le cou et la nuque. Remplacez-le donc par une coiffure ample, chaude, sans roideur et sans aucune forme arrêtée d'avance, telle que le chapeau blanc ou noir en feutre non apprêté et à larges bords. Rien n'est plus gracieux, dans toutes ses formes improvisées, que cette coiffure, et rien ne protège mieux la tête contre la chaleur de l'été et les intempéries de l'hiver. J'invite tous les hommes de sens à l'adopter; ils m'obligeront personnellement, en faisant d'une mode une chose utile. Laissez le chapeau en boisseau aux empesés de la civilisation; le feutre, par la souplesse de sa calotte, se prête à toutes les dimensions de la tête, il s'y emboîte sans la blesser jamais, et par ses larges bords il rehausse la dignité du maintien et des allures naturelles. Ajoutez ensuite un capuchon à vos manteaux; je ne vous dirai pas : *Imitez en cela les moines*, mais bien : *Imitez nos vil-*

lagoises ; elles viennent ainsi coiffées au marché, en toute saison et à toute heure de la nuit, et elles s'enrhumment moins souvent que vous autres.

2° Autre grâce : je voudrais rajeunir les galoches de nos grand'mères, sous la forme de simples mais élégants sabots. N'est-il pas absurde que les piétons veuillent patauger dans la neige et dans la boue glaciale, avec les escarpins de l'homme à équipage ?

3° Troisième grâce : remplacez le parapluie, qui ne pare de rien moins que de la pluie, par un maniveau d'une gaze imperméable et à capuchon, qui, étant ployé, pourrait tenir dans le creux de la main ou dans la poche du gilet. Que le chapeau de paille remplace le parasol.

4° Mais à propos, au moment où la reine du monde faisait droit aux précédents placets, voilà juste qu'elle m'oblige de lui en présenter un autre. Je conseillais aux dames de bien se couvrir la tête en hiver ; par la tête, j'entendais le synciput. Pas du tout ! c'est l'occiput qu'elles protègent contre le froid, l'occiput déjà si bien protégé par les tresses du chignon ; de leur chapeau, elles ont fait une calotte de tonsuré, et le froid surplombe sur tout le dessus de leur tête, qui est à nu ou à peu près. Il ne nous manque plus que de placer le corsage sur les hanches et de garder la poitrine à nu ; enfin de porter une dérision de corsage pour aller de pair avec une dérision de chapeau. Tout aimable Mode, variez votre thème tant que vous voudrez selon votre goût ; mais que ce thème ne soit jamais que celui de l'utile, qui seul est la source du beau, du vrai et du bien.

66. Quand donc les locataires se réuniront-ils dans le but commun de chauffer la maison du pauvre propriétaire, de la cave jusqu'au grenier, avec un seul foyer et deux calorifères ? Savez-vous ce qu'il faudrait de combustible pour chauffer ainsi tout un pâté de maisons ? Le bois que brûle en hiver une seule famille.

67. L'usage de porter de la flanelle sur la peau, si utile en hiver, est indispensable en été. Ayez toujours

un plastron ouaté qui vous prenne la poitrine, le dos, les épaules et le cou ; augmentez-en l'épaisseur toutes les fois que le thermomètre descendra de 6 à 7° centigr. Les frictions à la pommade camphrée, soir et matin, sont un excellent préservatif contre les variations brusques de la température. L'habit de nuit et de jour, pour l'appartement, c'est l'ample et longue robe de chambre ouatée, qui vous habille en un clin d'œil, et vous garantit du froid des pieds à la tête.

68. Redoutez les courants d'air, la fraîcheur des soirées, les habitations froides et humides.

69. Voici un moyen de préserver les appartements de l'humidité. Si c'est un rez-de-chaussée, refaites le pavé avec une couche d'un demi-pied de mâchefer et de poussière de charbon ; étendez ensuite une couche d'un pouce d'asphalte solidement établie, et carrez par-dessus. Les murs étant crépis à plâtre, enduisez-les de la composition suivante : cire jaune 100 grammes, essence de térébenthine 4 kilogrammes ; tenez la composition sur la cendre chaude ; mais d'abord, chauffez deux pieds carrés du mur avec une coquille pleine de charbons ardents ; quand vous jugerez que ce pan de mur est assez sec, étendez-y hardiment une couche de la composition ci-dessus avec un gros pinceau ; la composition pénétrera jusqu'à un centimètre dans le mur. Recommencez ainsi à la place suivante, en ayant soin d'observer que la cire ne s'arrête pas à la surface du mur. Quand tout est fini, on peut peindre ou tapisser le mur, sans craindre l'humidité. Ce moyen est infailible.

70. Dans les collèges, casernes, hôpitaux et prisons, remplacez le fétide lavage des chambres par le cirage et le frottement. Dans les prisons, le prisonnier, astreint à cirer son cabanon, trouvera, dans cet exercice gymnastique, un excellent correctif à l'inaction que lui impose la loi, et un élément de salubrité dans cette propreté odorante. Ajoutez à ce bienfait un crachoir rempli de cendres, et un vase de nuit qui ne l'infecte pas. Ce petit

bien-être préparera le prisonnier à écouter avec complaisance les bons conseils qui doivent le ramener à de meilleurs sentiments.

Ces conseils ont été mis à exécution dans la prison Mazas et autres tout aussi tristes prisons de France (*), ainsi que dans un grand nombre de pensionnats de grandes villes de France. Il serait plus difficile de les faire goûter dans la Belgique, la Hollande et les pays du Nord; la violence des feux au charbon de terre y dessèche tellement les parquets, qu'ils tomberaient en poussière en hiver, sans les lavages fréquents et l'eau dont on les inonde.

Dans les collèges, chauffez les classes, parloirs et dortoirs; c'est le moyen de prévenir les fâcheux effets qui sont la conséquence de la rentrée après les violents exercices de la récréation. Que de belles santés j'ai vues se ruiner, au début de la vie, par l'incurie et la lésinerie de certains pensionnats! Quelle attention pouvez-vous exiger d'un enfant qui souffre du froid et de la mauvaise nourriture?

CHAPITRE VI.

MOYENS CURATIFS DES CONTUSIONS, BLESSURES ET PLAIES.

71. Comme nous ne nous occupons, dans ces prolégomènes, que des moyens préservatifs et hygiéniques, nous renvoyons, relativement aux moyens curatifs, à l'article *Blessures* du catalogue alphabétique pour le traitement des maladies.

CHAPITRE VII.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE CONTRE L'INTRODUCTION, DANS NOS TISSUS, D'ÉCHARDES, PIQUANTS, ARÊTES, POUSSIÈRES IRRITANTES.

72. Une écharde cause un panaris, et, selon sa struc-

(*) Puissent nos autres idées de réforme pénitentiaire, avoir bientôt le même succès! et les prisons devenir, au lieu de maisons de torture et de punition, des écoles d'amélioration et de réhabilitation!

ture extérieure, est capable de se faire peu à peu jour jusque dans nos tissus les plus profonds. Un épi de blé ou autre graminacée, surtout les épis d'orge sauvage, pris imprudemment dans la bouche, s'introduisent peu à peu dans les poumons, y occasionnent les plus graves ravages, et viennent sortir par le côté, après avoir mis les jours du malade en danger. La respiration de certaines poussières donne de terribles fluxions de poitrine; car elles se composent de petites arêtes aiguës, et qui ne peuvent jamais revenir sur leurs pas et à reculons : telle est la poussière qui s'évapore dans les moulins et les greniers que l'on balaye, les granges où l'on bat le blé; celle qui tombe des arbres que l'on élague, du platane quand il est en fruit, des arbres habités par des colonies de chenilles processionnaires et autres chenilles à poils, la poussière des appartements mal entretenus et tapissés de menuiserie en état de vétusté.

73. La chambre de garçon me dégoûte; la paresse y empreint partout ses doigts crasseux.

Je n'aime pas à passer la nuit dans la chambre du bourgeois enrichi, qui veut qu'on apprécie le chiffre de sa fortune par le nombre de tapis, de meubles, de tableaux dont il encombre les pièces de son habitation. Que de saletés fermentent sous toutes ces soieries et ces dorures amoncelées sur dix pieds carrés!

Rappelez-vous quel parfum de bien-être on éprouve dans le réduit propre de la petite ouvrière de Paris, où le luxe certes ne brille nulle part, mais où l'hygiénique propreté reluit partout. Je ne sache pas de galant plus sot, de mari plus trompé et que l'on plaigne moins de l'être que le séducteur qui délaisse une fille aussi amie de l'ordre, pour aller donner son nom à ce qu'il regarde comme une femme de meilleur ton. Triple insensé, je t'attends aux revers de fortune, pour savoir ton avis sur la différence entre la délaissée et la préférée.

Pourquoi le frottage à la cire est-il si hygiénique, si ce n'est parce qu'on ne soulève aucune poussière, vu

qu'on la fixe dans la cire, et qu'on y écrase toute espèce de ces vermines qui s'engendrent dans les appartements ?

74. On a voulu renouveler l'usage des tissus en verre. Le siècle de Louis XV y avait renoncé ; on s'y était aperçu que les débris pulvérulents des perruques faites en fils de verre attaquaient les poumons de la manière la plus grave. C'est un mauvais service que l'industrie a rendu à l'hygiène par cette rénovation.

75. La poussière des champs, soulevée par les vents, peut devenir une cause d'épidémie vermineuse, à cause des immondices chargées d'œufs d'helminthes que la chaleur du soleil a pulvérisées. Ce n'est pas autrement, d'après Pallas, qu'à Dorpat, à Genève et sur les bords de la Baltique, se reproduisent les épidémies de ténia. Il est donc de l'intérêt de la salubrité publique qu'on ne laisse séjourner aucune ordure dans les rues et sur la voie publique ; que le fumier soit ensoui dans les champs aussitôt qu'apporté, et que les vidanges soient dénaturées et transformées en poudrette, sans aucune perte de temps.

76. Quant aux moyens curatifs qui concernent ce chapitre, nous renvoyons à l'article *Panaris*, à celui de *Fluxion de poitrine* et à celui des maladies vermineuses, intitulé *Vers intestinaux*, etc., dans le *Dictionnaire des maladies*. (Voir la table des matières du *Manuel*.)

CHAPITRE VIII.

MOYENS PRÉSERVATIFS ET CURATIFS CONTRE L'INTRODUCTION DES CORPS ÉTRANGERS QUI GERMENT OU QUI GONFLENT DANS LES CAVITÉS DE NOS DIVERS ORGANES.

77. Les personnes habituées à dormir en plein air et sous les arbres sont sujettes à des maux d'oreilles et autres accidents, qui ne proviennent que de l'introduction de graines dans le tuyau auditif, les fosses nasales et la trachée-artère, etc. Il en est de même des gens qui couchent sur la paille et le foin, dans les galetas, sans

être encapuchonnés d'un bonnet. Quand on ignore la cause de ces accidents, on se jette dans le domaine des théories les plus savantes ; dès qu'on peut la deviner ou la soupçonner, il faut en venir à la sonde et à l'extraction par les pinces, ou à l'expulsion par les injections à l'eau de goudron. On combat la fièvre que ces douleurs occasionnent par les applications d'eau sédative sur les régions envahies (169). Voyez *Revue complémentaire*, t. I, 1855, p. 201, sur un cas d'introduction de graines de ciguë dans une blessure.

CHAPITRE IX.

MOYENS PRÉSERVATIFS ET CURATIFS CONTRE LE PARASITISME INTERNE OU EXTERNE DES INSECTES.

78. Dans le cadre des maux qui torturent et compromettent notre existence, l'action des causes animées et parasites de notre corps joue certainement le plus grand rôle. La nature a livré les espèces animales à la voracité les unes des autres. Nous vivons aux dépens d'une multitude d'animaux ; les animaux, à leur tour, vivent, quand ils en trouvent l'occasion, aux dépens de l'homme. Le tigre, le lion, l'ours, le boa, le crocodile, etc., vont à la chasse de l'homme, comme l'homme va à la chasse du cerf, du sanglier, des lièvres, des faisans, etc. Contre la puissance de ces causes colossales de maladies et de mort, toute l'hygiène de l'homme est dans le canon de son fusil ; et celui qu'il appelle le moins à son secours, c'est son médecin. Quand il a recours au chirurgien, c'est qu'il a pu se débarrasser de la cause, et qu'il n'a plus qu'à s'occuper de ses effets.

Mais il est des animaux infiniment petits qui sont aussi friands de notre chair que peuvent l'être l'ours et le tigre ; parasites d'autant plus dangereux qu'ils sont moins visibles, leur petitesse leur permet de se cacher dans l'épaisseur de tous nos tissus, dans les cavités les plus secrètes de nos organes ; ils peuvent, de la sorte, jeter

le désordre dans toutes nos fonctions, sans que personne, et le médecin encore moins que les autres, le devine. Depuis plus de deux mille ans, la médecine scolastique a été, sous toutes les formes imaginables, le jouet de l'œuvre de ces infiniment petits, qui prennent l'homme au berceau et le suivent jusqu'à la tombe, pour le livrer ensuite à des vers plus âpres qu'eux à la curée.

Mais, dès ce jour, on peut le déclarer hautement, la médecine hippocratique a fait son temps ; l'histoire naturelle, aidée de ses deux sœurs, la physique et la chimie, en a pris la place, et les facultés s'apprêtent à déposer leurs vieilles simarres à la porte du Muséum. Le microscope va lever le masque de toutes les entités malades, et ramener le vieux jargon de l'école, fondé sur l'influence du *sang*, de la *bile*, des *nerfs*, de la *bile noire*, de la *pituite*, des *humeurs peccantes*, etc., au langage positif des sciences d'observation. Car, depuis la publication de notre *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, il est devenu évident, pour tous les esprits vraiment philosophes, que les maladies dont la cause n'appartient pas aux catégories des chapitres précédents et à celui des causes morales, sont l'œuvre d'un parasite qui nous ronge à notre insu.

79. Les acares (*), les poux, les punaises, les puces, les dragonneaux, etc., sont les parasites de la peau. L'ascaride vermiculaire, les lombrics, les hydatides et le ténia ou ver solitaire, sont les parasites de nos viscères, et surtout de tout le tube intestinal.

Les enfants des deux sexes, mais surtout les jeunes filles, les femmes qui vivent de laitage et de mucilagineux, sont plus sujets que les hommes bien nourris à

(*) Voyez, sur une épidémie d'acares, la *Revue complémentaire*, tom. III, livr. de novembre 1856, pag. 105. — Sur une épidémie de cousins, *ibid.*, tom. I, liv. d'octobre 1854, pag. 74 et suiv. — Sur une épidémie de larves de papillons, *ibid.*, tom. III, livr. d'octobre 1856, pag. 81. — Sur une épidémie de *thrips* (mouche microscopique), *ibid.*, tom. I, livr. de juin 1855, pag. 336.

l'invasion des vers intestinaux, surtout à celle des ascarides vermiculaires.

Les petits enfants restent beaux et bien portants tant qu'ils sont en nourrice; les épices que ne se ménage pas la paysanne, en passant dans le lait, servent de vermifuge au nourrisson. Mais, une fois rendus dans leurs familles, ces pauvres petits amours s'émacient et s'étiolent, en vivant de douceurs et de biscuits. L'ascaride vermiculaire pullule dès lors dans leurs entrailles, et le médecin ne s'en doute que lorsqu'il en voit sortir; autrement, c'est la bile, c'est le sang, c'est le lymphatisme, c'est la cachexie, c'est l'inflammation. On met l'enfant à la diète et aux tisanes, dont l'ascaride s'accommode fort bien, aux sangsues, dont il s'inquiète fort peu, lui qui est la sangsue de nos intestins; et, à la faveur de ce docte traitement, l'enfant dépérit et s'éteint selon la formule; tandis qu'on le voit se rétablir souvent dans les vingt-quatre heures, quand on commence par lui restituer la nourriture aromatique que le sevrage lui avait ravie.

Notre régime hygiénique met les enfants (311) et les personnes du sexe (264) à l'abri de toute nouvelle invasion; et notre système curatif, à son tour, est en grande partie fondé sur ce fait d'observation, que le plus grand nombre de nos maladies est l'œuvre des parasites, et surtout des vers intestinaux.

N. B. En traitant, plus bas, par ordre alphabétique, de nos diverses maladies, nous aurons soin de faire l'application de ces principes à chaque cas particulier.

CHAPITRE X.

MOYENS PRÉSERVATIFS ET CURATIFS CONTRE LES CAUSES MORALES DE NOS MALADIES.

80. La nature nous a donné la raison pour découvrir les dangers présents, prévoir les dangers futurs et mettre à profit les souvenirs du passé, afin de savoir

repousser les premiers et nous tenir d'avance à l'abri des seconds. La vue du danger présent nous effraye ou nous décourage; la prévision du danger futur nous attriste ou nous désespère; le souvenir de nos dangers passés est un remords, quand il n'est pas une leçon ou une satisfaction.

L'absence du danger, le sentiment exquis de notre sécurité nous laisse dans l'âme une expression de satisfaction ou de douce gaieté, qui est tout le bonheur.

81. La joie et l'allégresse sont l'impression du triomphe et de la victoire; c'est la satisfaction glorieuse d'avoir repoussé un danger par la combinaison de notre force physique et de notre puissance morale.

Le plaisir et la jouissance sont l'ivresse qui résulte de l'accomplissement d'un devoir, en lui-même pénible et fatigant.

82. La débauche et le libertinage volontaires sont des aberrations morales de gens qui veulent avec l'esprit ce qu'ils n'ont pas la force d'exécuter avec les sens. C'est le blasphème de l'impuissance, c'est la frénésie de la honte, c'est l'irritation d'un être qui, n'ayant pas assez de force pour accomplir un devoir, use ce qui lui en reste à le simuler.

83. Triste société que celle où la misère impose la débauche comme un moyen d'avoir du pain! Les anges eux-mêmes demandent grâce à Dieu pour cette débauche du corps, à laquelle l'âme humiliée ne prend aucune part.

84. Étudiez bien le mécanisme de toutes les maladies physiques qui émanent de causes morales, et vous arriverez à cette conclusion, que les causes morales de nos maladies se réduisent, en définitive, à la honte et à la crainte, au remords et à la prévision, au souvenir du passé et à l'appréhension de l'avenir.

85. La folie est un désordre physique introduit dans l'organisation du cerveau, soit par une lésion matérielle, soit par une impression morale. La folie est curable ou

incurable, selon que cette lésion est susceptible ou non de s'effacer et de se réparer.

La honte et la crainte peuvent frapper comme la foudre, et elles altèrent notre santé d'une manière d'autant plus grave que l'impression morale en est plus profonde, et que nous attachons une plus grande importance à leur objet. La pensée, cette élaboration du cerveau, est en état de concentrer toutes les facultés de l'organe sur un espace incapable de les contenir et qui semble crever sous l'effort. De là vient qu'une idée, une seule idée tue; car elle peut agir immédiatement et avec la puissance de la foudre sur l'organe principe de la vie.

86. Les maladies provenant de causes morales seront d'autant plus rares que la société sera mieux organisée. Une société bien organisée doit être une assurance mutuelle, où chacun concourant à l'existence commune, où l'homme n'ayant plus rien à craindre du côté de l'homme, et le passé se rachetant par une réparation, il n'y ait plus que le feu du ciel ou les eaux du déluge qui soient capables de faire trembler sur les chances de l'avenir. Aujourd'hui l'hygiène publique, déjà si défectueuse sous le rapport physique, est nulle et de la plus complète nullité sous le rapport moral.

87. Contre une société aussi marâtre, il n'est permis de nous insurger que par la philosophie et la résignation. La philosophie réduit à sa plus simple expression l'importance de l'objet, et la résignation l'importance de nos souffrances. De combien de sortes de maladies nous nous préserverions, si nous savions raisonner les biens et les maux de la vie! Ils durent si peu, que l'on met plus de temps à les espérer et à les craindre qu'à en jouir ou en souffrir.

Apprenons de bonne heure à regarder la vie comme un devoir, la mort comme un accident ou une nécessité. Le sentiment du devoir est une sainte jouissance; le sentiment de la nécessité est une douce résignation.

Défendons-vous des suggestions de la haine et des aberrations de l'amour.

88. L'amour ne doit jamais être un caprice, mais un besoin et une satisfaction de procréer. C'est là le but qui le sanctifie et le préserve de toutes ses folies. Je voudrais bien qu'il fût enfin reçu qu'un homme qui a séduit une femme, afin de se ménager le plaisir de la déshonorer, fût plus déshonoré qu'elle. Car, enfin, la femme ne mentait pas, et lui mentait; et le mensonge est un crime. Nous sommes donc bien encore à l'état sauvage, nous qui honorons le menteur et méprisons l'être faible qui en a été la dupe!

89. Je demande à tous les malades que mon traitement aura guéris de me prouver leur reconnaissance, en faisant lire aux filles trompées qu'ils pourront découvrir les paroles suivantes :

« Mes pauvres filles, ne mourez pas de honte; et ayez
« encore moins la pensée de faire mourir, avant d'être
« né, le fruit innocent d'un moment de faiblesse où le
« menteur vous a surprises. Souvenez-vous que l'opi-
« mion publique pardonne la faute de la jeune fille à sa
« tendresse de mère. Nourrissez votre enfant, élevez-le
« avec soin, aimez-le comme un pauvre petit être dé-
« laissé au berceau par son protecteur naturel. Je vais
« vous permettre une légère vengeance : Quand votre
« séducteur se sera marié, pour épouser quelques gros
« sous que vous n'aviez pas, comme il aura des enfants
« moins beaux et moins forts que le vôtre, car les en-
« fants du calcul sont toujours rachitiques ou scrofu-
« leux, passez souvent devant lui avec le vôtre, afin
« qu'il compare ce qu'il a quitté à ce qu'il a préféré.
« Apprenez bien ensuite à votre enfant qu'on n'est pas
« déshonoré pour avoir été abandonné par son père,
« parce que nul n'est déshonoré pour le crime d'au-
« trui. Monte à quiconque lui reprocherait sa naissance,
« et ne lui tiendrait nul compte de ses bonnes qualités! »

Le rapport des sexes est un devoir ou un oubli d'un

moment; ne ridiculisez pas le premier, ne rendez pas la faute du second plus durable, en la divulguant; l'honnête homme a soin de jeter un voile sur ces actes mystérieux, bien convaincu que le ridicule qu'il déverserait sur les autres, il ne s'en est fallu que d'un hasard pour qu'il le subît, et que la faute qu'il tient tant à reprocher à autrui, il ne lui a manqué qu'une occasion, en présence d'une mauvaise disposition, pour la commettre. Que de bons cœurs la colomnie, en engendrant le désespoir, a jetés dans le vice, et à combien d'autres la médisance a fermé la porte du retour vers le bien!

Les plus acharnés à calomnier et à médire m'ont toujours paru être ou les plus dépravés ou ceux à qui il était refusé de l'être.

Au lieu de tant éplucher les fautes d'autrui, appliquez-vous à réparer et à prévenir les vôtres. Ceux qui sont si enclins à ridiculiser les pauvres femmes ignorent donc qu'en les insultant, ils blasphèment contre la sainte loi qui les a fait naître et qu'ils insultent à la mémoire de leur propre mère.

90. Ne donnez jamais le nom de plaisir à ce qui s'achète aux dépens du repos et de la bourse, encore moins à ce qu'on n'oserait pas avouer en public; ce ne sont là que des fatigues somptueuses, ruineuses et fort souvent ennuyeuses.

91. Soyez économes et jamais avarés. N'imitiez pas ces travailleurs qui se font rentiers, alors qu'il ne leur reste pas la force de jouir de leurs rentes : rapaces, puis souffreteux, ils n'ont, le plus souvent, tant blessé leur conscience et altéré leur santé que pour laisser leur or à un dissipateur et à un enfant prodigue.

92. Évitez les querelles et les procès avec le même soin que vous évitez une mauvaise rencontre; vous gagnerez de la sorte, et le temps que vous auriez perdu, et la paix du cœur, qui est la trame de la vie dont le temps est le tissu, et enfin les frais de justice, qui

pèsent, en définitive, autant sur celui qui gagne que sur celui qui perd.

Évitez surtout les partis et les coteries. Dès que les citoyens ont le malheur de se diviser, les partis se forment pour exploiter le pays au profit de quelques-uns, et les coteries pour exploiter les partis au profit des plus habiles. Alors le bien de tous, c'est le prétexte; mais le but caché, c'est la curée des places, honneurs, dignités, panaches, décorations, réputations; c'est la grande mascarade où les intrigants cherchent à jouer un rôle pour cacher leur nullité sous un oripeau, leurs vices sous une dignité, et se donnent les airs de Bayards à force de traîner un grand sabre et de brandir de la tête un long plumet; et où les âmes candides, boucs émissaires de cette perversité organisée, vont expier, dans les prisons et les bagnes, le crime de leur noble courage et de leurs vœux en faveur de l'humanité. N'embrassez jamais la cause d'un homme, mais toujours celle de l'humanité; l'humanité, œuvre de Dieu et non des hommes: que ses dangers réveillent votre dévouement, ses douleurs vos sympathies, ses triomphes votre joie, ses vertus votre émulation, ses écarts votre deuil. Ne cherchez pas à imposer vos croyances; inspirez-les par la persuasion: frapper pour convaincre, c'est un double assassinat. Soumettons nos différends aux lumières de la discussion et non aux chances de la force brutale; et que la volonté de tous soit notre loi suprême: car elle seule est la voix de Dieu. Ne conspirez jamais qu'en propageant de bonnes idées d'amélioration sociale, en répandant autour de vous l'instruction et les conseils; convaincus que nous nous trouverons tous bien, seulement lorsque chacun de nous aura acquis la vraie notion du bien.

93. J'ai une méthode pour conserver ma santé et me guérir de mes maladies; j'ai une méthode pour conserver ou ramener le bonheur. On a adopté la première: pourquoi n'adopte-t-on pas la seconde? l'une est incomplète sans l'autre; vous ne vous porterez jamais tout à

fait bien qu'avec les deux. Souvenez-vous bien qu'il n'est pas de maux que je n'aie soufferts dans ma vie, pas d'humiliation dont je n'aie été abreuvé; on m'a spolié de tout, excepté de ma gaieté et de ma sympathie pour ceux qui souffrent. Avec ces deux seules choses, je suis plus heureux que mes spoliateurs.

94. En un mot, vous vous tuez autant par vos écarts d'imagination que par vos écarts de régime. Ce n'est jamais assez; pour se bien porter, que d'être sain de corps : il faut encore être sain d'esprit et de cœur.

DEUXIÈME PARTIE.

PHARMACIE DOMESTIQUE ET PORTATIVE, OU INSTRUCTION PRATIQUE SUR LA PRÉPARATION ET SUR L'EMPLOI DES MÉDICAMENTS DE LA NOUVELLE MÉTHODE.

95. Il n'est pas plus difficile de préparer un médicament que de préparer un aliment. De même que je veux que chacun devienne son propre médecin, de même je désire que chacun devienne son propre pharmacien. Ma tentative ne nuira pas plus aux pharmaciens, que le traité de CARÈME n'a nuï aux cuisiniers de profession. On ne détruit pas une position, pour en divulguer les mystères; on ne fait en cela que mettre sur ses gardes celui qui la possède et l'exploite, en le plaçant sous la surveillance éclairée de celui qui en achète les produits. Le riche qui sait n'a pas la patience ou le temps d'exécuter; le pauvre qui sait n'a pas de quoi payer ceux qui exécutent : il se passe du nécessaire, quand il ne peut pas se le procurer de ses propres mains. Le pharmacien ne perdra donc rien à ce que le riche sache et que le pauvre exécute.

Quant au pharmacien de mauvaise foi, qui, par haine contre les bienfaits de la nouvelle méthode, ne se fait pas un scrupule de préparer à contre-sens les nouveaux médicaments, le contrôle éclairé du malade mettra cet apothicaire à l'abri de cette odieuse tentation du malin esprit de la Faculté.

Il est, en outre, bien des localités où le pharmacien manque ou bien se trouve fort loin. C'est surtout dans ces lieux retirés qu'il sera bon qu'on trouve une âme charitable qui sache se composer sa pharmacie et en faire part à autrui.

96. Il entrera un jour dans les vues d'une bonne éducation que les jeunes personnes, à quelque classe qu'elles appartiennent, soient bien au courant de l'art, double aujourd'hui, et qui, tôt ou tard, n'en formera

seul, de préparer les aliments et les médicaments, et connaissent les principes qui maintiennent ou ramènent la santé. Car, la médecine se simplifiant et se mettant de plus en plus à la portée de tout le monde, les médicaments cesseront d'être nombreux et complexes; et, d'un autre côté, la théorie de leur emploi ne sera plus si arcaïque. La médecine rentrera ainsi dans les soins journaliers du ménage, dont les hommes sont si insouciants, et dont les femmes savent s'acquitter avec autant de zèle que d'intelligence.

Cette ère nouvelle commence déjà autour de moi; on ne saurait croire à quel chiffre s'élève le nombre des personnes qui ont appris à préparer leur petite pharmacie, en suivant à la lettre le formulaire que j'ai publié dans le grand ouvrage. Les personnes riches se procurent notre *pharmacie portative et de voyage* (*), boîte aussi élégante que commode, qui renferme la collection des médicaments que nous employons le plus fréquemment. Au moyen de ce droguet et de l'instruction qui l'accompagne, quelque accident qu'il arrive, et dans les campagnes qui n'ont à leur portée ni médecin, ni pharmacien, les malades seront sûrs de ne jamais manquer des premiers secours que peut réclamer le plus impérieusement leur position.

Mais, si l'on se pénètre bien des notions que nous

(*) Notre excellent ami, feu M. de Bréauté père, nous pria, dès l'apparition de notre *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, de lui envoyer, dans une boîte, la collection complète de nos médicaments, afin de pouvoir soigner les pauvres malades qui l'entouraient. C'est ce qui nous donna l'idée de proposer cet exemple aux autres personnes douées de la même charité, et de faire exécuter, par les plus habiles tabletiers, une boîte de voyage. Cette boîte, qui renferme dix-huit cases et cinq sous-cases, a en longueur que 46 centimètres, et environ 15 centimètres de hauteur et de largeur; on la place facilement dans un porte-manteau. On y trouve, outre les médicaments en flacons, de la charpie, des bandes, seringues à injections, pinces pour saisir les artères, ciseaux mousses pour les pansements, etc., et une instruction pratique pour préparer la plupart des médicaments et les doser.

Plus tard, nous en fîmes construire de plus simples et plus portatives, mais moins complètes, pour l'usage ordinaire.

allons donner ici sur la préparation et l'emploi de chacun de nos médicaments ; je ne sache pas une seule des maladies curables que nous décrivons dans la troisième partie, qu'on ne puisse soigner soi-même et guérir en fort peu de temps, sans le secours de personne.

Dans cette énumération des préparations pharmaceutiques de notre méthode, nous suivrons l'ordre alphabétique, tant que les rapports intimes des médicaments ne nous forceront pas de l'abandonner (*).

97. Afin de composer avec sécurité toutes les formules qui vont être données, il est bon de se familiariser avec la connaissance des rapports au moins approximatifs des anciens et des nouveaux poids. On n'oubliera pas que le litre équivaut environ à la pinte ancienne, le demi-litre à la chopine, en sorte que l'on peut s'arrêter aux rapports approximatifs suivants, dans l'application pharmaceutique :

| | | | | | |
|-------------------------------|-----------------------------|---|-----------------------------------|---|----------------------------|
| Litre égale { | pinte ou 2 livres d'eau. | | 1/4 kilogramme } ou 250 gramm. | = | { 1/2 livre ou 8 onces. |
| 1/2 litre = | 1 chopine. | | Hectogramm. = | { | 1/5 livre ou 3 onces. |
| 1/4 litre = | 1 demi-setier. | | 30 grammes = | 1 | once. |
| 1/8 litre { | 1 poisson. ou un verre. | | 4 grammes = | 1 | gros. |
| Kilogramme ou 1000 gram. } | = | 2 | livres. | 1 | gramme = 18 grains. |
| 1/2 kilogramme { | { 1 livre. ou 16 onc. | | 5 centigrammes = | 1 | grain. |
| ou 500 gramm. } | | | 12 litres = | 1 | seau d'eau. |

98. ARÉOMÈTRE, PÈSE-LIQUEUR, PÈSE-ESPRIT. Avant de passer à la description des formules, nous croyons utile de donner une idée succincte d'un instrument qui sera indiqué assez souvent dans le cours de cet ouvrage.

L'aréomètre, ou pèse-liqueur, ou pèse-esprit, est un tube de verre gradué, qui, se tenant verticalement quand on le plonge dans un liquide, permet d'évaluer la densité

(*) Il est des médicaments composés qu'il serait trop difficile de préparer soi-même : tels sont le calomel et l'émétique. On se les procurera, ainsi que les matières premières, chez le pharmacien ; et, si petite qu'en soit la quantité, on en aura pour longtemps ; car on ne les administre qu'à petite dose et à de rares intervalles (112).

d'un liquide par le nombre de degrés qui sont submergés.

La densité d'un liquide, c'est la pesanteur de ce liquide comparée à celle d'un autre liquide sous le même volume. L'huile et l'alcool ont moins de densité que l'eau; car, un litre d'eau pesant un kilo, un litre d'huile ne pèse que 915 grammes, et un litre d'alcool anhydre ne pèse que 790 grammes.

Le pèse-liqueur s'enfonce d'autant moins dans un liquide que ce liquide est plus dense; ainsi, dans une eau chargée de sel marin, il s'arrêtera à zéro; dans l'alcool, il s'enfoncera jusqu'à 40 et 44 degrés même, selon que l'alcool sera plus dépouillé d'eau.

Les degrés sont marqués, sur le tube de verre, par des raies parallèles et horizontales, numérotées de cinq en cinq. Le degré qui se confond avec le niveau du liquide sert à en désigner la densité. Ainsi l'*ammoniaque* est dite marquer 22°, quand le tube de l'aréomètre s'enfonce assez dans ce liquide pour que le 22^e degré se confonde avec la ligne du niveau du liquide; on nomme cette ligne le point d'*affleurement*.

On connaît, dans le commerce, trois sortes d'aréomètres: le *centigrade*, dont le commerce se sert peu, l'*aréomètre* CARTIER, et l'*aréomètre* BAUMÉ. Le centigrade est divisé en 100 degrés; les aréomètres Cartier et Baumé, en 50. Mais la graduation de Cartier et de Baumé diffèrent, en ce que le 20° Baumé correspond au 19° Cartier; le 21 B. au 20 C.; le 23 B. au 22 C.; le 30 B. au 28 C.; le 36 B. au 34 C.; le 40 B. au 37 C., et le 44 B. au 40 C.

On désigne abrégativement l'une ou l'autre des graduations par l'initiale des deux auteurs. Ainsi on dit: le liquide pèse 22° B. et 21° C., pour dire: la densité de ce liquide est telle, par rapport à l'eau chargée de sel, que l'ARÉOMÈTRE DE BAUMÉ s'y enfonce jusqu'au 22^e degré, et l'ARÉOMÈTRE DE CARTIER jusqu'au 21^e degré.

Quant aux rapports des aréomètres Cartier et centigrade, nous les donnons dans la table suivante :

| ARÉOMÈTRE <i>Cartier.</i> | ARÉOMÈTRE <i>Centigrade.</i> | ARÉOMÈTRE <i>Cartier.</i> | ARÉOMÈTRE <i>Centigrade.</i> |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| 16° | 37°,2 | 29° | 76°,3 |
| 17° | 41°,4 | 30° | 78°,3 |
| 18° | 45°,4 | 31° | 80°,5 |
| 19° | 49°,1 | 32° | 82°,5 |
| 20° | 52°,6 | 33° | 84°,4 |
| 21° | 55°,8 | 34° | 86°,3 |
| 22° | 58°,6 | 35° | 87°,8 |
| 23° | 61°,4 | 36° | 89°,6 |
| 24° | 64°,3 | 37° | 91°,3 |
| 25° | 66°,8 | 38° | 92°,7 |
| 26° | 69°,3 | 39° | 94°,2 |
| 27° | 71°,6 | 40° | 95°,4 |
| 28° | 74°,2 | | |

CHAPITRE PREMIER.

ALOÈS ET BOUILLON AUX HERBES.

99. On prend dans le commerce la plus belle qualité d'aloès, l'aloès dit succotrin, qui est vendu en gros morceaux ayant l'apparence de morceaux de verre à bouteille retirés informes des fourneaux. L'aspect en est noir luisant par réflexion, jaunâtre par transparence, la cassure conchoïde; son odeur est caractéristique, et sa saveur d'une amertume dont on a hâte de se débarrasser. Cette gomme-résine se délite et se dissout tout autant dans l'eau que dans l'alcool. L'aloès ne doit pas coûter plus de 25 centimes l'once, et cette quantité dure longtemps.

Toutes les fois que le pharmacien vous délivrera un aloès qui ne vous offrira pas ces caractères, refusez-le. Car il existe deux autres espèces d'aloès qui ne sont que des résidus plus ou moins impurs et plus ou moins mélangés de terre, de fragments de bois et de débris; c'est le *caput mortuum* de l'extraction de l'aloès succotrin; leur action est ou presque nulle ou désagréable et douloureuse.

100. On concasse ces gros fragments de manière à les réduire en grumeaux de la grosseur d'un grain de blé, ou de cinq millimètres de diamètre, en sorte qu'en moyenne, et l'un dans l'autre, chacun de ces grumeaux pèse environ 5 centigrammes (un grain des anciens poids). On passe au crible, si l'on en a un, pour ne retenir que les grumeaux de ce calibre, réservant la plus fine poussière pour l'usage des enfants, les gros grumeaux étant destinés à celui des grandes personnes (*).

101. Dans les cas où nous prescrivons ce médicament, on en met sur la langue un grumeau gros comme une lentille ou un petit pois (5 centigrammes) et on l'avale en buvant aussitôt une gorgée d'eau; de cette manière, on a à peine le temps de s'apercevoir de l'amertume de l'aloès. Ou bien l'on place ce grumeau entre deux tranches de pain de la soupe, et l'on avale le tout sans mâcher. Quand il s'agit de l'administrer aux enfants, on place l'équivalent de poudre dans de la confiture aux groseilles ou autres confitures ou gelées; ou bien on en remplit une pellicule de raisin ou de groseille qu'on leur fait avaler comme une pilule. Cependant je vois beaucoup d'enfants prendre l'aloès à la manière des grandes personnes.

Si ce grumeau ne produisait pas l'effet désiré, on en augmenterait la dose jusqu'à la valeur d'un haricot (25 centigrammes), et l'on mangerait des salaisons au repas.

Aux animaux de grande taille, on en fait avaler une once (30 grammes), et une demi-once (15 grammes), aux animaux de petite taille; on dissout, à cet effet, la quantité d'aloès dans de l'eau blanche (son bouilli dans l'eau), et on la leur fait avaler de force.

(*) Les *pilules antecibum*, *pilules écossaises* ou d'Anderson, *pilules de Bontius*, *grains de santé*, *grains de vie*, *pilules d'aloès et de savon*, *pilules de Horse*, *d'Arvey*, de Morrison, de Peter, etc., ont pour base l'aloès, quelquefois avec addition de jalap, scammonée, coloquinte, gomme-gutte, et n'opèrent pas autrement, mais moins bénignement, que notre aloès en grumeaux; seulement, elles vous coûtent plus cher. En pharmacie, on paye le mot plus que la chose.

Lorsque, en grumeaux, l'aloès ne produit pas son effet, ou qu'il détermine quelques petites coliques, on n'en prend que la moitié de la même quantité, mais réduite en poudre, en l'enveloppant en boulette dans un petit carré de papier sans colle. Car le grumeau s'enveloppe quelquefois de mucosités dans l'estomac, ce qui en paralyse l'action; d'autres fois, il s'attache aux parois intestinales, ce qui détermine sur cette place trop privilégiée une certaine irritation. Ou bien, en chassant devant lui un bouchon de matières fécales durcies par la défécation, il peut produire une petite colique; on prend dans ce cas un lavement (221).

102. La dose, pour un lavement, est de deux grumeaux (10 centigrammes), que l'on fait dissoudre dans l'eau bouillante.

103. L'aloès, pris à dîner et avec la soupe, produit son effet environ le lendemain matin de cinq à sept heures, et l'on en est quitte pour tout le reste du jour. Afin d'en rendre l'action plus infaillible, on a soin, avant de se coucher, de boire un grand bol de bouillon aux herbes bien chaud; on pourra en prendre un autre avant d'aller à la selle; mais en général, l'aloès agit sans avoir besoin de ce moyen auxiliaire. L'effet de l'aloès est favorisé par le sommeil et par l'usage des salaisons. On peut se l'administrer à toute heure.

104. On prépare le bouillon aux herbes de la manière suivante :

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Eau. | 1 litre. |
| Oseille. | une poignée. |
| Cerfeuil. | une poignée. |
| Ciboule. | une tête. |
| Beurre. | une grosse cuillerée. |
| Sel de cuisine. | une grosse piécée. |

Laissez bouillir jusqu'à ce que l'oseille soit bien macérée, l'espace de quatre à cinq minutes environ.

105. J'emploie l'aloès de préférence à toute autre purgation, parce que cette substance, qui est drastique par son acide et ses sels, est éminemment vermifuge

par son amertume, et que chez les personnes du sexe elle ramène et régularise la menstruation. Son action vermifuge agit sur toute la longueur du canal intestinal; ce dont on peut juger à la matière colorante jaune qu'il communique aux selles.

100. Chez certaines personnes, un grumeau produit plus d'effet que cinq chez d'autres. Mais l'aloès ne laisse pas d'agir, en sa qualité de vermifuge, alors même qu'il n'agit pas comme purgatif. Il coupe court aux maux d'estomac et d'entrailles que l'action du camphre ne soulage pas instantanément; il ramène aussitôt l'appétit, dissipe les embarras gastriques, facilite la digestion et la défécation, triomphe de la constipation la plus opiniâtre, chasse subitement les vers de l'estomac et en débarrasse peu à peu le malade. Nous l'avons fait employer en injections, avec un succès merveilleux, contre une tumeur de la matrice.

CHAPITRE II.

I^{re} SECTION.

BAINS SÉDATIFS OU ALCALINO-FERRUGINEUX.

107. GRANDES BAIGNOIRES (*). Après les deux ou trois premiers seaux d'eau, versez dans la baignoire :

Ammoniaque saturée de camphre. 200 grammes.
Sel de cuisine 2 kilogrammes.

Achevez de remplir la baignoire jusqu'à la hauteur voulue, et agitez vivement l'eau avec une ou deux grosses pelles rougies au feu.

N. B. On prépare l'ammoniaque saturée de camphre, en versant un grand verre à liqueur d'alcool camphré (142) dans 200 grammes d'ammoniaque, et agitant le mélange dans un flacon bouché. Cela fait, on plonge le flacon dans l'eau du bain, le goulot en bas, et on l'y lave complètement.

(*) Les baignoires en zinc sont préférables à celles de toute autre substance, pour les raisons développées au chap. IX (194 bis).

108. BAIGNOIRES MOYENNES, ET GRANDES BAIGNOIRES DESTINÉES AUX PERSONNES CHARGÉES D'EMBOINPOINT ET QUI DÉPLACENT UNE GRANDE QUANTITÉ D'EAU. Dans ce cas, la quantité d'ammoniaque se réduit à 100 grammes et le sel de cuisine à un kilogramme.

109. BAIGNOIRES D'ENFANTS. Préparez comme ci-dessus, en employant :

Ammoniaque saturée de camphre. 60 grammes.
Sel de cuisine. 250

N. B. On prend ces bains tous les cinq à six jours jusqu'à soulagement complet, et toutes les fois qu'on éprouve un grand feu, accompagné d'une grande lassitude. L'on en sort au bout de vingt minutes, ou même avant s'ils paraissent s'être trop refroidis. Au sortir du bain, on se fait essuyer le corps; on se graisse le crâne avec de la pommade camphrée; et l'on se fait administrer, debout et mieux sur un canapé, une douce friction de cinq minutes sur tout le corps, mais principalement entre les deux épaules, sur la poitrine et les reins, avec la pommade camphrée; on s'habille ensuite chaudement.

EFFETS DE CES BAINS. Ces bains alcalino-ferrugineux produisent les résultats les plus heureux dans les cas de fièvre, de douleurs rhumatismales, de courbatures, de paralysie des membres; de maladies du foie, des reins, de l'utérus et des voies urinaires; de la chorée ou danse de Saint-Guy; de rage et de manies furieuses, d'apoplexie foudroyante, d'ivresse et de *delirium tremens*.

LA TEMPÉRATURE de ces bains varie selon les saisons et les tempéraments. On ne doit se fier, pour en déterminer la chaleur, qu'aux indications du thermomètre, et ne jamais se hasarder de se mettre au bain lorsque le thermomètre marque environ 40° centigrades ou 32° Réaumur. La meilleure température est celle de 36° centigrades ou 28° Réaumur. Quand vous êtes au bain pris dans un établissement public, ne vous avisez jamais de tourner les robinets, crainte de méprise; appelez plutôt les desservants.

N. B. Les bains de mer peuvent tenir lieu des bains sédatifs et en certains cas ils leur sont même préférables. Nous recommandons aux établissements de bains de mer d'avoir à la disposition des baigneurs des plaques galvaniques (241) que les baigneurs appliqueront sur les surfaces des régions malades, et un personnel chargé de leur administrer une bonne friction générale de cinq minutes à la pommade camphrée, dès qu'ils sortent de l'eau ; après la friction, on les essuie à l'eau de Cologne. Les baigneurs ne doivent pas craindre de se gargariser avec l'eau de mer et d'en renifler même souvent.

2^e SECTION.

BAINS LOCAUX.

110. On entend par BAINS LOCAUX des bains destinés à immerger seulement les extrémités du corps ; ils diffèrent des précédents toujours par leur volume, mais souvent aussi par leur composition, selon la nature de la maladie que l'on a à combattre. Ces bains se prennent à la température des grands bains (voyez ci-dessus).

1^o *Bains de jambes.* On se sert, pour baignoire, d'un tonnelet, de manière que toute la jambe puisse y être immergée jusqu'au-dessus du genou. On le remplit d'eau de goudron zinguée (203, 2^o) ; on y verse une forte décoction de sureau, un litre d'eau sédative, et on y éteint une pelle rougie au feu.

2^o *Bains des mains ou des pieds.* La baignoire est une simple cuvette : eau de goudron zinguée (203, 2^o) et eau de sureau ci-dessus, un verre d'eau sédative, une grosse poignée de sel gris de cuisine ; on y éteint une clef ou un clou rougis au feu.

3^o *Bains de pieds ordinaires.* Eau zinguée (194 bis) avec une livre de sel gris de cuisine.

4^o *Bains de siège,* contre les maladies de l'anus et des parties sexuelles à prendre trois fois par jour :

| | |
|--|-------------|
| Eau de goudron (203, 2 ^o). | 1 litre, |
| Alcool camphré (142). | 30 grammes, |

| | | |
|---------------------------|---|----------|
| Sulfate de zinc | 8 | grammes. |
| Aloès. | 2 | « |

dans une cuvette appropriée; on y éteint une clef rougie au feu. On recouvre ensuite les parties de pommade camphrée (159, 2°) ou de poudre de camphre (126).

CHAPITRE III.

BAINS DE SANG ET PEAUX D'ANIMAUX.

111. J'ai retiré, dans plusieurs cas, les plus heureux effets de l'emploi des bains de sang de bœuf ou de mouton, contre les affections mercurielles, les déviations de la colonne vétébrale et le ramollissement des os.

1° Ces bains doivent être pris tous les jours, si l'on peut, en été, de la manière suivante : on place le malade quand la maladie est générale, ou le membre malade quand la maladie n'est que locale, sous le jet tout chaud qui sort de la veine de l'animal; quand le sang cesse de couler, on enveloppe l'individu dans un drap de lit, et on le laisse ainsi exposé au soleil, ou dans le voisinage du soleil, s'il fait trop chaud. Dès que le sang fait croûte sur la peau, on en nettoie l'épiderme avec une brosse légère, et puis on lave le corps à l'eau mêlée d'alcool camphré.

2° Lorsqu'on n'a pas à sa disposition des abattoirs ou leur équivalent, on y supplée en recevant sur les régions affectées le sang tout chaud d'un lapin, d'un poulet, d'un pigeon ou autre volatile sauvage ou domestique, même des taupes, à l'instant même où on les tue; et on ajoutera encore à l'effet de ce premier moyen, si l'on applique, pendant une heure au plus, en mode de cataplasme, les chairs palpitantes ou même simplement la peau toute chaude de l'animal, sur la peau de l'homme malade, peau contre peau, et les poils en dehors.

Ces bains de sang en grand, ou ainsi modifiés, produisent des effets heureux, toutes les fois qu'il s'agit de traiter une maladie d'origine mercurielle : rachitisme

intumescence des os, goutte, phthisie, paralysie générale ou partielle, etc.

3° On concevra la théorie de leur action par les explications suivantes :

Nous absorbons les poisons par la surface de la peau, tout aussi bien, quoique moins énergiquement, que par la surface des muqueuses intestinales et autres ; c'est là un fait démontré : on s'empoisonne par le contact prolongé comme par l'ingestion alimentaire.

Une personne qui dormirait côte à côte d'une autre personne saturée de mercure, se mercurialiserait de manière à présenter bientôt les mêmes symptômes maldifs que celle-ci. Mais alors celle-ci aura dû se dépouiller, d'autant, de la quantité de mercure qui infectait son organisation : on se dépouille en partageant. Donc, dès que les deux organisations se trouveront également infectées, là l'échange cessera, à cause de l'équilibre.

Or, cet échange ne saurait avoir lieu que par la circulation ; ce sont, en effet, les liquides qui absorbent, car ce sont eux seuls qui dissolvent ; et les dissolutions tendent à se répandre uniformément dans les liquides.

La faculté d'absorption vitale du sang et des chairs survit à la mort de l'animal, tant que la chaleur n'a pas encore abandonné les organes.

Donc, si j'applique immédiatement le sang doué de toute sa vitalité, et les chairs encore palpitantes d'un animal sur la surface des régions infectées de l'homme, je parviendrai à soutirer à celui-ci une quantité de venin proportionnelle au volume du sang employé seul, ou contenu dans les chairs palpitantes ; et, en recommençant de temps à autre la même opération, j'aurai des chances de soustraire le poison à toute l'organisation infectée.

La force d'absorption des bains de sang est telle, que chez bien des personnes qui ne les prennent même que par le bout des doigts, le rouge leur monte à la figure

et la migraine au front. (*Rev. complémentaire*, tom. I, pag. 265; tom. III, 1856, livr. d'août, pag. 5, et livr. de nov., pag. 98.)

Ce n'est pas par une autre raison que le nourrisson s'infecte à côté d'une nourrice malsaine, qui l'élèverait même au biberon; que la jeune fille la plus fraîche et la plus saine dépérit en peu de temps à la suite de son union avec un mari malsain et déjà maltraité par des débauches et des médications antérieures.

Donc, le sang des animaux, que la nature a créés à notre usage, doit servir à son tour, par une espèce de taurobole, à désinfecter nos semblables, victimes de leur naissance ou de leurs rapports sociaux.

CHAPITRE IV.

CALOMÉLAS OU CALOMEL (MERCURE DOUX OU PROTOCHLORURE DE MERCURE) REMPLACÉ PAR L'AIL DE NOS JARDINS.

112. Jusqu'à ce jour, le calomélas (*) a été le seul sel mercuriel dont nous ayons fait usage, à cause de sa faible solubilité; et cela encore à la dernière extrémité, et dans le cas d'affections vermineuses rebelles à tout autre traitement: tant nous redoutions les désastreux effets qui en résultent par suite d'un trop fréquent usage. Car, dans l'estomac, le suc gastrique (acide très-énergique) en décompose une partie en sublimé corrosif; et quand le reste parvient dans le gros intestin, les gaz ammoniacaux le rendent soluble en le noircissant, ce qui fait que les selles en deviennent noires comme de l'encre, et que, lorsque les médecins imprudents (**) le prescrivent à la dose d'un gramme et plus à prendre en un seul jour, soit d'un coup, soit, ce qui est plus funeste,

(*) Ne confondez pas le mot de *calomélas* avec celui de *caramel*, qui ne signifie que le sucre fondu sur le feu jusqu'à consistance sirupeuse.

(**) Voyez, sur les empoisonnements selon la formule, par les sels mercuriels, notre *Revue complémentaire des sciences appliquées à la méd. et pharm.*, 2^e livr., sept. 1854, pag. 42.

par portions, la maladie ne tarde pas à revêtir les caractères d'une fièvre typhoïde, et très-souvent à amener la mort en l'espace de deux ou trois jours.

113. Aussi avons-nous la précaution, lorsque nous nous y trouvons forcé, de ne le prescrire, à la distance de plusieurs jours, qu'à la dose de dix centigrammes (en poudre) pour les adultes, de cinq centigrammes pour les enfants au-dessus de 4 ans et d'un centigramme pour les enfants en bas âge.

Dieu merci, nous nous sommes débarrassé de cette dernière dépouille du vieil homme, et voilà près de deux ans que nous n'avons plus employé ce sel si dangereux. Nous lui avons trouvé un succédané tout aussi puissant dans l'ail de nos jardins (*Allium sativum*, Lin.) dont on peut se servir sans rien craindre. Nous triomphons des maladies vermineuses les plus opiniâtres par l'usage suffisamment continué de ce condiment culinaire.

114. Quant à la dose, on doit en consommer la valeur de deux grammes au moins à déjeuner ou à dîner, ce qui fait chaque fois le volume d'une grosse gousse (*).

1° On croque ces gousses avec du pain et en les trempant dans le sel à chaque bouchée.

2° Ou bien on les hache menu dans une salade épicée et aux œufs durs; aux enfants en bas âge on le donne bouilli dans du lait.

3° Si, dans les premiers temps, on éprouve une aversion insurmontable pour s'administrer l'ail sous cette forme, on en fait des boulettes qu'on enveloppe de papier joseph, et on les avale comme des pilules dans du lait, du bouillon ou seulement dans de l'eau.

4° On finit peu à peu par s'habituer tellement à l'usage de l'ail, qu'on le croque comme un radis et avec la même sensualité : car la sensualité n'est que l'instinct de ce qui nous soulage. Seulement, quand l'un en mange dans une famille, il faut que tout le monde en mange;

(*) Voyez notre *Revue complémentaire des sciences appliquées à la méd. et pharm.*, livr. 1^{re}, août 1854, pag. 44.

personne ne s'apercevra ainsi de l'odeur de l'ail : ce que tout le monde sent , personne ne le sent.

Cependant cette odeur repoussante n'est pas telle qu'on ne puisse pas la dissimuler. En effet, immédiatement après le repas, ayez soin de vous laver les mains avec un savon odorant, de vous en passer un peu sur les lèvres, et de vous frotter les dents et les gencives avec un bouquet de feuilles de persil ; et peu de personnes se douteront, à la pureté de votre haleine, que vous ayez fait subir à vos vers intestinaux la peine qu'Horace avait proposée contre les parricides (Voy. *Revue complémentaire des sc.*, tome I, pag. 125, et tom. II, p. 329). L'usage de la liqueur hygiénique (49, 3°), après le repas, neutralise également cette odeur. Le lendemain matin on se frotte les dents avec de l'eau sédative étendue de quatre fois son volume d'eau, ou bien avec de l'eau très-légère de cendre, et l'on se frotte encore les gencives avec du persil.

5° J'ai rencontré des personnes dont le tempérament exceptionnel ou mercurialisé est totalement antipathique à la digestion de l'ail, et qui en éprouvent, même en boulettes, des crudités d'estomac insupportables pendant toute la nuit. Ces effets peuvent aussi venir par contre-coup des tortures qu'en éprouve le parasite lui-même.

CHAPITRE V.

CAMPHRE (SES CARACTÈRES ET SES PROPRIÉTÉS EN GÉNÉRAL.)

115. Le camphre est une huile essentielle qui joint à l'immense avantage de rester solide, même à une température assez élevée, une propriété antiputride et verminifuge à un degré qu'aucune autre essence ne saurait égaler. Qui ne sait qu'on s'en sert de temps immémorial pour protéger les étoffes et les pelleteries contre les ravages des teignes ou des mites ? Ses qualités antiseptiques ou antiputrides sont telles, qu'on peut laisser impunément pendant une année de la viande dans un bocal

rempli d'eau, sans qu'elle s'y corrompe, pourvu qu'on ait la précaution de déposer à la surface de l'eau une quantité suffisante de grumeaux de camphre, que l'on renouvelle à mesure qu'il s'évapore.

116. Car, tout solide qu'il est, le camphre s'évapore comme toutes autres essences, et il absorbe comme elles l'oxygène de l'air. Ce qui en reste n'est que la portion la moins volatile, qui, abandonnée par la portion la plus volatile, se divise en poudre impalpable, comme le camphre obtenu par évaporation de sa dissolution alcoolique. De là vient que le camphre non-seulement diminue de volume à l'air libre, mais qu'il s'effrite à sa surface, et se couvre d'une poudre impalpable, qu'on pourrait utiliser comme *camphre à priser*, si, en perdant une partie de sa volatilité, elle n'avait pas perdu une partie de son activité. On évite ce déchet, en recouvrant le camphre d'une bonne couche de graines de lin; de cette façon, le camphre se conserve indéfiniment avec toutes ses propriétés, même dans un bocal ouvert.

117. Mes recherches m'ayant amené à admettre que le plus grand nombre des maladies émanent de l'invasion des parasites internes et externes, et de l'infection par les produits de leur action désorganisatrice; d'un autre côté, ayant en vue de simplifier la médication autant que je venais de simplifier la théorie médicale, je ne pouvais pas arrêter ma préférence sur une substance meilleure que le camphre, dans le double but d'étouffer la cause immédiate du mal, et d'en neutraliser les effets. Si j'avais eu sous la main un médicament d'une plus grande énergie sous ce double rapport, je n'aurais pas basé ma médication sur le camphre.

118. Quelques esprits, dont chacun peut apprécier la portée et les inspirations, ont voulu de prime abord jeter du ridicule sur l'importance que nous attachions à l'action du camphre; tous leurs efforts n'ont fait que trahir leur ignorance, et révéler le mobile occulte qui les faisait agir. Il est des gens qui, par position, ont intérêt

à repousser tout ce qui guérit trop vite ; la bégueulerie, dans le principe, a fait cause commune avec ce ridicule de commande ; la pauvre femme qui puait le muse, afin de dissimuler une odeur encore plus suspecte, se récriait avec une apparence de spasme nerveux contre l'odeur si chaste du camphre. Aujourd'hui tous ces travers sont tombés devant la puissance des faits ; on se contente de plaindre ceux qui en rient ; et maintenant on ne remarque plus l'odeur du camphre, vu que tout le monde s'en sert au besoin ; car on ne sent pas les odeurs dans lesquelles on vit d'habitude.

Quant aux dangers qu'offrirait le camphre comme poison, les limiers de la police médicale vont perdre leur temps à vouloir le persuader à une population qui en fait impunément un si grand usage.

On a beaucoup exagéré les vertus antiaphrodisiaques du camphre. Le camphre protège la chasteté, mais ne détermine pas l'impuissance. En purifiant les organes, il accroît la fécondité, rend la gestation heureuse et l'accouchement facile. Il ne paralyse que l'abus, les aberrations et les velléités inopportunes de l'amour. Tout ceci est fondé sur près de dix-huit ans d'expérience.

119. Il existe plusieurs espèces de camphre naturel ; mais toutes n'ont pas la même puissance. Le meilleur est celui du Japon ; mais il arrive rarement en France, les Japonais en faisant une assez grande consommation dans leur thérapeutique, pour qu'ils craignent, aujourd'hui surtout, d'en manquer. Le camphre du commerce nous vient de Java, de Sumatra, de Bornéo, etc. ; mais on en distingue deux espèces : l'une, d'une action insignifiante, et l'autre d'une efficacité telle, que les Javanais la désignent sous le nom de *remède à tous maux*. Cette dernière espèce se tire du *laurus camphora* ; elle nous est expédiée brute, et telle qu'on la recueille en faisant bouillir dans l'eau les tiges et feuilles de cette plante ; c'est en Europe, en Hollande et en France qu'on la raffine en la sublimant. Les châles que les Indiens

expédient en Europe arrivent rongés de mites et de teignes, si l'on a eu le malheur de n'employer que la mauvaise espèce de camphre pour les en garantir.

Le camphre le plus beau ne dépasse pas aujourd'hui le prix de 4 fr. la livre, ou 25 c. les 30 grammes (once).

120. Enfin, à une époque où les arrivages manquaient, et où le prix du vrai camphre devenait exorbitant, on eut recours à la fabrication d'un camphre artificiel, que l'on obtient en faisant passer un courant de chlore ou de gaz acide hydrochlorique à travers l'essence de térébenthine. Un pareil camphre est une sophistication digne de toutes les rigueurs de la loi ; il a disparu du commerce depuis que les arrivages se sont multipliés.

Ce camphre a une cassure en petits grumeaux agglomérés, d'aspect oléagineux, d'environ cinq millimètres de diamètre, et dont l'agglomération forme à l'œil, par leurs points de contact, un réseau à mailles pentagonales ; ce camphre, qui s'effrite d'abord sous les doigts en ces divers morceaux, acquiert à l'air une grande compacité. Le vrai camphre, purifié deux fois, est compacte, a une cassure fibreuse, et, au lieu de durcir à l'air, il tombe en efflorescence.

121. Le camphre a la propriété de ramener le sommeil, d'éclaircir les urines, de mettre en fuite ou d'empoisonner les parasites internes ou externes, par conséquent de dissiper les crampes et maux d'estomac, les douleurs d'entrailles, la diarrhée et la dysenterie, la gravelle, de prévenir la formation de la pierre. Les urines les plus rouges et les plus sédimenteuses reprennent leur limpidité, dès qu'on a fait usage un seul jour de la poudre de camphre à l'intérieur ; elles répandent une odeur aromatique et restent longtemps à l'air sans se décomposer et sentir mauvais.

Par le pansement au camphre, les plaies et blessures sont à l'abri de la gangrène, de l'érysipèle, de la formation du pus de mauvaise nature.

§ 1^{er}. Camphre à prendre trois fois par jour et dans le cas d'insomnie.

122. Le matin, à midi et le soir, on écrase sous la dent un morceau de camphre gros comme une lentille ordinaire (5 centigr. environ), et on l'avale au moyen d'une gorgée d'une tisane de chicorée (215), ou de houblon (214), ou d'une eau légèrement chargée de l'arome du goudron (203, 1^o).

123. On recommence la nuit toutes les fois qu'on est pris d'insomnie. Dès la première ingestion du camphre dans l'estomac, on se sent aller au sommeil ; l'on ne fait ensuite que des rêves indifférents et qui ne rappellent que les scènes ordinaires de la vie. Les personnes sujettes au cauchemar peuvent ainsi s'en débarrasser d'une manière facile et peu coûteuse. Il faudrait que la source des souffrances du malade fût bien profonde et bien active pour que le camphre ne produisît pas, sous ce rapport, l'effet désiré ; on aurait recours alors à 1 centigramme d'opium en pilule.

124. Pour augmenter encore l'effet soporifiant du camphre, on l'emploiera sous la forme suivante. Saupoudrez un verre d'eau sucrée avec la quantité ci-dessus prescrite (122) de poudre de camphre (126) ; ajoutez-y deux petites gouttes d'éther sulfurique ; agitez, et prenez le verre en entier ou à moitié. On ne saurait s'imaginer quelle suavité cette petite potion répand sur le sommeil et sur les rêves. Je conseille cette innocente consolation à ceux que l'état de veille attriste, que l'insomnie torture et que le sommeil fatigue ; aux affligés, enfin, pour qui l'agitation de la vie est un tourment, et le calme du sommeil un baume.

Je serais porté à croire que cette prescription, publiée par nous depuis longtemps, a donné aux médecins américains la première idée de l'éthérisation contre les douleurs des opérations chirurgicales.

125. Dans les maladies des bestiaux, on remplace cet

article de la médication par l'essence de térébenthine, à la dose de 30 grammes, que l'on délaye dans un seau d'eau blanche, pour les animaux de grande taille; et de 8 grammes dans un quart de seau d'eau, pour les moutons et autres animaux de cette taille. On le leur administre dès qu'on s'aperçoit que les animaux perdent l'appétit. A défaut de térébenthine, on peut faire bouillir dans l'eau un morceau de bois ou une douve goudromés.

§ 2. Camphre (poudre de). Camphre à priser.

Camphre à fumer.

126. On peut préparer la poudre de camphre de trois manières différentes :

1° On étend d'eau l'alcool camphré (142), ce qui précipite le camphre en une poudre blanche, qui se réunit à la surface de l'eau; on prend avec une cuiller ou une écumoire cette quantité de poudre, et on la fait égoutter sur un filtre en papier placé dans un entonnoir quelconque; on continue à étendre d'eau l'alcool jusqu'à ce qu'il ne se précipite plus de poudre blanche. Quand elle est sèche, par suite de l'évaporation de l'alcool et de l'eau, cette poudre est d'une finesse impalpable.

2° On triture un morceau de camphre avec une quantité suffisante d'alcool, jusqu'à ce que le morceau soit divisé en une poudre impalpable, par l'action de l'alcool, qui dissout d'abord et abandonne ensuite en s'évaporant les molécules du camphre.

N. B. Ces deux moyens, qui entraînent une certaine perte de temps et celle d'une certaine quantité d'alcool, ne fournissent pas une poudre absolument pure de tout mélange; les molécules de camphre tiennent toujours emprisonnées dans leur sein des molécules alcooliques, qui, à la moindre élévation de température, celle de la poche du gilet même, ressoudent ensemble leurs atomes et reconstituent le camphre en gros morceaux. Nous n'employons, nous, que le moyen suivant, qui est le

moins long, le moins dispendieux, et qui fournit une poudre durable.

3° On râpe, à la *râpe à sucre*, un gros morceau de camphre assez rectifié pour être aussi solide qu'un morceau de sucre. On passe la poudre ainsi obtenue à un tamis de soie très-fin. La portion qui reste sur le tamis sert, en la passant au crible, à garnir les *cigarettes*, comme CAMPHRE A FUMER. Ce qui reste sur le crible est destiné à faire de l'alcool camphré, ou à regarnir et à bourrer les *cigarettes de camphre* (131). On conserve la poudre dans une boîte assez bien fermée pour que l'évaporation du camphre soit rendue impossible.

127. USAGE DE LA POUDRE DE CAMPHRE. On prise la poudre de camphre, comme on prise le tabac, dont elle a tous les avantages, sans avoir aucun de ses inconvénients; elle est moins sternutatoire, et ne tache point le linge. L'usage seul de la poudre de *camphre à priser* suffit quelquefois pour guérir la migraine et le rhume de cerveau.

Des prises de camphre dispensent souvent en quelque sorte de l'usage des cigarettes, de même que les prises de tabac dispensent de l'usage de la pipe et du cigare. L'aspiration par le nez transforme en effet alors les fosses nasales en cigarettes bourrées de camphre, ou de tabac. Aussi, quand on a prisé du camphre, éprouve-t-on dans les voies respiratoires, et même dans l'œsophage, les mêmes effets vermifuges que lorsqu'on fume la cigarette.

128. On se sert encore de la poudre de camphre, pour en couvrir les plaies et les solutions de continuité, ce qui arrête sur-le-champ toute formation de pus de mauvaise nature, l'escarre et la gangrène.

129. La poudre de camphre sur les parties génitales a la propriété de faire tomber tout à coup le spasme de l'organe, de ramener le calme dans le physique et la pudeur dans le moral. C'est un moyen précieux de triompher instantanément des accès de nymphomanie,

de priapisme et de satyriasis, et d'arrêter à la longue les écoulements de mauvaise nature.

130. Pour prévenir et faire perdre les habitudes précoces de l'enfance, on a soin chaque soir de saupoudrer le matelas, sous les draps de lit, avec la poudre de camphre, surtout à la hauteur du bassin.

§ 3. Cigarettes de camphre.

131. Les cigarettes de camphre ont pour but de faire arriver le camphre sur les surfaces pulmonaires, ce qui ne saurait avoir lieu que par le dégagement de sa vapeur et par le véhicule de l'aspiration. Dans la construction d'une cigarette, on ne doit jamais perdre de vue cette indication; autrement, tous les effets de la cigarette seraient annulés, et l'on n'en retirerait aucun profit, si ce n'est une fatigue de plus. Nous ne dispensons de la cigarette que les personnes dont les poumons, trop faibles, se refusent à aspirer; nous la remplaçons alors par un morceau de camphre que le malade tient dans la bouche en guise de *chique*, de manière à en imprégner la salive que l'on doit avaler; ou bien, l'on tient habituellement à la bouche soit de la racine d'angélique, soit une de ces larmes de résine qui découlent des troncs de sapin et de pin. Comme l'usage de la cigarette de camphre est une des bases de notre traitement, nous invitons le lecteur à faire une étude spéciale de ce chapitre. (*Voy. Rev. complément.*, tom. I, pag. 16.)

132. FABRICATION ÉCONOMIQUE DES CIGARETTES. On peut se faire d'excellentes cigarettes avec des tuyaux de paille de beau froment, mais mieux avec des tuyaux de plume:

1° *Cigarette en tuyau de paille.* On prend un beau tuyau qui ne présente aucune fente; on le coupe carrément, un pouce au-dessous et deux ou trois pouces au-dessus d'un nœud (articulation). On perfore ce nœud avec une alène droite ou une grosse aiguille. Ce trou étant fait, on introduit au moyen d'une petite tige, un centimètre

carré de papier joseph, ou papier sans colle et perméable à l'air, par le plus long bout du tuyau, de manière que le papier s'applique sur toute la surface supérieure du nœud, qui devient ainsi un diaphragme perméable à l'air. On remplit alors le long bout du tuyau de paille avec de petits grumeaux de camphre, et on les y maintient, sans les tasser, au moyen d'un petit tampon de papier joseph. On essaye alors, en aspirant l'air par le petit bout qui est vide de camphre, si l'air imprégné de vapeurs camphrées passe facilement à travers le diaphragme ; ce qui ne saurait manquer d'arriver que dans le cas où l'on aurait trop bourré le tampon de papier.

2° *Cigarette en tuyau de plume d'oie.* La plume se compose, comme l'on sait, d'un tuyau vide et d'une plume bordée de barbes. La plume sert, autant que le tuyau, à la bonne confection d'une cigarette.

A cet effet, on commence par séparer, d'un coup de canif, le tuyau de la plume ; on arrondit alors le bord de la coupe carrément avec l'instrument tranchant. On insinue la pointe du canif dans le petit bout, dans le bout opposé à la coupe ; on tourne le tuyau autour de la pointe de la lame, de manière à détacher tous les points d'adhérence de la moelle sèche qui en obstrue l'orifice. On fait alors partir la moelle en insufflant. On arrondit carrément ce petit orifice, sans trop l'agrandir, de telle sorte qu'il ne reste en dedans aucune trace de pellicule, laquelle, par l'aspiration, ferait l'office d'une soupape, et intercepterait le passage de l'air. Dans cet état, le tuyau de plume est bien préparé.

Sur le dos de la plume, on détache, avec le canif, une lanière d'un pouce de long, que l'on taille en forme de ruban ; on la roule entre les doigts en spirale, et on l'introduit ainsi, au moyen d'une petite tige, par le grand orifice du tuyau de plume, jusqu'à la distance de 2 ou 3 centimètres du petit bout. Le tuyau est alors partagé par ce diaphragme en deux cavités, l'une plus longue et plus large que l'autre : en un grand et un petit bout.

On introduit par le grand orifice un centimètre carré de papier joseph, de manière à couvrir le diaphragme en spirale; on remplit le grand bout de petits grumeaux de camphre non tassés, et on les y maintient au moyen d'un petit tampon de papier joseph, qui sert de bouchon. On aspire alors le camphre par le bout vide de la cigarette.

On peut également former le diaphragme et le bouchon avec deux tronçons de la plume dépouillée de ses barbes; l'angle rentrant de leur surface inférieure suffira à ces tronçons pour donner passage à l'air.

133. EXPLICATION THÉORIQUE DE CE MODE DE CONSTRUCTION. L'air aspiré, en passant à travers les grumeaux du camphre, s'imprègne de ses vapeurs, et porte sur les surfaces pulmonaires l'arome destiné à les préserver et à les guérir. Pour que ce résultat soit obtenu, il faut que l'air embaumé n'ait à traverser aucun liquide, car les vapeurs de camphre s'y dissoudraient, et seraient ainsi arrêtées au passage. De là vient que si l'on amenait le diaphragme de papier jusqu'à l'orifice du petit bout, de celui que l'on tient dans la bouche, comme ce diaphragme se mouillerait de salive, le camphre n'arriverait plus dans la bouche qu'à l'état de saveur, et non à l'état de vapeur; et l'effet de la cigarette serait détruit, les poumons n'en retirant aucun avantage. Il faut donc, de toute nécessité, que le bout par lequel on aspire soit vide jusqu'à une certaine distance. Il est inutile de faire observer, je crois, que la cigarette de camphre se fume à froid; en un mot, qu'on l'aspire, au lieu de la fumer.

L'usage de la cigarette de camphre suffit souvent, à lui seul, pour guérir et soulager tous les maux de poitrine, le rhume, la coqueluche, les oppressions de poitrine, les extinctions de voix, la toux à toutes les époques; pour guérir la phthisie pulmonaire au premier degré, et la soulager au troisième; pour dissiper enfin les gastrites, crampes et maux d'estomac, etc., par la salive qu'on avale.

Dans le principe du nouveau système, l'usage seul de la cigarette suffisait pour débarrasser le malade de la toux et de la gastrite, maladies si communes et si opiniâtres alors qu'elles formaient le plus net des profits de la médecine et de la pharmacie; car alors ces maladies ne reconnaissaient d'autre cause que la pullulation, dans les voies respiratoires et intestinales, des ascarides vermiculaires, que l'odeur seule du camphre chasse et asphyxie. Le nouveau système, débarrassé de l'affluence de ces vampires, a affaire aujourd'hui à des parasites d'un plus fort calibre, et qui réclament des moyens d'attaque plus énergiques et plus compliqués comme auxiliaires de la cigarette : celle-ci cependant, dans ces sortes de cas, conserve encore souvent toute sa primitive puissance (voyez *Revue complémentaire*, t. I, 1854, p. 16).

134. PRÉCAUTIONS A PRENDRE. On doit éviter de *machotter* le bout que l'en tient dans la bouche, crainte d'y opérer une fente par où pénétrerait l'air extérieur non imprégné de camphre et froid; car, dès ce moment, cet air seul arriverait aux poumons. Une cigarette fendue est une cigarette perdue.

Une cigarette bien faite et aspirée avec cette précaution peut durer une semaine; on renouvelle le camphre tous les soirs.

135. On fabrique, avec un assez grand succès, des cigarettes en bois de violette, en os, en ivoire, qui sont d'une très-grande légèreté; on s'en procure en émail, en argent et en or. Les unes et les autres sont tournées et fabriquées d'après les principes ci-dessus. On en fait pour tous les goûts. J'en ai essayé de toutes les sortes; mais, je ne dois pas le dissimuler, j'en suis toujours revenu aux cigarettes en tuyau de plume, à cause de leur grande légèreté et surtout de leur imperméabilité. Cependant, si l'on tenait à ne respirer notre encens que dans des cigarettes précieuses, d'or, d'argent et d'émail, il serait bon d'entourer le petit bout de plusieurs tours

d'un fil de soie, afin d'éviter le frottement du métal contre les dents.

136. Pour faire usage de la cigarette, on la presse avec les lèvres seulement, et on aspire de manière que tout l'air aspiré passe par sa capacité. On éprouve alors dans les poumons une impression de chaleur parfumée, qui semble vous brûler la trachée-artère d'abord, impression à laquelle on finit par s'abandonner avec un certain charme. Il est nécessaire quelquefois d'aspirer très-fortement pour éprouver cette impression, qui exerce une très-grande puissance médicatrice sur l'organe pulmonaire ; mais la cigarette ne laisse pas que de produire ses bons effets, quoique avec un peu plus de lenteur, quand on aspire plus faiblement et sans faire aucun effort musculaire. Lorsqu'on veut faire respirer la *cigarette de camphre* à un enfant en bas âge, on a soin de temps à autre de lui pincer des deux côtés les lèvres, de manière que l'air aspiré ne puisse lui arriver que par le tuyau de plume.

Comme la volatilité du camphre est en raison de l'élévation de la température, et que le froid de l'hiver rend cette évaporation moins active, on a soin, en cette saison, de tenir quelques instants la cigarette dans le creux de la main ou dans la poche du gilet ; de cette manière, on aspire encore quelques bonnes bouffées de camphre.

On doit toujours avaler sa salive, parce qu'en s'imprégnant des vapeurs camphrées, elle devient un médicament à son tour.

137. L'envie d'innover et de modifier a eu beau se tourmenter l'esprit, depuis la publication de notre découverte, on a toujours fini par revenir de préférence à la construction que nous venons d'indiquer plus haut (132, 2^o) pour la confection d'une cigarette de camphre. Ce serait une chose funeste que de renouveler la malheureuse tentative par laquelle on a cherché à augmenter l'évaporation du camphre en imprégnant ses grumeaux d'alcool ou d'éther ; car on porterait ainsi, sur les sur-

faces pulmonaires, des agents dont l'avidité pour les molécules aqueuses désorganiserait et dessécherait un tissu qui ne fonctionne qu'à l'état humide.

Cependant les personnes qui, par caprice, ou réellement, éprouveraient une certaine répugnance pour l'aspiration du camphre, pourront remplacer cette substance, en remplissant la cigarette avec, soit des fragments de baume de Tolu qui sent la violette, soit du gros poivre noir, soit des clous de girofle, etc.; ou bien elles tiendront à la bouche un morceau de racine d'angélique, en ayant soin d'avalier la salive qui s'imprègne de cette saveur.

138. La publication de notre livre a remis en vigueur l'usage des *cigares de stramonium*, de *belladone*, etc., que l'on fume comme les cigares ordinaires. C'est un narcotique qu'on a voulu substituer à un autre narcotique; ces cigares ne produisent pas de meilleurs effets que ceux du tabac, et exhalent une fumée plus vénéneuse.

Quant au tabac, nous prédisons à la population qui fume, qu'elle ait à se hâter de culotter ses pipes; de même que nous invitons les priseurs de tabac à ne plus orner de pierreries leurs tabatières. La prise de camphre, plus propre, et bien moins caustique, détrônera la prise de tabac, comme la cigarette de camphre détrônera la pipe et le cigare. Le tabac à priser détermine une irritation locale qui se traduit souvent par des escarres et des végétations dartrôides hideuses à voir; il communique à l'haleine une odeur repoussante. Quant à la fumée de tabac, elle alourdit la pensée, rend l'esprit paresseux, porte à l'oisiveté et à l'inaction. Les vrais travailleurs de corps et d'esprit ne fument point, en travaillant du moins: littérature fumante, littérature endormante. L'âcreté corrosive que distille la pipe a pour réfrigérant le poumon, qui a besoin d'être bien étoffé pour résister à ce poison de toutes les minutes. On fumera le tabac aux estaminets et divans; on humera la cigarette de camphre au bureau et dans le cabinet. Le

tabac pour les désœuvrés, le camphre pour les travailleurs; n'en déplaise à l'administration des tabacs, qui, je l'espère, n'imposera pas cet empoisonnement aux fumeurs, comme les Anglais ont imposé aux Chinois l'empoisonnement par l'opium : le poison ou la mort !

§ 4. Eau-de-vie et alcool camphré.

139. L'alcool, c'est l'eau-de-vie dépouillée par la distillation de la majeure partie ou de la totalité de la portion aqueuse et des corps étrangers qu'elle tient en dissolution. On sait que l'eau-de-vie du commerce se fait avec le trois-six, marquant de 32 à 36°, et mêlé à une quantité d'eau égale à son poids, pour le rendre potable. L'alcool absolu est, au contraire, totalement privé d'eau. Plus l'alcool approche de ce degré de pureté, plus il dissout de camphre. L'alcool absolu se comporte avec le camphre comme l'eau avec le sucre; ils se combinent respectivement en toutes proportions, en sorte qu'il arrive un moment où la combinaison devient sirupeuse, et puis presque solide.

140. L'eau-de-vie camphrée nous sert tout aussi bien que l'alcool camphré, la quantité de camphre que peut dissoudre le trois-six étant plus que suffisante pour déterminer l'effet que nous cherchons à produire à l'extérieur. Cependant, nous préférons l'alcool à 44° B.; d'abord, parce qu'il n'imprègne pas les linges de cette odeur de cabaret qui répugne à certaines personnes; ensuite, parce qu'il s'évapore plus vite, ne mouille pas les linges, et dépose sur les surfaces une plus grande quantité de camphre en poudre (*). Mais, quant aux effets curatifs, l'eau-de-vie camphrée agit tout aussi puissamment, dans le plus grand nombre de cas, que l'alcool camphré.

(*) Quand on s'approvisionne d'alcool, on doit avoir soin d'y faire plonger préalablement un aréomètre Baumé, pour voir s'il marque bien 44 degrés, c'est-à-dire si le tube cesse de s'enfoncer lorsque le degré 44 est à fleur du liquide. A l'aréomètre Cartier, le liquide marquerait 40°. (Voir page 66.)

A défaut d'alcool camphré, on pourrait se servir, pour les lotions, d'eau de Cologne ou de mélisse.

140 *bis*. Quant à l'eau-de-vie camphrée pour boire, on la prépare en faisant dissoudre, dans une bouteille bien bouchée, autant de petites lentilles de camphre que la bouteille renferme de petits verres d'eau-de-vie. La dissolution a lieu dans la nuit. On prend chaque matin, un petit verre de cette eau-de-vie plus ou moins étendue d'eau, selon les tempéraments et les constitutions, pour combattre les vers intestinaux, et spécialement, le ver solitaire. L'unique inconvénient de ce moyen consiste à déterminer de temps à autre une légère constipation que l'on combat par les moyens appropriés. Pour corriger l'amertume que laisse l'eau-de-vie camphrée dans la bouche, on se hâte de se gargariser avec l'eau salée (202).

141. PRÉPARATION. L'eau-de-vie camphrée s'obtient en déposant le camphre en grumeaux dans le vase qui contient l'eau-de-vie et le tenant bien bouché; on l'agite de temps à autre; l'eau-de-vie est saturée de camphre, quand, au bout d'un quart d'heure, on voit qu'il en reste encore en grumeaux au fond du vase: la dissolution sera d'autant plus rapidement effectuée que la température sera plus élevée. On décante alors l'eau-de-vie dans un autre vase.

142. On prépare l'alcool camphré en faisant dissoudre du camphre dans l'alcool à 44°, jusqu'à ce que le liquide ne marque plus que 30° à l'aréomètre Baumé. 60 grammes de camphre par décilitre d'alcool à 44° feraient descendre l'alcool à 29°: ce qui prouve avec quelle facilité, en dépit de nos alcoomètres, on peut dissimuler le titre de l'alcool; car la dissolution d'une résine et d'un corps gras fixe produirait le même résultat que le camphre ou toute autre huile essentielle; ces substances prêteraient à l'alcool le titre d'un trois-six, et en retarderaient l'ébullition. Il est inutile de faire observer que, par la distillation, on débarrasserait l'alcool

de cette fraude, et qu'on l'obtiendrait en nature. Quoi qu'il en soit, c'est à ce titre que je m'en sers ; la formule suivante suffit donc à tous les besoins de la médication :

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Alcool à 40° C., ou à 44° B. | 500 grammes. |
| Camphre | 150 |

Ou bien avec les anciennes mesures :

| | |
|-------------------------|----------|
| Alcool à 40° C. | 1 livre. |
| Camphre | 5 onces. |

La dissolution se fera presque instantanément, et l'alcool marquera 33° environ. L'alcool à 44° B., tenant en dissolution un volume égal au sien de camphre marque 28° Baumé.

Prix approximatif de l'alcool à 44° B. camphré :

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Litre d'alcool. | 2 fr. 50 c. |
| 300 grammes de camphre. | 2 » 50 |
| | <hr/> |
| | 5 fr. |

N. B. Les personnes qui désireraient dissimuler l'odeur de l'alcool camphré y ajouteront, par litre d'alcool, 2 grammes d'essence de lavande, 2 grammes d'essence de citron, et 5 grammes de teinture de benjoin. Mais cette addition n'augmente en rien les vertus médicinales de l'alcool camphré.

143. MANIÈRE D'EMPLOYER L'EAU-DE-VIE OU L'ALCOOL CAMPHRÉ. On emploie ce liquide en lotions, en compresses ou en dissolution dans l'eau, de manière à en affaiblir la force et à le rendre potable.

1° En lotions. On s'en remplit le creux de la main, que l'on promène ensuite sur les surfaces qui correspondent au siège de la douleur. Pour les personnes maigres et les malades de la poitrine, on doit étendre l'alcool camphré destiné aux lotions d'assez d'eau pour le ramener à 18°.

2° En compresses. On en verse une quantité suffisante dans une cuvette ou une assiette, et l'on imbibe un linge ployé en quatre, qu'on se hâte d'appliquer à froid sur la

surface malade. Pour éviter que l'alcool ne passe dans les linges, et afin de rendre son action plus durable, sans que l'odorat du malade en soit trop vivement affecté, on recouvre la compresse avec un mouchoir de mousseline fortement *empesé*, dont on mouille les bords, pour qu'ils adhèrent aux chairs tout autour de la compresse. L'alcool, qui ne dissout pas l'amidon de l'empois, se trouve ainsi emprisonné sous l'enveloppe de ce *surtout*, comme il le serait dans un flacon bouché à l'émeri.

3° *En boisson*. Les personnes habituées aux liqueurs fortes ne risqueraient rien de prendre l'eau-de-vie ordinaire saturée de camphre, sans y ajouter de l'eau. L'alcool à 40°, ramené même à 30° par l'addition du camphre, leur brûlerait les intestins. Quant aux personnes sobres et qui n'ont pas contracté la malheureuse habitude des liqueurs fortes, le trois-six, saturé de camphre, serait pour elles une boisson aussi incendiaire que l'alcool à 40° pour le plus intrépide buveur d'eau-de-vie. Lorsque nous prescrivons l'emploi de l'alcool en boisson, nous entendons toujours qu'on l'étendra de dix fois son volume d'eau :

| | |
|-------------------------|----|
| Eau. | 10 |
| Alcool camphré. | 1 |

On prend, par exemple, un verre à boire; on en divise approximativement, avec de l'encre, la hauteur, en onze parties à peu près égales. On y verse une quantité d'alcool camphré qui occupe la première division, et on remplit le verre d'eau ordinaire. L'on avale de ce liquide toute la quantité que l'on peut, dans le cas où le ténia et les gros lombrics remontent à la gorge.

144. EXPLICATION THÉORIQUE DE L'ACTION DE L'ALCOOL CAMPHRÉ SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE. L'agent principal de l'alcool camphré, c'est le camphre; l'alcool n'est là que pour lui servir de véhicule et de menstrue. L'alcool a plus d'affinité pour l'eau que pour le camphre, ou toute

autre substance oléagineuse; aussi rend-il l'eau laiteuse et dépose-t-il une quantité pulvérulente de camphre d'autant plus grande qu'on l'étend d'une plus grande quantité d'eau. Il suit de là que l'alcool enlève aux tissus l'eau dont ils sont imprégnés, les raccornit et les dessèche comme du parchemin; il cautérise, pour ainsi dire, à sa façon : aussi une seule goutte aventurée sur les chairs à vif y détermine un sentiment de brûlure quelquefois insupportable. En conséquence, son ingestion dans l'estomac a une action d'autant plus intoxicante qu'il est moins étendu d'eau. On doit donc se garder de l'appliquer sur les muqueuses, les chairs à vif, dans les organes génitaux, le rectum, etc., si ce n'est à la manière et dans les cas que nous spécifierons en décrivant les applications particulières de notre médication aux divers cas malades.

145. Mais l'action de l'alcool est impuissante là où le tissu est déjà privé de son eau d'organisation, et approche de la nature des tissus cornés : or, telle est la nature de notre épiderme, cette couche protectrice des tissus sous-jacents. L'application de l'alcool camphré sur l'épiderme sera donc tout à fait inoffensive, non pas que l'épiderme l'arrête complètement au passage, mais parce qu'il ne laisse passer, en le tamisant pour ainsi dire, que la quantité nécessaire pour agir comme médicament, et non comme poison, sur les organes situés à une plus grande profondeur. Appliqué de cette manière sur l'épiderme, son effet est presque instantané : le point de côté s'apaise, les palpitations violentes de cœur se calment, les déchirements d'entrailles disparaissent comme par enchantement, les maladies de la peau s'effacent.

146. Il est des cas, et ils se présentent assez fréquemment, où l'alcool joue un rôle principal, et, sous le rapport thérapeutique, égal à celui du camphre. En effet, l'alcool a la propriété de coaguler l'albumine, celle du sang comme celle du pus, etc.; or, il est des

cas où cette propriété seule suffit pour hâter la guérison, et pour sauver la vie.

Supposons, en effet, la formation d'une plaie gangréneuse, d'une escarre, d'un foyer de pus, enfin, de mauvaise nature, ce que l'on reconnaît à l'odeur putride et cadavéreuse que la plaie exhale. Dans ce cas, la vie est en danger, et la mort a lieu par infection, dès que le produit empoisonné d'une telle décomposition a trouvé le moyen de s'infiltrer dans le torrent de la circulation par le canal des veines superficielles. Ce danger se dissipera, et l'infection veineuse deviendra impossible, s'il existe un moyen de supprimer, tout autour de la plaie, toute communication avec le système sanguin. La compression est loin de pouvoir fournir ce résultat, parce que, si forte qu'elle fût, elle ne saurait agir sur tous les vaisseaux capillaires, et encore moins sur ceux qui sont placés à certaines profondeurs. L'alcool, au contraire, par sa propriété coagulatrice, qui se transmet à une assez grande profondeur, produit cet effet presque instantanément; car, en coagulant l'albumine des vaisseaux, il forme autant de bouchons solides qui interceptent toute communication entre la portion infectée et la portion saine, par une espèce de cordon sanitaire et préservateur. Il suffit, pour cela, d'entourer la plaie de mauvaise nature par de simples compresses, qu'on arrose largement, de temps à autre, avec de l'alcool camphré : le camphre arrêtant alors les progrès de la décomposition putride du pus de la plaie, et l'alcool arrêtant au passage l'invasion de la contagion.

147. Au besoin, on pourrait remplacer, pour les lotions et les compresses, l'alcool camphré par l'eau de Cologne; mais l'alcool camphré a une plus grande sphère d'action que l'eau de Cologne.

Il est inutile de faire observer que le rhum, le tafia, le kwas, le kirschwasser, etc., en les saturant de camphre, remplaceraient au besoin l'eau-de-vie avec la même efficacité.

148. On comprendra de la sorte pourquoi l'alcool camphré arrête subitement la douleur et la décomposition des chairs écrasées, contusionnées, ecchymosées, sans solution pourtant de continuité. Le sang extravasé, dépouillé par l'alcool de sa portion aqueuse, se dessèche, et par conséquent ne peut plus se changer en pus ; car rien ne fermente sans la présence de l'eau. Dès ce moment, les chairs bleues et écrasées ne semblent plus jouer le rôle que d'une peau morte ; la douleur, qui n'est que l'indice de la désorganisation, s'arrête donc avec le progrès de la désorganisation même, vu que l'air et l'eau manquent à la décomposition de ces tissus désorganisés.

Dans le cas d'une simple coupure, on arrête le sang et on cicatrise presque instantanément la plaie, en la couvrant d'une compresse imbibée d'alcool camphré, ou simplement en l'arrosant de ce liquide. La cuisson qui en résulte passe vite. On fera bien de ne se laver le visage le matin, et surtout après la barbe, qu'avec de l'eau ainsi augmentée de quelques gouttes d'alcool camphré : c'est un moyen, non-seulement de cicatriser les entailles, mais encore d'arrêter la propagation d'un virus inoculé soit par la lame impure des rasoirs, soit par la saleté des linges.

149. On comprendra encore pourquoi la simple respiration de l'alcool camphré est dans le cas d'arrêter le saignement de nez, le crachement de sang, et pourquoi une simple lotion avec de l'alcool camphré très-étendu d'eau suffirait pour couper court à la plus forte hémorrhagie, cette petite quantité étant plus que suffisante pour former un caillot obstruant à l'orifice béant d'une artère de calibre quelconque.

150. RÈGLE GÉNÉRALE. Ainsi on aura recours à l'emploi de l'eau sédative (179) dans les cas d'inflammation des tissus, ce qu'indiquent la fièvre, l'élévation du pouls, les embarras du cerveau ; car dans tous ces cas le sang est épaissi, coagulé, privé de la quantité nor-

male de ses menstrues naturels. On aura recours à l'emploi de l'alcool camphré dans tous les cas de prostration des forces, de menace d'infection veineuse; enfin, toutes les fois que la circulation se ralentit, par suite de l'exubérance de ses menstrues fluides. Contre la fièvre, eau sédative : contre l'atonie, alcool camphré.

Il ne faut user qu'avec précaution de l'alcool camphré en compresses, chez les personnes émaciées et exténuées, chez qui le tissu cellulaire protecteur des organes sous-jacents a presque disparu; parce que l'action de l'alcool se porterait chez elles avec trop d'énergie sur les organes sacrés. On corrige cet accident par des lotions à l'eau sédative mitigée, et puis par les frictions à la pommade camphrée (159).

151. PRÉCAUTIONS A PRENDRE DANS L'EMPLOI DE L'ALCOOL CAMPHRÉ. On ne doit jamais perdre de vue, en faisant usage de l'alcool camphré, que l'alcool prend feu à l'approche d'une chandelle, et qu'on doit avoir la précaution de le tenir à une certaine distance des corps en ignition.

152. Enfin, il sera toujours prudent de recommander aux malades qui ont la poitrine délicate de ne pas rester trop longtemps dans une atmosphère chargée des vapeurs de l'alcool camphré; car l'excès d'alcool, pris en vapeur et par la respiration, pourrait être aussi nuisible que l'excès d'alcool pris en boisson. L'air que nous respirons est autant vicié par les vapeurs de nos médicaments que par le dégagement d'un gaz quelconque; et l'air pur est une seconde nourriture.

§ 5. Huile camphrée et térébenthinée.

153. FORMULE :

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Huile d'olive. | 250 grammes. |
| Camphre en poudre (126). | 30 |

La dissolution du camphre dans l'huile se produit, à la température ordinaire, par la simple agitation répétée tous les quarts d'heure. Elle est plus prompte, quand

on a soin de placer le flacon près du feu, mais non sur le feu.

On peut substituer à l'huile d'olive toute autre espèce d'huile à manger : huile d'amandes douces, de faine, de colza, d'œillette, et enfin toute huile grasse non sicative, sans odeur et sans acidité.

154. L'huile camphrée, conservant sa fluidité à la température à laquelle la pommade camphrée se fige, sert, avec plus d'avantages que la pommade, pour les lavements, les injections dans les parties génitales, les oreilles, le nez, et pour imbiber trois fois par jour les pansements que la nature de l'appareil et le bui qu'on se propose d'atteindre ne permettent de renouveler qu'à de très-grands intervalles. Ces imbibitions à l'huile camphrée répétées fréquemment valent un pansement complètement renouvelé.

155. HUILE TÉRÉBENTHINÉE. A défaut de camphre, on peut faire dissoudre une cuiller à café d'essence de térébenthine dans un litre d'huile.

156. On se procure également un excellent remède de ce genre, en laissant infuser, à l'époque de la floraison, les feuilles de millepertuis (*hypericum perforatum*, L.), les fleurs de lis (*lilium candidum*), les bourgeons printaniers de peuplier ou de sapin, etc., dans une huile quelconque.

§ 6. Bougies camphrées contre les hémorroïdes et les maladies utérines.

157. FORMULE :

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Graisse de monton. | 500 grammes. |
| Camphre en poudre (126). | 150 |
| Cire vierge (*) | 10 |

Faites fondre ensemble au bain-marie la cire et le suif; versez-y la poudre de camphre, ou bien la même

(*) En hiver et par les temps froids, on peut supprimer la cire; de même, quand les bougies n'ont pas besoin d'être transportées fort loin, ou bien quand leur introduction dans l'anus présente quelque difficulté: car alors il est utile que les bougies soient molles et plus fondantes.

quantité de camphre dissoute dans l'alcool. Quand le mélange a la limpidité de l'huile, retirez du feu, et versez dans un moule cylindrique ayant environ 1 centimètre de diamètre. On construit ces moules avec un carré de papier de la longueur de 6 centimètres, que l'on roule autour d'un crayon ou d'un manche de plume métallique; on tord le papier à l'extrémité, et on en colle les bords avec de la gomme ou de l'amidon. Quand on en a fait un certain nombre, on les enfonce dans du sable, pour les tenir en position et y verser la substance fondue. On laisse refroidir, et on les conserve ainsi avec soin dans leur papier, dont on ne les débarrasse qu'à l'instant de s'en servir. Quand on en veut introduire une dans l'anus, on en pétrit le bout avec les doigts, pour lui donner la forme conique, et on l'enduit de pommade camphrée (158), afin qu'elle rentre sans frottement et sans brusquerie; on l'y maintient au moyen d'un bandage ou d'un coussinet, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondue ou que les matières fécales l'aient expulsée.

Les mêmes bougies servent contre toutes les maladies utérines; on les fabrique alors de la longueur de 7 à 8 centimètres, et on ne les introduit qu'après en avoir assujéti l'extrémité inférieure au moyen d'un cordonnet ciré, pour pouvoir les retirer à volonté, lorsqu'on a besoin de pratiquer des injections.

§ 7. Pommade camphrée.

158. FORMULE :

| | |
|--|--------------|
| Saindoux (autrement dit <i>axonge</i> ou <i>graisse de porc</i>). | 100 grammes. |
| Camphre en poudre (126). | 30 |
| Prix total, 50 centimes. | |

MANIÈRE DE PRÉPARER CETTE POMMADE. On dépose le saindoux dans une grande tasse ordinaire, que l'on place ensuite sur le feu au bain-marie, dans une casserole renfermant deux pouces d'eau environ. Quand le

saindoux est fondu et présente la transparence de l'huile, on y verse peu à peu la quantité indiquée de poudre de camphre, et l'on remue le tout avec une allumette; on retire du feu dès qu'on voit que la poudre est incorporée au saindoux et n'en trouble plus la limpidité, ce qui a lieu au bout de deux ou trois minutes. On attend encore quelques minutes après avoir retiré du feu, et l'on verse alors la pommade dans une autre tasse, doucement et avec la précaution de ne pas entraîner les effondrilles qui se sont déposées du saindoux. On fait figer la pommade, en la plaçant dans un endroit frais, sur la fenêtre ou à la cave.

La pommade ainsi préparée est blanche comme la neige, et ne renferme aucune aspérité.

Si l'on n'avait à sa disposition, pour le moment, que du saindoux et de l'alcool camphré, on remplacerait les 30 grammes de poudre de camphre par 100 grammes d'alcool camphré (142), que l'on verserait comme ci-dessus dans le saindoux fondu, en usant de toutes les précautions que commande la facilité avec laquelle l'alcool prend feu. Pour donner à l'alcool le temps de s'évaporer, on laisserait la pommade dans le bain-marie dix minutes au moins, et, s'il restait de l'alcool ensuite, on l'en débarrasserait en égouttant et décantant.

Je me suis assuré que de misérables exploitants de notre nom n'ont pas craint, à l'abri du diplôme de pharmacien, de livrer aux pauvres malades de la pommade mercurielle pour de la pommade camphrée; ce qui a produit les effets les plus inattendus, comme on le pense bien. Comment ne veut-on pas, après de tels actes de mauvaise foi, que je ne conseille pas aux malades de préparer eux-mêmes leurs médicaments?

159. MANIÈRE DE SE SERVIR DE LA POMMADE CAMPHRÉE. On se sert de la pommade camphrée en frictions et pour le pansement des plaies :

1° *En frictions.* Après avoir lotionné le dos, la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative, dans les cas de

fièvre (177), ou avec l'alcool camphré, dans le cas d'atonie (150), on prend avec les deux doigts de la main une certaine quantité de pommade que l'on étend sur tout le dos et les reins, et l'on exerce alors, avec le plat de la main, une douce friction, jusqu'à ce qu'on sente au frottement que la pommade est entrée dans les chairs. Dans certains cas, on ajoute à la friction un massage, c'est-à-dire que la frictionneuse pétrit les muscles, pour ainsi dire, en les pressant dans ses mains graissées à la pommade camphrée. On reprend alors une nouvelle quantité de pommade que l'on étend de la même manière, et ainsi pendant cinq et, si l'on pouvait, vingt minutes de suite. Les frictions formant une des bases de notre traitement, on les renouvelle trois ou quatre fois par jour. Il faut l'avoir éprouvé soi-même pour comprendre combien le malade en retire de soulagement, et quel sentiment de bien-être il en éprouve. On ne frictionne pas sur le sein et la poitrine; on se contente d'y passer légèrement de la pommade.

2^o *Pour les pansements.* On étend d'abord sur la plaie ou la solution de continuité, après l'avoir bien lavée et nettoyée, une couche assez épaisse de poudre de camphre (126) Par-dessus cette couche de poudre on applique des plâtras de charpie enduits d'une forte couche de pommade camphrée, la pommade en dessous. On recouvre avec des doubles de toile fort propre. Par-dessus ces toiles on place une feuille suffisamment étendue de papier à calquer, qui est destinée à empêcher la pommade de passer trop vite dans les linges ou de couler au dehors; on maintient le tout en place au moyen d'une longue bande, que l'on dispose selon la forme du membre qu'il s'agit de panser. On peut remplacer au besoin le papier transparent par un surtout en caoutchouc, en toile cirée, et mieux par une plaque de sparadrap, qui, enveloppant tout le pansement, puisse s'appliquer par adhérence sur les chairs saines, et emprisonner tellement tout le pansement, que la plaie soit tenue complé-

tement à l'abri du contact de l'air, jusqu'au pansement suivant.

160. La pommade camphrée s'introduit dans les narines, contre les ulcérations internes du nez et les rhumes de cerveau rebelles; dans l'anus, contre les fissures, les hémorrhoides, les excoriations; mais surtout dans les parties génitales, contre toutes les maladies de ces organes: fleurs blanches, écoulements d'une autre nature, affections utérines, etc.

161. EXPLICATION THÉORIQUE DE L'ACTION DE LA POMMADE CAMPHRÉE SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE. La pommade camphrée est doublement antiseptique ou antiputride: 1° par l'action du camphre, qui s'oppose à toute espèce de fermentation normale ou anormale; 2° ensuite par l'action de son corps gras, qui forme sur les surfaces un vernis imperméable à l'air extérieur. Or, sans air, point de fermentation et de décomposition possible. Ce corps gras assouplit encore la main qui frictionne, et prévient ainsi les excoriations du frottement.

162. CÉRAT CAMPHRÉ; OU SPARADRAP CAMPHRÉ SIMPLEMENT ADHÉSIF (235).

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Axonge (saindoux). | 100 grammes. |
| Cire jaune. | 20 |
| Camphre en poudre (125). | 30 |

La cire jaune a pour but de donner plus de consistance à la pommade, d'empêcher qu'elle ne coule trop vite à travers les linges. Dès que ce cérat est figé, on l'étend avec une lame de couteau ou le manche d'une cuiller sur une largeur de toile indiquée par la surface à recouvrir; on l'applique, et on l'enveloppe avec une largeur de taffetas ciré. Une toile ainsi enduite peut, en certains cas, tenir lieu de tout un pansement, et dispenser de l'emploi de la charpie, de bandelettes, etc. Nous nous en servons avec le plus grand avantage pour les masques de toile dont nous recouvrons les visages darts treux ou les surfaces brûlées. On peut augmenter cu

diminuer la dose de cire jaune, selon qu'on a en vue d'obtenir une plus ou moins grande consistance.

CHAPITRE VI.

CATAPLASMES.

163. La peau absorbe comme les muqueuses : seulement, elle tamise plus finement et plus lentement ce qu'elle laisse passer ; et ce qu'on applique à sa surface ne passe bien qu'à l'aide du véhicule de l'eau. Mais l'eau imbiberait vite nos linges, et serait plus vite absorbée par nos vêtements que par notre épiderme. De là est venue l'idée des mélanges protecteurs et comme plastiques qui conservent longtemps la portion aqueuse, et la tiennent continuellement en contact avec la peau. Ces mélanges sont les *cataplasmes*. Un cataplasme est donc un excellent moyen d'introduire, à travers la peau, dans le torrent de la circulation, le médicament par le véhicule de l'eau. On le garde une demi-heure et on le renouvelle au besoin.

164. PRÉPARATION DES CATAPLASMES. En général, et dans un but de propreté, on a soin d'étendre le cataplasme carrément sur la partie moyenne d'un linge doux, clair, mais sans déchirure et sans trous. On replie par-dessus les deux autres tiers du linge, de manière qu'ils se recouvrent mutuellement ; on ramène de même l'une sur l'autre les deux extrémités du linge, et on applique le cataplasme sur la peau par son côté simple. De cette façon, quand on enlève le cataplasme, il n'en reste trace nulle part, ni sur la peau, ni sur les hardes.

165. CATAPLASMES ÉMOLLIENTS. Dans un demi-litre d'eau zinguée (194 bis) bouillante, versez 1 hectogramme de farine de graine de lin ; retirez du feu, quand le tout est pris en une masse visqueuse et comme glutineuse ; versez-y alors quelques grammes d'alcool camphré (142), et un verre à liqueur d'eau sédative (169) ; mêlez le tout avec une cuiller, et étendez votre pâte sur le linge avec uniformité, comme ci-dessus.

166. CATAPLASMES ALOÉTIQUES OU VERMIFUGES. Ajoutez à la farine de graine de lin du cataplasme précédent, une poignée de sel gris, deux gousses d'ail broyées, quelques poireaux, feuilles de laurier-sauce, bouquet de thym, cerfeuil; 2 grammes d'aloès en poudre, pétris préalablement dans une quantité suffisante de pommade camphrée (158); et, après avoir étendu la pâte comme ci-dessus (164) et arrosé le liège d'eau sédative (177), appliquez sur tout l'abdomen, ou toute autre surface, et renouvelez le cataplasme toutes les deux heures ou au moins appliquez-le trois fois par jour pendant 20 minutes. Pour le rendre encore plus actif, on peut ajouter à tous les ingrédients ci-dessus 25 centigrammes d'*assa fœtida*.

167. CATAPLASMES SECS, OU SACHETS. Dans les affections où les tissus sont infiltrés d'eau, ce qui produit l'œdème, je fais usage avec succès de sachets remplis de substances avides d'humidité, sans être désorganisatrices.

168. Je place au premier rang les sachets de sel de cuisine égrugé finement : ces sachets produisent d'excellents effets contre les engorgements du sein, les fluxions de la joue, l'apparition des glandes. Contre l'infiltration des membres, lotions à l'alcool camphré, puis application de sacs remplis de grains d'avoine très-chauds, de plâtre en poudre chauffé au four ou dans un poëlon, enfin de toute autre farine.

CHAPITRE VII.

EAU SÉDATIVE.

169. FORMULES. — 1^{re} Formule, ou eau sédative ordinaire :

| | |
|---|-------------|
| Ammoniaque liquide à 22° B. | 60 grammes. |
| Alcool camphré (142) | 10 |
| Sel de cuisine, autrement dit : sel gris, sel marin (*). | 30 grammes. |
| Eau ordinaire. | 1 litre. |

(*) Le sel, à la dose de 60 grammes, rend cette eau plus active; mais l'eau sédative laisse alors sur la peau une efflorescence désagréable.

2^e Formule, ou eau sédative moyenne :

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Ammoniaque liquide à 22° B. | 80 grammes. |
| Alcool camphré (142) | 10 |
| Sel de cuisine. | 30 |
| Eau ordinaire. | 1 litre. |

3^e Formule, ou eau sédative très-forte :

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Ammoniaque liquide à 22° B. | 100 grammes. |
| Alcool camphré (142) | 10 |
| Sel de cuisine. | 30 |
| Eau ordinaire (*) | 1 litre. |

N. B. Si l'on tenait à dissimuler l'odeur de l'eau sédative, on pourrait y ajouter une quantité suffisante d'essence de rose, ou toute autre essence. Mais en général le malade, qui trouve excellent tout ce qui le soulage, sait se passer de cette superfluité.

170. MANIÈRE DE PRÉPARER CETTE EAU. On verse d'un côté l'alcool camphré dans la quantité prescrite d'ammoniaque liquide; on bouche avec soin, on agite le flacon, et on laisse reposer un instant le mélange. D'un autre côté, on fait fondre le sel de cuisine dans la quantité voulue d'eau ordinaire, en ayant la précaution d'y verser quelques gouttes d'ammoniaque liquide : on laisse déposer les impuretés du sel; et quand, le sel étant entièrement fondu, l'eau est redevenue limpide, on la décante doucement, ou on la filtre à travers le papier joseph. On y verse vivement ensuite l'ammoniaque camphrée, on bouche et l'on agite; l'eau est dès lors bonne à servir. On a soin de la conserver toujours bien bouchée.

Contre les maladies mercurielles, je recommande de se servir de préférence, pour la confection de l'eau sédative, de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc ou de l'eau zinguée (194 bis).

171. L'eau sédative très-forte est destinée aux personnes dont la peau est dure ou calleuse, ainsi qu'au traitement des maladies des bestiaux.

172. L'eau sédative de force moyenne convient dans

(*) L'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc remplace avec avantage l'eau ordinaire, pour les motifs que nous expliquerons plus bas (194 bis).

les cas de piqûre de la vipère, du scorpion, d'insectes venimeux.

173. En général, je ne me sers que de l'eau sédative faible : quelquefois même elle est déjà trop forte, et je l'augmente d'eau, surtout quand il s'agit de soigner les personnes dont la peau est délicate, gravée de petite vérole, et cicatrisée d'une manière quelconque.

174. L'eau sédative faible renferme environ $\frac{1}{8}$, la moyenne $\frac{1}{11}$, et la très-forte $\frac{1}{11}$, d'ammoniaque. Une simple addition d'eau suffit pour ramener la moyenne et la forte au titre de la plus faible.

175. L'eau sédative, en séjournant dans un vase, acquiert une odeur d'amandes amères qui provient de la combinaison intime de l'ammoniaque et du camphre.

176. VOICI LA MANIÈRE LA PLUS EXPÉDITIVE de préparer l'eau sédative ordinaire, sans avoir recours à la rigueur de la balance : on fait dissoudre à chaud ou à froid (ce qui est plus long) une grosse poignée de sel gris de cuisine dans une bouteille ordinaire pleine d'eau, on décante et on passe à travers un linge pour séparer les impuretés. D'un autre côté, dans une bouteille de la capacité d'un litre, on verse deux verres à liqueur d'ammoniaque liquide, puis un quart de petit verre d'alcool camphré; on agite l'ammoniaque et l'alcool; on verse dans la bouteille d'un litre le contenu de la bouteille moindre d'un litre, et on achève de remplir avec de l'eau ordinaire; on agite, et l'eau sédative est prête à servir.

Si l'on voulait en préparer plusieurs litres dans un vase convenable, on aurait soin de faire fondre autant de poignées de sel, d'employer autant de fois deux petits verres d'ammoniaque et de quarts de petit verre d'alcool que le vase contiendrait de litres.

N. B. Quand l'eau sédative est préparée avec tous les soins de propreté indiqués ci-dessus, elle n'en laisse pas moins déposer une poudre blanche, qui est un savonule de camphre à base d'ammoniaque et de chaux. Ce dépôt n'est point inutile; et l'on a soin de bien agiter la

bouteille, chaque fois que l'on veut s'en servir, afin de répartir également ce savonule dans le liquide.

Lorsqu'on a de l'eau salée toute prête à sa disposition, la confection de l'eau sédative ne dure pas une minute.

177. MANIÈRE DE SE SERVIR DE L'EAU SÉDATIVE. On emploie l'eau sédative à froid (*), en lotions ou en compresses ; 1^o *En lotions*, on s'en remplit le creux de la main, que l'on promène une minute sur les parties du corps sur lesquelles on a l'intention d'agir, sans exercer pour cela le moindre frottement trop rude. 2^o *En compresses*, l'on imbibe un linge quadruple avec cette eau dans une cuvette et on l'applique sur l'organe qu'on veut soulager. Quand on doit employer l'eau sédative sur le crâne, on entoure la tête d'un bandeau épais destiné à arrêter la quantité d'eau qui pourrait couler dans le dos et surtout dans les yeux ; on place la compresse largement imbibée sur le crâne, et on l'arrose d'une nouvelle quantité d'eau sédative, jusqu'à ce que le malade sente que le liquide a pénétré à travers les cheveux. On renouvelle de temps à autre cette imbibition, jusqu'à ce que le soulagement soit complet, ce qui, en général, a lieu au bout de quelques minutes.

L'application immédiate des compresses d'eau sédative sur la peau ne tarde pas à y produire une rubéfaction qui peut devenir désagréable, sur certaines parties du corps. On doit donc les retirer dès qu'on éprouve un sentiment trop fort de brûlure. Du reste, cet inconvénient cède vite à l'action de la pommade camphrée, qu'on étend sur la surface rubéfiée.

(*) On n'a jamais rien à redouter de l'emploi de l'eau sédative à froid, même quand on doit en lotionner un malade en transpiration. Dans aucun cas on ne doit la chauffer, car la chaleur en dégagerait l'ammoniaque et la dépouillerait ainsi de sa vertu. Si cependant il se rencontrait un malade assez récalcitrant pour ne vouloir point affronter le léger saisissement qu'occasionne la fraîcheur de l'eau, on pourrait faire chauffer fortement le linge de la compresse, l'imbibir d'eau sédative et l'appliquer promptement. Mais je ne me souviens pas d'avoir jamais eu recours à ce stratagème, depuis dix-sept ans ; et j'ai pourtant lotionné bien des malades de ma propre main, et des malades dans un état de forte transpiration.

En un mot, l'on n'a recours à l'action des compresses que lorsque les lotions ne suffisent pas pour calmer et dissiper la douleur.

Il est un autre moyen d'obtenir, d'une manière aussi sûre, quoique peut-être un peu plus lente, l'effet désiré : c'est d'appliquer, sur la partie qui paraît être le siège de la douleur un cataplasme largement arrosé d'eau sédative (166); on pourrait le garder toute une nuit, sans qu'il en résultât la moindre rubéfaction.

178. PRÉCAUTIONS A PRENDRE DANS LA PRÉPARATION ET LA CONSERVATION DE L'EAU SÉDATIVE. On doit éviter de s'approcher par trop près du flacon d'ammoniaque, quand on le débouche et qu'on le transvase. On tient toujours exactement bouchées les bouteilles d'eau sédative. On a grand soin de les garder dans un endroit frais, et de ne point les laisser la nuit près d'un poêle allumé ou du feu de la cheminée, crainte que la chaleur ne fasse partir le bouchon et dégager l'ammoniaque dans l'appartement. On doit observer enfin de ne respirer l'odeur de l'eau sédative que lorsque cela est indiqué dans la prescription du traitement. Nous paraîtrons peut-être un peu minutieux dans l'indication des précautions à prendre; nous avouerons que nous n'en prenons pas tant, nous qui, pour les besoins des malades, avons eu chaque jour à préparer plusieurs litres d'eau sédative; mais on n'a jamais à se plaindre d'avoir inspiré une défiance, même exagérée, aux personnes qui se mettent à manipuler pour la première fois.

179. EXPLICATION THÉORIQUE DE L'ACTION DE L'EAU SÉDATIVE SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE. Quand on est témoin pour la première fois des effets si prompts et si sûrs de l'eau sédative, l'action de ce médicament semble tenir du *merveilleux*. Comme nous avons à cœur de rayer ce mot de l'étude des sciences, et que, dans la science qui a pour but de soigner les malades, le merveilleux a été de tout temps un *billet à vue* tiré sur l'ignorance par le charlatanisme, nous allons donner, des phénomènes

curatifs que présente l'emploi de cette eau, une explication si claire, si simple, et tellement à la portée de tout le monde, que chacun sera en état non-seulement de comprendre la raison qui nous porte à l'employer dans tel ou tel cas donné, mais encore d'en modifier les applications en connaissance de cause, selon les circonstances exceptionnelles qui pourraient se présenter.

180. Le sang, ce liquide essentiellement vital, que la circulation distribue à l'élaboration de nos divers organes, le sang perd ses propriétés organisatrices, selon qu'il devient trop ou trop peu liquide, c'est-à-dire selon que l'albumine (*), qui en forme la base, abonde ou manque du menstrue qui la tient en grande partie en dissolution. Ce menstrue, c'est l'eau, plus certains sels, parmi lesquels l'hydrochlorate d'ammoniaque (sel ammoniac) et le chlorure de sodium (sel marin, sel de cuisine) jouent le principal rôle.

181. L'introduction d'un acide, d'une huile essentielle, d'un carbure d'hydrogène, de l'alcool (eau-de-vie rectifiée) dans les vaisseaux sanguins, coagule l'albumine du sang, comme le fait l'action d'une haute température sur le blanc de l'œuf. La chaleur excessive produit le même effet au moyen de la soustraction, par évaporation, des molécules aqueuses du sang.

182. L'albumine, coagulée dans un vaisseau circulaire, y joue nécessairement le rôle d'un obstacle qui contrarie ou arrête la circulation, le rôle d'un bouchon dans un cylindre. Si le grumeau coagulé n'obstrue pas tout à fait le passage, la circulation n'en sera d'abord que ralentie en cet endroit, jusqu'à ce que la puissance du liquide circulaire triomphe de la résistance de l'obstacle, en le poussant violemment ailleurs ; et, dès ce moment, la vitesse du cours du sang sera en raison du retard apporté à son passage.

(*) L'albumine du sang est de la même nature que la portion soluble du blanc d'œuf.

183. Si le grumeau intercepte entièrement le passage, il y aura accumulation en deçà et vide au delà ; surperflu et trop-plein en deçà, pénurie au delà ; compression en deçà, émaciation au delà : double souffrance par le plus ou par le moins, par l'excès et par la privation, des deux côtés de ce diaphragme.

184. Que, si au lieu d'un coagulum, nous en supposons deux, à une distance quelconque l'un de l'autre, et qui obstruent hermétiquement le vaisseau des deux côtés, le sang, emprisonné entre ces deux soupapes, restera stagnant, privé des modifications réparatrices qu'il acquiert en circulant, privé des bienfaits de la respiration qu'il va recueillir périodiquement dans les vaisseaux pulmonaires. Or, le sang se décompose dès qu'il ne circule plus. La décomposition dégage une grande quantité de calorique. On éprouvera chaleur et inflammation d'abord ; rougeur et enflure par l'introduction de ce sang comprimé dans les capillaires épidermiques, et par la formation violente d'un nouveau réseau de capillaires ; puis décoloration par la décomposition de la matière colorante du sang, et enfin, formation du pus, qui n'est que le sang décoloré et virant à la fermentation putride.

185. Si cet effet se produit *dans les poumons*, on aura une inflammation de poitrine, une hépatisation des poumons, etc. Si c'est *dans le cœur et ses dépendances*, palpitations violentes et irrégulières ; si *dans les parois stomacales et intestinales*, trouble dans les fonctions digestives et dans le travail de la défécation.

186. Si *dans les tissus musculaires*, engourdissement ou gêne dans les mouvements, formation progressive de clapiers purulents, douleurs rhumatismales.

Si *dans les articulations*, affections goulteuses, tumeurs d'abord rouges, puis blanches, etc.

187. Mais si, au contraire, cet effet de la coagulation se produit dans les grands ou petits vaisseaux dont le réseau enveloppe le cerveau, jugez du nombre incalculable

lable de désordres qu'une pareille stagnation sanguine est capable de porter dans les fonctions physiques et morales qui se concentrent dans cet organe ! migraine, céphalalgie, maux de tête violents, fièvre cérébrale, stupeur, délire, fureur, etc. : simples modifications de l'action d'une même et unique cause occasionnelle.

188. Vous avez là toute la théorie de la fièvre, de l'irrégularité du pouls, de ses saccades, de ses intermit- tences, etc.

189. Observons encore que la stagnation du sang donne lieu à la formation d'un acide, lequel porte ailleurs son action coagulatrice, et produit de nouveaux désordres de ce genre : cercle vicieux où l'effet devient cause à son tour, et propage une nouvelle génération de désordres.

190. Cet effet ayant lieu, par quels moyens le combattre ? Il est évident que toute la médication doit avoir pour but de redissoudre ce qu'une cause quelconque a coagulé, de transformer l'obstacle solide en liquide, de rétablir les communications interrompues entre les vaisseaux circulatoires, de rendre à la circulation sa régularité, en la débarrassant de ses obstacles. Dans pareilles circonstances, l'ancienne médecine employait empiriquement, et d'après de tout autres idées théoriques, les bains, la diète et les sangsues ou la saignée. Mais les bains, qui rendraient à un sang appauvri ses molécules aqueuses, ne pénétrèrent pas partout et à toutes les profondeurs ; et la quantité d'eau que, par l'absorption, ils peuvent restituer au sang, ne saurait neutraliser l'action d'un acide, et encore moins celle de la cause qui le produit, et qui souvent s'accommode de cet auxiliaire. La diète est une nouvelle maladie imposée à une organisation déjà malade : affamer pour guérir, ce n'est, le plus souvent, que tuer par la faim le malade qui serait mort de la fièvre. La saignée locale ou générale peut priver de sang les vaisseaux où la circulation continue sans obstacle, mais elle ne dégage pas pour cela les vaisseaux obstrués ; elle ajoute le vide au trop plein,

une maladie par exténuation et atonie à une maladie par congestion et par surexcitation ; elle greffe une maladie sur une autre, dans le plus grand nombre de cas ; pour empêcher le malade de souffrir, elle le jugule.

191. La découverte de la théorie nous a mis sur la voie de celle de la médication pratique ; et le succès a tellement confirmé nos prévisions, que ceux qui sont témoins des premiers effets du médicament, tout avertis qu'ils en sont, éprouvent cependant un sentiment de surprise, quand surtout ils ont eu la malheureuse occasion de juger de l'action des anciens procédés.

L'eau sédative, appliquée sur la peau, transmet, par absorption, aux vaisseaux superficiels, l'ammoniaque et le sel marin, ces deux dissolvants énergiques de coagulations sanguines ; les vaisseaux superficiels transmettent de proche en proche, et jusque dans les tissus les plus profonds, le bienfait de ces menstrues ; les obstacles albumineux sont attaqués sur tous les points, et redissous avec une rapidité telle qu'il arrive souvent qu'on ne sait point dire à quel instant le soulagement a commencé ; l'effet désiré a lieu quelquefois au bout de quatre à cinq minutes : la migraine se dissipe, le pouls retombe à son rythme normal, la fièvre cesse, la peau reprend sa température ordinaire ; la raison revient avec le sentiment de bien-être qui caractérise le retour vers la santé, et tout cela en si peu de temps que le malade se croit ressuscité plutôt que guéri.

192. D'un autre côté, cette eau joint à son action éminemment sédative une action accessoirement vermifuge et antiputride, en portant l'arome du camphre dont elle est imprégnée, par le véhicule du torrent circulatoire, partout où il peut exister un foyer purulent ou une incubation helminthique. Appliquez un simple cataplasme arrosé d'eau sédative sur l'abdomen, dans une affection vermineuse, et tout à coup le malade se sentira débarrassé des piqûres intestines que lui causaient ses vers.

193. En conséquence, l'eau sédative est prescrite à

l'extérieur, et, comme nous l'avons expliqué ci-dessus (177), contre toute espèce de fièvre et d'inflammation, contre la fièvre cérébrale, l'apoplexie, les violentes palpitations de cœur, l'enflure des membres avec rougeur, les éruptions cutanées et érysipélateuses; contre la piqure des serpents et insectes dont le dard infiltre un poison acide dans le sang (189), contre l'ivresse, les douleurs rhumatismales, la paralysie, la rage, etc. On l'applique sur les surfaces envahies, pourvu qu'il n'y existe pas d'excoriation, ce qui donnerait lieu à une cuisson inoffensive et passagère, il est vrai, mais trop violente à supporter pour certaines constitutions irritables. Or, comme il n'existe pas d'état maladif qui ne suscite la fièvre, on conçoit que l'emploi de l'eau sédative s'étend à la généralité des cas maladifs. Il faut éviter de respirer trop longtemps son odeur; il serait même nuisible de vivre dans une atmosphère qui en serait habituellement chargée; car les poumons seraient dans le cas de recevoir une atteinte malade de l'action de l'alcali volatil qui s'en dégage : aussi faut-il avoir la précaution de se promener de long en large, quand on s'en applique des compresses autour du cou, sur le visage et sur le crâne, afin de rejeter sans cesse derrière soi les vapeurs ammoniacales, et de n'aspirer que l'air qui en est le moins imprégné. Cependant il ne faut pas tellement prendre à la lettre les précautions que nous indiquons, qu'on éprouve la moindre hésitation à se servir de l'eau sédative quand il en est besoin. Nous voulons seulement faire observer que les vapeurs ammoniacales ne sauraient tenir lieu d'air pur, qui est indispensable à la respiration, et que, moins on vicie l'air, mieux on s'en trouve.

CHAPITRE VIII.

EAU D'HUITRES AROMATISÉE OU LIMONADE SALÉE ; EAU SALÉE.

194. FORMULE :

| | |
|------------------------------|-------------|
| Eau. | 1 litre. |
| Sel gris de cuisine. | 30 grammes. |

PRÉPARATION. — On fait fondre dans le litre d'eau une once (30 grammes), ce qui équivaut à une grosse poignée) de sel gris de cuisine ou sel marin ; on décante le liquide, quand les impuretés du sel sont tombées au fond du vase, et que l'eau a repris sa limpidité ; on y exprime alors un citron, si on désire rendre cette dissolution agréable au goût. C'est alors exactement une eau d'huîtres aromatisée ; mais l'addition du jus de citron n'est là qu'un accessoire.

USAGES. Soir et matin, après avoir croqué gros comme un pois de camphre, on avale un quart ou un demi-verre de cette eau salée ; c'est un excellent vermifuge.

Dans les cas de toux, d'embaras à la gorge, d'angines, de maladies laryngées, on la mêle à l'eau zinguée (194 bis) et l'on s'en gargarise fréquemment ; les mucosités filent alors sous forme de salivation. Dans le cas de coryza opiniâtre, on en renfile à l'aide d'un petit tube de plume, ou d'une sonde en caoutchouc.

CHAPITRE IX.

EAU ZINGUÉE.

194 bis. Depuis que j'ai constaté par d'innombrables exemples, que la grande majorité des maladies de la peau et des maladies dites rhumatismales, goutteuses et nerveuses, sont le résultat des médications mercurielles, ou des empoisonnements industriels, l'emploi de l'eau zinguée a dû entrer dans la médication du nouveau système pour une part égale à celui des plaques galvaniques. Le zinc, s'amalgamant par le simple contact, est un puissant moyen de décomposer un sel mercuriel et d'en soutirer la base aux tissus qu'elle est en voie de désorganiser.

L'eau zinguée s'obtient de trois manières différentes :

1° On recueille dans des tonneaux ou des citernes l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc non revêtues d'une couche de couleur. On veille à ce que la plus grande propreté soit entretenue, et sur les gouttières et

dans les réservoirs. On se sert de cette eau pour la confection de l'eau sédative (169), des cataplasmes (164), des lavements (220), pour tous les soins de propreté et de toilette; car, à la suite du laisser aller de l'industrie, de l'imprudencce du médecin et du malade, le mercure se glisse, sous tant de formes et par tant de hasards dans nos rapports journaliers, et en dépit des raffinements de la propreté la plus susceptible, que l'eau zinguée doit devenir un ingrédient indispensable de la toilette, sinon comme remède, du moins comme préservatif. L'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc renferme une quantité si notable de zinc, que, lorsqu'on la mêle à quelque substance savonneuse, il s'en précipite un mélange de carbure, d'ammoniaque et de sulfure de zinc, sous forme de poudre noir-bleuâtre.

2° On mouille de vinaigre ordinaire les parois internes d'un seau de zinc; et lorsque le vinaigre s'est évaporé, et que les parois sont devenues farineuses, ou simplement blanchâtres, on remplit le seau d'eau ordinaire; cette eau sera suffisamment zinguée; elle est préférable à la première pour l'usage exclusivement externe.

3° Pour les collyres (bains d'yeux), les injections dans les organes génitaux, dans les oreilles, les fistules, pour les cataplasmes et le lavage des ulcères, et dans les cas d'origine mercurielle, on emploiera le liquide suivant, que j'appellerai *eau quadruple* :

Dans un litre d'eau bouillante, jetez :

| | |
|---------------------------|------------------|
| Sulfate de zinc | 4 grammes. |
| Sel de cuisine | 15 |
| Goudron (203) | 50 centigrammes. |
| Aloès (99) | 50 |

Au bout de cinq minutes, passez à travers un linge, et conservez dans une bouteille bouchée et étiquetée avec soin.

N. B. Si l'on n'a pas de balance sous la main, on estimera les poids ci-dessus de la manière suivante : sulfate de zinc, une grosse pincée à cinq doigts; sel

de cuisine, une bonne poignée; goudron et aloès, un gros haricot de chaque.

CHAPITRE X.

FOUGÈRE MÂLE (POUDRE DE RACINE DE).

195. La poudre de racine de fougère mâle est employée pour combattre les vers intestinaux, surtout les gros lombrics. On la prend en décoction ou en poudre sèche, en boissons ou en lavements.

1° *En décoction.* On fait bouillir, 20 minutes, 30 grammes de poudre dans un demi-litre d'eau, de manière à obtenir un bol de tisane, et l'on avale ce liquide d'un trait.

2° *En poudre sèche.* On étend une pincée à trois doigts (formant 1 à 2 grammes), entre deux tranches de confitures, que l'on avale sans mâcher, autant que faire se pourra. On répète cette ingestion aussi loin qu'on pourra la pousser, jusqu'à la concurrence de 30 grammes, ce qui est long, mais nullement impossible. Ou bien, on en prend une simple pincée chaque jour pendant quelque temps. Si l'on prend les 30 grammes en un seul jour, on s'administrera l'huile de ricin (210), une heure après la dernière prise. Administrée sous cette forme, la racine de fougère a une action de plus que sous la première, à cause de son état pulvérulent, qui contrarie les vers intestinaux, comme le ferait la sciure de bois. A chaque ingurgitation, on peut prendre une gorgée d'eau de houblon (214).

3° *En lavement.* 10 grammes de poudre de racine de fougère suffisent pour un lavement; on fait bouillir vingt minutes et l'on passe à travers un linge.

N. B. Ce médicament commence à jouer un moindre rôle dans notre médication, depuis que nous avons recours à l'emploi de l'ail dans les mêmes circonstances.

CHAPITRE XI.

GARANCE (POUDRE DE RACINES DE).

196. On coupe les racines en fragments de 1 centi-

mètre de long environ ; on les fait sécher, mais non carboniser, dans le four d'un poêle ou dans toute autre étuve ; quand elles sont devenues cassantes, on les broie dans le moulin à café, et on conserve la poudre pour les besoins à venir.

197. Pour la décoction, on fait bouillir dans 1/2 litre d'eau 1 gramme de poudre de racine de garance.

On prend cette décoction en trois verres, l'un le matin, l'autre à midi et l'autre le soir, jusqu'à ce que l'on commence à s'en fatiguer. On fera bien d'en prendre trois jours de suite, et de cesser pendant huit jours.

198. La décoction de garance possède le goût de la réglisse et les propriétés excitantes du café. Sa matière colorante pourpre passe vite dans les urines, qu'elle rougit comme l'acide urique, mais sans en troubler la limpidité et sans occasionner de dépôt. Sa matière colorante jaune passe dans les excréments, qu'elle jaunit comme le fait l'aloès (105). Mais ces deux sortes de colorations ne sont ni durables ni de mauvais augure.

199. Mais sa propriété principale, et celle qui me l'a fait employer comme remède dans les affections du système osseux, c'est celle de rougir les os des animaux, ainsi qu'on l'a reconnu depuis près de trois siècles chez les bestiaux, bœufs, moutons, cochons, etc., qu'on nourrissait avec les fanes de cette plante. En effet, ayant remarqué qu'aucun insecte ne s'attaque aux racines de cette rubiacée, dont l'action se reporte si rapidement sur la substance intime de os, je vis dès lors tout le parti que je pouvais en tirer pour déloger de leurs repaires les causes animées qui viendraient à s'attaquer aux os, où nul autre médicament n'aurait pu les atteindre aussi efficacement et aussi impunément. Le premier essai que j'en fis, et dont j'ai rapporté les heureux résultats dans le *Manuel* de 1845 (337), m'enhardit à l'appliquer à tous les cas de ce genre, et je n'ai eu qu'à me féliciter de cette innovation.

200. J'avais d'abord craint que l'action prolongée de ce médicament ne portât à la tête, ou ne rendit les os

trop friables ; mais je ne tardai pas heureusement à me détromper, par l'exemple des ouvriers en teinturerie de Mulhouse, qui s'imprègnent des vapeurs des bains de garance, et qui en mâchent les racines continuellement sans le moindre inconvénient.

CHAPITRE XII.

GARGARISMES ET RENIFLEMENTS.

201. Les gargarismes sont, pour ainsi dire, les lavements de la cavité buccale, qu'ils dépouillent de ses mucosités morbides et du virus qui s'est fixé dans une partie quelconque de ses parois.

J'entends par reniflements, les gargarismes du nez ; on aspire et on rejette alternativement par le nez le liquide qui sert aux gargarismes.

Je pratique les gargarismes soit avec l'eau salée (194), soit avec le vinaigre camphré étendu d'eau (257), soit avec l'eau zinguée (194 bis).

202. Les gargarismes et reniflements à l'eau salée zinguée (194 bis) ont une puissance qui semble tenir du merveilleux, dans le cas d'engorgement des glandes, de l'enflure des gencives, d'œdème de la glotte, des maladies des voies respiratoires, enfin contre toutes les affections d'origine mercurielle qui ont leur siège dans les cavités buccales, nasales, et dans les voies respiratoires ; ils dégorgent les glandes, rétablissent la salivation interrompue, et facilitent le jeu de la respiration. On se procure l'eau salée limpide, en faisant dissoudre à froid une poignée de sel gris dans une carafe d'eau zinguée, agitant et laissant reposer, pour que les impuretés se précipitent ; on décante alors doucement dans un autre vase.

Les gargarismes au vinaigre camphré (256) s'emploient dans les cas de putrescence scorbutique, de virus fétide, d'ulcérations de mauvaise nature. On peut les remplacer, avec un égal avantage, par de l'alcool camphré étendu d'eau (143, 3°). On étend le vinaigre camphré et l'alcool camphré de 10 parties d'eau.

CHAPITRE XIII

GOUDRON (EAU DE).

203. Le goudron est une substance résineuse, poisseuse, noire et odorante, qui se retire de la distillation du bois de pins et sapins.

On prend l'eau de goudron en boisson, en injections, et en bains de siège ou bains locaux.

1° *En boisson.* Trempez le doigt dans le goudron liquide, dit goudron de Norwége; avec le doigt ainsi poissé, on frotte l'intérieur d'un pot à l'eau ou autre vase à boire; on rince ensuite le vase à grande eau, pour enlever tout ce qui est susceptible de se détacher de la quantité de goudron adhérente aux parois du vase. On se sert de ce vase pendant des années, sans avoir besoin de l'ordre de nouveau; l'eau s'y goudronne par un séjour de quelques minutes. Si cette eau paraissait encore trop forte, on se contenterait d'en prendre une cuillerée par verre d'eau. Une cuillerée de cette eau prête au vin l'odeur particulière des vins d'Espagne qu'on transporte dans des outres goudronnées.

N. B. L'eau de goudron en boisson favorise l'écoulement des urines, embaume la circulation, et est l'un des meilleurs succédanés du camphre : 40 grammes de goudron peuvent n'être pas épuisés en une année, et doivent revenir à cinq ou dix centimes.

2° *En injections dans les parties pudiques ou en lotions sur les plaies.* (194 bis 3°.)

3° *En bains locaux ou bains de siège et de cuvette* (110, 4°).

CHAPITRE XIV.

GRENADIER (ÉCORCE DES RACINES DU); GRENADE OU FRUIT DU GRENADIER (ÉCORCE DE).

204. L'usage de l'écorce des racines et des radicules du grenadier pour combattre le ver solitaire remonte à la plus haute antiquité (Voy. *Revue complémentaire*, t. I, 1854, p. 419). Le grenadier cultivé dans le nord de l'Europe y perd toutes ses vertus; or, comme il est difficile

de s'assurer si les racines du droguiste proviennent du Nord ou du Midi, il est bon de n'employer que l'écorce de la grenade (fruit du grenadier) qui ne peut être que de provenance méridionale, car les fleurs de grenadier ne *nouent* pas dans le Nord. Les grosses grenades atteignent 12 centimètres de diamètre et pèsent jusqu'à 500 grammes (une livre); dans les pays très-chauds, elles dépassent même de beaucoup ces chiffres. Les grenades sauvages varient en poids de 15 grammes à 200 grammes; leurs graines sont acides, tandis que celles de la grenade cultivée sont sucrées; mais en revanche leur écorce a le triple d'épaisseur et de propriété médicinale: préférez-les aux autres; en outre avec le suc exprimé de leurs graines acides, vous pourrez vous faire une limonade qui égalera la limonade au citron.

205. On découpe l'écorce des grenades en fragments de la grandeur d'une pièce de deux francs; l'on en mâche un le matin, à midi et le soir; et on l'avale au moyen d'une gorgée d'eau ou d'un verre de tisane vermifuge (212); ou bien on laisse tremper dans l'eau le morceau d'écorce, et on attend pour le mâcher qu'il se soit attendri en s'imbibant d'eau, ce qui a lieu au bout d'un quart d'heure.

206. L'usage de l'écorce de grenade porte aux urines tout autant presque que le camphre (121), et colore en jaune la salive, les muqueuses, la langue, comme le fait l'aloès (105). Le suc en noircit les couteaux, par l'action de l'acide gallique qui abonde dans toute l'écorce de l'arbuste; et c'est peut-être par cet acide que cette substance a la propriété de combattre le ver solitaire, en décomposant ses tissus ferrugineux.

Aussi toutes les fois que le ver remonte à la gorge, il suffit de mâcher un morceau d'écorce de grenade pour le faire aussitôt redescendre.

207. Si cependant le ver solitaire résistait trop longtemps à ce moyen, on en arriverait à l'emploi du grand remède: 1° faites bouillir dans un litre d'eau, jusqu'à

réduction de moitié, le mélange de : 60 grammes d'écorce de grenade (s'il s'agit d'une grande personne) et 30 grammes (s'il s'agit d'un enfant de 8 à 12 ans), 10 grammes de racines de fougère (195), 10 grammes de *semen-contrà* (212) et 10 grammes de mousse de Corse (216), enfin 10 centigrammes d'aloès (104). Retirez du feu, passez à travers un linge ; et faites prendre le liquide en deux ou trois fois, de cinq en cinq minutes, en ayant soin de faire mâcher, après chaque fois, un zeste de citron pour corriger les effets de l'amertume de l'écorce.

Un quart d'heure après administrez l'huile de ricin (210).

Plusieurs jours auparavant, on mangera tout bien épicé et alliacé (112), et la veille on mangera tout bien salé ; on évitera de boire, si faire se peut, dans la nuit ; et l'on avalera du lait quelques instants avant de prendre le remède, afin d'attirer le ver dans la panse stomacale :

2° Si le ver n'est pas dompté la première fois, on recommencera ; on aura soin en ce cas de prendre, quelque temps auparavant, trois fois par jour, gros comme un pois de fleur de soufre enveloppé dans une boulette de papier sans colle ; et puis, la veille de l'administration du remède, une pilule opiacée capable de faire dormir quatre ou cinq heures.

Enfin, si ce nouveau moyen ne suffit pas pour se débarrasser de ce géant des parasites, on prendra le matin à jeun, quelques jours après, un bol de lait dans lequel on aura fait bouillir 25 centigrammes de scammonée, 15 centigrammes de gomme-gutte, et auquel on ajoutera, avant de le prendre, 20 centigrammes de calomélas (112).

Enfin l'usage de l'ail (deux petites gousses) à l'un des repas, et celui de la liqueur hygiénique (49, 3°) ou du vin grenatisé (209), sont deux puissants auxiliaires de cette médication. On fume la cigarette de camphre (131) ; on prend de temps à autre un lavement vermifuge (224) ; on s'applique fréquemment de l'alcool camphré (142) partout où l'on éprouve une piquûre.

N. B. Depuis plusieurs années, les journaux retentis-

sent de l'infailible propriété d'une substance nommée *kouso* par les vendeurs, et qui n'est autre qu'une aigremoine d'Arabie, signalée depuis longtemps (*Brayera anthelmintica*). La dose s'en vendait, dans le principe, au prix exorbitant de 40 francs; or il est reconnu aujourd'hui que son action produit sur le malade des accidents graves, et qu'elle n'expulse pas le ver plus efficacement que l'écorce de racine de grenadier.

208. Les médecins ont accusé l'écorce de grenadier de produire des convulsions sur le malade. Je puis assurer, en vertu des expériences faites sur moi-même et de mes nombreuses observations sur autrui, qu'on a en cela attribué à l'action de l'écorce un effet qui n'est dû qu'aux tiraillements plus ou moins violents du ver, qui se débat contre le remède; car rien n'est plus inoffensif, par soi-même, que ce médicament.

CHAPITRE XV.

VIN BLANC GRENATISÉ OU MÉDICATION ACCESSOIRE CONTRE LE TÉNIA.

209. On jette une poignée soit de radicules, soit de raclures d'écorce des petites racines du grenadier, soit d'écorce de la grenade, dans une bouteille de vin blanc; et l'on peut se servir de ce vin grenatisé douze heures après. On en prend un petit verre battu avec un petit verre d'huile d'olive, tous les matins et quand le ver remonte à la gorge. On peut supprimer l'huile à volonté.

Ce vin devient noir par la formation d'un gallate de fer; mais il est d'autant plus efficace que la couleur en est plus noire (voy. *Revue complémentaire*, t. I, 1854, pag. 119).

CHAPITRE XVI.

HUILE DE RICIN.

210. 1^o FORMULE POUR LES GRANDES PERSONNES :

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Huile de ricin. | 60 grammes. |
| délayée dans | |
| Bouillon aux herbes chaud. (104). . . | 100. |

2° FORMULE POUR LES ENFANTS EN BAS AGE :

Huile de ricin. 30 grammes.

délayée dans :

Bouillon aux herbes chaud (104). . . 60.

On agite bien le mélange avec une cuiller, avant de le prendre. On le prend en trois fois, de cinq en cinq minutes. On se promène à grands pas, ou l'on s'agite sur son séant, si l'on n'a pas l'usage des jambes; et l'on avale un bol de bouillon aux herbes, toutes les fois qu'on va à la selle, ce qui commence au bout de quelques heures après la dernière dose d'huile de ricin. Si, à la suite de cette superpurgation, on ressentait quelques ardeurs à l'anus, on s'y introduirait de la pomade camphrée (158) ou une bougie camphrée (157). On se lotionnerait le ventre à l'eau sédative (177) et à l'alcool camphré (143, 1°).

Depuis quelque temps bien des personnes se plaignent de ne pouvoir garder l'huile de ricin et d'éprouver pour cette purgation une invincible répugnance; serait-ce l'effet de la mauvaise préparation de cette huile? je l'ignore. Chez d'autres l'huile est supportée, mais elle se contente d'accumuler les matières fécales dans le côlon, où elles restent douloureusement stationnaires.

Ce qui nous a engagé, dans le premier cas, à substituer à l'huile de ricin 60 grammes de manne dissoute dans un bol de lait ou de bouillon; dans le second des deux cas, un lavement ordinaire (221) suffit pour ouvrir le passage aux matières. Enfin comme succédané on peut avoir recours à l'usage de l'eau de Sedlitz. Ou bien on se servira de la scammonée en poudre dans du lait à la dose de 15 centigrammes pour les enfants et de 25 centigrammes pour les grandes personnes.

CHAPITRE XVII.**INFUSIONS, DÉCOCTIONS OU TISANES; MACÉRATIONS.**

211. Les décoctions sont des tisanes obtenues en laissant bouillir une substance dans l'eau. Pour les infu-

sions, on se contente de verser sur les substances l'eau qu'on retire bouillante du feu. Pour les macérations, on laisse la substance séjourner plus ou moins longtemps dans l'eau froide.

Le CAFÉ est une *décoction*, le THÉ une *infusion*, l'EAU DE CHICORÉE SAUVAGE une *macération*.

On donne le nom de *teinture* à la dissolution d'une substance dans l'alcool ou l'éther, à chaud ou à froid. L'alcool camphré (142) est une teinture alcoolique.

212. SEMEN-CONTRA (Décoction de). — Le *semen-contra* est composé des sommités d'une espèce d'armoise d'Asie. 1° On en fait bouillir 15 grammes dans un quart de litre d'eau, pendant vingt minutes; on retire du feu quand toutes les petites grenailles tombent au fond de l'eau; on décante, et l'on prend à jeun sans sucre, en ayant soin de mâcher ensuite une écorce de citron.

2° On éprouve moins de répugnance à prendre cette substance réduite en poudre très-fine dans le mortier; on se l'administre alors chaque jour à la dose de 1 à 2 grammes, entre des tranches de confiture (*). Le *semen-contra* est un de nos meilleurs vermifuges contre les lombrics et ascarides vermiculaires. On peut lui substituer, avec un certain avantage, les sommités d'absinthe; l'effet des fleurs de camomille est un diminutif des propriétés de ces deux plantes.

213. LICHEN D'ISLANDE (Décoction de). — On ne recherchait anciennement cette substance que pour son mucilage; nous ne l'employons, nous, qu'à cause de son amertume. On en fait bouillir, dix minutes, 2 grammes (une pincée) dans un litre d'eau. On le prend dans la journée en tisane avec du sucre.

214. HOUBLON (Décoction des sommités ou fleurs femelles du). — On fait bouillir, pendant dix minutes, 1 gramme de la poussière jaune qui tombe de ces fleurs, ou bien une sommité entière des fleurs femelles, dans

(*) Une pincée à trois doigts pèse 1 gramme; une pincée à cinq doigts pèse 4 grammes; une poignée, 15 grammes environ.

un litre d'eau, que l'on prend chaque jour en boisson et jusque dans son eau rougie, avec ou sans sucre. Cette décoction doit être recommandée à toutes les personnes et aux enfants d'un tempérament lymphatique et sujets aux vers.

215. CHICORÉE SAUVAGE (Décoction et macération de). — Succédané vulgaire du houblon. On fait bouillir une grosse pincée de feuilles dans un litre d'eau ; ou bien on en dépose tous les jours une pincée hachée grossièrement dans la carafe qui sert aux repas et aux boissons de la journée.

216. MOUSSE DE CORSE (*fucus crispus*, ramassé sur les rochers à fleur d'eau de la mer). — Une grosse pincée bouillie dix minutes dans un demi-litre d'eau, et passée à travers un linge fort. Cette décoction est éminemment vermifuge par son principe salin et ioduré. Sous ce dernier rapport, elle remplace avec économie l'iodure de potassium, qui coûte fort cher. Nous la prescrivons, dans les mêmes cas, à la dose ci-dessus à prendre chaque jour.

217. BOURRACHE (Infusion de). — Par son principe aromatique et son nitrate de potasse, la bourrache de nos jardins a la propriété d'activer une digestion paresseuse et de porter aux urines, secondant ainsi l'action du camphre. Dans un litre d'eau retirée bouillante du feu, on met infuser quatre feuilles ou bien deux sommets de bourrache fraîche ou sèche (la fraîche est préférable). On la prend sucrée comme le thé, après dîner ou quand on se sent l'estomac embarrassé, en ayant soin de l'aromatiser avec une ou deux gouttes d'eau de fleur d'orange ; ou bien on joint aux feuilles de bourrache une feuille d'oranger. Cette plante doit être ainsi substituée, dans les familles, au thé que le brigandage commercial falsifie très-souvent d'une manière si funeste pour la santé. Cette plante sera du moins le *thé du pauvre* ; je l'ai appelée ailleurs le *thé français*. Il suffit qu'un pied grène dans un jardin pour que la terre se couvre de ses plants l'année suivante. Si le riche n'était pas averti, il est cer-

tain que par goût il préférerait cette double infusion de bourrache et de feuilles d'oranger au thé qui lui vient de Chine sophistiqué d'une manière vénéneuse, ou reversé dans le commerce après avoir été épuisé et avoir servi plusieurs fois. L'usage du thé, fort répandu en Angleterre, y est la cause de bien des délabrements d'estomac. La Chine renvoie en Angleterre la mort par le thé, en échange de la mort par l'opium que l'Angleterre lui impose. A Lyon, les petites mères de famille, il n'y a pas encore bien longtemps à ma connaissance, ne donnaient leur thé qu'à la bourrache aromatisée comme ci-dessus; et les médecins les plus hostiles au nouveau système y étaient pris et trouvaient ce thé délicieux.

217 bis. Lorsqu'on administre la bourrache contre les coups de sang, les coups de soleil, les attaques d'apoplexie, les fièvres opiniâtres, on ajoute à l'infusion de bourrache chaude une cuiller à café d'eau sédative (169, 1) par verre d'infusion, à l'instant où le malade est prêt à boire, en ayant soin de bien remuer le mélange.

N. B. Nous avons signalé ailleurs d'autres espèces de décoctions spécifiques : fougère mâle (195); garance (196); goudron (203); écorces de racines et du fruit du grenadier (204); salsepareille (219, 3°).

CHAPITRE XVIII.

INJECTIONS.

218. Les injections sont les lavements des organes génitaux, des oreilles, du nez, des fistules et des plaies profondes. Pour les organes génitaux, on ne doit faire usage que de seringues d'étain, crainte des accidents auxquels pourrait donner lieu la cassure du verre.

Pour les maux de nez, on emploie une sonde en caoutchouc ou même simplement un tuyau de plume, que l'on introduit dans la narine par un bout et que l'on tient plongé dans l'eau par l'autre.

Je n'emploie que trois sortes d'injections pour nettoyer toutes ces cavités naturelles ou artificielles : 1° huile camphrée (153), qui en préserve les surfaces du contact de l'air, et les met à l'abri de toute décomposition putride en les lavant du pus qui aurait pu s'y former; 2° l'eau de goudron (203, 2°) en décoction, pour enlever le pus et les résidus de l'huile, tout en protégeant les surfaces, par son principe aromatique, contre leur tendance à la décomposition; 3° enfin l'eau de goudron zingagée saïée et aloétisée (194 bis 3°.)

CHAPITRE XIX.

IODURE DE POTASSIUM.

219. 1° Je ne sais pas si je ne renoncerais point un jour à l'emploi de cet ingrédient trop coûteux, et si je ne remplacerais pas définitivement par son succédané naturel, la mousse de Corse (216); d'autant plus que toutes les constitutions ne le supportent pas avec une égale tolérance : aussi doit-on toujours commencer par l'administrer à la dose suivante :

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Eau. | 250 grammes |
| Iodure de potassium | 25 centigrammes. |

sauf à augmenter tous les jours du double, jusqu'à concurrence de 2 à 3 grammes dans un demi-litre d'eau, dose à laquelle on s'arrêtera, si l'estomac continue à la supporter. On prend cette dissolution en trois fois dans la journée, après avoir écrasé chaque fois une lentille de camphre sous la dent.

On aura soin de ne rien manger ou boire d'acide immédiatement après avoir pris cette dissolution.

L'iodure de potassium attirant l'humidité de l'air, on doit en conserver les petits paquets dans un flacon bien sec et bien bouché. Ce sel colore en violet les papiers collés à l'amidon; il se décompose au contact de la moindre humidité.

2° TISANE IODURO-RUBIACÉE. Les jours où l'on doit prendre la garance, on jette le paquet d'iodure de po-

tassium dans la décoction de garance (196), quand on la retire du feu. La tisane prend alors le nom de *tisane ioduro-rubiaccée*.

3° TISANE DE SALSEPAREILLE :

| | |
|------------------------|--------------|
| Eau. | 1 litre. |
| Salsepareille. | une poignée. |

Faites bouillir la salsepareille 20 minutes et ne décantez pas, afin de laisser infuser les racines toute la journée. Ou bien jetez le litre d'eau bouillante sur la poignée de salsepareille et laissez infuser comme un thé. Prenez un bol chaud ou froid de la décoction, trois fois dans le jour, après avoir à chaque fois, croqué gros comme une demi-lentille de camphre (122.)

4° TISANE DE SALSEPAREILLE IODURÉE. Ajoutez, tous les trois jours, au paquet de racines de salsepareille ci-devant, dix centigrammes d'iodure de potassium avant d'y verser par-dessus l'eau bouillante. Si on tolère bien cette dose d'iodure de potassium on pourra successivement la porter jusqu'à vingt-cinq à trente centigrammes.

N. B. Si la salsepareille détermine, en poussant à la peau, une trop forte éruption, on en interrompt l'usage jusqu'à ce que l'éruption ait été enrayée.

CHAPITRE XX.

LAVEMENTS.

220. Les **LAVEMENTS** ont pour but de débarrasser les intestins, soit des excréments durcis et accumulés dans le côlon, soit des helminthes qui l'assiègent, soit des substances toxiques qui en corrodent les parois.

221. Lavement ordinaire :

| | |
|------------------------------|------------|
| Eau. | 1 litre. |
| Graines de lin. | 5 grammes. |
| Sel gris de cuisine. | 10 |

221 bis. Lavement émollient camphré :

Faites bouillir un quart d'heure, dans

| | |
|-------------------------------|------------|
| eau (194 bis, 1°) | 1 litre. |
| Graines de lin. | 5 grammes. |
| Roses de Provins. | 5 |
| Sel gris de cuisine | 10 |

A l'instant de retirer du feu, versez dans l'eau :

Huile camphrée (153). 5 grammes.

Passez, et prenez, en l'augmentant suffisamment d'eau froide à chaque lavement, et vous servant d'un clysoir ou d'une seringue à double courant et d'un jeu facile. Supprimez l'usage de ces vieilles seringues qui vous exposeraient à vous blesser.

222. Lavement purgatif :

Ajoutez au lavement ci-dessus, pendant l'ébullition :

Aloès (102). 2 grumeaux (10 centigr.).

223. Lavement superpurgatif :

Mélez au premier lavement :

Huile de ricin (210). 15 grammes.

224. Lavement vermifuge :

Faites bouillir un quart d'heure dans

| | | |
|----------------------|-----------|------------------|
| Eau (194 bis, 1°) | | 1 litre. |
| Aloès (102) | | 10 centigrammes. |
| Tabac à fumer | | 5 |
| Assa foetida | | 5 |
| Huile camphrée (153) | | 10 grammes. |

1° L'aloès (102) agit sur le gros intestin comme purgatif; l'huile camphrée en lubrifie les parois, en cicatrise ou en prévient les excoriations. Le tabac et l'*assa foetida*, en passant par le torrent de la circulation, en imprégnant de leur odeur insecticide tous les tissus, l'haleine même, atteignent les helminthes dans les organes les plus profonds du corps. Si l'on supportait bien cette dose de tabac, qui ne doit pas dépasser le volume d'un grain de blé, la fois suivante on pourrait en porter la quantité à 10 centigrammes.

2° Il arrive quelquefois, surtout chez les personnes du sexe, que le lavement au tabac détermine un instant de narcotisme et d'ivresse. Ne vous en effrayez pas; étendez-vous un instant sur le lit, et flairez du vinaigre; vous vous relèverez au bout de dix minutes, entièrement à votre aise, et débarrassé des effets du mal et de ceux

du remède. L'odeur de l'*assa fœtida* prise en lavement se communique aussitôt à l'haleine.

3° Contre les maladies suspectes et mercurielles on retirera un grand soulagement de n'employer pour les lavements que l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc, pourvu que les gouttières soient tenues dans un grand état de propreté (194 bis).

CHAPITRE XXI.

MOUTARDE DU COMMERCE.

225. La théorie m'ayant fait prévoir que l'on pourrait retirer de bons effets de l'application de la moutarde du commerce, pour combattre certaines éruptions cutanées, et cela par l'action du phosphate ammoniacal qui abonde dans la plante d'où on l'extrait, et que le vinaigre tient en plus grande dissolution, la pratique de toutes ces années est venue confirmer, de tout point, cette prévision. Dès qu'un bouton rebelle à l'alcool camphré paraît sur la peau, on le couvre de bonne moutarde du commerce, pendant dix minutes. Quand elle a séché sur place, on l'enlève avec de l'eau, on essuie, et on recouvre le même bouton pendant dix minutes avec une compresse d'alcool camphré (143, 2^o), et ensuite avec une compresse de sparadrap adhésif (234) qu'on laisse à demeure. Le même moyen est employé avec avantage contre les larges plaques de certaines maladies de la peau.

226. Si vous redoutez la fraude, pilez vous-même les graines de moutarde blanche du commerce, et délayez-en, la veille, la farine dans du vinaigre, jusqu'à consistance d'un cataplasme; servez-vous-en le lendemain.

CHAPITRE XXII.

PANSEMENTS DES PLAIES, BLESSURES, ULCÉRATIONS ET OPÉRATIONS; CHARPIE, BANDELETTES, BANDES, COMPRESSES, LINGE FENESTRÉ, SPARADRAP, VESSIE DÉ PORC, ETC.

227. Le pansement a pour but de recouvrir toute

solution de continuité, naturelle ou artificielle, avec un enduit qui, en mettant les surfaces dénudées à l'abri du contact de l'air, préserve les chairs de la décomposition purulente et gangréneuse, et favorise l'adhérence des surfaces rapprochées, ou la formation de la nouvelle peau sur les surfaces mises à nu. Le pansement camphré a enfin résolu ce problème ; et nous pouvons assurer que désormais les opérations chirurgicales ne seront plus frappées de ces contagions effrayantes qui décimaient, en certaines saisons, les opérés dans les hôpitaux.

228. On ne doit employer, pour ces sortes d'appareils, que du vieux linge de bonne toile, mais blanc de lessive, les fibrilles de coton n'étant pas organisées pour s'imbiber comme les fibrilles de toile.

229. COMPRESSES. La compresse se compose d'une bande de linge ployée en deux ou quatre, et que l'on applique sur le siège de la douleur, après l'avoir imbibée d'un liquide indiqué dans le traitement. On doit préférer les compresses en coton pour l'application de l'eau sédative.

230. LES BANDETTES sont des compresses sèches, ployées en carré ou en long ; on les emploie pour recouvrir les plumasseaux de charpie, et former un coussinet protecteur à la plaie, contre les frottements et les variations de température. Quand elles sont ployées en large, et qu'elles ont en longueur une vingtaine de centimètres, elles prennent le nom de *bandettes languettes*.

LES BANDES sont de larges rubans de toile d'une longueur indéfinie, et de la largeur de cinq à six centimètres. Leur longueur est déterminée par le nombre de tours qu'elles doivent faire pour maintenir en place l'appareil du pansement.

231. LINGE FENESTRÉ. On prend un carré simple de linge, qui puisse recouvrir toute la surface de la plaie. on le déchiquette avec les ciseaux, de manière à le percer de trous de cinq millimètres de large et également espacés. Ces trous sont destinés à l'écoulement du pus ;

On trempe ce linge fenestré dans l'huile camphrée (153), et on l'étend ainsi sur la plaie.

232. CHARPIE. On choisit des morceaux de vieille toile bien lessivée, mais à tissu lâche et de finesse moyenne ; on les découpe en lanières de cinq centimètres de long sur trois de large ; on les effile ensuite brin à brin, en les pinçant successivement par un des coins. Quand on a obtenu une quantité suffisante de ces brins isolés, et que l'on veut s'en servir, on forme ce que l'on appelle des *plumasseaux* de charpie. A cet effet, on prend une masse de charpie de la main gauche, on la tient serrée entre l'index et le pouce ; avec l'index et le pouce de la main droite, on saisit, comme avec une pince, une mèche de charpie, que l'on tire violemment. De cette manière, tous les fils de la mèche se rangent parallèlement. On dépose ces mèches, ainsi peignées, côte à côte et couche sur couche, pour former des plumasseaux de cinq à huit centimètres de long sur quatre de large. Une fois qu'on en a à sa disposition une quantité suffisante, on les prend successivement dans le creux de la main gauche, on y étend une couche assez épaisse de pommade camphrée (158), au moyen d'une spatule ou du manche d'une cuiller, et on applique ensuite les plumasseaux sur la plaie, du côté de la pommade ; quand la plaie est large, on la recouvre de deux rangs de plumasseaux superposés. Mais auparavant, on a eu soin de répandre, sur toute la surface du linge fenestré, une couche assez épaisse de poudre fine de camphre (126). On étend les *bandelettes languettes* sur ces lits de charpie, puis, par-dessus, une ou deux bandelettes larges ; et l'on maintient le tout avec des tours de bandes (230) assez nombreux, et dirigés de manière que l'appareil ne soit sujet à aucun déplacement ; on imbibé ces bandes d'alcool camphré (143, 2^o). Un pareil pansement met la plaie à l'abri de toute décomposition de mauvaise nature ; il se produit fort peu et même point de pus ; et la pellicule de cicatrisation commence souvent à se former dans les vingt-quatre heures.

233. TOILE AGGLUTINATIVE, SPARADRAP, DIACHYLON. On a souvent besoin de tenir les chairs vives appliquées contre les chairs, de maintenir en place un pansement autrement qu'avec de simples bandes de toile. On se procure alors des toiles en calicot, revêtues d'une combinaison qui a la propriété de les agglutiner sur la peau. On emploie à cet égard des bandes de toile de dix à vingt centimètres de largeur, on étend au pinceau, sur un des côtés, la composition suivante toute chaude; on y passe un rouleau mouillé, quand elle est refroidie pour en rendre la surface lisse et égale.

234. COMPOSITION POUR LE SPARADRAP OU TOILE FORTEMENT AGGLUTINATIVE :

Prenez : Huile d'olive. 200 grammes.
 Axonge (graisse de porc). 200
 Eau. 400
 Camphre en poudre (126). 30

Mettez sur le feu, et quand l'axonge est fondue, versez :
 Litharge en poudre (oxyde de plomb) 200 grammes.

Après que la masse est redevenue limpide, ajoutez :
 Cire jaune. 30 grammes.
 Térébenthine. 30

Et retirez du feu, quand la goutte se fige en tombant sur la toile.

235. COMPOSITION POUR LES TOILES SIMPLEMENT ADHÉSIVES ; voyez alinéa 162.

236. Avec la première espèce de toile, on se procure des bandes larges d'un centimètre pour tenir les chairs fixées contre les chairs; la longueur des bandes est déterminée par les tours que l'on doit faire pour maintenir en place le pansement de la plaie.

Avec la seconde espèce, on a des bandes destinées à recouvrir tout simplement un pansement, pour le préserver du contact de l'air, et pour empêcher que la pommade ne s'écoule à travers le linge.

237. VESSIE DE PORC. Je me sers de vessies de porc, comme calottes, pour maintenir en place l'appareil pommadé du crâne et du cuir chevelu; ou comme gants, pour maintenir les extrémités, sans interruption, dans

un bain d'huile ou de pommade camphrée. Dans ce dernier cas, on donne à la vessie une ouverture capable de laisser passer la main ou le pied malade, on y dépose une certaine quantité d'huile camphrée ou de pommade camphrée, on en mouille les bords avec de l'eau, et on les applique sur la cheville ou le poignet, au moyen de quelques tours de bande, que l'on desserre quand l'application a eu lieu. En les mouillant en entier, ces vessies prennent la forme de soulier et se moulent en séchant sur le pied.

238. VESSIES EN TAFFETAS CIRÉ. Ces vessies sont destinées à tenir les parties génitales plongées dans un bain de poudre fine de camphre le jour, et de pommade camphrée la nuit. On peut s'en servir également pour les mains; mais alors il vaudrait mieux s'en découper des gants qui permettent de faire usage de ses cinq doigts.

239. VESSIES, SURTOUTS ET GANTS EN CAOUTCHOUC OU EN MOUSSELINE FORTEMENT EMPESÉE. Ces vessies, surtouts et gants s'emploient avec avantage pour s'opposer à l'évaporation de l'alcool, et maintenir ce liquide en permanence autour d'une surface. L'alcool racornirait trop la vessie, et ferait écailler le taffetas ciré.

240. Dans sa boîte de pharmacie, on doit toujours avoir du fil de soie ciré au sparadrap adhésif (235); des aiguilles courbes; un canif en forme de bistouri, pour ouvrir les ampoules ou les collections de pus; une paire de ciseaux mousses, pour enlever les peaux mortes, et une pince à coulisse pour lier les artères.

CHAPITRE XXIII.

APPAREILS GALVANIQUES : PLAQUES, COLLIERS, ANNEAUX, CEINTURES, TIGELLES, SONDES ET PESSAIRES GALVANIQUES (*).

241. PLAQUES GALVANIQUES. On applique sur le siège du mal ou des douleurs une plaque très-mince de cuivre

(*) Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées à la méd. et pharm.*, septembre 1854, pag. 49.

rouge, et sur celle-ci une plaque de zinc également mince, mais mouillée d'eau salée par le côté qui touche le cuivre et qui déborde cette première plaque, ou mieux, on interpose, entre les deux plaques, une mousseline ou une dentelle mouillée d'eau salée. Cet appareil ne tarde pas à fonctionner, car le cuivre s'étame presque aussitôt de zinc. On obtient de ces plaques pas plus épaisses qu'une feuille de papier, au moyen du laminoir, ce qui fait qu'elles peuvent se prêter à tous les contours et accidents de surface. Dans les bains, on promène ces plaques sur toutes les parties du corps. La plaque de zinc doit toujours déborder celle de cuivre; mais on doit avoir soin de relever les bords de l'une et de l'autre, et de les sertir, pour ainsi dire, afin de ne pas s'écorcher la peau par les angles et le tranchant des bords.

Pour éviter cet inconvénient, malheureusement trop fréquent, et qui peut donner lieu à l'ensure des surfaces, nous avons pris le parti de faire construire des couples à plaques toutes serties et glissant à coulisse l'une sur l'autre. On s'en procure chez Chavanon, orthopédiste, rue Grenelle-S'-Honoré, n° 49, à Paris.

242. L'effet est encore plus énergique et plus efficace quand on associe ensemble deux de ces appareils par un long fil métallique qui permette d'appliquer les deux à une assez grande distance l'un de l'autre, en ayant soin de poser sur la peau l'un par l'élément zinc et l'autre par l'élément cuivre.

Toutes les fois qu'on quitte un appareil galvanique, on le trempe un instant dans le vinaigre, puis on le lave à grande eau, et on le plonge dans de la sciure de bois chaude, qui le sèche et l'empêche de s'oxyder; on jette les eaux de lavage dans la terre. Si l'élément cuivre peut se détacher, on l'expose préalablement à la flamme quelques secondes sous le manteau de la cheminée, avant de le laver au vinaigre.

243. **SONDES ET TIGELLES GALVANIQUES.** On fabrique en cuivre ainsi laminé une sonde du plus petit calibre, fer-

mée par le bout, mais percée d'un trou ovale d'un centimètre de long, à un centimètre de distance du bout. On introduit dans cette sonde de cuivre une tige de zinc mouillée d'eau salée, dont l'extrémité arrive jusqu'au fond de la sonde. On huile le cuivre avant de l'introduire dans le canal de l'urètre.

Les TIGELLES sont formées de deux petites tiges, l'une en cuivre et l'autre en zinc, soudées à leur extrémité; on les introduit dans les oreilles, le nez, les fistules, enfin où ne pourraient pas pénétrer les sondes.

244. PESSAIRES GALVANIQUES. On fabrique avec le cuivre et le zinc laminés deux espèces de spéculums fermés en calotte par l'extrémité; celui en cuivre perforé d'un trou d'un centimètre à une certaine distance, et le spéculum en zinc susceptible d'entrer dans celui de cuivre sans trop de frottement, après avoir été mouillé extérieurement d'eau salée.

245. THÉORIE DE L'ACTION DE CES APPAREILS. Ces appareils sont destinés à soutirer aux organes, à travers le derme ou les muqueuses, le mercure, l'arsenic et autres métaux dont ces organes sont infectés. On ne saurait s'imaginer combien de ces sortes d'affections j'ai fait disparaître par l'application suffisamment répétée de ces plaques sur le siège du mal. On a vu, en certains cas exceptionnels, le côté de la plaque de cuivre qui touche la peau se couvrir d'une couche appréciable de mercure.

246. *Usage des plaques galvaniques.* Trois fois par jour, on se tient une heure ces plaques appliquées sur le siège du mal ou des douleurs présumées d'origine mercurielle ou autrement toxique; on lotionne ensuite la place à l'eau sédative (177), et on la recouvre d'une plaque de cérat camphré (162), jusqu'à la suivante application. Après chaque fois, on nettoie au vinaigre, et on expose un instant au feu la surface de la plaque de cuivre qui doit être en contact avec la peau. La plaque de zinc se ronge très-vite, se perfore facilement; mais elle sert, quoique ainsi rongée, tant que l'on peut la manier.

Dans le bain sédatif (107), on promène ces plaques jumelles sur toutes les surfaces siéges d'ulcérations, d'éruptions cutanées ou de douleurs goutteuses ou rhumatismales.

247. *Usage des sondes galvaniques.* On les introduit huilées dans le canal de l'urètre pour combattre les ulcérations du canal, les écoulements blennorrhagiques ou autres, les difficultés d'uriner; on ne les laisse en place que de cinq à dix minutes; et encore a-t-on soin de s'assurer de temps à autre qu'elles jouent avec facilité dans le canal, et qu'elles ne contractent pas adhérence avec la muqueuse. Si, malgré ces précautions, cet effet avait lieu, on y remédierait en retirant la tige!le de zinc, et injectant de l'huile d'olive dans la sonde de cuivre; l'huile, s'infiltrant par le trou ovale voisin de l'extrémité, détacherait la sonde des parois. Le bout de la sonde ne doit pas dépasser la glande prostate chez l'homme, crainte que son action ne détermine un précipité de sels incrustants, s'il arrivait jusque dans la vessie.

Avec ces précautions, on est à l'abri de toute espèce d'accidents consécutifs.

Ces sondes servent également pour les maladies de l'anus d'origine mercurielle.

248. *Usage des pessaires galvaniques.* Les pessaires galvaniques s'emploient le même nombre de fois par jour, se gardent le même temps et demandent les mêmes précautions que les sondes ci-dessus, contre toutes les maladies suspectes de matrice et de vagin, les flueurs blanches rebelles, les écoulements de mauvaise nature, les douleurs intestinales. Ils soutirent peu à peu le venin métallique qu'une médication arsenicale ou mercurielle a pu déposer dans ces organes.

249. **CEINTURES, COLLIERS, BOUCLES D'OREILLES, CHIQUES ET ANNEAUX GALVANIQUES.** Dans les pays sujets au goître, on portera des COLLIERS composés de grains de cuivre et de grains de zinc disposés alternativement en une es-

pièce de pile commençant par le grain de cuivre et finissant par le grain de zinc. La sueur seule du cou suffira pour en développer l'action.

Contre les douleurs de reins, de bas ventre, les maladies de matrice et des voies urinaires d'origine suspecte, on portera des CEINTURES GALVANIQUES. L'orthopédiste dont nous avons parlé plus haut (241) fabrique également ces appareils.

LES ANNEAUX EN OR ET EN ARGENT peuvent être considérés comme tout autant d'agents galvaniques fort utiles contre les maladies mercurielles (cutanées, ulcérées ou articulaires) des doigts et des mains. On a soin, dans ce cas, d'exposer l'anneau chaque jour au feu sous le manteau d'une cheminée. Cependant, un système d'anneaux alternatifs de cuivre et de zinc serait bien préférable. On en retirerait de bien plus puissants avantages en ayant soin d'en garnir tous les doigts de la main.

Il faut en dire autant des boucles d'oreilles en or, argent et mieux en cuivre et zinc soudés ensemble, que l'on introduirait dans la boucle en or, de manière à pouvoir les détacher pour les nettoyer sans avoir chaque fois à offenser l'oreille.

Contre les maux de gorge, de dents et des gencives, on tiendra dans la bouche, comme CHIQUES GALVANIQUES, une pièce d'or accolée à une pièce d'argent, que l'on essuie à chaque fois, ou des boules d'étain, après les avoir passées au savon ou au vinaigre. On obtient ces boules en jetant dans l'eau de l'étain fondu; et on les fait refondre, quand on s'en est servi, et que toute la provision a passé par la bouche. On doit avoir la plus grande précaution de tenir ces chiques galvaniques entre les gencives et les parois buccales, crainte de les introduire en aspirant, dans les voies respiratoires. Si l'on a à craindre que la personne ou les enfants principalement ne courent risque d'avalier ces chiques, on emploie alors soit des jouets d'étain, soit un anneau d'or et un anneau d'argent accolés et attachés à un cordonnet

de soie que l'on passe par son extrémité autour du cou.
(Voy. *Revue complémentaire*, tom. III, 1856, pag. 137.)

CHAPITRE XXIV.

SIROP DE CHICORÉE.

250. FORMULE SIMPLIFIÉE :

| | |
|---|-------------|
| Racine de rhubarbe. | 20 grammes. |
| Chicorée sauvage sèche (racines et feuil- les ensemble). | 55 |
| Lichen d'Islande. | 10 |
| Sucre | 500 |

251. PRÉPARATION. Faites bouillir la chicorée et le lichen d'Islande dans 500 grammes d'eau, jusqu'à réduction de moitié. En ôtant du feu, versez dans le liquide la racine de rhubarbe, coupée par petits morceaux; laissez infuser et macérer jusqu'au lendemain matin. Filtrez et passez le tout à travers un linge fort, et mêlez-y alors les 500 grammes de sucre fondus à la chaleur dans 500 grammes d'eau. Le sirop est bon à servir quand le sucre est tout à fait incorporé.

252. USAGES. On administre le sirop de chicorée aux enfants à la mamelle et en bas âge, et à ceux qui se refusent à prendre l'alcès (401). On leur en donne une cuillerée à café, le matin et le soir, tous les deux ou quatre jours. Ce sirop est purgatif et vermifuge.

CHAPITRE XXV.

SIROP D'IPÉCACUANHA.

253. Ce sirop étant un peu long à préparer, et son usage étant restreint à des cas rares, mais qui demandent des secours prompts, il sera mieux, au lieu de le préparer soi-même, de se le procurer chez un pharmacien.

CHAPITRE XXVI.

VINAIGRE CAMPHRÉ. — ACÉTATE D'AMMONIAQUE.

254. FORMULE :

| | |
|--------------------------|--------------|
| Camphre en poudre (126). | 1 gramme. |
| Vinaigre rectifié. | 1 décilitre. |

255. PRÉPARATION. On dépose la poudre de camphre dans le vinaigre, on bouche le flacon; on agite, et l'on attend que le camphre soit dissous dans le vinaigre, soit spontanément, soit à l'aide de la chaleur. Si l'on tenait à ce qu'il fût chargé d'une plus forte dose de camphre, on n'aurait qu'à mêler à l'acide acétique 10 grammes d'alcool camphré (142); mais la première formule est préférable, parce que le vinaigre trop camphré, en brûlant sur la pelle, répand une fumée incommode de camphre brûlé.

On emploie ce vinaigre à purifier le mauvais air, en en jetant quelques gouttes sur une pelle rougie. Étendu de vingt fois son volume d'eau, on s'en gargarise dans le cas de scorbut et d'affections gangréneuses, et on s'en lotionne souvent dans les cas de typhus et de peste; on en respire souvent partout où se dégagent des miasmes putrides, et surtout soit lorsqu'on passe par les rues malpropres des cités populeuses et dans les cimetières infectés, soit en cas de défaillance.

256. RÈGLE GÉNÉRALE. Quand le sang est congestionné par l'absorption d'un acide, faites des lotions avec l'eau sédative (169); quand il est liquéfié par l'absorption d'une substance à base d'ammoniaque, lotions de vinaigre camphré très-étendu d'eau (car cet acide pur brûle la peau comme un caustique). Dans le premier cas, il y a fièvre; dans le second, affaiblissement progressif du pouls.

257. ACÉTATE D'AMMONIAQUE OU SEL DE MENDERERUS. Dans un très-petit flacon bouché à l'émeri à demi-plein d'acide acétique (254), vous versez goutte à goutte et

avec précaution de l'ammoniaque liquide, jusqu'à ce qu'il se dépose au fond des petits cristaux ; vous achevez de remplir le flacon d'eau et vous bouchez alors le flacon. Ce sel a plus de vertu encore que l'acide acétique, à cause de son double principe ; on s'en sert dans les mêmes circonstances pour corriger l'air que l'on respire ; c'est un préservatif contre les miasmes des rues qui donnent lieu à tant de cas d'apoplexie foudroyante, (25, 11°) ; on doit en avoir toujours un flacon sur soi pour le flairer de distance en distance.

CHAPITRE XXVII.

DES SUPPRESSIONS A FAIRE DANS LA THÉRAPEUTIQUE.

258. Nous venons d'énumérer les substances et les compositions pharmaceutiques qui suffisent à notre médication et en ont constamment assuré le succès. Il nous reste à expliquer les raisons que nous avons de supprimer les moyens de la médication ancienne.

259. 1° Nous supprimons la saignée locale ou générale par les sangsues, les ventouses scarifiées et la lancette. Ce n'est jamais sans danger que l'on greffe une nouvelle maladie sur une autre maladie, que l'on blesse un être vivant déjà blessé : on complique la maladie, en cherchant à y faire diversion ; on soulage en apparence, on affaiblit en réalité ; on désemplit les vaisseaux sains, on ne désobstrue pas les vaisseaux malades. Il serait absurde de croire qu'en saignant on purifie le sang et que l'on en soutire le vice ; si le sang était vicié, il le serait autant dans ce qui reste que dans ce qu'on en extrait.

Mais enfin, pourquoi avoir recours à ces moyens violents et sanguinaires ? Voulez-vous calmer la fièvre ? Vous n'y réussirez pas par la saignée. L'eau sédative (179), en compresses ou en lotions, la calme et la fait disparaître en cinq minutes, dans le plus grand nombre de cas, en un quart d'heure dans les cas les plus extra-

ordinaires ; le pouls tombe alors de 180 à 60. Or, comme vous ne jugez de la fièvre que par le pouls, que demandez-vous de plus ? Interrogez le malade, il vous dira qu'il est soulagé. Laissez donc là votre lancette, elle a fait assez de mal depuis Hippocrate.

2° Les sangsues enveniment les plaies ; les ventouses désorganisent les tissus : deux moyens pires que la lancette.

3° Je supprime les vésicatoires et les cautères, par le même principe qui fait que je m'empresse de fermer une plaie, dès que je l'aperçois. La nature n'a pas créé la maladie pour guérir d'une autre maladie ; c'est la médecine scolastique qui lui a prêté cette absurdité. Ouvrez une issue au pus, quand vous découvrez qu'il s'accumule dans un organe ; mais toute maladie ne coule pas au dehors, comme le pus, par les trouées que vous faites au corps malade. N'attendez pas qu'elle se fraye un passage par les trous de sonde que vous y pratiquez.

Les vésicatoires offrent un autre danger : ils sont dans le cas de produire un empoisonnement endermique, quand l'ampoule crève et que les débris de cantharides s'appliquent immédiatement sur le derme dénudé ; de là, difficulté atroce d'uriner, œdème et érysipèle, sans parler ici de la fièvre que ces épouvantables vésicatoires de la largeur de la poitrine et du dos communiquent au malade ; car on dirait alors que le pauvre malade est un coupable que le bourreau met à la torture et à la question. J'ai vu dans les hôpitaux des cas d'application de vésicatoires qui me faisaient reculer d'horreur, et je crois que c'est à ces sortes de spectacles des barbares aberrations de la médecine que je suis redevable de n'avoir jamais voulu m'enrôler médecin. Je ne me sentais pas le courage de faire en cela comme tout le monde, et je n'avais pas encore découvert un moyen de faire autrement et d'une manière moins révoltante. *Alors il était trop tôt, aujourd'hui il est trop tard* : ce que j'ai découvert est si simple, que chacun pourra se pas-

ser de moi; comment pourrais-je me dire docteur, quand tout le monde va devenir, sans beaucoup de peine, aussi docte que moi?

4° Je n'emploie les caustiques que pour remplacer le bistouri, dans le cas où il s'agit de donner une issue au pus d'un abcès ou au liquide d'un kyste, etc. Je me sers alors d'un mélange par égale part de potasse caustique et de chaux vive (*caustique de Vienne*). A cet effet, le membre est placé dans la position horizontale: on applique, sur la surface que l'on veut perforer, une plaque de sparadrap (233), au centre de laquelle on a pratiqué une ouverture de tout au plus un centimètre de diamètre. On entoure cette ouverture d'un bourrelet de sparadrap qui fait l'office d'entonnoir; on remplit cet entonnoir de un à deux grammes de ce mélange, selon le volume et l'épaisseur de la poche à perforer, après y avoir versé quelques gouttes d'eau, pour faciliter l'action du caustique, et l'on a soin d'étancher le liquide dès que la perforation lui a ménagé une issue; on se sert pour cela de morceaux de linge que l'on applique avec une pince ou des ciseaux: on jette les linges au feu, crainte d'accident. On lave la poche, dès qu'elle a été bien vidée, avec de l'eau de goudron zinguée (203, 2°) tiède, ensuite avec l'huile camphrée (218), et l'on rapproche les chairs, comme nous le disons à l'article BLESSURES.

5° Je supprime les sinapismes, parce que je supprime la fièvre; je supprime le moxa, parce que je redoute les effets ineffaçables de la brûlure. Je cherche à soulager et non à ajouter souffrances à souffrances (*).

6° Je supprime la polypharmacie, parce qu'avec peu de remèdes je puis suffire à tous les maux. Le médecin n'a recours à la multiplicité des remèdes que lorsque ses ressources sont à bout; il essaye et tâtonne, aux dé-

(*) L'Académie de médecine de Paris vient d'entrer à pleines voiles dans cette voie du progrès; elle a abjuré presque tout son passé dans une discussion animée qui a duré du 9 octobre 1855 au 4 janvier 1856. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. II, livr. de mars 1856. p. 241.)

pens du restant de la santé et des économies du malade : c'est, pour le médecin, une fiche de consolation et un moyen de s'étourdir sur ce qui menace d'arriver; c'est, pour le pauvre malade, une illusion nouvelle qu'il se procure avec des larmes et de la sueur.

7° Je supprime l'émétique, crainte des congestions cérébrales, de l'excoriation de l'estomac et de l'œsophage, des déchirements de l'organe pulmonaire. Les purgatifs débarrassent l'estomac d'une manière bien plus inoffensive.

8° Je supprime surtout la diète, parce que l'homme malade a besoin, comme l'homme bien portant, de se nourrir selon ses forces et son appétit, et que la faim complique horriblement toute espèce de maladie. Au moyen de ma médication, tout malade mange dès qu'il se sent appétit; et, si la digestion provoque un instant de fièvre, l'eau sédative en triomphe rapidement (179). Jamais, au grand jamais, je n'ai éprouvé le moindre accident de l'emploi de cette méthode antiscolastique, mais rationnelle. Désormais, le malade ne mourra plus, faute de sang et de nourriture.

9° Je supprime, avec les sels vénéneux (55), l'emploi du sulfate de quinine, cette trop longue duperie médicale, à laquelle la fièvre refuse de céder comme au quinquina, et qui ne triomphe quelquefois de la fièvre qu'au prix de la gastrite et des inflammations d'intestins. Pourquoi recourir à ce moyen équivoque et dangereux, quand, avec un peu de camphre à l'intérieur, et d'eau sédative à l'extérieur, on dissipe si vite une fièvre quelconque? (Voy. *Revue complémentaire*, tom. I, pag. 55.)

10° Je supprime enfin sans miséricorde tout moyen violent, parce que le but de l'art de soigner les malades est de les soulager au plus tôt, et que la médication ne doit jamais prendre l'air d'une torture, d'une vengeance, d'une punition. Or, avec mes moyens simples et inoffensifs, on soulage d'abord et l'on guérit ensuite, si la maladie n'est pas arrivée à la période incurable; mais alors même

on soulage encore le malade, ce qui est, du moins, une compensation au triste regret de ne pouvoir le guérir.

11° Je supprime les applications de la glace, surtout sur le crâne, parce que, par ce moyen, on ne calme l'inflammation qu'en désorganisant les liquides et les tissus; qu'on ne semble tenir en arrêt la fièvre cérébrale qu'au prix de l'anéantissement de la pensée et de l'abrutissement de l'intelligence, quand la mort ne survient pas. Que penser d'une médecine qui condamne le malade à la diète, et le nourrit ensuite de boissons glacées? Mais si un charlatan se conduisait ainsi, on le traînerait devant les tribunaux comme homicide. Enfin, ce qu'on cherche à obtenir par le froid si souvent mortel de la glace, l'action de l'eau sédative le produit en quelques minutes, d'une manière aussi sûre qu'inoffensive.

12° Supprimez également, et de la manière la plus sévère, l'emploi des inhalations d'éther et surtout de chloroforme, qui ne conjurent la douleur qu'au danger de faire perdre la vie. (Voyez, sur les accidents ou les cas de mort occasionnés par ces moyens, notre *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I, liv. I, pag. 33; liv. IV, pag. 142; liv. X, pag. 333; liv. XII, pag. 387; tom. II, liv. I, pag. 29; liv. II, pag. 61, et la *Revue complémentaire*, tom. I, pag. 334; 1855.)

Courir une chance de mort pour échapper à cinq minutes de souffrance, c'est quelque chose comme de jouer sa vie à pile ou face.

Proposer ce parti à un soldat et à un homme de cœur, c'est quelque chose comme de faire insulte à son courage.

S'exposer à mourir asphyxié, crainte de souffrir cinq minutes à se voir opérer, après avoir si longtemps souffert pour se préserver de l'opération même, c'est l'inconséquence de l'enfant qui aime mieux recevoir les étrivières que de se laisser tirer une épine du doigt.

Quant à la philanthropie dont se targue la chirurgie en

pareil cas, elle ressemble un peu à celle du bourreau, qui ne manque jamais de bander les yeux au condamné, une seconde avant l'application de la peine.

Ce n'est pas l'instant de l'opération qu'il faudrait étheriser, ce sont les longs instants de terreur qui la précèdent. L'opération, en effet, n'est qu'une piqûre ajoutée à de longues tortures morales.

TROISIÈME PARTIE.

MÉDECINE DOMESTIQUE,

OU APPLICATIONS DÉTAILLÉES DES PRINCIPES DÉVELOPPÉS
DANS LES DEUX PARTIES PRÉCÉDENTES AU TRAITEMENT
DES MALADIES LES PLUS COMMUNES.

260. Nous vous avons expliqué en peu de mots les causes d'où émanent les accidents qui jettent le trouble dans nos fonctions et prennent le nom de *maladies*. Nous vous avons fourni les formules et les méthodes nécessaires pour pouvoir préparer vous-mêmes vos *médicaments*. Il nous reste à vous apprendre à être vos propres médecins, en vous donnant autant de *specimen* de traitement que nous comptons de maladies ordinaires. Nous aurons soin de nous servir des désignations vulgaires, afin que les moins lettrés soient en état de retrouver ce qui convient à leur état de santé. Le médecin nous pardonnera la trivialité de notre langage; le public nous pardonnerait moins volontiers l'emploi des synonymes scientifiques qui ne lui sont rien moins que familiers.

261. Nous rangerons les maladies par ordre alphabétique, afin que ce petit recueil soit aussi facile à consulter pour chaque maladie qu'un dictionnaire; et, dans tout autant d'alinéas particuliers, nous expliquerons : 1^o les causes d'où la maladie peut émaner; 2^o les effets et les symptômes qu'elle détermine; 3^o le traitement qui nous a toujours réussi pour la combattre; 4^o les exemples les plus saillants de guérisons obtenues à la faveur de ce traitement.

262. En tête de ce recueil alphabétique, nous placerons l'exposé de notre traitement hygiénique et préservateur, au moyen duquel on sera sûr de maintenir sa santé en bon état, et de se préserver de l'invasion de la maladie.

Dans tout traitement spécial, il est entendu que l'on se soumettra en même temps au régime hygiénique.

263. *N. B.* Les chiffres entre deux parenthèses, et qui ne sont pas suivis de la désignation abrégée d'un poids ou d'une mesure, sont un renvoi à l'alinéa où se trouvent indiqués la préparation et l'emploi du médicament désigné.

SECTION 1^{re}.

RÉGIME HYGIÉNIQUE, OU MÉDECINE PRÉVENTIVE RÉDUITE A SA PLUS GRANDE SIMPLICITÉ.

264. 1^o Préservez-vous en tout temps de l'humidité, du froid aux pieds, des courants d'air et des changements brusques de température.

2^o N'habitez que des pièces à plafond élevé, exposées au soleil, à cheminée, et où l'air se renouvelle sans cesse, mais sans courant d'air à hauteur d'homme.

3^o Changez de linge soir et matin, et après chaque transpiration trop abondante; mais, à chaque fois, nettoyez-vous le corps, soit avec l'alcool camphré (143, 1^o), soit avec l'eau de Cologne, quand il fait froid; et avec l'eau sédative (177), quand il fait chaud et que vous vous sentez un peu de fièvre. Par-dessus la lotion, faites-vous frictionner par une main douce, avec la pommade camphrée (159). Ceux qui n'ont pas le moyen de se faire frictionner y suppléeront par une serviette ou un mouchoir graissé avec la pommade camphrée, qu'ils se passeront en sautoir tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche, en tenant un bout de la main droite par devant, et l'autre bout de la main gauche en arrière; ils se frictionneront en tirant, alternativement de haut et de bas, le bout de devant et le bout de derrière. Ou bien ils se lotionneront la poitrine, les reins et les bras avec l'alcool camphré, et se frictionneront eux-mêmes toutes les surfaces qu'ils pourront atteindre, depuis les pieds jusqu'aux reins, en se baissant et se relevant alternativement, ce qui réunira aux avantages de la friction ceux d'un exercice corporel tout aussi hygiénique.

4^o Saupoudrez chaque soir vos lits et ceux de vos

enfants avec la poudre de camphre (126), entre les matelas et les draps ; vous protégerez ainsi vos nuits, et contre les écarts de l'imagination qui rêve, et contre l'invasion des insectes nocturnes, qui, par leurs piqûres, rendent le sommeil pire que l'insomnie.

5° Ne mangez qu'à des heures réglées.

6° Reposez-vous une demi-heure après le repas ; livrez-vous ensuite soit au travail manuel, soit à un exercice corporel, mais, aussi rarement que vous le pourrez, aux occupations de l'esprit.

7. Travaillez d'esprit, à jeun et la cigarette de camphre à la bouche (132). Gardez la cigarette dans les occupations sédentaires.

8° Retirez-vous de table avec un léger restant d'appétit.

9° Lorsque vous aurez à vous écarter de votre régime, à rendre ou à accepter un dîner, commencez par l'eau rougie, et n'arrivez au vin pur qu'à l'approche du dessert ; et que vos vins de dessert soient tous des élixirs aromatiques (49).

10° Recommandez qu'on épice hautement, mais agréablement, vos mets (41) : les condiments, comme les élixirs ou vins de dessert, sont des vermifuges au premier degré. Les mets fades et sucrés, les mucilagineux, les fruits verts, ouvrent par tous les pores nos intestins à l'invasion des hordes de nos vers rongeurs, et deviennent ainsi l'occasion d'une foule de maladies d'une gravité progressive. Le régime épicé convient à toutes les constitutions et à tous les âges ; la médecine en a inspiré la peur ; bravez cette peur, et passez outre ; la bonne digestion vous la fera oublier, croyez-en ma longue expérience.

11° Ne prolongez pas trop avant dans la nuit vos veilles et vos soirées. Le sommeil que vous prendriez pendant le jour n'équivaut pas au sommeil de la nuit ; l'insomnie et l'asphyxie, c'est là tout ce que l'on gagne dans les longues veillées.

12° Trois fois par jour érasez sous la dent gros comme un pois de camphre (5 centigrammes environ) (122); et avalez-le au moyen d'une gorgée soit d'eau de chicorée (215), soit d'eau de houblon (214) ou mieux d'eau salée (194). Prenez-en la même dose en cas d'insomnie; en général, 5 centigrammes de camphre donnent deux heures de sommeil.

13° Comme ce régime, en ramenant l'appétit, finit par amener à la suite la constipation, on prendra, tous les quatre ou cinq jours, 25 centigrammes d'aloès (cinq grumeaux) (101), soit entre deux soupes, soit en les plaçant sur la langue, et avalant une gorgée d'eau; on dînera comme à l'ordinaire. Avant de se coucher et le lendemain matin, on prend tout chaud un grand bol de bouillon aux herbes (104). On ira à la selle de cinq à huit heures du matin; et on en sera quitte, le restant de la journée, en vaquant à ses occupations. Pour certaines personnes, cette dose est trop faible; on l'élève à 30 et 40 centigrammes et en poudre, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au degré qui convient à leur constitution. La dose des enfants est de 10 à 15 centigrammes (deux ou trois grumeaux) (101). Lorsqu'ils se refusent à cette médication, on leur donne, le matin, une cuillerée de sirop de chicorée (250).

14° L'enfant à la mamelle profitera du régime hygiénique de sa nourrice, comme si on lui administrait à lui-même les médicaments, le camphre passant immédiatement dans le lait. Dans leurs petits maux, on les frictionne sur le ventre avec la pommade camphrée, et on leur donne de petits lavements avec gros comme une noisette de pommade camphrée (221). Voy. de plus ENFANTS EN BAS AGE (311).

15° Ne forcez la nature en rien, ni dans la fatigue du corps, ni dans celle de l'esprit, ni dans les plaisirs licites. Soyez sobre et tempérant; sachez finir où l'excès commence. Sachez battre hardiment en retraite, en face du danger. Prendre un plaisir au dépens de sa santé, c'est

perdre le droit de se plaindre quand on sera malade. Prendre un plaisir dont les stigmates passeront en héritage aux enfants, c'est commettre par anticipation un infanticide. Je n'ai jamais estimé un homme qui se moque de ces sortes d'accidents, avec la perspective d'être un jour père de famille. Quelle aberration d'esprit que de se montrer probe et généreux envers tous, excepté envers sa progéniture!

16° Soyez désintéressés, francs et loyaux en amour, en amitié et dans les affaires. La dissimulation et la cupidité sont les vers rongeurs du plus noble de nos organes. Je ne sache pas d'acte qui soit mauvais en lui-même; un acte ne devient tel que par le mensonge envers la nature ou autrui. Le menteur et le fourbe souffrent plus encore qu'ils ne font souffrir. On ne vit calme et sain que dans le vrai.

17° En vous conformant à ces simples prescriptions hygiéniques, vous vous préserverez de bien des maladies, et, par conséquent, des *bons offices* du médecin.

18° Dans toute espèce de traitement spécial à chaque maladie, il sera sous-entendu que le malade se soumettra en outre au régime des § 3°, 4°, 10°, 12° et 13° de cette section.

SECTION II°.

APPLICATIONS PARTICULIÈRES, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES PRINCIPES DE NOTRE SYSTÈME DE MÉDICATION AUX DIVERSES MALADIES.

Nous allons donner, dans cette seconde section de la troisième partie, l'exposé succinct, mais suffisant, des résultats positifs de notre longue expérience. Le succès des médications que nous prescrivons ne s'est jamais démenti dans les cas guérissables; que l'on nous en croie sur parole: il n'y a aucune raison et encore moins d'intérêt qui nous porte à exagérer les faits et à surprendre la religion de ceux qui souffrent. Au reste, parmi les faits nombreux de guérison, j'aurai soin de citer les plus saillants et les plus remarquables; chacun pourra aller

aux renseignements, avant d'entreprendre le traitement qui le concerne. Je regrette aujourd'hui de n'avoir pas pris l'adresse des nombreux malades qui venaient aux consultations gratuites, avant le malheureux événement qui me força de les cesser. A cette époque, j'avais le pouvoir de soulager les malades autrement que par des conseils et des écrits; je trouvais dans mes visiteurs une confiance et un respect contre lesquels toutes les menées de quelques individus obscurs venaient échouer à chaque minute; on m'écoutait, on suivait mes avis, on guérissait en peu de temps; à chaque nouveau cas, c'était une répétition d'un cas précédent; qu'aurais-je noté, sans tomber dans la monotonie? Un succès toujours le même finit par devenir ennuyeux; je me contentais de l'ériger en règle générale. Mais la règle générale n'est qu'un résumé de la démonstration et de la preuve: pour qu'on l'adopte comme moi, il faut que chacun passe par la démonstration qui m'y a conduit moi-même. On croit beaucoup quand on voit et qu'on écoute; on croit moins quand on lit. Puisse la simplicité de ma rédaction suppléer aux difficultés de la lecture, et faire passer l'évidence qui me domine dans la conviction de ceux que je voudrais empêcher d'être dupes et de souffrir!

Je dois avertir MM. les éleveurs et agronomes que ma médication est aussi bonne en vétérinaire qu'en médecine: seulement, on peut remplacer le camphre par l'essence de térébenthine (155). L'eau sédative s'emploie pour les bestiaux comme pour les hommes, dans les cas de fièvre, de coups de sang, de suffocation, etc. Voy., pour chaque cas, notre *Fermier-vétérinaire*.

Afin de se retrouver dans cette énumération par ordre alphabétique, et de tomber juste sur le traitement qui convient aux maux qu'on éprouve, il suffira de se rappeler le nom le plus vulgaire de la maladie, et de le chercher dans le catalogue, par la première lettre de son nom ou de celui de l'organe affecté (*).

(*) Pour tout traitement spécial indiqué dans ce dictionnaire, il

265. 1° ABCÈS CHAUD, CLAPIER PURULENT, DÉPÔT, APOSTÈME. — 2° ABCÈS FROID, HUMEURS FROIDES.

1° CAUSES. L'ABCÈS CHAUD est un amas sous-cutané ou sous-musculaire de pus, déterminé par la désorganisation des tissus. L'introduction d'une écharde, d'une arête, d'une barbe et d'un épi de céréale, d'une aiguille et autre corps étranger, le parasitisme enfin d'une larve d'insecte, déterminent, en coupant, broyant et déchirant les chairs, la décomposition et des débris solides et des liquides lymphatique et sanguin, en un produit jaunâtre, lactescent, dont l'acidité porte la fièvre dans le torrent circulatoire, et est capable de creuser de plus en plus les tissus sains, par des traînées qui prennent le nom de *fusées purulentes*, jusqu'à ce qu'il trouve une issue au dehors.

EFFETS. Le membre s'engourdit, la peau qui recouvre le foyer se distend et s'élève, enflammée d'abord, jaunissant ensuite, quand le pus prend sa direction sur ce point. Le malade a la fièvre, maigrit, et perd l'appétit et le sommeil.

MÉDICATION. Dans ce cas, et lorsque la collection du pus est abondante, aucune médication ne saurait remplacer l'œuvre du bistouri ou du caustique de Vienne (259, 4°), pour donner artificiellement une issue au pus, et en vider la poche et le clavier. On a soin de pratiquer, ou de faire parvenir l'ouverture jusqu'à la partie la plus déclive de la poche, afin de faciliter l'écoulement du liquide. On presse, à cet effet, jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus de pus. Mais comme ce mécanisme n'enlève que les produits et ne remonte pas jusqu'à la cause, qui, dans

est entendu que le malade se soumettra, en outre, au régime hygiénique (264), au moins aux § 3°, 4°, 12°, 13°, ce qui, en bien des cas, suffit pour guérir bon nombre d'indispositions, et en prévient davantage encore.

le plus grand nombre de cas, est animée, on aura soin de laver la poche avec de nombreuses injections tièdes, à l'eau de goudron (203, 2°), puis à l'huile camphrée (153); on videra de nouveau par la compression. Cela fait, on appliquera les chairs contre les chairs, on recouvrira la plaie avec un linge fenestré (231), imbibé d'huile camphrée (153); on étendra ensuite sur ce linge une couche de poudre de camphre (126) de l'épaisseur de quelques millimètres; on appliquera, par-dessus cette couche de poudre, des plumasseaux de charpie (232), recouverts d'une bonne couche de pommade camphrée (158); on étendra par-dessus des bandelettes de toile bien propre (230), et l'on maintiendra le tout en place avec de fortes bandes enroulées autour du membre, et arrosées fortement d'alcool camphré (142), de manière pourtant que l'alcool ne pénètre pas sur les chairs vives. Si la fièvre survenait, les applications d'eau sédative (177), en compresses autour du cou, des poignets et sur le crâne, en triompheraient bien vite. Avec ce pansement, le malade fait ses trois ou quatre repas par jour, sans le moindre accident. *Voyez les exemples cités dans l' Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, p. 332, 2° édition, et *Revue élémentaire de médecine*, tom. I, p. 81, 143, 178, 182, 276, 330, 370; tom. II, p. 33, 65, 100, 225.

2° ABCÈS FROIDS OU HUMEURS FROIDES.

DÉFINITION. Ces abcès sont dits froids, parce qu'au lieu de se décomposer en pus qui donne la fièvre brûlante, ils ne font que désorganiser les tissus et les isoler des tissus ambiants. Ce sont, pour ainsi dire, des meurtrissures d'un rouge blafard et non des dépôts de liquide.

CAUSES. Localisation de l'infection mercurielle dans les tissus cutanés, que l'infection soit héréditaire ou qu'elle émane des procédés de l'industrie, des hasards de l'habitation et des médications elles-mêmes. Les constitutions dites *scrofuleuses* ne sont que des consti-

tutions ainsi infectées héréditairement ou accidentellement. L'homme le plus robuste et de la santé la plus florissante est dans le cas de devenir complètement scrofuleux à la suite d'un traitement mercuriel de fort peu de durée.

EFFETS. Les tissus atteints d'une pareille affection sont d'un rouge blafard, d'une consistance molle, froids au toucher et peu sensibles. S'ils se décomposent en ulcères, ils sont lents à se cicatriser; ils s'étendent en surface et en profondeur sans produire de la fièvre et laissent, en se cicatrisant une trace profonde et colorée.

MÉDICATION. Camphre (122) soir et matin à prendre au moyen de salsepareille iodurée (249, 4^o). Aloès (101) tous les trois jours. Eau zinguée (194 bis) pour tous les soins de propreté et pour la confection des médicaments qui doivent servir à l'usage externe; gargarismes et reniflements fréquents à l'eau salée zinguée (202). Trois fois par jour on lave la tache où l'ulcère avec de l'eau quadruple tiède (194 bis, 3^o); on applique ensuite sur les surfaces entamées des plaques galvaniques (246) pendant 20 minutes; enfin un linge imbibé d'alcool camphré (142) quelques minutes; et l'on recouvre la place d'un linge enduit de cérat camphré (162), qui reste en place jusqu'au prochain pansement. On porte habituellement des *ceintures, colliers, bagues et pendants d'oreilles galvaniques* (241). Bains de mer dans la saison favorable; bains de sang et peaux d'animaux vivants aussi souvent qu'on le pourra (111).

ACCOUCHEMENTS. Voy. **COUCHES.**

ACNÉ OU COUPEROSE. Petits boutons jaunes sur un fond qui rougit par intervalles. Voy. **MALADIES DE LA PEAU.**

AGGRAVÉE de la patte des chiens. Voy. *Fermier-vétérinaire*, art. **PANARIS.**

AIGREUR D'ESTOMAC. Voy. **MALADIE D'ESTOMAC.**

ALCOLA de la bouche du cheval. Voy. *Fermier-vétérinaire*, art. **APHTHES.**

266. ALIÉNATION MENTALE, FOLIE, FURIE, MANIE,
IDIOTISME, ETC.

CAUSES. Une mauvaise conformation du cerveau, qu'elle vienne de naissance, d'un accident ou d'une blessure ; la désorganisation plus ou moins profonde ou la compression d'une portion quelconque de la pulpe cérébrale, par suite de l'introduction d'un corps étranger, du développement des hydatides (ou œufs du ténia), ou l'érosion d'une larve ou ver de mouche ; la formation d'une congestion cérébrale, par suite d'un accident physique ou moral, ou bien d'une grande souffrance qui porte le sang au cerveau ; enfin le mercure, cause terrible des plus grands désordres cérébraux, et qui a envoyé aux Petites-Maisons autant de victimes, à elle seule, que toutes les autres causes réunies.

EFFETS. Ces effets se traduisent par l'idiotisme, la simple manie, la folie ou la furie de divers caractères et de diverses dénominations, selon que la cause agit avec plus ou moins de puissance, sur une plus ou moins grande étendue. Ils sont passagers, curables ou incurables, susceptibles de soulagement ou de simple surveillance.

MÉDICATION. Les larges affusions d'eau sédative (177) sur le crâne, autour du cou, sur les poignets, suffisent pour dissiper la folie qui vient des congestions cérébrales et de l'afflux du sang au cerveau ; la folie disparaît alors comme par enchantement. Les accès des cas incurables de folie se calment par le même moyen ; on y joint l'usage fréquent des bains sédatifs (107). On essaye, enfin, tout le traitement vermifuge, *voy.* VERS INTESTINAUX, et tout le traitement antimercurel, *voy.* INFECTION MERCURIELLE (351), quand on suppose au mal une origine vermineuse ou mercurielle.

La folie incurable doit être entourée de surveillance et de soins affectueux. Aucun moyen violent et de répression ne doit jamais être employé dans le but de

ramener à la raison ces pauvres innocents coupables. Honte à un chef de maison d'aliénés qui aurait recours à la méthode des bourreaux ! Le malade furieux, si fort qu'il soit au physique, a pourtant cette conscience de l'infériorité de son intelligence qui fait que le bœuf, le cheval et l'éléphant se montrent dociles à la voix d'un enfant en bas âge ; il tremble dès qu'il voit qu'il ne fait plus trembler ; il devient affectueux et reconnaissant, dès que l'homme qui l'avait intimidé par sa bonne contenance lui adresse quelques mots de bonté et d'une douce admonestation. Quant au furieux, on le met dans l'impossibilité de mal faire. Il y a toujours dans un fou, même mal disposé, une lueur de raison dont on peut tirer parti pour le maintenir sage ; dites-lui quelque chose qui le flatte, en faisant diversion ; et dès lors il oublie le mal que, dans son illusion, il s'apprêtait à faire. Ne le heurtez pas de front, occupez-le, après avoir gagné ses bonnes grâces. Je redoute un fou méchant que je ne connais pas et qui ne m'a jamais vu ; je n'ai jamais redouté, dans leurs plus grands écarts, les fous que j'ai connus sains d'esprit, ou avec qui j'avais eu l'occasion de converser avec bienveillance ; j'étais toujours sûr de les intimider et de les ramener au calme et à une lueur de raison.

EXEMPLES DE GUÉRISON. Voy. deux exemples de guérison, dus à l'action de l'eau sédative, dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, pag. 341, 2^e édit., et notre *Revue élémentaire de médecine*, tom. I, livr. VIII, pag. 241. Souvenez-vous, artistes, que le jeune paysagiste Marilhat et Donizetti ne sont morts privés d'intelligence que par suite des traitements mercuriels.

ALLAITEMENT. Voy. **COUCHES (FEMMES EN)**.

ALOPÉCIE. Voy. **CHAUVETÉ**.

AMAUROSE, GOUTTE SEREINE. Affaiblissement ou perte de la vue avec immobilité de la pupille. Voy. **YEUX**.

AMPOULES. Les crever et les panser (159, 2^o). Lotions à l'eau zinguée (194 bis) avant le pansement.

AMPUTATIONS. Voy. BLESSURES.

267. AMYGDALES ENFLÉES, TONSILLES, ANGINE TONSILLAIRE;
LUETTE ENFLÉE; MAL DE GORGE; ESQUINANCIE.

DÉFINITION. Le *mal de gorge* comprend toutes les affections qui ont leur siège dans le fond de la gorge et ne s'étendent pas très-avant dans le pharynx et le larynx; l'*angine* et l'*esquinancie* ne diffèrent que par l'intensité du mal et la plus grande difficulté de respirer. On nomme *tonsilles* ou *amygdales* un faisceau de petites glandes placées de chaque côté des piliers du voile du palais, et qui enflent quelquefois jusqu'au volume d'une amande, d'où vient leur nom d'*amygdales*. Le mot de *tonsilles* pour *tunsilles* vient de ce que, pour les guérir chez les animaux domestiques, les anciens vétérinaires les pinçaient en dehors avec des tenailles et les frappaient à coups de marteau. La *luette* est sujette aussi à enfler en forme de glande comme les *amygdales*. Tous ces noms sont synonymes.

CAUSES. La piqure d'un insecte, de la mouche solstitiale, d'un cousin aspiré, etc.; l'incubation d'un œuf de mouche ou autre insecte; le parasitisme d'une jeune sangsue avalée en s'abreuvant à une eau stagnante, d'un ver intestinal remonté jusqu'à la gorge. L'introduction de poussières végétales composées de poils et de piquants, d'arêtes de céréales broyées; l'évaporation des greniers et des meuneries; la respiration de vapeurs acides ou ammoniacales et de la poussière des décombres (Voy. *Revue complémentaire*, tom. I. 1853, pag. 361).

EFFETS. En se fixant dans les divers organes qui tapissent l'arrière-gorge, tous ces corps, souvent inapercevables, peuvent devenir la cause des maux les plus divers par leurs caractères, leurs ravages, leur durée et leur opiniâtreté, et qui prennent ensuite tout autant de noms que la cause affecte d'organes. On avale et l'on respire avec une difficulté toujours croissante; on

éprouve à l'arrière-gorge une ardeur et une sécheresse qui ne laissent ni repos ni trêve; la tête s'alourdit, les tempes battent, les oreilles tintent, les muscles du cou s'engourdissent; on succombe au sommeil plutôt qu'on ne dort. Il est des constitutions chez lesquelles cet accident est périodique, parce qu'il est congénial.

MÉDICATION. A la vue de la progression de ces désordres, la médecine ordinaire se déclare impuissante et n'a d'autre ressource que l'opération chirurgicale; ne pouvant réduire l'obstacle, elle a l'idée de l'arracher: ressource momentanée et souvent insuffisante, et qui ne fait que remplacer une gêne par une désorganisation, un mal par un pire. La médication suivante mettra le malade à l'abri et des progrès du mal et de son violent remède; elle est autant préventive que curative.

On se touche souvent le fond de la gorge avec le doigt ou un tampon trempé dans l'alcool camphré (142) et l'on se gargarise ensuite à l'eau salée zinguée (201). On s'introduit quelques secondes sur les glandes les tigelles galvaniques (243), les chiques galvaniques (249), que l'on nettoie chaque fois avec le plus grand soin. On applique autour du cou, et jusque derrière les oreilles, un cataplasme aloétique (166) à l'eau zinguée (194 bis); ensuite les plaques galvaniques (246) sur la région correspondant au siège du mal. Trois fois par jour camphre (122) et salsepareille (219, 3^o) ou à son défaut bourrache (217) et mousse de Corse (216). Aloès (101) tous les deux jours et huile de ricin (210) tous les cinq jours; matin et soir lavement (221); lotion à l'eau sédative (177, 1^o) et friction (159 1^o).

Quand il ne s'agit que de prévenir le retour du mal, on réduit le traitement aux gargarismes ci-dessus soir et matin, à l'aloès tous les 3 jours, aux prises de camphre avec salsepareille trois fois par jour, aux lotions et frictions soir et matin et à l'usage de l'eau zinguée (194 bis, 1^o) pour tous les soins de toilette.

ANASARQUE. Voy. OEDÈME.

ANÉVRISME. *Voy.* COEUR (MALADIES DU).

ANGINE. *Voy.* AMYGDALES ENFLÉES.

ANGINE DES BESTIAUX ET CHEVAUX (*stranguillon et cor-nage*). *Voy.* Fermier-vétérinaire.

268. ANKYLOSE VRAIE OU FAUSSE.

CAUSES et EFFETS. L'introduction d'une larve d'insecte, d'un dragonneau, d'une écharde, ou bien d'un globule de mercure dans les cartilages des extrémités articulaires des os; l'érosion des mêmes cartilages sous l'influence d'une forte commotion, ou d'une forte contusion, déterminent entre les deux surfaces un travail de soudure et de dépôt calcaire, qui finit par s'opposer de plus en plus au jeu de l'articulation, et par confondre les deux os en un seul, sous différents angles. La symphyse est l'ankylose naturelle et normale; l'ankylose est la symphyse anormale et morbide : la symphyse du menton est l'ankylose normale et naturelle des deux branches droite et gauche de la mâchoire inférieure. L'*ankylose vraie* est la soudure de deux os, par l'ossification des ligaments qui en attachent les deux extrémités et par l'adhérence phosphatée des deux cartilages respectifs. L'*ankylose fausse* n'est que le développement anormal de l'extrémité de l'un des deux os, ce qui ne détruit pas tout à fait le jeu de l'articulation. *Voyez* un terrible exemple d'ankylose générale par suite des traitements mercuriels, tom. III, page 280, 2^e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*.

MÉDICATION. L'*ankylose vraie* est incurable; c'est un fait accompli : on ne refait pas des organes, et encore moins des articulations.

L'*ankylose fausse* peut être enrayée d'abord et se réduire même de jour en jour, quoique lentement, au moyen de la médication et du régime suivants : trois fois par jour camphre (122) et salsepareille (219), tantôt simple, tantôt iodurée, tantôt rubiacée; tous les trois jours aloès (101); eau zinguée (194 bis) pour tous les

soins de toilette; trois fois par jour appliquer dix minutes autour de l'articulation une compresse d'eau sédative (177, 2^o) et ensuite une demi-heure plaques galvaniques (246); on tiendra toute la surface recouverte d'un linge enduit de cérat camphré (162) jusqu'au prochain pansement. Lorsque l'action de l'eau sédative aura déterminé sur le lieu d'application une éruption de boutons, on remplacera les compresses par des cataplasmes aloétiques (166); et enfin si les boutons arrivent à vif, on suspendra l'emploi des cataplasmes, et l'on tiendra l'articulation constamment recouverte de cérat camphré (162), pour reprendre le premier traitement dès que l'éruption aura disparu. Bains locaux (110) de temps à autre; bains de sang (111) et bains de mer, si c'est possible, à la saison favorable.

Le membre ankylosé, quand il est fléchi, ce qui est le cas le plus ordinaire, a besoin, pour se redresser, de l'action progressive d'un appareil extenseur qui puisse permettre le mouvement, tout en travaillant au redressement. Nous en avons fait construire de tels pour les genoux ankylosés, à la faveur desquels le malade a pu se livrer, pendant tout le temps du traitement, à toutes les fatigues de sa profession ou de son âge; ils sont d'une grande légèreté.

EXEMPLE DE SUCCÈS CONTRE L'ANKYLOSE FAUSSE. Voyez tom. III, page 350, 2^e édition de l'*Histoire naturelle de la santé*, les détails sur M^{lle} Caminot (rue Neuve-Saint-Martin, 28), et de plus *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I, liv. IX, p. 275; liv. XI, p. 341; liv. XII, p. 369. *Revue complémentaire*, t. I, 1854-1855, p. 137 et 364, et *Manuel* de 1855, pag. 161.

ANTHRAX. Voy. CHARBON et CLOUS.

269. ANUS (FISSURES ET FISTULES A L').

CAUSES. Les injections au nitrate d'argent, les médications mercurielles sont les deux principales causes de ces maladies. L'introduction d'un corps étranger

dans la muqueuse du rectum, une blessure causée par la canule d'une seringue ou autre corps aigu, peuvent aussi causer des fistules. Les causes les plus fréquentes des fissures, ce sont la constipation opiniâtre, ou les dysenteries et diarrhées violentes. Les gros lombrics à leur tour sont dans le cas de perforer en différents sens le rectum, et de produire ainsi toute espèce de fistules.

EFFETS. La fissure est une gerçure, une solution de continuité de la muqueuse du rectum ou du pourtour de l'anus. La fistule est une perforation borgne quand elle n'a qu'une ouverture, et vraie quand elle en a deux, l'une interne au rectum et l'autre externe à l'anus. La fistule à l'anus peut avoir son origine dans une carie du sacrum, du coccyx : c'est alors une fusée purulente.

MÉDICATION. Bougies camphrées (157) maintenues continuellement dans l'anus ou dans la fistule. Pour les fistules, on a soin de tremper préalablement la bougie dans l'alcool camphré. Lavements camphrés (221) soir et matin. Tisane de garance (197). Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143, 1^o), sur les reins et le pourtour de la fistule ou de l'anus. Régime hygiénique et vermifuge (264). Régime contre les empoisonnements mercuriels : dans ce cas, tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o) ; introduction fréquente des sondes galvaniques (243) dans la fistule, injections avec deux grammes de sulfate de zinc dans un demi-litre d'eau, dans laquelle on aura fait bouillir une larme de goudron. Le but de la médication des fistules est de parvenir à tarir la source du pus, et à favoriser le rapprochement progressif des bords. Si l'on ne parvient pas à réaliser ce dernier résultat, on doit avoir recours au rapprochement par des points de suture, et au pansement camphré ensuite (232). La guérison des fissures par cette médication est toujours assurée, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à une opération ; quant au sculagement dans l'un et l'autre cas, il est instantané, si l'origine du mal n'est pas mercurielle.

APHONIE. Voy. EXTINCTION DE VOIX.

270. APHTHES DES GRANDES PERSONNES ; MILLET, BLANCHET
BUCCAL DES PETITS ENFANTS.

CAUSES. Éruption de petits boutons purulents sur les parois des cavités buccales, qu'y déterminent soit le contact d'un virus mercuriel ou autre, soit les titillations d'un acare ou de quelque ver microscopique intestinal.

EFFETS. Ces petits boutons, en se multipliant, finissent par gêner les mouvements de la langue, ceux de la déglutition, ou par troubler les fonctions de la salivation, et par imprégner l'haleine d'une odeur fétide et repoussante.

MÉDICATION POUR LES ADULTES. Se toucher fréquemment les aphthes avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142) ; se gargariser ensuite avec l'eau d'huîtres (194). Se mettre au régime hygiénique complet (264). Si cela ne suffit pas, y joindre la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°) ; l'application de chiques galvaniques (249) tantôt sur un point, tantôt sur l'autre ; et même des gargarismes avec un demi-gramme de sulfate de zinc par verre d'eau, qu'on aura grand soin de ne pas avaler.

MÉDICATION POUR LES ENFANTS EN NOURRICE. La nourrice se mettra au régime hygiénique (264, 12°, 13°). On touchera fréquemment les aphthes avec le doigt trempé dans l'alcool camphré étendu de 10 fois d'eau ; et d'autres fois avec le doigt trempé dans l'eau salée. Tous les deux jours on leur donnera une grande cuillerée de sirop de chicorée (250). On leur mettra fréquemment la cigarette de camphre à la bouche, en leur pinçant légèrement les lèvres quelques instants, pour que, pendant ce temps, l'air ne leur arrive qu'imprégné de camphre. On les lotionnera souvent avec l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc ; on leur passera même de cette eau assez souvent avec le doigt sur les aphthes, on leur laissera mâchonner des petits sucoirs ou biberons en étain qu'on essuiera souvent ou des anneaux galvaniques (249).

271. APOPLEXIE ET COUP DE SANG.

CAUSES. Le sang, attiré ou poussé violemment, par une cause quelconque, dans les vaisseaux qui enveloppent le cerveau, s'y congestionne : la circulation s'y arrête ; la substance du cerveau, fortement comprimée par ces congestions cérébrales, ne peut plus suffire à ses fonctions, qui sont le principe de la vie ; les parois des vaisseaux crèvent quelquefois sous l'effort, et la vie s'éteint, parce que l'organe qui l'alimentait est tout à coup paralysé ou désorganisé. Les excès de table et avec les femmes sont des causes fréquentes de ces terribles attaques ; la constipation y prédispose. Les personnes obèses (359), replètes, ramassées dans leur taille, ayant le cou très-court, doivent avoir soin de se tenir le ventre libre, de régler leurs repas, de modérer leurs plaisirs ; car leur constitution physique les expose aux congestions.

J'ai déjà fait remarquer que l'usage de déverser sur la voie publique les déjections et les débris de substances animales ou vénéeneuses a transformé le sous-sol en foyers d'émanations putrides, dont le dégagement frappe comme le *plomb* des vidangeurs. (*Voy. Revue complémentaire*, tom. I, pag. 301, 1855.)

EFFETS. Le malade tombe tout à coup sans mouvement et sans connaissance ; l'apoplexie est dite foudroyante, quand il y a cessation de pulsations artérielles et absence complète de la sensibilité. L'apoplexie est curable par le nouveau système, et ne laisse aucune trace, si on l'applique immédiatement après l'accident, pourvu qu'elle ne soit l'effet que d'une congestion, et non d'une hémorrhagie cérébrale. La saignée n'achève pas toujours le malade ; mais elle le rend paralysé d'un membre ou de tout un côté pour le reste de sa vie.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Les personnes dont je viens de donner le signalement prendront tous les trois jours de l'aloès (101), tous les matins un lavement émollient

camphré (221). Elles observeront une grande sobriété dans leurs repas ; feront le moins d'usage que possible de liqueurs alcooliques ; se livreront, à certaines heures du jour, et avant les repas, à quelques exercices gymnastiques, tels que jeu de quilles ou de boule, jardinage, etc. Soir et matin, lotion à l'eau sédative (177, 1°) sur la poitrine, le dos et les reins, une ou deux secondes, et frictions à la pommade camphrée (159, 1°) cinq minutes sur le dos et les reins. Elles auront soin de porter sur elles habituellement un flacon d'eau sédative, pour combattre les plus petits accidents sanguins. Un bol de bourrache (217) chaque soir, après une prise de camphre (122). Eau rougie pour boisson, à la place de la bière ou du cidre. Dans les grandes villes, on aura soin, en vaquant à ses affaires et en passant dans les rues, de flairer de temps en temps un flacon de vinaigre camphré ou d'acétate d'ammoniaque (257).

MÉDICATION CURATIVE. On protège les yeux avec un bandeau épais serré au-dessus des arcades sourcilières, pour les préserver du contact de l'eau sédative (169), dont on arrose à grands flots le crâne du moribond. Afin que l'eau ne s'accumule pas au-dessus des sourcils, on tient la tête doucement inclinée en arrière. On entoure en même temps le cou et les poignets avec une épaisse compresse imbibée d'eau sédative. On en lotionne la poitrine et l'entre-deux des épaules ; on frictionne après, vigoureusement, en se graissant les mains à la pommade camphrée (158). Dès que le malade donne signe de vie et qu'il peut se soutenir, on le plonge avec précaution dans un bain sédatif (107), et l'on continue à le frictionner au sortir du bain. On lui donne à boire un verre d'infusion de bourrache très-chaude, avec une cuillerée d'eau sédative (217 bis). S'il n'y a pas rupture des vaisseaux et hémorrhagie cérébrale, le malade recouvre ses sens comme par enchantement, au bout de moins d'un quart d'heure. On purge ensuite le malade avec une forte dose d'aloès (101) et bouillon aux

herbes (104), ou mieux avec l'huile de ricin (210).

J'ai cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* pour 1850, dans la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I, pag. 205; tom. II, pag. 257, et dans la *Revue complémentaire*, tom. I, pag. 233, 297, 306; tom. II, pag. 12, des exemples de guérison qui doivent ne laisser aucun doute sur le succès et ne permettre aucun retard dans l'application de cette méthode. Ne perdez donc pas un seul instant, dès les premiers symptômes d'une attaque.

Mes expériences sur les animaux frappés de coups de sang ont amplement établi la puissance de ce traitement, et j'ai bien souvent causé à mes visiteurs une certaine surprise, en les rendant témoins de ces quasi-résurrections d'animaux qui, sans ce moyen, seraient restés inanimés et bien morts. Voyez *Manuel*, édition de 1850.

272. Nous sommes donc autorisé à demander que, dans les boîtes de secours pour les asphyxiés, se trouve constamment une grande bouteille d'eau sédative, et que, dans tous les cas, on commence le traitement par de larges lotions avec cette eau. Si ce moyen était impuissant, aucun autre ne serait plus efficace; il y aurait alors hémorrhagie cérébrale, ou l'attaque d'apoplexie daterait de trop loin.

Au reste, la théorie que nous avons donnée de l'action de l'eau sédative (179) vient parfaitement à l'appui de cette recommandation.

APOSTÈME. Voy. ABCÈS.

273. APPÉTIT (PERTE D'), DÉGOUT, INAPPÉTENCE. L'aloès seul (103) suffit pour ramener l'appétit, lorsque le dégoût ne tient pas à une maladie grave. Ail (114) à déjeuner, nourriture aromatique (41), liqueur hygiénique (49, 3^e) avant le repas et vin aux repas.

ASCARIDES. Voy. VERS INTESTINAUX.

274. ASPHYXIE PAR STRANGULATION, ÉMANATIONS OU PAR IMMERSION : SOINS A DONNER AUX PENDUS ET AUX NOYÉS.

1° SOINS A DONNER AUX PENDUS. On se hâte de couper la corde, avec toutes les précautions indiquées en pareil cas. On entoure le cou du patient avec une cravate imprégnée d'eau sédative (177); on lui en arrose le crâne avec précaution; on lui en lotionne le corps; et aussitôt on exerce sur le dos, la poitrine et le ventre, de douces frictions à la pommade camphrée (159, 1°); lotions et frictions alternativement continuées jusqu'à ce que le malade donne quelques signes de sensibilité. On lui fait respirer un flacon d'eau sédative; on exerce sur la poitrine des compressions destinées à faciliter l'inspiration et l'expiration; et l'on n'abandonne cette manœuvre que lorsqu'on désespère de ramener la vie dans ce corps. Une cuillerée d'eau sédative à boire dans un verre d'eau, dès que le malade reprend connaissance.

2° SECOURS A DONNER AUX NOYÉS. Dès que le corps est sorti de l'eau, on le porte dans un endroit chaud; on le couche tantôt sur l'un, tant sur l'autre côté, la tête légèrement inclinée sur le côté. On l'essuie aussitôt avec des linges brûlants. On le lotionne des pieds à la tête, d'abord avec de l'alcool camphré (143, 1°); par-dessus la lotion, on le frictionne vigoureusement avec la pommade camphrée (159, 1°), en exerçant sur la poitrine de douces compressions destinées à rétablir les mouvements d'expiration et d'inspiration. On lui arrose le crâne d'eau sédative (169), et l'on ne cesse de le lotionner de cette eau et de le frictionner à la pommade camphrée (159, 1°); on lui entoure le cou d'une cravate imprégnée d'alcool camphré (143, 2°); quelquefois on lui en fait respirer. L'on continue cette manœuvre alternative jusqu'à ce qu'on désespère de ramener le malade à la vie. Il faut avoir soin de maintenir la température à un degré convenable, de renouveler l'air fréquemment, et de brûler du vinaigre sur une pelle rougie

qu'on promène dans le local. Lavements superpurgatifs (223). Dès que le malade reprend connaissance, bourrache (217 bis). Voyez un exemple d'un succès remarquable de ce genre dans la *Revue complémentaire*, t. I, pag. 169, 1854.

3° SOINS A DONNER AUX ASPHYXIÉS PAR LA VAPEUR DU CHARBON OU LES ÉMANATIONS D'ACIDE CARBONIQUE. Dès qu'on peut porter secours, on ouvre les fenêtres et les portes pour renouveler l'air. On transporte aussitôt, si c'est possible, le malade dans une chambre à feu ; on le réchauffe, tout en lui arrosant le crâne avec de l'eau sédative (177), lui en lotionnant largement la poitrine et le dos, et le frictionnant sans discontinuer ; on lui en passe, avec le bout d'un pinceau, sur les gencives et dans la bouche, si l'on peut lui faire desserrer les dents ; on remplace à cet égard de temps à autre l'eau sédative par l'eau salée (194). Lavement émollient camphré (221).

N. B. Les propriétaires ne doivent pas ignorer que l'acide carbonique s'accumule dans tous les bas-fonds où fermentent des débris végétaux, dans les cuves même en vidange, dans certains puits, et qu'il s'en dégage pendant la fermentation du vin, cidre, poiré, etc. En conséquence, il est de leur devoir de ne jamais laisser descendre un ouvrier dans ces cuves, puits ou bas-fonds, avant de s'être assurés que les chandelles ne s'éteignent pas dans cette atmosphère profonde. De plus, ils doivent exiger que l'ouvrier reste attaché à une corde qui ne puisse pas le blesser, et ils auront soin de lui parler sans cesse.

Si faute de ces précautions, un malheur cependant arrive, on doit tout aussitôt verser de l'ammoniaque étendue d'eau ou de l'eau sédative (169), dans la cavité et dans le fond du puits ; ceux qui descendent pour y porter secours doivent préalablement s'être lotionné les mains et le visage avec de l'eau sédative : ils en emporteront une bouteille pour asperger à force avec cette eau les parois du puits et les habits de l'asphyxié.

4° SOINS A DONNER AUX ASPHYXIÉS PAR LES ÉMANATIONS DES CADAVRES, DES FOSSES D'AISANCES ET DES MATIÈRES ANIMALES EN PUTRÉFACTION. On se hâte d'arroser le crâne avec de l'eau sédative (177), d'entourer le cou d'une cravate imbibée de cette eau, de faire respirer du vinaigre; on ne cesse de frictionner la poitrine, le dos et les reins alternativement avec de l'alcool camphré (142), et avec de l'eau sédative (177). On administre un lavement émollient camphré (221). On fait avaler, si l'on peut, de l'eau salée et de l'eau vinaigrée camphrée (256). (Voy. *Revue complémentaire*, tom. I, pag. 297, 1855.)

275. ASTHME.

CAUSES. Accumulation, sur les parois des bronches et de la base de la trachée-artère, de mucosités et tissus parasites, causés par les titillations des ascarides vermiculaires, par la respiration de poussières irritantes, dont les effets sont dans le cas de survivre à la disparition de la cause, ou enfin par l'abus de remèdes mercuriels.

EFFETS. Respiration difficile et laborieuse, à cause de l'occlusion incomplète des bronches; quintes violentes de toux, qui se terminent par des expectorations compactes, grisâtres, grumelées, fades et nauséabondes; bouffissure de la face, et souvent de toutes les autres parties du corps; étouffements fréquents. Le froid empire tous ces symptômes, parce que le froid paralysant les fonctions des muqueuses, rend les produits de leurs sécrétions plus concrets et moins faciles à se détacher.

MÉDICATION. Régime hygiénique complet (264). Soir et matin, application sur la poitrine, tantôt de cataplasmes vermifuges (166) fortement arrosés d'eau sédative, tantôt d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°); au bout d'un quart d'heure, lotion à l'eau sédative (177) sur le dos et les reins, et friction de cinq minutes à la pommade camphrée (159, 1°). On se passera souvent dans l'arrière-gorge le doigt trempé dans l'alcool cam-

phré (142), et l'on se gargarisera à l'eau salée (202). De temps en temps, bains sédatifs (107), avec application sur la poitrine des plaques galvaniques (241). Usage habituel des chiques galvaniques (249). On aura soin de s'éloigner des lieux dont l'atmosphère pourrait être considérée comme la cause occasionnelle de l'asthme; on s'habitue peu à peu aux exercices corporels, au jeu de boule, de quilles, aux occupations du jardinage.

L'asthme des chevaux (*cornage et siffage*) et des bestiaux se traite d'une manière analogue: Une once d'aloès tous les quatre jours; lavements térébenthinés tous les deux jours; térébenthine à l'intérieur de temps à autre (155); lotions fréquentes sur le chanfrein et le cou à l'eau sédative forte (177; 169, 3°).

EXEMPLES DE GUÉRISON. Les exemples de guérison sont devenus si nombreux, depuis que les asthmatiques se soumettent à ce traitement, que je néglige d'en tenir compte. Nous avons cité les exemples les plus saillants dans le *Manuel annuaire* de 1845.

AVALURE. Voy. *Fermier vétérinaire*, art. AVALURE.

B.

BAILLEMENTS. Voy. HOQUET, INDIGESTION.

BLANCHET. Voy. APHTHES.

276. BLESSURES, PLAIES A VIF, OPÉRATIONS CHIRURGICALES, AMPUTATIONS, SOLUTIONS DE CONTINUITÉ, COUPURES (PANSEMENT DES).

MÉDICATION. L'horreur que nous avons de verser le sang humain ne doit pas aller jusqu'au dégoût qui nous empêcherait de l'étancher. Dès qu'on rencontre une personne blessée et dont le sang se perd, on doit se hâter, même avant l'arrivée du chirurgien, de lier les artères d'où le sang se dégorge à grands flots; à cet effet, on pince l'artère, on la tord en tournant la petite pince, on la lie avec un vigoureux nœud de fil ciré ou graissé à la pommade camphrée. On nettoie la plaie avec de l'eau

pure ; on en enlève avec soin les corps étrangers (*) ; et, s'il n'y a pas d'os fracturés, on rapproche les chairs vives bord contre bord, quand la solution de continuité le permet ; cela fait, et si le chirurgien ne survient pas, on maintient les chairs au moyen de petites bandelettes de toile agglutinative (234), disposées autour du membre, de manière que les chairs ne puissent plus se séparer ; on étend sur les lèvres de la plaie une épaisse traînée de poudre de camphre (126), puis une couche de plumasseaux de charpie enduits de pommade camphrée (232), que l'on recouvre de bandelettes longuettes, et qu'on maintient en place au moyen d'un nombre suffisant de tours de bandes de toile (230). Au-dessus et au-dessous de la plaie, on arrose les bandes avec l'alcool camphré (142). Au moindre symptôme de fièvre, on entoure le cou et les poignets du malade avec des compresses d'eausédative (177). Le malade peut impunément manger, dès qu'il se sent appétit. On ne défait le premier appareil que quatre jours après le premier pansement, crainte de désagglutiner les chairs ; mais on l'arrose souvent d'huile camphrée, et on lotionne à l'alcool camphré les chairs environnantes. On panse ensuite de la même manière toutes les vingt-quatre heures, et on a soin de laver la plaie, à chaque pansement, avec une éponge imbibée d'eau tiède de goudron (203, 2^o).

Quand les bords de la plaie ne sont pas susceptibles de se rapprocher, et qu'on est obligé de panser à plat, on peut procéder à un nouveau pansement dès le lendemain. Après avoir bien lavé la plaie à l'eau tiède ci-dessus, et l'avoir épongée, on la recouvre d'un linge fenestré (231), imbibé d'huile camphrée. On étend par-dessus une couche assez épaisse de poudre de camphre (126) ; l'on recouvre de plumasseaux de charpie (232), enduits de pommade camphrée (158) que l'on main-

(*) Voy. une conséquence déplorable de la négligence de cette précaution dans la *Revue complémentaire*, tom. I. 1855, pag. 201.

tient avec des bandes et des bandelettes longuettes (230); le reste comme ci-dessus.

A la faveur de ce traitement, on n'a à craindre ni la fièvre traumatique, ni la gangrène, ni le tétanos, ni la formation du pus de mauvaise nature; c'est ce dont sont convenus tous les chirurgiens et médecins que nous avons rendus témoins de l'efficacité de ces sortes de pansements. A peine s'établit-il une légère purulence; et, dès le lendemain, on voit déjà se former une pellicule de cicatrisation.

Quant aux simples coupures, il suffit, après avoir lavé la plaie un instant à l'eau pure, de recouvrir hardiment la plaie d'alcool camphré (143), et de braver la douleur qui résulte de ce moyen. La douleur passe vite; le sang s'arrête, on recouvre ensuite la coupure d'une couche de cérat camphré (162), et la cicatrisation semble suivre le pansement. Nos cultivateurs ici ne reculent jamais devant ce moyen.

Nous avons cité des exemples assez saillants de ces résultats qui ne se sont jamais démentis, aux articles *Cancer, Tumeurs blanches et encéphaloïdes, Ulcérations, etc.*, du *Manuel annuaire de la santé* de 1845. Si aujourd'hui on s'obstinait à panser autrement les amputés dans les hôpitaux et ambulances militaires, avec cataplasmes, charpie sèche, diète, saignée, glace, etc., nous ne pourrions nous dispenser d'accuser d'inhumanité la médecine scolastique, et nous élèverions hautement la voix, en dépouillant chaque jour l'effrayante mortalité (*) qui est la conséquence des pansements de l'ancienne méthode; car MM. les chirurgiens sont bien et dûment avertis qu'avec notre méthode on n'a à craindre aucune conséquence fâcheuse. L'opéré dort et mange comme s'il était dans un état de santé ordinaire; et il

(*) Il ne nous serait pas difficile de citer des cas d'opérations simples, comme celles de panaris, de la fistule lacrymale, de l'ablation d'une glande, etc., suivies inopinément de mort dans nos hôpitaux, à la suite de l'ancien pansement.

se lève le lendemain même de l'opération, quand il ne s'agit pas de l'amputation des membres inférieurs. Que d'opérés et d'amputés auraient été sauvés sur nos champs de bataille, si la Faculté avait enjoint aux chirurgiens militaires de suivre ce programme de pansement dans les ambulances et les hôpitaux !

Il serait peu digne de la bonne foi et de l'impartialité des chirurgiens d'hôpitaux de se montrer retardataires sur ce point, alors que les chirurgiens de province ont mis tant d'empressement à adopter notre méthode. Notre excellent ami, M. Bravard, chirurgien à Jumeaux (Puy-de-Dôme), l'un des premiers en France qui ait adopté cette médication au grand complet, n'a pas compté un seul insuccès. Une foule de docteurs, mais surtout de chirurgiens militaires, parmi lesquels nous ne citerons, on devine pourquoi, et par ordre de date, que les docteurs Lainé, à Saint-Laurent-Médoc (Gironde) ; Lazowski, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) ; Alexandre, à Mont-de-Marsan (Landes) ; Campart, à Torcy-le-Grand (Seine-Inférieure) ; Guitton, à Dieppe ; Frestel, à Saint-Lô (Manche) ; feu Delamontagne, à Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres (*)), et feu E. Marquet à Paris (**); Laureau, à la Chaumière (Indre-et-Loire) ; d'Arbaud, à Blonsac ; Camille Raspail, à Paris ; Lenain, à Sarton (Pas-de-Calais (***) ; Castel, à Roubaix (Nord), etc., ont tous eu de fréquentes occasions de rendre hommage à la souveraineté de ce traitement. (Voyez, au surplus, les cas cités dans notre *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I, pag. 53, 82, 145, 178, 182, 370, etc.)

277. BLEUE (MADADIE) DES ENFANTS.

CAUSES. Quand cette affection des nouveaux-nés n'a pas pour cause la permanence du trou de Botal, et le mélange des deux sangs artériel et veineux dans le cœur, elle émane des crinons ou comédons, qui se mul-

(*) Voy. *Revue complémentaire*, tom. I, 1855, pag. 357.

(**) Voy. *Manuel* de 1854 et 1855.

(***) Voy. *Revue complémentaire*, tom. III, 1856, pag. 66.

siplient en petits points noirs sous la peau et la colorent en un bleu intense.

EFFETS. Dans l'un et dans l'autre cas, l'enfant est menacé d'asphyxie; ses petites mâchoires sont serrées; il éprouve des convulsions de plus en plus violentes, qui se terminent assez rapidement par la mort.

MÉDICATION. Que cette maladie soit une affection du cœur ou de la peau, il faut s'empressez d'entourer le cou de l'enfant avec une cravate imprégnée d'alcool camphré (142), lui en placer une compresse sur le cœur, lui en lotionner le corps, et exercer sur le dos et la poitrine de douces frictions avec la pommade camphrée (159, 1°). Dès qu'on peut lui desserrer les dents, on lui fait prendre le lait de la mère, au moyen d'une pipe qu'on aspire, ou d'une cuiller dans laquelle on trait le lait. Si la fièvre et les convulsions apparaissent, on le lotionne avec l'eau sédative (177). Sirop de chicorée (250) tous les quatre jours.

BORBORYGMES. *Voy.* VERS INTESTINAUX.

BOUCLES du cochon et du bœuf. *Voy. Fermier-vétérinaire*, art. BOUCLE et ANCLOU.

BOULE HYSTÉRIQUE. *Voy.* VERS INTESTINAUX.

278. BOULIMIE, FAIM CANINE, FAIM-CALLE, FAIM-VALLE, SOIF-CALLE.

CAUSES. Quand cette faim ou soif dévorante n'est pas l'effet d'une constitution congéniale et d'une organisation exceptionnelle, elle est causée par la présence d'un ver intestinal de grosse taille, et du ver solitaire surtout.

MÉDICATION. On guérit de la seconde de ces deux maladies; on ne peut que satisfaire à l'insatiabilité de la première. Nous renvoyons, pour la seconde, à l'article *Vers intestinaux* ci-après; et pour la première, aux bons principes d'économie publique, d'après lesquels chacun ici-bas doit manger selon son appétit. On ne passe pas le niveau sur les estomacs et sur les besoins; sur ce

point, l'égalité est dans la compensation entre ceux qui prennent beaucoup et ceux qui prennent peu à la masse commune. (*Voy. Manuel*, éditions précédentes.)

Le vin, le rhum et l'eau-de-vie sont recherchés avec avidité par tous les individus sujets aux vers; ce sont des vermifuges qui calment les tiraillements d'estomac.

Il existe des cas de soif-calle comme des cas de faim-calle.

Voy. un curieux exemple de *soif-calle* dans notre *Revue élém. de méd.*, tom. I, pag. 57, 87, et tom. II, pag. 37.

BOURSES (maladie des). *Voy.* HYDROCÈLE, SARCOCÈLE, VARICOCÈLE et TESTICULES.

BOUTON D'ALEP. *Voy.* PESTE.

BOUTONS. *Voy.* CLOUS.

BRONCHITE OU AFFECTION DES BRONCHES. *Voy.* CATARRHE.

279. BRULURES.

CAUSES. On se brûle par les acides, les alcalis et les caustiques, comme avec le feu; car la brûlure n'est qu'une désorganisation des tissus.

MÉDICATION. *Brûlure par les alcalis* : on se hâte de laver la plaie à grande eau acidulée avec du vinaigre ou avec une cuiller d'acide sulfurique dans un litre d'eau, si on en a sous la main. *Brûlure par les acides* : on lave la plaie à grande eau alcalisée avec la cendre de bois, ou bien avec l'eau sédative; on pansé ensuite comme pour les brûlures par le feu. *Brûlure par le feu* : si la brûlure est superficielle et n'a pas mis les chairs à découvert, on se contente d'appliquer sur la surface brûlée une compresse enduite d'une couche épaisse de pommade camphrée (158) ou de cérat camphré (162) qu'on renouvelle ensuite soir et matin : le mal alors se dissipe comme par enchantement; contre la fièvre, lotions d'eau sédative (177) sur les surfaces non brûlées. Si la brûlure a fait plaie, on ne lave pas; mais, aussitôt qu'on le peut, on saupoudre les plaies avec de la poudre

de camphre (126), que l'on recouvre avec des plumasseaux de charpie (232) fortement enduits de pommade camphrée (158); par-dessus, on étend des bandelettes de toile (230), puis des feuilles de papier, pour empêcher la pommade de passer trop vite dans les linges; et on maintient le tout avec des tours de bandes appropriés. On renouvelle ce pansement soir et matin, en ayant toujours en vue que l'air ne pénètre pas jusqu'à la plaie pendant l'intervalle des pansements. Quand c'est le visage qui a été brûlé, on se fait un patron de masque en papier, sur lequel on taille des bandelettes de toile de manière à laisser passage à l'air par les narines et la bouche, et à la lumière par les yeux; quand le pansement est terminé, on le maintient en place au moyen de ces masques, que l'on attache derrière le cou et sur le crâne. On lotionne de temps à autre, avec l'eau sédative (169), les surfaces environnantes qui ont été préservées du feu. On pourrait, au besoin, faire usage de masques ordinaires, dont on agrandirait toutes les ouvertures. Aloès (101) tous les trois jours. (*Voy. Revue compl.*, tom. I, pag. 171, 1854.)

Nous rencontrons tous les jours des jeunes personnes couturées au cou ou au visage par des brûlures, qui n'en auraient pas porté la moindre trace avec notre traitement; car les nombreux cas de guérison qu'on en a obtenus ne laissent aux plus récalcitrants aucun doute sur l'infailibilité du succès. Les journaux enregistrent journellement des cas affreux de combustion d'enfants en bas âge, que l'imprudence des parents abandonne seuls au logis; une mère doit être inconsolable d'un pareil malheur; par sa négligence, elle doit se croire infanticide. Je voudrais que le conseil de salubrité exigeât de tout ménage ayant des enfants l'usage d'un garde-feu qui les tienne suffisamment éloignés du feu; et que la négligence sur ce point fût punie d'une amende destinée à fournir des garde-feux aux familles pauvres, à qui l'État n'aurait pas pu en fournir encore.

280. CALCULS.

CAUSES. Le calcul est un dépôt précipité et durci d'une substance tenue auparavant en dissolution par le liquide d'un organe. Versez un acide dans le silicate de potasse, et vous en précipitez la silice en gelée, laquelle finira par prendre la forme et la dureté d'un calcul. Il peut donc se former des calculs dans tous les organes où deux liquides de nature différente peuvent se rencontrer et se décomposer mutuellement. Les calculs ne se forment donc réellement que dans la cavité des organes d'excrétion, dans les canaux du foie, dans les intestins, dans les reins et la vessie, dans les canaux salivaires. L'homme y est plus sujet que la femme et les enfants.

EFFETS. Les *calculs de l'organe du foie*, ou calculs biliaires, ont pour noyau la substance grasse du savon biliaire, séparée de sa base alcaline. Les *calculs des intestins* sont, chez les animaux, des boules de poils feutrés ensemble, qu'on nomme *bézoards*, et chez l'homme, des excréments durcis par les dépôts calcaires et occasionnés par l'ingestion de fruits nouveaux. Les *calculs des organes urinaires* varient de couleur, de grosseur et de forme, selon leur composition chimique et leur mode de précipitation. La *gravelle* n'est qu'un amas de petits calculs ; les gros calculs ne sont souvent qu'une agglomération de la poussière de la gravelle. Les calculs urinaires les plus fréquents se composent en tout ou en partie de phosphate de chaux, d'acide urique, d'urate d'ammoniaque, de phosphate ammoniac-magnésien. Les *calculs biliaires*, en obstruant les canaux et s'opposant à l'écoulement de la bile, jettent la perturbation dans tout le système, et déterminent l'ictère avec les plus graves symptômes. Les calculs intestinaux calcaires peuvent donner la *colique de miséréré* et la *dysenterie*. Les calculs urinaires déterminent les douleurs les plus violentes dans les reins ; ces douleurs cessent dès que le calcul est tombé

dans la vessie ; mais là commence une nouvelle série de souffrances, par suite de l'obstacle que la présence de ces corps étrangers oppose à l'émission de l'urine.

MÉDICATION. 1^o Nulle médication n'est en état de faire dissoudre les calculs de la vessie. Seulement le régime hygiénique (264) en prévient la formation par l'usage du camphre à manger (122) et de l'eau de goudron (203, 1^o) ; car il faudrait que les reins fussent bien profondément endommagés, pour que l'urine la plus sédimenteuse et la plus chargée d'acide urique ne devînt pas limpide dès le lendemain qu'on s'est mis à ce régime. Lorsque le calcul s'est formé dans la vessie ou qu'il y est tombé, l'opération seule par la taille ou la lithotritie est en état d'en débarrasser le malade : la taille, pour les gros calculs ou les calculs enchatonnés dans les parois de la vessie ; la lithotritie, pour les calculs capables, par leur petit volume, de se prêter au broiement. Dans ce cas, faites choix, pour vous sonder, d'un *spécialiste* habile, consciencieux ; et nullement exclusif. J'ai connu un malade soumis trente fois au broiement, et qui s'aperçut à la trente et unième que son docteur, au lieu de broyer des pierres, les retirait tout entières, et lui déchirait le canal de l'urètre ; force fut d'avoir recours à une main mieux exercée ; mais sans notre médication, le malade aurait fini par succomber à de si rudes épreuves. J'ai été témoin d'un autre cas, où le chirurgien procéda quarante fois au broiement de la pierre, et il se vantait, à chaque fois, d'en avoir diminué le volume. Le malade, qui ne suivait pas notre régime, mourut vaincu par la fièvre de tant de douleurs ; à l'autopsie, le chirurgien trouva une pierre de la grosseur d'un œuf, que son instrument, comme on le pense bien, n'avait pas même entamée ; la jalousie de métier l'avait empêché de déclarer au malade l'impuissance de la lithotritie en pareil cas, et la nécessité de l'opération de la taille. Que les calculeux se tiennent donc bien pour avertis.

De quelque manière qu'ils se décident, les malades calmeront leurs douleurs par l'application fréquente de cataplasmes aloétiques (166) sur les reins et le bas-ventre, et en tenant les parties génitales plongées dans la pomade camphrée. En outre, ils se soumettront au régime hygiénique (264, 3°, 12°, 13°); ils pourront aussi se faire de temps à autre des injections à l'huile camphrée (218). Soir et matin, après avoir croqué gros comme un pois de camphre, ils prendront un bol de *bourrache orangée* (217), ou de *salsepareille* (219, 3°).

2° Les calculs biliaires, tant qu'ils séjournent dans les canaux du foie, sont dans le cas de causer des coliques atroces dont on sent le siège sous les côtes du côté droit. Par leur grosseur, ils sont dans le cas d'intercepter le passage du bol alimentaire, de manière à déterminer des vomissements de matières presque stercorales. Dans ce cas, on applique constamment sur la région du mal des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°) et d'éther. Usage de la liqueur hygiénique (49, 3°). On prend souvent quelques gouttes d'éther dans un verre d'eau sucrée. Camphre (122) avec *salsepareille* (219, 3°); aloès (101) et au besoin même huile de ricin (210). Tous les matins lavement émollient (221). De temps à autre, cataplasme aloétique (166) sur le côté droit du ventre. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. II, pag. 33, 1855.

3° Pour combattre les concrétions stercorales, cataplasmes (165, 166); lavements camphrés (221) et même injections à l'huile dans l'anus; introduction, dans l'anus, de l'index graissé d'huile camphrée, au moyen duquel on brise la concrétion stercorale, sans offenser la muqueuse de l'intestin. Huile de ricin (210), si ces moyens ne suffisent pas. Mais l'introduction du doigt suffit le plus souvent, pour procurer l'expulsion du calcul en fragments.

Le régime hygiénique (264), nous le répétons, prévient toutes ces sortes de maladies.

CALVITIE. Voy. CHAUVETÉ.

281. CANCER DES DIFFÉRENTS ORGANES, MAIS PLUS SPÉCIALEMENT DU SEIN.

CAUSES. Impulsion de développement imprimée aux tissus d'une glande, d'un ganglion lymphatique, d'un nerf, d'un os, par suite soit d'une contusion, soit d'une piqûre, soit de l'érosion d'un insecte; ce qui fait que peu à peu il se forme un organe parasite et de superfétation qui absorbe les produits de la vie générale. Les frictions mercurielles ne causent pas un vrai cancer, mais un chancre qui ronge les chairs, et les fait tomber en lambeaux. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. I, p. 236.)

EFFETS. Le cancer prend des formes qui varient à l'infini, selon le siège qu'il occupe et le genre de tissus d'où il émane. On remarque assez généralement, autour du foyer de son développement, un arrêt de la circulation superficielle, qui se dessine sur la peau par un zigzag de veines bleues. Le cancer proprement dit ne décolle pas la peau, il fait corps avec elle et saillie au dehors; envahissant de sa dégénérescence tous les tissus ambiants, et s'étendant ensuite de proche en proche, par des coussinets enflammés, très-durs et adhérents, accompagnés de bourrelets ou de chapelets de ganglions engorgés. Quelquefois, au lieu de s'étendre en surface, il s'étend en hauteur, et forme des masses saillantes et arrondies, qui arrivent aux dimensions d'une grosse poire ou d'un petit melon. La substance interne du cancer se compose de grands nodules cérébriformes, enchâssés dans un tissu squirreux et plus ou moins riche en vaisseaux. Le cancer du sein commence par une induration rouge et adhérente à la peau, et envahit peu à peu, comme un énorme coussinet, l'aisselle, l'épaule et se glisse sous l'omoplate. J'ai vu un cancer des deux seins, pour l'ablation duquel il eût fallu enlever tout le tour du buste; une telle opération devient, dans ce cas, impraticable.

Bien des praticiens ont confondu ou fait semblant de confondre l'engorgement des glandes ou des ganglions

lymphatiques avec le véritable cancer, et ont procédé à l'opération chirurgicale, sous l'influence de cette conviction, vraie ou simulée, se ménageant ainsi l'avantage d'un succès facile d'opération et de guérison. L'honnête homme doit se tenir toujours en garde contre de telles illusions ; car l'engorgement des ganglions ne réclame pas le concours d'instruments tranchants ; notre médication en triomphe, et les fait fondre. Les glandes et ganglions sont mobiles sous la peau ; leur forme est ovoïde, sans bosselures irrégulières ; ils n'adhèrent pas à la surface de la peau, et n'y forment point de ces mamelons rouges et endurcis qui caractérisent le développement du cancer.

MÉDICATION. 1^o Dès qu'on voit qu'un tissu s'engorge, se tuméfie, durcit, se bosselle, on doit aussitôt y appliquer d'abord des compresses d'eau sédative (177), et quand on ne peut plus les endurer, des *cataplasmes aloétiques* bien chauds (166). Si le tissu se ramollit, on continue ; car c'est un signe de guérison prochaine, vu qu'on n'a alors affaire qu'à des glandes : celles-ci disparaissent ou aboutissent par le traitement des glandes (323).

Quand le cancer a poussé ses stolons et, pour ainsi dire, ses chaumes traçants dans la profondeur des chairs, son germe survit à l'opération qui en enlève la partie saillante, et il repousse même avec plus d'énergie à la suite d'une opération. Cette maladie est un de mes désespoirs ; non pas que je n'aie entrevu la possibilité de découvrir une médication qui en triomphât ; mais parce que ma position de proscrit au sein de ma patrie, jointe au mauvais vouloir des dénonciateurs et au peu de bienveillance des juges, me commandait une prudence sévère sur ce point ; car la calomnie avait alors l'œil ouvert sur mes actes pour en dénaturer les interprétations. Cependant, je suis convaincu qu'il arrivera un moment où les malades eux-mêmes, voulant faire servir leur triste position à des recherches utiles, et

ayant assez de confiance dans notre réserve, viendront eux-mêmes nous demander de les soumettre à des essais de médication, et nous permettre de faire sur leurs personnes l'application de vues théoriques qui nous paraissent être fondées sur l'analogie des faits observés. Il faut, pour cela faire, que du consentement de leurs parents ou de leurs amis, ces personnes prennent l'engagement de ne pas nous intenter de mauvaises querelles, en cas d'insuccès; elles doivent compter sur notre humanité pour être persuadées que nous n'aurons jamais la pensée de rien employer qui puisse avoir le caractère d'un empoisonnement. Dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, 2^e édition, tom. III, pag. 375, nous avons déjà indiqué la théorie de l'un de ces procédés.

2^o Lorsque le cancer est rongeur et d'origine mercurielle (ce que l'on reconnaît à sa surface granulée, qui gagne par les bords et non en épaisseur), on l'humecte trois fois par jour, au pinceau, avec une dissolution de deux grammes de sulfate de zinc par verre d'eau; au bout de quelques minutes, on le recouvre d'une plaque galvanique (242), pendant une demi-heure; puis pendant dix minutes d'une compresse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2^o), et enfin d'une plaque de cérat camphré (162), qu'on laisse à demeure jusqu'au prochain pansement. Salsepareille iodurée (219, 4^o).

3^o Quand le faux cancer se forme sur des places qui permettent de le tenir constamment plongé dans l'alcool camphré, on parvient à en arrêter le développement. C'est ainsi que, chez une jeune fille de douze ans, nous avons arrêté les progrès d'une affection cancéreuse du métatarse, qui avait déjà rendu le deuxième doigt du pied aussi gros que le gros orteil: deux ou trois mamelons se montraient déjà à la base. Nous nous sommes contenté d'entourer constamment l'extrémité du pied de compresses d'alcool camphré, protégées par une chaussette de taffetas gommé. Le même résultat a été

obtenu sur la main d'un jeune enfant de cinq ans.

EXEMPLES. 1^o Voyez, dans le *Manuel* de 1849, deux exemples saillants de guérison de glandes prises pour des cancers. Voyez, *Manuel* de 1855, un exemple funeste de l'emploi des remèdes mercuriels pour tâcher d'obtenir la cicatrisation d'une plaie faite au sein après l'ablation d'une simple glande, que l'on avait prise faussement pour un cancer.

CARDIALGIE. Voy. MALADIES D'ESTOMAC.

282. CARIE DES OS.

CAUSES. La carie des os ou transformation de la substance osseuse en pus provient, soit de la dénudation des os et de l'exposition de la surface dénudée au contact de l'air, soit de l'action prolongée d'un traitement mercuriel (55) ou arsenical, soit, enfin, de l'érosion d'une larve d'insecte, et principalement de celle d'une mouche.

EFFETS. Quand la carie a lieu par suite de l'érosion d'une larve, le malade éprouve des élancements qu'il compare quelquefois à l'action d'une vrille qui lui entretrait dans les os; il éprouve des douleurs ostéocopes intolérables. Rien de tel n'arrive par suite de la dénudation de l'os et de l'action mercurielle; la désorganisation osseuse s'opère alors avec une progression quelquefois effrayante, mais sans douleur autre que celle qu'y déterminent le frottement et les secousses.

MÉDICATION. Régime hygiénique complet (264); application des plaques galvaniques (242), une demi-heure avant chaque pansement, sur les surfaces malades; usage de la tisane *ioduro-rubiaccée* (219, 2^o). Pansement camphré complet (232), avec injection d'eau de goudron tiède (203, 2^o), et puis d'huile camphrée (218) dans les fistules osseuses, et quelquefois de sulfate de zinc (deux grammes par verre d'eau de goudron). Application d'eau sédative (169), en dessus et en dessous de la plaie, et, toutes les fois que la fièvre se déclarera, autour du cou et des poignets. Arrosez souvent d'alcool camphré

(143, 2^o) les bandes du pansément, et même la plaie, si on y soupçonne l'action du mercure, afin de faciliter la chute des lambeaux de chair désorganisés (146). (Voyez, t. I^{er} de notre *Revue élémentaire de médecine*, p. 178, un exemple incontestable de l'action aussi prompt qu'infaillible de ce traitement, chez un jeune enfant, à qui il ne restait plus d'autre espoir que l'amputation et la perspective d'une santé délabrée. On trouvera dans nos *Revues* d'autres exemples non moins saillants de ce genre).

283. CARREAU DES ENFANTS.

CAUSES. Invasion du péritoine par les helminthes, qui y déterminent l'engorgement des ganglions mésentériques; ou bien engorgement des ganglions mésentériques, par suite des remèdes mercuriels administrés à l'enfant ou à sa nourrice.

EFFETS. Le ventre grossit; il est tendu et ballonné et offre au toucher des bosselures qui se multiplient chaque jour. L'enfant perd l'appétit et le sommeil, qui est remplacé par une somnolence continuelle; il éprouve des coliques et une alternative de constipation et de diarrhée.

MÉDICATION. On lui applique sur le ventre, tantôt des compresses d'eau sédative (177), et tantôt, mais principalement la nuit, un cataplasme vermifuge (166); on le frictionne vigoureusement (159, 1^o) au moins trois fois par jour. Sirop de chicorée (250), dans de la tisane de salsepareille, soir et matin; camphre trois fois par jour (122); lavement vermifuge sans tabac (224) tous les soirs; faites boire tous les matins du lait bouilli avec trois gousses d'ail. (Voy. *Revue*, t. I, p. 116.) La nourrice se mettra au régime hygiénique (264, 3^o, 12^o, 13^o), et à la tisane de salsepareille légèrement iodurée (219, 4^o).

CATALEPSIE, ou apoplexie momentanée, sans chute, et qui prend le malade debout : même traitement que pour l'**APOPLEXIE** et l'**ÉPILEPSIE**.

284. CATARRHE PULMONAIRE, TOUX, RHUME DE POITRINE, GRIPPE, FOLLETTE, INFLUENZA, COQUELUCHE.

CAUSES. Le *catarrhe*, ou rhume de poitrine, est de toute saison; la *grippe*, qui a porté d'abord le nom de coqueluche, et a pris, en divers pays, celui de *follette* et d'*influenza*, est une épidémie affectée aux temps froids et brumeux. La *coqueluche* ne se dit plus que du rhume des enfants, accompagné de fortes *quintes* de toux : la dénomination de *quinte* est empruntée au solfège, pour désigner la notation du cri que l'on fait entendre en toussant. Le *catarrhe* et le *rhume* sont deux mots grecs, qui désignent l'écoulement muqueux, lequel caractérise cette maladie. Le mot de *rhume* ne s'applique qu'à l'écoulement des muqueuses du nez et des voies respiratoires. Le mot *catarrhe* s'applique à tous les organes qui communiquent avec l'air extérieur : on dit catarrhe de la vessie, de l'utérus, comme catarrhe de poitrine; ici, nous ne le prenons que dans cette dernière acception.

Le catarrhe, ou rhume de poitrine, est le résultat de titillations de corps étrangers, inertes ou animés, tels que la poussière des greniers ou l'invasion des ascarides vermiculaires sur les parois de la trachée-artère, et spécialement sur le larynx. La grippe est l'effet d'une invasion de parasites plus âpres, qui, en s'implantant sur l'isthme du gosier et sur les muqueuses du larynx, déterminent, par l'infiltration de leur virus, l'engorgement des lymphatiques et l'engourdissement des muscles du cou, du dos et de la poitrine : ce qui forme, sur le buste, comme une espèce de *coqueluchon* ou *capuchon* de souffrance et d'engourdissement.

Les brouillards épais des villes manufacturières humides, en s'imprégnant de toutes les émanations corrosives que dégorgent les arts et l'industrie dans les airs, et que les brouillards ramènent vers le sol, ces brouillards donnent une *grippe* plus opiniâtre que la première.

La coqueluche des enfants est due aux mêmes causes que le catarrhe des vieillards; et la différence de ses caractères tient à la différence de l'âge et des organes.

EFFETS. Comme la respiration est le principe où s'alimentent toutes les autres fonctions, la moindre gêne qui survient dans l'appareil respiratoire doit se traduire par un malaise général : aussi voit-on qu'un rhume négligé ou mal traité finit par amener le marasme, quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire. La *grippe*, étendant ses ravages sur une plus grande circonscription, offre des caractères plus graves, et marche avec plus de rapidité vers son dénouement fatal. Selon le traitement adopté, elle peut occasionner, dans une population, une mortalité effrayante.

MÉDICATION. Plus notre méthode de traitement prend d'extension, moins nous voyons autour de nous de rhumes négligés et de catarrhes. La grippe même, qui s'était habituée à nous revenir tous les ans à Paris, n'a véritablement été funeste en 1853, à Paris, de compte à demi avec la fièvre typhoïde, qu'aux entêtés de la vieille méthode par les sangsues, les saignées coup sur coup, la glace sur le crâne et la diète si féconde en visites de médecins bien pensants ; car, au début, presque toutes les affections de poitrine disparaissent par les inspirations de la cigarette de camphre (132). Si, à ce moyen de médication, vous ajoutez une simple cravate imbibée alternativement d'alcool camphré (143, 2^o) et d'eau sédative (177) autour du cou, vous êtes sûr de faire cesser les quintes et de couper court au mal. Si les spasmes de poitrine continuaient, on recouvrirait la poitrine et le cou d'une large compresse d'alcool camphré ; et, si le mal ne cérait pas, de cataplasmes aloétiques (166) soir et matin. On ferait ensuite des frictions sur le dos et les reins à la pommade camphrée (159). On se touche souvent le fond de la gorge avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142), et l'on se gargarise à l'eau salée (202).

1° La *coqueluche* des enfants se traite de la manière suivante : Dès qu'un enfant se met à tousser, on lui administre, tous les deux jours, s'il est en âge de le prendre, 5 centigrammes d'aloès (101) dans un peu de confiture; s'il est trop jeune, une cuiller de sirop de chicorée (250); on lui introduit un peu d'eau salée (194) dans la bouche, s'il n'est pas en état de faire des gargarismes (201); on lui entoure le cou d'une cravate imbibée d'alcool camphré (143. 2°) et on le promène, afin qu'il ne respire pas les vapeurs alcooliques en trop grande abondance; on le lotionne à l'eau sédative (177) entre les deux épaules et sur la poitrine à chaque quinte, et on le frictionne à la pommade camphrée (159, 1°); on lui administre dans de la confiture un quart de gousse d'ail hachée, et enfin un centigramme de calomélas (113) si la coqueluche résistait à tous ces moyens; on lui place enfin de temps en temps la cigarette de camphre (131) à la bouche, en lui pinçant un peu les deux lèvres, afin qu'il ne respire que par le tuyau de plume.

2° Les adultes doivent de plus, surtout quand le catarrhe est invétéré ou opiniâtre, se gargariser au moins trois fois par jour avec de l'eau salée (202), puis écraser du camphre sous la dent (122), et l'avaler au moyen d'une gorgée d'eau de goudron (203, 1°), ou de houblon (214), ou mieux avec une infusion de bourrache (217), et, à la rigueur, avec tisane de salsepareille simple (219, 3°). Frictions à la pommade camphrée au moins soir et matin (159), après lotions à l'eau sédative (177). Se purger tous les quatre jours à l'aloès (101), prendre lavements vermifuges (224), et tous les deux jours manger une gousse d'ail (114) à l'un des repas. Pour les enfants, on remplace l'aloès par le sirop de chicorée (251); on leur administre tous les jours du lait bouilli avec de l'ail, et, si le mal résiste, deux centigrammes de calomélas (113).

3° Je viens de reconnaître à l'écorce de la grenade (205) la propriété de faire cesser comme par enchante-

ment les catarrhes et coryzas qui surviennent aux premiers jours de la saison rigoureuse. Il suffit d'en mâcher quelques instants un fragment, et d'avaler la salive, pour sentir redescendre dans l'estomac la cause de la toux et de l'enchifrènement. Dès lors la toux cesse ainsi que l'expectoration.

N. B. Il est peu de personnes qui soient obligées d'exécuter ce traitement au grand complet. Au reste, le soulagement le plus inattendu se fait sentir dès le principe. Les frictions surtout impriment un sentiment de bien-être qui équivaut, au moins pendant plusieurs heures, à la guérison.

Je le répète, l'emploi seul de la cigarette de camphre (132) suffit souvent pour guérir le mal au début.

EXEMPLES DE GUÉRISON. Donner quelques exemples de guérison, ce serait amoindrir en apparence la généralité de la règle. J'ose assurer que je n'ai pas encore rencontré une seule exception à ce que j'avance; et chacun aura plus d'une occasion d'avoir sous les yeux des exemples remarquables de ce genre. Souvenez-vous bien que la médecine scolastique, avec son laitage, ses juleps, sa diète ou son régime mucilagineux et ses pâtes de guimauve ou autres, a souvent conduit une quinte de toux à la phthisie pulmonaire.

CAUCHEMAR ET MAUVAIS RÉVES. En outre du régime hygiénique (264), prendre tous les soirs un verre d'eau sucrée, saupoudrée de camphre (une petite pincée) en poudre (126) et aiguisée d'une à deux gouttes d'éther (124).

CÉPHALALGIE. *Voy.* MAL DE TÊTE (344).

CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX. *Voy.* EMPOISONNEMENTS.

CHANCRES AUX PARTIES GÉNITALES. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

CHARBON. *Voy.* CLOUS.

CHAUDEPISSE. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

285. CHAUVETÉ, CALVITIE, ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX, TÊTE CHAUVÉ.

CAUSES. Les cheveux tombent dans la calvitie, par la désorganisation du bulbe, sous l'influence du parasitisme d'un insecte cutané ou sous-cutané, d'une vive impression morale, d'excès spasmodiques, d'abus de liqueurs fortes et de débauches qui frappent de paralysie le cuir chevelu, mais surtout, et dans le plus grand nombre de cas, à la suite de traitements arsenicaux et mercuriels, et de l'usage de certaines pommades de toilette colorées avec des couleurs à base toxique; n'employez que des pommades incolores.

MÉDICATION. Lotionnez la tête avec de l'eau sédative ordinaire (177), et puis à l'eau goudronnée zinguée (203, 2°), trois fois par jour, et graissez-vous ensuite le cuir chevelu avec de la pommade camphrée mélangée à du rhum. Évitez avec le plus grand soin les poudres épilatoires, car elles ne peuvent qu'ajouter une maladie grave à une incommodité et à un simple désagrément : ce n'est plus alors de la *chauveté*, mais du *chauvinisme*. L'action de l'eau sédative, en rappelant la circulation capillaire dans l'expansion nerveuse qui forme le bulbe du cheveu, imprime à cet organe une nouvelle impulsion de développement; de plus, l'eau sédative fonce la couleur naturelle des cheveux, et fait virer au blond les cheveux blancs; elle ne rougit pas les cheveux noirs, comme on l'a faussement prétendu.

EXEMPLES. Nous voyons tous les jours les cheveux repousser chez les personnes qui font habituellement usage de l'eau sédative, pour combattre des migraines; et ce n'est pas à un autre principe qu'ont recours depuis nos premières publications certains traitements journallement annoncés dans les feuilles publiques.

CHLOROSE. Voy. FOIE (MALADIES DU).

286. CHOLÉRA-MORBUS, CHOLÉRA ASIATIQUE; FIÈVRE JAUNE
ET AUTRES MALADIES D'UN CARACTÈRE ANALOGUE.

CAUSES. Invasion du canal alimentaire, et spécialement de l'intestin grêle, par des hordes de très-petits insectes que l'analogie permet de rapporter aux genres COUSIN ou TIPULE. On a remarqué partout, dans ces derniers temps, que les cholériques rendaient des quantités étonnantes d'ascarides vermiculaires et lombri-coïdes. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. I, oct. 1854, pag. 74.)

Le CHOLÉRA suit de préférence les cours d'eau, les bords de la mer. Lorsqu'il apparaît sur un point, on peut tracer son itinéraire en suivant sur la carte la rivière ou le fleuve qui passe en cet endroit, et les affluents de ce fleuve. Il remonte ainsi de l'embouchure des fleuves jusques à leur source.

La FIÈVRE JAUNE (*vomito negro*) est le choléra des régions tropicales de l'Amérique; elle affecte le littoral oriental du nouveau monde de préférence au littoral occidental; mais plus spécialement encore le périmètre du golfe du Mexique, espèce d'immense rade ou les remous de la mer Atlantique viennent amonceler toute la boue putride que soulève l'agitation des flots, ce qui fait que ce grand golfe, dans le voisinage des terres, est aussi sale, aussi fureste par ses émanations pernicieuses que le port de Marseille.

Les fièvres de la Guyane sont une peste en permanence; et Marseille a comme la peste presque tous les 50 ans. Marseille pourrait assainir son port en transformant ses vidanges en poudrette, au lieu de les écouler dans la mer; mais quel bras d'homme pourrait opérer le curage du golfe du Mexique?

Les MIASMES PUTRIDES sont tout autant mortels que la FIÈVRE JAUNE; et quoique émanant de deux ordres divers de causes, ces deux grands fléaux se confondent quelquefois entre eux par la ressemblance de leurs symptômes.

EFFETS. Les parois des intestins étant en proie au para-

sitisme effrayant de la cause du mal, le sang épaisit et se coagule, les tissus maigrissent et se dessèchent; la contraction forcée de la panse stomacale produit un vomissement de matières jaunes, vertes ou noires; le côlon, obéissant au même mécanisme, se vide par des déjections de mauvaise nature; les membres s'agitent par des mouvements convulsifs; le corps noircit, s'émacie, se ratatine et se momifie, pour ainsi dire, presque sous les yeux du spectateur.

MÉDICATION. Le succès de la nouvelle médication préventive et curative ne saurait plus être révoqué en doute, même par les médecins; les résultats sont trop prompts et trop constants. La médecine commence un peu à revenir des errements de l'école de Brcussais et à entrer dans la voie de la nouvelle école; mais elle s'ingénie à user de succédanés, crainte de donner gain de cause à la cause triomphante en adoptant littéralement ses prescriptions. Malheureusement, jusqu'à ce jour elle n'a pas eu la main heureuse; ne voulant pas essayer du camphre, elle a gorgé les cholériques d'opium; pour se montrer moins méticuleuse en fait de poisons que la nouvelle méthode, elle a gorgé les cholériques de calomélas à doses fabuleuses; en sorte que les pauvres malades ont été guéris de la cause du choléra en mourant par le narcotisme ou la décomposition des intestins; tandis qu'un seul verre de liqueur hygiénique (49, 3^o) pris au début, les aurait rendus presque instantanément à la vie et à la santé.

Voyez, sur les effets désastreux de cette méthode et sur le succès de la nôtre, pour le CHOLÉRA : *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestique*, tom. I, p. 175; tom. II, p. 158, 159, 321; *Manuel pour 1852*, p. 190; et *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. I, 1854, p. 73, 104, 132, 297, et tom. II, 1855, p. 12 et 102; et pour la FIÈVRE JAUNE : *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. II, liv. de sept. 1855, pag. 40.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. On se préservera du choléra par le régime suivant : nourriture fortement aromatisée à l'ail (114), au poivre, au gingembre (41); cigarette de camphre (131); camphre à priser fréquemment (127); pendant le sommeil, on tiendra dans la bouche gros comme une tête d'épingle de camphre (122) et on mâchera avant de s'endormir un morceau d'écorce de grenade (204); tous les matins, et au moindre malaise, on prendra un petit verre de la liqueur hygiénique (49, 3°) fabriquée sans sucre et dont l'aloès se fasse un peu sentir; camphre à prendre trois fois par jour (122), au moyen de la tisane de mousse de Corse (216), et le soir, avant de se coucher, avec deux gouttes d'éther dans un verre d'eau sucrée (124); le matin, écorce de grenade (206), qu'on avalera avec eau d'huîtres (194). Soir et matin, vigoureuse lotion à l'alcool camphré ou à l'eau de Cologne (143), et large friction à la pommade camphrée (159); on changera de linge soir et matin. Partout où vous trouverez une flaque d'eau, jetez-y des fragments d'aloès, ainsi que dans les tonneaux des gouttières; faites, le soir, allumer de grands feux sur les bords des étangs, des cours d'eaux et sur les places publiques, même des lampions sur le haut des édifices; respirez souvent le vinaigre camphré et mieux l'acétate d'ammoniaque (257).

J'ose assurer qu'on sera à l'abri de l'invasion, même dans les localités les plus affligées, si l'on a soin de croquer chaque jour, au moins à déjeuner, une ou deux gousses d'ail (114). Le fléau n'a été si meurtrier, dans certaines villes du midi de la France et surtout à Marseille en 1853-1854, que parce que là des médecins encore arriérés ont fait interdire la liqueur hygiénique et défendu aux paysans le condiment de l'ail qu'ils affectionnent, et qu'une fausse crainte leur a fait tout à coup abandonner.

Comme l'invasion peut avoir lieu par l'une ou par l'autre des ouvertures du corps humain, on devra, sur-

tout la nuit, se couvrir l'anus d'une bonne compresse imbibée de pommade camphrée (158) même d'alcool camphré (142). J'ai retiré les avantages les mieux constatés de l'emploi de ce moyen dans les temps d'épidémie.

MÉDICATION CURATIVE. Je le répète, un seul petit verre de la liqueur hygiénique, forte et sans sucre (49, 3°), dissipe comme par enchantement les épreintes et tous les symptômes du choléra à son premier début. Donc, dès les premiers symptômes, on prendra un petit verre de cette liqueur; ou, à son défaut, un petit verre d'eau-de-vie (ou cognac) camphrée (141); on avalera l'aloès (101) un instant après; aussitôt cataplasme vermifuge (166) sur tout le ventre; lavement vermifuge (224). Si les symptômes ne sont pas dissipés au bout d'un quart d'heure, huile de ricin (210). Toutes les heures un petit grumeau de camphre (122), avalé au moyen tantôt de l'eau d'huîtres (194), et tantôt de l'eau de goudron (203). On arrosera le crâne d'eau sédative (177), on en lotionnera les poignets, la région du cœur, le dos et les reins; immédiatement après, friction à la pommade camphrée (158), et, par-dessus, lotion à l'alcool camphré (143, 1°); on continuera ces lotions et frictions jusqu'à ce que les symptômes aient pris un caractère moins grave. Dès que la crise est passée, bain sédatif (107), avec friction (159) au sortir du bain. Si les symptômes tardaient à se dissiper, on ferait avaler, dans un peu de confiture, une dose de calomélas (113) (*cinq centigrammes* pour un enfant, et *dix centigrammes* pour un adulte); mais rarement on a besoin d'avoir recours à ce moyen, si l'on s'y prend au début du mal, et il est tout aussi rare qu'on ait besoin d'avoir recours à toute la série de ces médications au début. Car un petit verre de liqueur hygiénique suffit, dans le plus grand nombre de cas, pour enrayer le mal et couper court à tous ses symptômes.

Si l'on arrivait auprès du malade lorsque l'invasion a déjà fait des progrès, on commencerait par administrer tout aussitôt l'huile de ricin (210), et l'on appliquerait

ensuite tout le reste de la médication ci-dessus.

Après la guérison, régime hygiénique (264); on fera usage du bicarbonate de soude dans l'eau à boire (*un gramme à deux grammes par litre d'eau*).

CHORÉE OU DANSE DE SAINT-GUY. *Voy.* CONVULSIONS.

287. CHÛTE.

MÉDICATION. L'application de l'eau sédative (169) sur le crâne et autour du cou, les lotions sur tout le corps avec la même eau, les compresses d'alcool camphré (143) sur les surfaces contusionnées, mais non entamées, avec frictions à la pommade camphrée (159), suffisent pour effacer en peu d'instantes les traces de la chute la plus violente, quand il n'y a pas lésion incurable des organes essentiels à la vie. Aloès (101), et un bol de bourrache (217) avec une cuiller à café d'eau sédative (169).

Nous avons cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* pour les années 1845 à 1850, des exemples de chutes les plus graves, dans lesquelles cette médication a mis en peu d'instantes les malades hors de danger. On en trouvera des exemples non moins remarquables dans la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. II, p. 226, 335 et 339, et *Revue complémentaire*, nov. 1854, pag. 110.

CHUTE DE MATRICE. *Voy.* PROLAPSUS.

CLAPIERS PURULENTS. *Voy.* ARCÈS.

CLAVELÉE, CLAVIN DES BÊTES À LAINE. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-vétérinaire*.

288. CLOUS, PHLEGMONS, FURONCLES, BOUTONS DE GROS CALIBRE, CHARBON.

CAUSES. Introduction entre cuir et chair d'un corps étranger irritant, d'une écharde barbelée, ou d'un acare de gros calibre; piqure d'un acare ou tique du chien, d'une guêpe ou d'un cousin, etc., dont le dard s'est empoisonné dans le pus de quelque cadavre d'animal

abandonné à l'air. Introduction dans la peau par une coupure, ou sur les muqueuses, du produit décomposé d'un cadavre, d'un virus mercuriel ou autre. Ingestion de viandes d'animaux morts du charbon.

J'ai tout lieu de croire que la maladie du *charbon* ne vient aux animaux que par le déplorable emploi des onguents mercuriels, avec lesquels les bergers cherchent à combattre, chez ces animaux, la maladie de la peau la plus bénigne. Quand la bête est livrée ainsi mercurialisée au boucher, l'empoisonnement arrive droit à qui en mange la viande, et avec les symptômes caractéristiques du plus violent empoisonnement.

EFFETS. La peau rougit, s'élève en une bosselure indurée, rouge et enflammée d'abord, qui crève ensuite, en laissant voir, dans son intérieur, une masse de tissus infiltrés de sang, qu'on nomme *bourbillon*. Quand le bouton prend un aspect noirâtre, il peut devenir le foyer des plus graves désordres, et revêtir le caractère d'une pustule maligne et du charbon. La fièvre s'accroît à mesure que le bouton se développe; elle fait place à une atonie de mauvais augure, quand le bouton se décompose. La piqûre d'un cousin ou d'une guêpe peut être suivie d'érysipèle et de l'enflure de tout le corps, comme le serait la piqûre d'une vipère.

Le *charbon*, quoique occasionnant des furoncles par accessoire, serait mieux classé dans l'article *empoisonnements*, car cette maladie est plutôt interne et générale que simplement locale; c'est, avons-nous dit, une vraie intoxication.

MÉDICATION. Dès qu'on se sent piqué par un insecte, on applique sur la piqûre une compresse d'eau sédative (177, 2°). On couvre le bouton enflammé d'une épaisse couche de camphre (126), puis d'un plumasseau de charpie (232) enduit de pommade camphrée (158), que l'on maintient en place au moyen d'une largeur appropriée de toile agglutinative (234). Contre les *clous*, les *pustules malignes* et *furoncles*, on applique trois fois par

jour, pendant dix minutes, sur le clou enflammé, une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), et on le recouvre ensuite, jusqu'au prochain pansement, d'une plaque de cérat camphré (162), ou simplement de sparadrap (234). On lotionne les alentours de la plaie avec de l'eau sédative (177); dès ce moment la fièvre tombe, et le bouton marche vers l'oblitération. Contre l'érysipèle et l'enflure, larges lotions à l'eau sédative (177), jusqu'à disparition complète de tous les symptômes. En tous ces cas, régime hygiénique (264, 18°).

Si le charbon se déclare, outre le pansement ci-dessus, larges lotions au vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (255); camphre à l'intérieur (122); frictions incessantes à la pommade camphrée (159), puis larges lotions à l'eau sédative (177) et à l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc; salsepareille (219, 3°).

Dans le traitement des maladies occasionnées par l'emploi des remèdes mercuriels, et surtout par celui du sublimé corrosif, l'usage de la salsepareille ne tarde pas à faire apparaître, sur les diverses parties du corps, des éruptions et des clous même d'un assez fort calibre. Pour se débarrasser de ces clous, on se contente de les recouvrir d'un morceau de sparadrap (234), que l'on remplace, dès qu'il se détache de lui-même, si le clou ne s'est pas totalement oblitéré; avec ce simple moyen, on est préservé de toute espèce de douleur et de mouvements fébriles.

EXEMPLES DE GUÉRISON. Les exemples de clous et boutons guéris par cette méthode sont trop nombreux aujourd'hui pour qu'on ait besoin d'aller aux renseignements. Voyez un exemple de la promptitude de cette médication, au sujet d'une piqûre envenimée de guêpe, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, p. 149.

289. CLOU DES RUES.

On désigne ainsi la blessure du pied du cheval ou des bestiaux par l'introduction d'un corps étranger, tesson

de bouteille, pointe de fer, etc., dans la fourchette et dans la sole du pied. Il faut d'abord enlever le corps étranger; laver à l'eau de goudron, et enfermer le pied de la bête dans une vessie contenant de la pommade térébenthinée ou goudronnée (155), ou mieux de l'eau-de-vie camphrée (143).

290. COEUR (MALADIES DU); PALPITATIONS, HYPERTROPHIE, ANÉVRISME.

CAUSES. L'*anévrisme* provient du déchirement des parois internes des cavités du cœur ou de leurs accessoires; l'*hypertrophie*, de l'épaississement des parois du cœur et de la paralysie de ses valvules. Les *palpitations* qui ne tiennent ni à l'une ni à l'autre de ces circonstances proviennent de la titillation des parois du cœur par l'invasion des helminthes dans la substance de cet organe, ou même sur la grande courbure de l'estomac.

EFFETS. Dans l'*anévrisme*, le cœur bat fort et avec intermittence; dans l'*hypertrophie*, il bat obscurément; dans les *affections vermineuses* du cœur, il bat avec violence, mais avec régularité. Dans l'*hypertrophie*, il y a étouffement, pesanteur, hébétude; dans l'*anévrisme*, suffocation violente.

MÉDICATION. Les palpitations vermineuses se calment à l'instant par la simple application, sur la région du cœur, de compresses imbibées d'alcool camphré (143); on se met ensuite au régime hygiénique et vermifuge complet (264, 396). Si le mal ne cède pas à cette médication, on s'applique, sur la région du cœur et autour du cou, des compresses d'eau sédative (177), et on se fait frictionner à la pommade camphrée (159) aussi souvent que cela sera possible, mais au moins trois fois par jour. Aloès (101) tous les quatre jours; huile de ricin (210) tous les quinze jours; tisane de salsepareille iodurée ou non (219, 3°), quand on a le moindre soupçon sur l'origine mercurielle de la maladie; et alors on peut essayer du petit-lait le matin et du laitage. Repos, vie

calme; point d'efforts violents, de travaux rudes, de marches forcées, jusqu'à complète guérison. Voy. *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I, p. 181.

On cesse toutes ces applications, dès l'instant qu'elles ne soulagent pas, parce qu'on a affaire alors à un anévrisme. On se contente d'appliquer l'eau sédative (177) sur le crâne et autour du cou dans les moments d'étouffement. Dans ce dernier cas, repos complet, manger peu et souvent. On guérit ainsi les palpitations et l'hypertrophie, mais on ne fait souvent que soulager l'anévrisme.

Pour les exemples de guérison et de soulagement, Voy. le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, et l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, deuxième édition, tome III, page 346.

291. COLIQUES, TRANCHÉES, ÉPREINTES.

CAUSES. Les coliques (ou douleurs d'entrailles ayant leur siège dans le gros intestin) ont pour cause, soit l'ingestion d'une substance vénéneuse métallique, soit la formation de calculs stercoraires, à la suite de l'ingestion d'aliments riches en acide tartrique, tels que raisins et fruits non mûrs (*), soit l'étranglement d'une anse intestinale, soit enfin, ce qui est le cas le plus ordinaire, l'invasion du gros intestin par la pullulation et l'érosion des gros lombrics et des ascarides vermiculaires. Nous renvoyons à l'article *Empoisonnements*, 3°, pour la COLIQUE SATURNINE OU COLIQUE DES PEINTRES.

EFFETS. Quand la colique a lieu par suite de la for-

(*) L'usage immodéré des fruits trop verts, et surtout des raisins qui ne sont pas encore parvenus à leur complète maturité, et où, par conséquent, abonde l'acide tartrique, détermine souvent, dans les intestins, un dépôt de tartrate de chaux tellement abondant et tellement compacte, qu'il peut donner lieu à la *colique de misérère*. L'usage de fraises, même cultivées, a été la cause de terribles indigestions en 1855 dans ces parages, les pluies de juillet les ayant empêchées d'arriver à maturité. La présence d'un gros lombric, en se pelotonnant et invaginant une portion d'intestin dans une autre, peut être cause du même accident.

mation de calculs stercoraires, ou par l'étranglement d'une anse intestinale (COLIQUE DE MISÉRÉRÉ), les douleurs atroces qui en sont la conséquence ne tardent pas à être suivies de vomissements de matières stercorales. La colique ordinaire se manifeste par des ardeurs, des picotements, des borborygmes et des douleurs pongitives sur la partie transversale et supérieure du ventre, souvent accompagnées de convulsions et de dysenterie.

MÉDICATION : 1^o Contre la COLIQUE DE MISÉRÉRÉ, on administre au malade l'huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223); on lui applique sur le ventre un cataplasme aloétique (166) pétri avec de l'huile de ricin (210). Lotions avec l'eau sédative (177) sur tout le corps; et frictions à la pommade camphrée (159). Quand on présume que la colique de miséréré est due à la formation de calculs stercoraires, par suite de l'ingestion de fruits verts, on administre au malade une dissolution très-légère de bicarbonate de potasse, ou une cuiller d'eau sédative (177) dans un verre d'eau, puis un verre d'huile d'olive. Lavement avec une forte cuiller d'eau sédative par litre d'eau, et ensuite à l'huile pure.

2^o Contre la colique ordinaire, un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3^o) qui suffit souvent pour la dissiper comme par enchantement. Si la colique persiste, camphre (122) et écorce de grenade (205) à l'intérieur avec bourrache (217) à chaque fois; aloès (101) et lavement vermifuge (224); cataplasmes vermifuges (166), et alternativement compresses d'alcool camphré (143, 2^o) sur le ventre; frictions continuelles à la pommade-camphrée (159) sur le dos et les reins: en cas d'insuccès calomélas (113). Il n'en faut pas tant, le plus souvent, pour dissiper tous les symptômes. Quand les enfants ne veulent pas se soumettre à prendre du camphre et de l'aloès, on leur donne une ou deux cuillerées de sirop de chicorée (250); on leur administre le lavement camphré (221) et le cataplasme (166) comme ci-dessus. Eau

salée à boire (194), ail dans du lait, frictions d'ail sur le ventre et autour du nombril, et si la colique résistait à tous ces moyens, calomélas (113).

Dans le plus grand nombre de cas, on voit la colique se dissiper par l'application d'une seule compresse d'alcool camphré (143) sur le ventre.

3° La colique néphrétique est la colique des voies urinaires, et c'est, après celle de miséréré, la plus cruelle de ces attaques. Sa cause est dans la difficulté qu'éprouvent les calculs ou le gravier pour descendre dans la vessie, par les uretères.

MÉDICATION. Onctions fréquentes à l'huile camphrée (153) sur les reins et sur le ventre; lotions alternatives à l'eau sédative (177) et à l'alcool camphré (142). Injections à l'huile camphrée (154) et à l'eau de goudron (203, 2°) par le canal de l'urètre. Prendre force bourrache (217) mêlée à un peu d'eau de goudron (203, 1°). Cataplasmes salins (166) sur les reins, avant les frictions; lavements émollients camphrés (221).

Voyez, dans le *Manuel* de 1850, un exemple saillant de guérison d'un accès alarmant de colique néphrétique.

Si l'on soupçonnait que la colique provint de la présence du ver solitaire, on aurait recours à la médication (207) que nous indiquerons de nouveau à l'article VERS INTESTINAUX.

CONCRÉTIONS. Voy. CALCULS.

CONGESTIONS CÉRÉBRALES. Voy. MAL DE TÊTE.

292. CONSTIPATION.

CAUSES. La constipation a lieu : 1° par le trouble survenu dans l'écoulement de la bile, qui doit compléter la digestion; 2° par l'abus des liqueurs alcooliques, qui dépouillent les parois intestinales de la partie aqueuse nécessaire à leur sécrétion digestive, et concrètent le bol alimentaire, en coagulant ses sucs albumineux; 3° par l'invasion, dans l'estomac et le côlon, de vers intestinaux, qui, en s'implantant sur les surfaces intes-

tinales, en absorbent les sucs, au détriment de la première et de la dernière des trois digestions.

EFFETS. On mange sans trop d'appétit; on va rarement et difficilement à la garde-robe. Les mouvements du corps perdent leur souplesse. La tête s'alourdit; on éprouve des éblouissements et des bourdonnements; on se sent l'esprit paresseux et lent à concevoir. Quelquefois il arrive qu'en se retournant sur un côté, on sent l'abdomen entraîné vers ce côté, comme par un poids interne qui forme une dureté au toucher.

MÉDICATION. Quand la constipation n'est pas d'origine vermineuse, elle est en général le résultat de l'état sédentaire : elle se dissipe par l'agitation; car le mouvement favorise l'écoulement de la bile.

Pour prévenir la constipation, on prendra tous les quatre jours, à dîner, l'aloès (101) d'après notre méthode. L'appétit semble revenir à l'instant même, et l'on se préserve de la sorte du danger de la constipation. On n'a pas perdu de vue que l'aloès est autant vermifuge que purgatif (105).

L'homme sédentaire (homme de lettres, de bureau, d'église ou de loisir) doit se créer des occupations manuelles qui le préservent de la constipation, cette peine imposée par la nature à l'homme qui s'écarte de ses lois. On prendra chaque jour, pendant une heure, la bêche, les quilles, les boules; enân, on se livrera à des exercices progressifs qui forcent à se courber, et à presser ainsi la vésicule du fiel. Après l'exercice, on se fera lotionner le dos et les reins, une minute, avec de l'eau sédative (177), et frictionner cinq minutes à la pommade camphrée avec *massage* (159, 1^o) sur tous les membres. Je prédis de longues années à quiconque se soumettra à ce régime et au régime hygiénique complet (264).

Contre les constipations opiniâtres, on administrera l'huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223), et même dans les cataplasmes (165).

Si la constipation s'acculait dans le rectum par une espèce de calcul stercoraire, on chercherait à désagréger les molécules de ce calcul, au moyen de l'index imprégné d'huile qu'on introduirait dans l'anus. Ce cas est fréquent chez les enfants, quand ils ont mangé avec excès des fruits verts, entre autres les premiers raisins et les premières groseilles qui commencent à rougir (280, 3°; 291).

293. CONTUSION, ÉCRASEMENT DE CHAIRS, ECCHYMOSE.

MÉDICATION. S'il n'y a pas écorchure, ou si l'on n'a affaire qu'à une simple coupure, on se contente de recouvrir l'ecchymose ou meurtrissure avec une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), qu'on arrose de temps à autre. La douleur locale et la fièvre cessent dès cet instant, comme par enchantement, et souvent les traces de la meurtrissure disparaissent, comme si rien de tel n'était arrivé.

Si l'écorchure complique la contusion, on traite l'écorchure comme les plaies ordinaires (*voy.* BLESSURES); on recouvre les écorchures d'une plaque de cérat camphré (162), et l'on étend les compresses d'alcool camphré seulement sur les parties qui ne sont que meurtries et non entamées. Si quelque peu de fièvre se manifestait, on la combattait avec l'eau sédative (177).

294. CONVULSIONS, ÉPILEPSIE, FUREURS, TICS ET DANSE DE SAINT-GUY, OU CHORÉE.

CAUSES. Action de poisons, de corps étrangers ou de vers, spécialement de vers intestinaux, sur un centre nerveux. On a vu les lombrics et les ténias produire des convulsions épileptiformes atroces et des tics bizarres. Les médications mercurielles entrent pour la plus grande part dans le nombre des causes de cette maladie. Les enfants reçoivent en héritage ces maux de l'infection mercurielle de leurs parents.

MÉDICATION. On ne risque jamais rien de traiter ces

maladies, à l'intérieur et à l'extérieur par la méthode anthelminthique, et surtout par la médication contre le ver solitaire, qui est la cause la plus fréquente de l'épilepsie et des convulsions. (Voy. VERS INTESTINAUX.) En même temps, on arrose le crâne d'eau sédative (177); on en lotionne le corps avec frictions à la pommade camphrée (139) par-dessus la lotion (177), au moins trois fois par jour, mais surtout pendant les accès. On plonge le malade dans un bain sédatif alcalino-ferrugineux (107), une fois par jour. Voy. *Revue élémentaire*, t. I, p. 114, 241, 330. Mais si l'on soupçonne à ces maux une origine mercurielle, on doit avoir recours à la médication indiquée à l'art. INFECTION MERCURIELLE.

COQUELUCHE, OU RHUME DES ENFANTS. Voy. CATARRHE.

CORNAGE, OU SIFFLAGE DES CHEVAUX. Voy. ces mots dans le *Fermier-vétérinaire*.

295. CORS AUX PIEDS, OIGNONS, POIREAUX, VERRUES
ACCIDENTELLES ET NON CONGÉNIALES.

CAUSES. Les cors aux pieds, les oignons, proviennent du frottement de la chaussure sur les papilles nerveuses. Les verrues sont dues à une cause indéterminée de développement; j'ai de fortes raisons de croire qu'elles sont contagieuses, et se communiquent par l'attouchement.

MÉDICATION. On applique sur les cors ou oignons et poireaux une petite plaque de cérat camphré (162), recouverte d'une autre plaque de caoutchouc; on se chausse ensuite comme à l'ordinaire. Dès ce moment, on marche sans douleur, car l'action du frottement est amortie. Bains de pieds fréquents (110).

Quant aux verrues, on les touche trois fois par jour avec une baguette de verre, dont on trempe le bout dans l'ammoniaque liquide ou l'acide nitrique. Ou bien on introduit la verrue dans l'une des extrémités d'un tuyau de plume et une goutte d'ammoniaque dans l'autre; on enlève l'appareil au bout de dix minutes, et on

fait prendre ensuite un bain à la main affectée, dans un mélange de deux tiers d'eau tiède ou froide et d'un tiers d'eau sédative (169). Au sortir du bain, on se graisse la main avec de la pommade camphrée (158); et l'on recouvre la verrue d'un petit carré de sparadrap (234), qu'on enlève et replace à chaque pansement. Eau zinguée (194 bis) pour tous les soins de toilette.

296. CORYZA OU RHUME DE CERVEAU, ENCHIFREMENT.

CAUSES. Introduction dans les fosses nasales de vapeurs ou de poussières irritantes, d'ascarides vermiculaires qui s'y logent en remontant derrière le voile du palais, ou bien de larves de mouches ou autres insectes qui y éclosent tout aussi bien que dans les naseaux des moutons et des bestiaux.

EFFETS. Les muqueuses, décomposées soit par l'action chimique des vapeurs, soit par l'air glacial, titillées par la poussière ou corrodées par les larves, donnent un suintement ou écoulement qui a les caractères physiques des crachats du rhume de poitrine. Cette exsudation fatigante alourdit la tête. Il ne faut pas confondre le coryza avec l'écoulement aqueux que détermine l'action de l'air froid par la condensation de l'expiration nasale.

MÉDICATION. Quand le coryza vient d'une cause animée, il se dissipe vite par les seules prises de camphre en poudre (126). Dans les autres cas, ce traitement peut être encore d'une grande influence, pour paralyser les effets de la décomposition des tissus. On peut y joindre des gargarismes, des reniflements, ou des injections dans les fosses nasales, avec l'eau salée (194, 218), la décoction d'écorce de grenade (204), ou l'eau de goudron (203), et des aspirations d'alcool camphré (142). On s'applique fréquemment sur le nez des compresses d'alcool camphré, et constamment de la pommade camphrée (158). Le reste du régime hygiénique (264) est de toute rigueur à observer.

N. B. Il est des coryzas opiniâtres et d'un caractère

suspect, qui ne sauraient provenir que des traitements mercuriels que le malade aura pu subir, ou de l'aspiration habituelle de vapeurs mercurielles. Les mucosités ont alors une odeur et un aspect tout particuliers. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°); gargarismes et reniflements fréquents d'eau salée zinguée (194 bis). Introduction fréquente d'une tigelle galvanique (243) dans le nez. Voyez *Revue complémentaire*, tome 1, page 267, 1854.

297. COUCHES (FEMMES EN), FEMMES ENCEINTES.

MÉDICATION PRÉVENTIVE ET CURATIVE. 1° Les femmes enceintes se procureront une gestation facile et se préserveront des accidents d'un accouchement laborieux, en ayant soin de se faire chaque matin une injection à l'eau de goudron (203, 2°) et de s'introduire chaque soir un peu de pommade camphrée (158) ou une bougie camphrée (157) dans les parties. Elles se mettront, du reste, à tout le régime hygiénique (264), surtout aux frictions à la pommade camphrée (159). Au moindre symptôme de fièvre, eau sédative autour du cou et des poignets, et lotions sur le dos (177); aloès (101) tous les dix jours au moins; lavements camphrés très-souvent (221).

Si l'on avait voulu adopter ce traitement dans l'hospice de la Clinique, hospice très-mal bâti et mal exposé, l'effrayante mortalité qui s'y déclarait, en certaines saisons, chez les femmes enceintes, n'aurait pas obligé le Conseil des hôpitaux à faire fermer cet hôpital comme un foyer d'infection. On a vu les femmes enceintes les plus robustes y entrer pour ne plus en sortir.

Les exemples de succès de cette méthode sont si nombreux que j'ai jugé inutile d'en prendre note. Je vois chaque jour accoucher presque sans douleur, grâce à ce régime, les femmes les plus grêles, et dont les couches jusque-là avaient été des plus laborieuses.

2° Quant aux femmes en couches, les lotions à l'eau sédative (177, 1°), et les frictions fréquentes à la pom-

made camphrée (159, 1^o), ainsi que le régime ci-dessus, les mettront à l'abri de la fièvre puerpérale, de la péritonite, etc. Au moindre symptôme, lotions, tantôt à l'eau sédative (177), tantôt à l'alcool camphré (143, 1^o), surtout sur le ventre, et puis compresses imbibées de pommade camphrée (159, 2^o) sur le bas-ventre principalement; injections fréquentes à l'eau de goudron zinguée et aloétisée (218, 3^o), ensuite à l'huile camphrée (218, 1^o); application fréquente de cataplasmes aloétiques (166) sur le ventre, et, à la suite, de larges plaques galvaniques (246), si les premiers moyens ne suffisent pas.

3^o La mère ne renonce pas impunément à ses droits de nourrice; elle ne consulte, en y renonçant, ni les inspirations du cœur, ni l'intérêt de sa santé. Elle est toujours la première punie du crime qu'elle commet envers le nouveau-né qu'elle livre, loin de ses yeux, à toutes les chances d'un allaitement mercenaire. J'ai vu bien des femmes grêles et chétives se fortifier en nourrissant; j'ai vu bien des beaux enfants revenir de nourrice avec des stigmates indélébiles d'un allaitement infecté.

Si le lait ne vient pas, ou que la nécessité condamne la mère à se séparer de sa progéniture, elle fera bien de se mettre au régime hygiénique ci-dessus (264), en y ajoutant tantôt la tisane de chiendent et de bourrache (217), tantôt celle de goudron (203, 1^o), puis quelques lavements avec deux grumeaux d'aloès (101) et deux têtes de poireaux.

On a souvent prétendu que l'usage du camphre nuisait aux fonctions de la génération; c'est une erreur dont nos nombreuses expériences démontrent l'absurdité. Les femmes qui se mettent au régime camphré approprié à leur sexe recouvrent la fécondité et produisent des enfants robustes; j'en ai une foule d'exemples remarquables sous les yeux (335); et quant aux maris qui adoptent le même système d'hygiène, ils n'en deviennent que plus fidèles, vu que l'action du camphre ne paralyse que

les écarts de l'imagination, d'où émane le libertinage, et les velléités intempestives qui ne sont que des caprices et des impatiences de l'impuissance.

COUP DE SOLEIL. Eau sédative (177, 1^o) en ablutions sur le crâne, en protégeant les yeux, sur le visage et sur le cœur; cravate imbibée de la même eau autour du cou; compresse derrière l'oreille. Aloès (101) et bourrache (217 bis).

COUP DE SANG. Voy. APOPLEXIE.

COTPEROSE. Voy. ACNÉ.

COUPURES. Voy. BLESSURES.

COURBATURE. Voy. ENTORSE ET RHUMATISME.

COXALGIE. Voy. RHUMATISME.

298. CRACHEMENT DE SANG (HÉMOPTYSIE).

CAUSES. L'hémorrhagie des surfaces pulmonaires provient de solutions de continuité occasionnées soit par l'action trop prolongée de vapeurs acides ou alcalines, soit par l'abus des liqueurs alcooliques, des médications arsenicales et mercurielles, par des habitudes épuisantes; mais le plus souvent par l'introduction, dans les voies respiratoires, de corps étrangers animés ou inanimés, capables d'en déchirer les parois.

EFFETS. Quand le sang vient des poumons, il est écumeux; ce qui n'arrive pas quand le sang provient de l'estomac ou des cavités buccales.

MÉDICATION. Contre l'action des vapeurs acides et de l'abus des liqueurs ou d'autres excès, appliquer sur la poitrine de larges compresses d'eau sédative (177), et exercer de douces frictions à la pommade camphrée (159, 1^o). Contre l'action des vapeurs alcalines et ammoniacales, compresses imbibées d'alcool camphré (143, 1^o) et de quelques gouttes de vinaigre; faire respirer du vinaigre camphré (255).

Dans tous les cas, il faut respirer de l'alcool camphré (142) jusqu'à cessation de l'hémorrhagie, se gargariser souvent avec de l'eau alcoolisée, mâcher de l'écorce de

grenade (206), puis aspirer la cigarette de camphre habituellement (132) et se mettre au régime hygiénique (264).

CRAMPES D'ESTOMAC. Voy. MALADIES D'ESTOMAC.

299. CRAMPES DES EXTRÉMITÉS DES MEMBRES.

CAUSES ET EFFETS. Les crampes sont des effets consécutifs d'une maladie principale, qui est en général due à la présence des helminthes dans le canal intestinal, lesquels, s'attachant à un centre nerveux, déterminent, dans les membres qui en dépendent, des contractions musculaires, le tiraillement des muscles antagonistes, ce qui ne peut manquer d'affecter gravement la sensibilité, en comprimant les surfaces articulaires. Les remèdes mercuriels, mais surtout l'arsenic ingéré, produisent aussi des crampes, surtout dans les membres inférieurs.

MÉDICATION. Les lotions à l'eau sédative (177) triomphent des crampes instantanément, même à l'approche de la mort. On y aura donc recours, dès que l'action du froid ne suffira pas pour les faire disparaître; car bien des gens n'ont qu'à sortir du lit et à mettre les pieds nus à terre pour s'en débarrasser. On préviendra les crampes en se soumettant au régime hygiénique (264). Voy. *Revue complémentaire*, tom. II, 1855, p. 12.

CRAPAUD, OU TIC À LA FOURCHETTE, panaris des chevaux. Voy. ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

CRÊTES DE COQ, OU VÉGÉTATIONS. Voy. MALADIES SECRÈTES.

300. **CREVASSES, OU GERÇURES DE LA PEAU.** Les tenir constamment recouvertes d'une plaque de cérat camphré (162), se laver souvent les mains dans l'eau zinguée (194 bis); pendant le repos y appliquer les plaques galvaniques (246) aussi longtemps qu'on le peut. Voy. de plus ENGELURES et PEAU (MALADIE DE LA).

CAUSES. Invasion du larynx et de la trachée-artère par un être animé, peut-être différent des ascarides vermiculaires.

EFFETS. La présence et la succion de cet helminthe déterminent, sur la surface interne de la trachée, un développement indéfini des tissus parasites qui finissent, en se feutrant et se pressant, par produire une espèce de bouchon moulé sur le cylindre de la trachée, et qui intercepte le passage de l'air. Quand cet affreux effet a le temps de se produire et que les secours ne sont pas promptement administrés, l'enfant meurt étouffé et par asphyxie. On reconnaît l'invasion du croup à un *cri de coq*, que l'on nomme *cri croupal*, et qui est produit par le rétrécissement progressif de la capacité *trachéale et laryngienne*.

MÉDICATION. Dès les premiers symptômes, on fait avaler à l'enfant une forte dose de sirop d'*ipécacuanha* (253); on lui met la cigarette de camphre à la bouche (132), ou, s'il refuse, on lui tient près des lèvres un gros morceau de camphre. On lui entoure le cou d'une cravate imbibée tantôt d'eau sédative (177), tantôt d'alcool camphré (143, 2°). Si, contre toute attente, cette médication préparatoire ne suffisait pas pour enrayer le mal, ou bien qu'on ne fût autorisé à l'employer que lorsque le mal a fait trop de progrès, on se hâterait d'administrer à l'enfant 5 centigrammes d'émétique (un grain) pour le faire vomir, et pour que les efforts du vomissement expulsent le bouchon *croupal* de la trachée-artère. Mais, si l'on s'y prend à temps, la première médication enrayer tellement le mal, que le *croup* n'a l'air d'être qu'un simple rhume. On soumet alors l'enfant au régime vermifuge (*voy.* ENFANTS EN BAS AGE), et on lui administre du lait alliacé (114, 2°), et si le mal paraissait lent à céder, 5 centigrammes de calomé-

las (113) une ou deux fois en deux jours, et en outre eau salée (194).

EXEMPLES. Voyez, dans le *Manuel* de 1850, pag. 194, l'exemple le plus saillant qui se soit présenté à nous.

CUTANÉES (AFFECTIONS). *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

CYANOSE *Voy.* BLEUE (MALADIE) et CHOLÉRA-MORBUS.

CYSTOTOMIE et LITHOTOMIE, opération de la TAILLE. *Voy.* CALCULS.

D

DANSE DE SAINT-GUY OU DE SAINT-WITH. *Voy.* CONVULSIONS.

DARTRES FURFURACÉES ET MALADIES SUPERFICIELLES DE LA PEAU. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU (347).

302. DÉFAILLANCE.

MÉDICATION. Placez un bandeau au-dessus des yeux, et arrosez le crâne avec de l'eau sédative (169, 1^o), puis lotionnez-en la région du cœur; entourez le cou et les poignets avec des compresses de la même eau. Faites respirer un peu de vinaigre camphré (255), et avaler une tasse de bourrache (217) tiède, dans laquelle on aura delayé une cuiller à café d'eau sédative (169).

DÉGOUT. *Voy.* APPÉTIT (PERTE D').

DELIRIUM TREMENS. *Voy.* EMPOISONNEMENT PAR LES LIQUEURS ALCOOLIQUES (308, 6^o).

DÉMANCEAISONS. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

DÉMENCE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE.

303. DENTITION DIFFICILE CHEZ LES ENFANTS EN BAS AGE.

CAUSES et EFFETS. L'obstacle qu'oppose la gencive à la sortie de la dent produit chez les enfants la fièvre de la souffrance, des mouvements nerveux convulsifs, et à la suite constipation, céphalalgie, et salivation épuisante.

MÉDICATION. Administrer à l'enfant, tous les deux jours, sirop de chicorée (251); lui passer souvent sur les gencives le doigt trempé tantôt dans de l'eau séda-

tive (169, 1°), et tantôt dans de l'eau salée (194); lui lotionner le cou et le crâne avec de l'eau sédative (169, 1°); lui en passer à la main sur la poitrine par-dessous ses vêtements. Petits lavements à la graine de lin avec une pincée de sel gris de cuisine, soir et matin.

304. DENTS (MAUX ET CARIE DES), ODONTALGIES.

CAUSES. Abus des substances acides, des remèdes mercuriels et autres; érosion de la dent malade par une larve ou un ver intestinal; action du froid.

EFFETS. Il est inutile de décrire les angoisses du mal de dents; seulement, nous devons faire remarquer que quand le mal de dents est accompagné de fluxion à la joue, c'est que la carie est dans la gencive et pénètre jusque sous la racine, ou bien que la dent, cariée et infectée d'une manière quelconque, s'est rongée de telle sorte, que son chicot déchire les gencives ou les parois buccales, et y porte l'infection. Les remèdes mercuriels noircissent et déchaussent les dents, les ébranlent et les font tomber sans angoisses.

Il est des eaux qui, filtrant à travers des filons mercuriels des montagnes, ou à travers des infiltrations pluviales provenant des égouts de fabriques mercurielles, produisent, quoique en petit et en plus de temps, les mêmes effets que l'abus des remèdes mercuriels.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. On a soin chaque matin de se brosser les dents avec de l'eau sédative (169) étendue; après chaque repas, on se lave les dents, et l'on se rince la bouche avec la dernière gorgée de vin; les personnes qui ne font pas usage de vin se frotteront les dents avec le doigt trempé dans l'eau de Cologne. Régime hygiénique (264).

Pour faire disparaître le noir des dents, on peut les brosser avec de l'eau de cendres de bois (une pincée à deux doigts dans un verre d'eau). Mais ce moyen ne doit être renouvelé qu'à de longs intervalles, à cause de l'action de la potasse sur la partie

organique des tissus. Si l'on avait à se débarrasser de quelques vieux chicots ou de leurs aspérités aiguës et déchirantes, on n'aurait qu'à y appliquer avec un tampon de l'eau de cendres : Le fragment tomberait de lui-même, et sans la moindre douleur en quelques jours.

Dans les pays où les dents se déchaussent ou tombent de bonne heure, on se passera, en outre, de temps en temps, sur les dents, le doigt trempé tantôt dans le sulfate de zinc (un gramme par verre d'eau), tantôt dans l'alcool camphré ou l'eau de Cologne ; on déposera dans les fontaines et vases à boire des grenailles d'étain, qu'on aura soin de faire refondre de temps à autre ; on en mettra de même de temps en temps une ou deux dans la bouche. On se servira d'eau zinguée (194 bis) pour tous les soins de propreté.

MÉDICATION CURATIVE. Quand la carie n'a pas pénétré profondément dans la gencive et que le mal de dents ne provient pas de l'usage des remèdes mercuriels, il suffit, pour dissiper les douleurs les plus opiniâtres d'introduire dans l'endroit carié un grumeau de camphre ; le mal le plus violent se dissipe comme par enchantement. Que s'il résistait à ce simple moyen, ce qui serait un signe de l'existence de quelque abcès caché dans l'alvéole, on se passerait avec le doigt de l'alcool camphré (142) sur la gencive, on s'appliquerait sur la joue malade un cataplasme aloétique (166) qu'on arroserait de quelques gouttes de *laudanum* et d'*éther* ; on se passerait avec le doigt de l'éther sur les gencives, on prendrait même trois gouttes d'éther dans un verre d'eau : on s'appliquerait un peu d'eau sédative (169) derrière les oreilles. Nous avons vu les fluxions et les maux de dents se dissiper du jour au lendemain par ce traitement, et se calmer à l'instant même. Contre les maux de dents suspects de mercure, gargarismes avec un grain de sulfate de zinc dans un verre d'eau ; tigelles galvaniques (243), ou bien grenailles d'étain ou pièces d'or et d'argent (249) appliquées sur la gencive ;

tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o). Si le mal de dents résistait à tous ces moyens, on toucherait la dent cariée avec un tampon de coton imbibé d'éther, ou bien on se passerait avec le doigt une goutte de laudanum sur la surface externe de la joue correspondant à la position de la dent. (Voyez de plus *Avertissement du Manuel* pour 1853 et *Rev. complémentaire*, tom. I, 1855, pag. 175.)

Si cependant l'abcès alvéolaire était tel que tous ces moyens fussent inefficaces, il faudrait au plus tôt se faire arracher la dent. On se rince ensuite la bouche avec de l'eau tiède, jusqu'à ce que le sang ne sorte plus en grande abondance; on ajoute alors à l'eau tiède quelques gouttes d'alcool camphré (142), et l'on introduit dans l'alvéole, de temps à autre, de la poudre de camphre (126). On est ainsi à l'abri des coups d'air et des fluxions.

AVIS ESSENTIEL SUR LE PLOMBAGE DES DENTS. Anciennement, les dentistes plombaient les dents creuses avec des feuilles d'étain, d'argent ou même d'or, qu'ils tâssaient dans la cavité. Dès les premiers essais de notre système, nous démontrâmes et l'inutilité et l'inefficacité de cette précaution, en faisant observer qu'en plombant la dent souffrante avec un simple grumeau de camphre, on enlevait la douleur comme par enchantement et pour un temps assez long, sauf à recommencer cette passagère opération à la moindre atteinte nouvelle.

Mais, à l'instant où nous progressions ainsi en avant, la médecine mercurielle semblait prendre un malin plaisir à progresser en arrière et à nous créer de nouvelles difficultés sur ce point, en plombant les dents avec un amalgame, c'est-à-dire un alliage de mercure, qui est aujourd'hui généralement employé. On ne saurait croire à combien d'accidents cet ingrédient expose les personnes qui ont recours à ce procédé, accidents contre lesquels le camphre et l'eau sédative deviennent impuissants, et qui demandent un traitement sémimer-

curiel et d'assez longue durée, pour se dissiper d'une manière complète.

Les maux de tête opiniâtres et rebelles, les douleurs des mâchoires, les rages de dents qui opposent une longue et opiniâtre résistance au traitement ci-dessus, la carie des dents voisines, les crises nerveuses enfin, sont les moindres conséquences de ce système intoxicant.

Nous ne saurions donc nous élever assez haut contre ce procédé, qui fait payer si cher, pour la santé générale, un simple soin local de propreté.

Nous avons indiqué ci-dessus les moyens d'enlever le noir de la carie et de calmer les douleurs qui ne proviennent pas du mercure. L'état de l'appareil dentaire exige-t-il à vos yeux un autre genre de réparation, faites limer les aspérités, et remplacez les dents tombées par de jolies dents artificielles. Je n'adresserai désormais, dans ce but, des clients qu'aux dentistes qui auront renoncé à l'usage empoisonneur du plombage au mercure amalgamé.

DÉPÔT. Voy. ABCÈS.

DESCENTE OU CHUTE DE MATRICE. Voy. PROLAPSUS (372).

DÉVIATION DE LA TAILLE. Voy. RACHITISME.

305. DÉVOIEMENT, DIARRHÉE, COURS DE VENTRE, DYSSENTERIE.

CAUSES. La *diarrhée* provient de l'invasion des canaux de la bile par les helminthes, et partant du passage du chyme acide dans les intestins grêles. La *dysenterie*, quand elle n'est pas le produit d'un empoisonnement soit fortuit, soit criminel, soit médical, a lieu soit par l'invasion, dans le gros intestin, de larves qui en déchirent les parois, ou du dragonneau, soit par le dépôt de concrétions calcaires précipitées par l'acide tartrique des fruits et raisins verts, concrétions dont les aspérités pro-

duisent, sur les parois intestinales, des solations de continuité et partant des hémorrhagies.

EFFETS. Les déjections de la *diarrhée* sont liquides, en général jaunâtres et glaireuses, quelquefois d'un vert foncé. Celles de la *dyssenterie* sont sanguinolentes. On conçoit qu'un tel état ne saurait se prolonger sans que toutes les fonctions de l'économie s'en ressentent.

MÉDICATION. Lavements vermifuges (224); régime hygiénique complet (264); application sur le ventre de larges compresses imbibées tantôt d'eau sédative (177), tantôt d'alcool camphré (143, 2^o), enfin de larges cataplasmes vermifuges (166). Trois fois par jour, mâcher d'abord gros comme un pois de camphre (122), puis gros comme une pièce de un franc d'écorce de grenade (205), que l'on avale au moyen d'un quart de verre d'eau d'huîtres (194). Mais le plus souvent le mal se dissipe comme par enchantement, en prenant un petit verre de liqueur hygiénique non sucrée (49, 3^o).

Voy., de plus, **VERS INTESTINAUX** (396).

Quand la dyssenterie paraît provenir de l'usage immodéré des fruits verts, on ajoute au lavement 2 grammes de bicarbonate de potasse, et l'on en prend autant par le haut, dans un litre de tisane de bourrache (217). Ensuite, huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223). Dans tous les cas, applications fréquentes sur l'anus d'une compresse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2^o). Introduction dans l'anus de bougies camphrées (157). *Voy.* de plus, **COLIQUES** et **CALCULS**.

Quant à la diarrhée des bestiaux, voyez *Fermier-vétérinaire*.

DIABÈTE SUCRÉ, ou affection des voies urinaires caractérisée par l'existence en grandes proportions du principe sucré dans les urines. *Voy.* **URINAIRES** (**MALADIES DES VOIES**).

DIGESTIONS DIFFICILES ET PÉNIBLES, DISPEPSIE. *Voy.* **INDIGESTIONS** et **MALADIES D'ESTOMAC**.

DYSSENTERIE. *Voy.* **DÉVOIEMENT**.

E

ÉBULLITION DE SANG. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

ECCHYMOSE. *Voy.* CONTUSIONS.

ÉCLAMPSIE. *Voy.* CONVULSIONS.

ÉCOULEMENT. *Voy.* MALADIES SECRÈTES.

ÉCRASEMENT DES CHAIRS. *Voy.* CONTUSIONS.

306. ÉCROUELLES, SCROFULES, HUMEURS FROIDES.

CAUSES. L'emploi des médicaments mercuriels lègue aux enfants cette disposition congéniale à la dégénérescence de tous les tissus. Les personnes affectées de ce vice de constitution ont une prédisposition innée à l'invasion des causes morbipares animées.

EFFETS. Les glandes s'engorgent facilement; des taches enflammées et suintantes se montrent sur les surfaces; le tissu en cet endroit se décompose et se creuse sans souffrance, et la guérison laisse souvent une cicatrice profonde.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Notre médication ne refait ni les organes ni les constitutions; elle préserve les constitutions fortes; elle soulage les faibles et les conduit aussi loin que le permet le cadre de leur développement. Le vrai moyen de préserver la population future des scrofules, c'est d'amener la morale dans le plaisir, la prudence dans le rapprochement des sexes, la tendresse maternelle dans la maternité, et d'interdire surtout souverainement à la médecine les traitements mercuriels et arsenicaux (55). Avec ces précautions, nous aurons sans doute encore des constitutions débiles, nous en aurons moins de scrofuleuses.

Les personnes lymphatiques et prédisposées aux accidents scrofuleux doivent se lotionner souvent le corps, soit à l'alcool camphré (143), soit à l'eau de Cologne. Régime hygiénique complet (264). Tisane de salsepareille simple ou iodurée (219, 3^o et 4^o). Bains de mer, ou, à leur défaut, bains sédatifs (107), en promenant les

plaques galvaniques (246) sur tout le corps pendant le bain; eau zinguée (194 bis) pour tous les soins de propreté.

MÉDICATION CURATIVE. On brûle trois fois par jour les plaies avec des compresses d'alcool camphré (143, 2^o), et encore avant chaque pansement; ensuite application de plaques galvaniques (242) pendant un quart d'heure, et l'on recouvre constamment de céral camphré (162). Lotions fréquentes à l'eau de zinc (194 bis). Les bains de sang (111) sont très-utiles contre ces sortes de maladies, ainsi que les ceintures, colliers et chiques galvaniques (249).

Les ulcères serofuleux doivent être traités de la même manière que les plaies mercurielles. (*Voy. BLESSURES et INFECTION MERCURIELLE.*) On soumet le malade au régime hygiénique et aromatique complet (264); on le lotionne souvent à l'alcool camphré (143, 2^o), avec frictions d'un quart d'heure à la pommade camphrée (159); tisane ioduro-rubiaccée (219, 2^o).

EFFORT. *Voy. ENTORSE.*

EFFORT DE BOULET, DE HANCHE, DE REINS, etc. *Voy. Ferrier-vétérinaire.*

EMBARRAS DES PREMIÈRES ET DERNIÈRES VOIES. *Voy. DÉVOIEMENT ET MALADIES D'ESTOMAC.*

EMPATEMENT, OEDÈME DES BESTIAUX. *Voy. OEDÈME.*

307. EMPHYSÈME.

CAUSES ET EFFETS. Infiltration de gaz dans le tissu cellulaire sous-cutané (*boursoufflement*), ou entre le poumon et la plèvre (*emphysème pulmonaire*), ce qui soulève les côtes et enfle les muscles intercostaux par suite des progrès d'une maladie de poitrine.

MÉDICATION. Outre le traitement de la maladie pulmonaire, appliquer constamment sur la poitrine des compresses d'alcool camphré (143, 2^o); en lotionner souvent le dos et les reins, et exercer ensuite des frictions à la pommade camphrée (159, 1^o), entre les deux épaules.

Cataplasmes aloétiques bien chauds (166) de temps à autre avant les frictions. Huile de ricin (210.)

308. EMPOISONNEMENTS.

AVIS IMPORTANT. Contre les dangers des empoisonnements, rien n'égale notre incurie et notre inconséquence. L'industrie nous jette le poison à pleines mains au visage; la médecine nous en gorge pour les maux les plus bénins; l'inhumation en emporte dans les entrailles de la terre des masses dont les infiltrations pluviales se chargent ensuite d'infecter nos puits et nos fontaines; et nos comités sanitaires, qui jettent des hauts cris pour un atome de cuivre qu'on parviendrait à soupçonner dans une goutte d'eau de fleur d'orange, et qui défendent sous main aux pharmaciens de livrer la dose si inoffensive de 10 centigrammes de calomélas sans une ordonnance expresse du médecin, considèrent comme très-naturel que la mode, la médecine et l'art des embaumements jouent avec les substances vénéneuses sans le moindre souci. L'enfant suce l'arsenic avec ses jouets peints en vert; les débris de nos papiers peints portent l'arsenic dans la basse-cour comme dans le salon; la cire pour cacheter nos flacons et nos bouteilles introduit, par ses débris, dans notre vin et notre eau-de-vie, le *minium* (oxyde de plomb), le *vermillon* (sulfure de mercure), le *vert de Schéele* (acétite arsénieux de cuivre), etc., et nous agace les nerfs par sa fumée; les allumettes chimiques voltigent au gré du hasard dans nos mets et nos breuvages, ou exhalent sur nos cheminées leurs vapeurs phosphorescentes. De là des empoisonnements qu'on traite comme des maladies désespérées et de tout autre nom. L'industrie déverse sur la rue la portion liquide des vidanges, qui finit par former une petite fosse d'aisances sous chaque pavé, et dégage de là des mofettes foudroyantes pour qui les respire en passant. Lecteur, ayez toujours l'œil ouvert sur ce genre de causes de maladies, quand vous serez embar-

rassé pour rapporter un cas donné à une autre cause ; et ne tardez pas à appliquer les antidotes suivants. (Voy. *Revue complémentaire*, tom. I, septembre 1854, page 41.)

1^o Médication contre les empoisonnements acides.

L'acide prussique, frappant comme la foudre, laisse peu d'espoir à la résurrection.

Lotionner sans discontinuer à l'eau sédative (177), en arroser le crâne ; en passer au pinceau dans l'intérieur de la bouche, en faire avaler, si l'on peut, une cuiller dans un verre d'eau. Bain sédatif (107). Eau ferrée, si le malade peut en avaler ; ou bien on lui en passe avec un pinceau dans la bouche.

Quant aux autres acides, on bat de la craie de Meudon ou de la poudre tamisée soit de marbre blanc, soit de pierre calcaire à bâtir, avec du lait :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Poudre calcaire ou de craie. | 20 grammes. |
| Lait. | 1 litre. |

et l'on en fait avaler au malade autant qu'on le peut.

Par-dessus, on donne un demi-verre d'huile. Si l'huile ne produit pas de vomissements, on administre aussitôt au malade 5 centigrammes (un grain) d'émétique, au moyen d'un verre d'eau. On recommence à administrer la craie au lait, et même à donner l'émétique, si les accidents acides menacent de reparaitre. En même temps on fait respirer au malade de l'eau sédative (169) ; on lui en lotionne le corps ; on lui en place des compresses autour du cou et sur le crâne ; on le fait se gargariser avec 2 grammes de bicarbonate de potasse, dans un grand verre d'eau. Tout ce traitement doit se faire en un clin d'œil.

N. B. Tout fabricant doit avoir sans cesse l'œil sur les émanations des produits de son industrie, sur les vapeurs qui s'exhalent de ses chaudières ou autres vases. Les teinturiers, doreurs, chapeliers en feutre,

fabricants de produits chimiques, préparateurs de cours de chimie et de physique, et surtout d'allumettes chimiques, etc., doivent avoir soin d'opérer sous le manteau de bonnes cheminées. J'ai signalé pour la première fois en France la terrible influence de la fabrication d'allumettes chimiques sur la régénérescence des os, chez le nommé *Fontaine*, qui m'arriva dans un état désespéré, et que la nouvelle méthode guérit en substituant, ce qui paraîtra incroyable aux chirurgiens, une mâchoire de nouvelle formation à la mâchoire nécrosée, qui s'est détachée successivement, fragment par fragment, sans que j'aie eu besoin de recourir à aucune opération chirurgicale. (Voy. *Manuel* de 1847, pag. 38, et *Revue complémentaire des scienc. appliq.*, tom. I, 1854, pag. 45; voyez aussi, sur les dangers des professions exposées aux émanations acides, *Revue complémentaire*, tom. I, pag. 236).

2^o Médication contre les empoisonnements par les alcalis.

On fait avaler au malade force huile et force limonade sulfurique, composée de 1 gramme d'acide dans un litre d'eau; quelquefois du vinaigre camphré (257) étendu d'eau, puis du lait; et ensuite 5 centigrammes (un grain) d'émétique, si l'action de l'huile ne produit pas immédiatement des vomissements. Dans ces deux cas, l'emploi de l'huile n'a pas uniquement pour but de produire le vomissement, mais bien de lubrifier les parois de l'estomac et de l'œsophage, et de les préserver ainsi de la corrosion du poison, quand le vomissement aura lieu.

3^o Médication contre les empoisonnements par les oxydes et sels d'arsenic, de mercure, de plomb et de cuivre.

Contre les oxydes et sels d'arsenic et de mercure, on fait avaler du lait et de la craie, comme au n^o 1; puis un travers de doigt de vin, puis de l'huile et de l'émétique, comme ci-dessus. Contre les sels de plomb, on administre la limonade sulfurique, comme au n^o 2,

puis lait, huile et émétique, comme dans tous ces cas. Pour les autres oxydes, lait et craie, et émétique aussitôt après. (Voy. *Revue élémentaire*, t. I, p. 88, 248, 280; t. II, p. 167, 193.)

N. B. Voyez de plus MERCURIELLE ET ARSENICALE (INFECTION).

4^o *Médication contre les empoisonnements par les narcotiques (belladone, champignons, opium, ciguë, noix vomique, jusquiame, etc., et les sels extraits de ces plantes).*

Émétique à la dose ci-dessus, le plus promptement qu'on peut l'administrer. On fait avaler de temps à autre quelques gouttes de vinaigre camphré (257) dans un verre d'eau; on en lotionne le corps; on exerce des frictions continuelles à la pommade camphrée (159), sur le dos, la poitrine, les reins et l'abdomen; on arrose continuellement le crâne avec de l'eau sédative (169). Huile de ricin (210). Lavements émollients camphrés (221). De temps à autre une infusion chaude de feuilles fraîches de bourrache (217). Voy. *Revue élémentaire*, t. I, p. 117 et 341, et *Revue complémentaire*, tom. I, 1855, p. 201.

N. B. Nous recommandons à nos lecteurs de ne pas faire usage à la légère des champignons ramassés dans les bois : le plus habile s'y trompe souvent, car souvent rien ne ressemble au champignon comestible comme le champignon vénéneux. A Paris, la police ne permet la vente que des champignons de couche, et elle a raison. Que les friands qui courent les bois se tiennent donc sur leurs gardes, et ne se fient pas au premier venu. Si l'on se décide à vouloir en manger, on aura soin de les passer une ou deux fois à l'eau bouillante avec un bon filet de vinaigre, de jeter chaque fois l'eau et d'égoutter les champignons ainsi purifiés. En tout état de cause, il vaut toujours mieux se passer de ces friandises. Je me crois aussi fort que personne autre pour distinguer les champignons préconisés comme comestibles et les

champignons vénéneux ou suspects; et pourtant je m'abstiens avec une invincible répugnance de manger même des moins dangereux et des plus usuels.

En outre, nous recommandons à ceux qui font usage du pain de seigle, d'avoir toujours l'œil ouvert sur les terribles effets de l'*ergot* du grain. Sur une épidémie d'ergotisme, Voy. la *Revue complémentaire*, tom. II, liv. de juillet 1856, pag. 358.

5° *Médication contre les empoisonnements par la respiration de l'acide carbonique et des gaz miasmatiques et de l'air des pays marécageux.*

Lotionner le corps avec de l'eau sédative (169), et exercer par-dessus de fréquentes frictions à la pommade camphrée (159), sur la poitrine et surtout entre les épaules. Faire respirer l'eau sédative; en donner à boire quelques gouttes dans un verre d'eau, dès que le malade est capable de l'avalier; lui entourer le cou et lui couvrir le crâne de compresses d'eau sédative. Lavements camphrés (221).

Dans les pays de marais et sujets aux fièvres, on se lotionnera souvent à l'alcool camphré sur le creux de l'estomac et la poitrine; on aura habituellement la cigarette de camphre (131) à la bouche; on se gargarisera souvent à l'eau salée (194); on prendra fréquemment des lavements camphrés (221); on brûlera du vinaigre camphré (254) sur une pelle rougie au feu. On suivra tout le régime hygiénique (264); on allumera chaque soir des feux de broussailles sur le bord des marais. Les fièvres dites paludéennes ou des marais varient de caractère selon la nature des émanations gazeuses qui se dégagent des eaux stagnantes (hydrogène sulfuré, arséniqué, hydrargyré, etc.; prussiates ammoniacaux). Chacune de ces maladies demanderait donc un remède spécial. Le meilleur et souvent le seul remède, c'est de fuir de ces localités ou de les assainir; comment combattre avec succès des effets quand la cause en reste

en permanence? Nous conseillons surtout de porter toujours sur soi et de respirer de l'acétate d'ammoniaque (257), de s'en lotionner souvent, d'en prendre même de temps à autre quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Voy. ASPHYXIE (274, 3^o) et FIÈVRES INTERMITTENTES (316).

6^o *Médication contre l'ivresse et le délirium tremens.*

A l'instant où on s'en aperçoit, on fait avaler au malade une cuiller à café d'eau sédative (169) dans un verre d'eau sucrée ou non. On lui arrose le crâne d'eau sédative; on en frotte les tempes, on le lotionne avec cette eau sur la région du cœur, sur le dos et les reins; on lui administre de l'aloès (101); dès qu'il se sent plus calme, l'huile de ricin, et on lui fait prendre un bain sédatif (107). L'ivresse ordinaire se dissipe comme par enchantement en avalant une cuiller d'eau sédative dans un verre d'eau. Le *délirium tremens* (furie convulsive de l'ivresse), ne résiste pas à l'ensemble des moyens curatifs précédents.

N. B. Les personnes qui voudront bien se pénétrer de l'esprit et de la lettre des prescriptions précédentes ne seront jamais embarrassées d'opérer dans un cas d'empoisonnement; et elles seront en état de soustraire bien des victimes au danger d'une mort qui marche si rapidement. Quand le médecin arrivera, il ne pourra qu'applaudir à tout ce qu'on aura fait en son absence.

309. AMPOULE, charbon à la langue des bestiaux. Brûler très-souvent la place avec une compresse d'alcool camphré (143, 2^o); et administrer l'eau térébenthinée (155) et l'eau salée (194). Voy. *Fermier-vétérinaire*.

310. EMPYÈME.

CAUSES. Absès de la poitrine, ou amas de pus entre la plèvre et le poumon, causé par l'introduction d'un corps étranger, arête, épingle, être animé, etc., dans le tissu des poumons.

EFFETS. Fièvre brûlante, sentiment de pesanteur et de

brûlure sur la place correspondante, suffocation, douleurs aiguës, inappétence.

MÉDICATION. Aloès (101) et huile de ricin (210). Applications fréquentes d'alcool camphré (143, 2^o) sur la tumeur, d'eau sédative autour du cou (177) et sur la région du cœur; frictions fréquentes sur le dos et les reins à la pommade camphrée (159, 1^o). Lavements superpurgatifs quelquefois (223), et lavements camphrés soir et matin (221).

EXEMPLES. Nous avons cité deux cas des plus saillants de guérison dans la 2^e édit. de l'*Hist. nat. de la santé et de la maladie*, t. III, p. 422. Voy. *Revue élém.*, t. II, p. 97.

ENCHIFRÈNEMENT. Voy. CORYZA.

311. ENFANTS EN BAS ÂGE (MALADIES DES).

Les enfants en nourrice ne sont, en général, sujets à aucun accident; l'allaitement est leur panacée. Une fois sevrés et rendus à la vie de famille, on les voit perdre leurs jolies couleurs, dépérir, éprouver mille revers de santé. D'où vient cette différence? De l'impureté de l'air, de l'absence du soleil, mais surtout de la différence de nourriture. L'allaitement leur apportait l'extrait de tous les condiments préservatifs qui aromatisent la nourriture de la paysanne. Le retour à la ville les empoisonne de la nourriture fade et vermineuse que l'opulence regarde comme un de ses plus doux apanages.

Les maladies intestinales des enfants en bas âge doivent toujours être considérées comme des maladies vermineuses, et être traitées par le régime aromatique et anthelminthique.

On administre soir et matin aux enfants, tous les deux jours, une cuillerée de sirop de chicorée (250); on leur donne peu de sucreries et de laitage, et l'on épice suffisamment leurs mets (41); on leur fait sucer de temps à autre une croûte de pain frottée d'ail, ou bien on leur donne du lait dans lequel on aura fait

bouillir une gousse d'ail (114); on les lotionne à l'alcool camphré (143, 1°), puis on les frictionne à la pommade camphrée (159, 1°). Dans les crises et les somnolences, on leur applique sur le ventre un cataplasme vermifuge (166), et on leur administre un petit lavement antivermineux, sans tabac (224). Si, par extraordinaire, cela ne les calmait pas, on leur donnerait 5 centigrammes de calomélas (113).

Si l'enfant qui vient de naître se refuse à prendre le sein, et qu'on soit condamné à l'élever au biberon, on tâche d'obtenir du nourrisseur la permission de porter chaque jour à la vache quelques poignées d'excellent foin saupoudré d'un peu de sel, des plantes aromatiques, des feuilles de fougère. Avec le sirop de chicorée (250) de temps à autre, de petits lavements camphrés (221), des frictions à la pommade camphrée sur le ventre (159, 1°), et enfin, en plaçant pendant son sommeil un morceau de camphre à côté de la bouche (131), on est sûr d'amener ainsi l'enfant à une aussi belle santé que celui qu'on allaite.

ENFANTS (HABITUDES PRÉCOCES DES). *Voy.* PRIAPISME et URINE.

ENFLURE. *Voy.* OÈDÈME.

312. ENGELURES.

CAUSES. Afflux et congestion du sang dans les capillaires des tissus cutanés, sous l'influence du passage subit de la chaleur à un froid rigoureux.

EFFETS. Les engelures se montrent principalement aux extrémités : aux pieds, aux mains, au bout du nez et des oreilles. Tuméfaction, rougeur, puis gerçures et crevasses ; démangeaison et prurit insupportables à la moindre impression de la chaleur.

MÉDICATION. On fait prendre un bain local au membre engéliné, et cela par des moyens appropriés, avec un mélange de moitié d'eau tiède et de moitié d'eau sédative (169). Au bout de dix minutes, on essuie l'on

s'empaquette avec des linges graissés à la pommade camphrée (158), et l'on tient ses engelures chaudement, en introduisant les mains et les pieds ainsi pansés dans une vessie de cochon, ou dans des gants assez larges. L'engelure s'arrête et disparaît bien vite, si l'on s'y prend à temps. Si cependant l'engelure persistait, on se laverait souvent tantôt avec de l'alcool camphré (143, 1^o), tantôt avec l'eau zinguée (194 *bis*). Que s'il s'est déjà formé des crevasses, on les recouvre de cérat camphré (162); on mouille une bande (230) avec de l'eau sédative, et l'on étend le tissu de la bande sur les endroits qui ne sont pas crevassés. On supprime alors les bains, que les gerçures rendraient intolérables.

ENGRAVÉE OU AGGRAVÉE, panaris du chien. Voy. *Ferrier-vétérinaire*.

ENROUEMENT et ENGOUEMENT. Voy. CATARRHE et EXTINCTION DE VOIX.

ENTÉRITE. Voy. MALADIES D'ESTOMAC.

343. ENTORSE, FOULURE, COURBATURE, LUXATION, EFFORT.

CAUSES. Luxations passagères et incomplètes des articulations; glissement forcé d'une extrémité articulaire sur l'autre. La *foulure* se dit plus spécialement de la main, l'*entorse* du pied, la *courbature* de l'épine dorsale.

MÉDICATION. On applique une bonne compresse d'eau sédative (177) sur l'articulation ou sur la vertèbre douloureuse, s'il n'y a pas écorchure. Si la guérison se faisait attendre, on remplacerait l'eau sédative par des cataplasmes aloétiques (166); si l'enflure se manifestait, on remplacerait l'eau sédative par des compresses d'alcool camphré (143, 2^o). On enveloppe ensuite l'articulation avec des linges graissés à la pommade camphrée (159).

La luxation proprement dite est une foulure avec déplacement des deux os articulés; c'est une désarticulation qu'il faut remettre à l'instant par des efforts et des tiraillements mécaniques, qui varient selon les cir-

constances de la luxation et la nature des membres luxés. Le simple bon sens suffit alors pour indiquer le moyen manuel de tout remettre en place. Cette opération consiste à tirer fortement à soi le membre désarticulé, dans la direction qui lui est habituelle, et à l'abandonner ensuite à la traction spontanée des ligaments de l'articulation et des tendons musculaires. On doit procéder hardiment et vigoureusement, sans s'occuper de la résistance du patient; plus tard, on serait obligé d'avoir recours à des appareils pour obtenir à la longue un pareil résultat. Quand le membre est remis en place, on couvre l'articulation d'une compresse d'alcool camphré (143, 1^o) et, à la moindre douleur, d'eau sédative (177). Quant aux luxations si fréquentes du fémur, luxations tant de fois méconnues des médecins et traitées pour de simples coxalgies, nous avons fait fabriquer à bien des malades des appareils qui ont toujours produit les plus heureux résultats. (Voyez *Revue élémentaire de méd. et de pharm.*, tom. II, pag. 258.)

ENTRAILLES (MALADIES D'). Voy. COLIQUE, CONSTIPATION, DÉVOIEMENT et MALADIES D'ESTOMAC.

ÉPIDÉMIE. Maladie quelconque qui exerce ses ravages sur toute une population. On dit épidémie de *grippe*, de *coqueluche*, de *petite vérole*, de *choléra*.

ÉPILEPSIE. Voy. CONVULSIONS.

ÉPISTAXIS, OU SAIGNEMENT DE NEZ. Voy. HÉMORRHAGIE.

ÉPIZOOTIES : ÉPIDÉMIES DE BESTIAUX ou autres animaux, de quelque espèce qu'ils soient. Voy. ÉPIZOOTIE dans le *Fermier-vétérinaire*.

314. ÉRYSIPÈLE.

CAUSES. L'érysipèle a l'apparence d'une engelure; mais sa cause n'est pas dans les variations de la température; c'est une congestion produite par l'infiltration sous-cutanée d'une acidité qui émane soit de la fermentation purulente d'une plaie, soit du parasitisme d'une cause animée.

EFFETS. Les chairs se tuméfient, s'enflamment, et la contagion s'étend de proche en proche, de manière souvent à mettre en danger toute l'économie. Par l'ancienne méthode de pansement, la contagion de l'érysipèle était en permanence, au moins en certaines saisons, dans les salles chirurgicales de nos hôpitaux. Par la méthode nouvelle de pansement (232 et 276), l'érysipèle traumatique n'est plus à craindre.

MÉDICATION. Quand l'érysipèle ne vient pas d'une plaie, on applique des compresses d'eau sédative (477) sur les surfaces enflammées; et quand la cuisson oblige de les enlever, on enduit la peau avec la pommade camphrée (159). D'autres fois, et spécialement pour les érysipèles de la face, on y applique des cataplasmes aloé-
tiques (166). Les cataplasmes ont une action plus lente, mais on les supporte mieux. Si l'érysipèle gagnait du terrain, on le cernerait par des compresses d'alcool camphré (143, 2°). On emploie toujours, dans les intermittences du traitement, ou quand il se forme des crevasses, la pommade camphrée (159), ou plutôt les plaques de cérat camphré (162). Application des plaques galvaniques (242). Salsepareille (219, 3°). Eau zinguée (194 bis).

ESQUINANCIE. Voy. AMYGDALÈS ENFLÈES.

ESTOMAC. Voy. MALADIES D'ESTOMAC.

ÉTONNEMENT DU SABOT DU CHEVAL. Voy. ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

ÉTOURDISSEMENTS. Voy. MAL DE TÊTE.

ÉTRANGUILLON. Voy. ANGINE, dans le *Fermier-vétérinaire*.

ÉVANOUISSEMENT. Voy. DÉFAILLANCE.

EXCORIATIONS. Voy. BLESSURES.

EXOSTOSE. Voy. TUMEURS OSSEUSES.

315. EXTINCTION DE VOIX.

Quand l'extinction de voix n'est point l'effet du mercure ou d'une lésion quelconque des cordes vocales, et

qu'elle tient à une affection catarrhale, l'usage de la cigarette de camphre (132), des gargarismes fréquents à l'eau salée zinguée (202) et des compresses d'eau sédative (177) ou d'alcool camphré (143, 2^o) autour du cou, suffit souvent pour la faire disparaître. Du reste, aujourd'hui presque tous les artistes dramatiques de Paris se mettent par précaution à l'usage de la cigarette de camphre (132), et ils la reprennent dès qu'ils rentrent dans la coulisse; là ils doivent en outre se gargariser. Les artistes auront moins souvent des extinctions de voix quand ils seront plus amis de leur art que de leurs plaisirs, et surtout quand leurs médecins seront moins mercuriels. Si l'extinction de voix provient de l'abus de remèdes mercuriels ou d'une infection syphilitique, voyez MALADIES SECRÈTES et INFECTION MERCURIELLE.

FAIBLESSE D'ESTOMAC. Voy. MALADIES D'ESTOMAC.

FAIM-CALLE. FAIM CANINE. FAIM-VALLE. Voy. BOULIMIE.

FARCIN. Voy. ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

FER-CHAUD. Voy. MALADIES D'ESTOMAC.

316. FIEVRE EN GÉNÉRAL.

CAUSES. Tout ce qui congestionne le sang donne la fièvre (179) : l'indigestion, l'abus des boissons alcooliques, la constipation, l'infiltration d'un acide dans le sang à la suite de la fermentation purulente ou du parasitisme d'une cause animée, l'abus enfin des remèdes mercuriels et des manipulations chimiques. L'intermittence quotidienne, tierce, quarte de la fièvre est causée, en général, par l'intermittence du repos et de la nutrition d'une cause animée. La fièvre cérébrale a souvent pour cause l'action de quelque vermine sur le cerveau, où elle attire et congestionne le sang.

La fièvre est un symptôme qui a fini par prendre aux yeux de la médecine les caractères d'une maladie principale.

EFFETS. Le pouls bat vite et irrégulièrement; on éprouve alternativement de la chaleur et du frisson. Dans les fièvres intermittentes, le visage devient hâve et pâle, et le corps tombe dans le marasme. Les organes, ne pouvant être alimentés et se développer qu'à la faveur d'une sanguification ammoniacale, doivent nécessairement dépérir, dès que la circulation ne leur apporte plus qu'un liquide acide.

MÉDICATION. Usage constant de la cigarette de camphre (132); camphre à l'intérieur trois fois par jour (122); aloès tous les deux jours (101); lavements vermifuges (224). Application de compresses d'eau sédative (177) ou de cataplasmes vermifuges (166) arrosés d'eau sédative (169) sur le ventre; lotions fréquentes alternatives sur tout le corps, tantôt à l'alcool camphré (143, 1°), tantôt à l'eau sédative (177); compresses de la même eau autour du cou, derrière les oreilles et sur le crâne. Régime alliacé (114).

FIÈVRE CÉRÉBRALE. *Voy.* MAL DE TÊTE.

FIÈVRES INTERMITTENTES. *Voy.* FIÈVRE EN GÉNÉRAL.

FIÈVRE JAUNE. *Voy.* CHOLÉRA.

FIÈVRES DES MARAIS. *Voy.* EMPOISONNEMENTS MIASMATIQUES (308, 5°).

316 bis. FIÈVRE TYPHOÏDE, BILIEUSE, GASTRIQUE, INFLAMMATOIRE, MALIGNÉ; TYPHUS DES COLLÈGES, HOPITAUX ET PRISONS.

CAUSES. A l'époque des premières publications de la nouvelle médication, cette fièvre, sous ses différents noms, n'était autre qu'une FIÈVRE VERMINEUSE observée aux diverses phases de ses progrès; elle prenait plus spécialement le nom de FIÈVRE TYPHOÏDE à la dernière période de son travail de désorganisation, et alors qu'il ne restait presque plus rien à dévorer pour les vampires des entrailles. Le symptôme du mal était alors l'atonie au lieu de la fièvre, l'absence de pouls au lieu de sa surexcitation. Quand ce mal était limité dans une agglomé-

mération particulière d'hommes ou d'enfants, il prenait le nom de typhus de cette localité spéciale (*typhus des collèges, hôpitaux et prisons*), où la nourriture fade, alors recommandée par la médecine dite si improprement physiologique, finissait par livrer la digestion en pâture à la pullulation des vers intestinaux.

Les mêmes causes produisant sur chacun des habitants les mêmes effets, le mal avait l'air d'une épidémie.

Depuis que le *Manuel* a pris une si grande extension, et que la popularité toujours croissante des innovations qu'il renferme a fini par fixer l'attention des praticiens diplômés, la médecine, mieux renseignée sur la cause des maladies de ce genre, s'est mise à vouloir outrepasser le but de la médication, et à user trop largement d'un ingrédient que nous n'employons qu'avec la plus grande parcimonie; et elle n'a pas craint d'administrer le calomélas (112) à des doses folles (un à deux grammes par jour, par fraction de 25 à 30 centigrammes, de deux en deux heures); ce qui n'a pas tardé à transformer ces maladies vermineuses, parfaitement guérissables autrement, en un empoisonnement mercuriel incurable; car les malades rendent alors la muqueuse des intestins décomposée en un liquide noir comme de l'encre. C'est alors une fièvre d'abord *gastrique* et *bilieuse*, puis *maligne* et *typhoïde* à sa période fatale. En tuant les helminthes, le calomélas a malheureusement tué du même coup le malade, que l'usage du camphre (122), de l'écorce de grenade (205), de l'ail (114) et de l'aloès (101) aurait remis sur pied le lendemain de l'apparition du mal. *Voy. MALADIES D'ESTOMAC ET VERS INTESTINAUX.* (*Voy. Revue élémentaire*, tom. I, p. 183, 309, 331, 385. Tom. II, p. 28.)

FIÈVRE TRAUMATIQUE. *Voy. BLESSURES.*

FISSURES ET FISTULES A L'ANUS. *Voy. ANUS.*

317. FISTULE LACRYMALE. Faire des applications fréquentes de compresses d'alcool camphré (143, 2^o) sur le trajet; s'introduire, le soir, en se couchant, de la pommade camphrée dans le coin de l'œil; priser du

camphre (126), et se bassiner souvent les yeux avec une goutte d'eau sédative (169) dans un coquetier plein d'eau, et ensuite avec un gramme de sulfate de zinc dans un verre d'eau, ou avec de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc. Renifler de l'eau salée zinguée (194 bis). Petites plaques galvaniques (242) sur la région affectée.

318. FLEURS OU FLUEURS BLANCHES.

CAUSES. Introduction d'une cause animée, et spécialement des ascarides vermiculaires dans les organes génitaux des personnes du sexe. Ne confondez pas avec les écoulements de mauvaise nature et mercuriels (*Voy.* MALADIES SECRÈTES).

EFFETS. Prurits quelquefois alarmants dans les parties; écoulements plus ou moins constants, d'une nature plus ou moins âcre. Tiraillements d'estomac, digestions pénibles, mauvaise haleine, amaigrissement.

MÉDICATION. Régime hygiénique au complet (264); trois fois par jour, injections à l'eau de goudron salée, aloétisée et zinguée (203, 2^o), et immédiatement après à l'huile camphrée (218) dans les parties. Le soir, introduction dans les parties de la pommade camphrée (159), aussi profondément qu'on le pourra, ou des bougies camphrées (157); on en éprouvera d'abord une légère cuisson, mais qui durera à peine une à deux minutes. Quelquefois applications d'alcool camphré (142) sur le bas-ventre; aloès (101) tous les quatre jours. Je n'ai jamais appris que cette incommodité ait résisté à ce traitement; au bout de quelques jours, les écoulements disparaissent; et, en disparaissant, ils font place à l'embonpoint et souvent à une recrudescence de fécondité.

FLUXION. *Voy.* ERYSIPELE et CATARRHE.

FLUXION DE POITRINE. *Voy.* PÉRI-PNEUMONIE et MALADIES DE POITRINE.

319. FOIE (MALADIES DU), ICTÈRE, CHLOROSE, HÉPATITE, JAUNISSE; OBSTRUCTIONS ET TUMEURS DU FOIE; PALES COULEURS.

CAUSES. Invasion du foie par les helminthes, par la douve du foie entre autres, lesquels, à force d'obstruer les canaux hépatiques et le canal cholédoque, y déterminent la coagulation de la bile et sa transformation en calculs biliaires, empêchent l'écoulement de la bile, paralysent de la sorte la digestion duodénale, c'est-à-dire la transformation du chyme de l'estomac en chyle, et privent ainsi le sang de ses matériaux immédiats et de sa matière colorante. La présence des causes animées produit souvent des ravages plus effrayants dans cet organe : les hydatides peuvent s'y développer aux dépens de la substance de cet organe, qu'elles transforment en une large poche d'eau ; les gros lombrics et le ténia en altèrent et en déforment le tissu, et exfolient les surfaces des canaux hépatiques. Une foule de corps étrangers sont dans le cas de s'y introduire, et d'y exercer des ravages qui se traduisent, soit par une intumescence enflammée, soit par un abcès. Enfin, il est un autre ordre de causes, les traitements mercuriels surtout, qui y détermine le développement d'un squirrhe, lequel finit par envahir toute la capacité abdominale.

EFFETS. Inappétence croissante, ballonnement progressif du ventre, surtout du côté droit. Jaunisse envahissant toutes les surfaces, et jusqu'au blanc des yeux, à l'exception des pommettes du visage, qui restent colorées ; diarrhée glaireuse, dans laquelle on trouve souvent des calculs biliaires. Quelquefois un abcès se forme et vient aboutir tantôt vers les reins et tantôt sur le ventre ; et souvent, quand l'abcès cesse de couler, ce n'est qu'une preuve de la désorganisation profonde de l'organe. Les femmes, et surtout les jeunes filles, contractent des goûts dépravés qui les portent à rechercher les mets les plus extraordinaires, à manger de la cendre.

du charbon, de la terre, et j'en ai connu qui en étaient arrivées jusqu'à dérober des matières fécales.

MÉDICATION. Le régime hygiénique (264) prévient ces sortes de maladies. Quand la maladie est déclarée, on se met au régime alliacé (414), que nous avons substitué à l'emploi du calomélas (413); écorce de grenade (205) tous les jours; eau d'huîtres (194). Aloès (401) et huile de ricin (210) le lendemain matin, tous les quatre jours, jusqu'à soulagement. Lavements vermifuges fréquents (224). Applications fréquentes de cataplasmes vermifuges (166) et alternativement de compresses d'eau sédative (477) sur tout le ventre. Lotions à l'alcool camphré sur les reins (443, 1°). S'il se forme un abcès, injections fréquentes d'huile camphrée (453) dans la fistule. Tisane ioduro-rubiaccée (219, 2°) trois jours de suite, tous les huit jours. Quant au squirrhe, on en vient à bout à la longue, en ne redoutant pas de s'excorier le ventre avec une compresse d'eau sédative la plus forte (469, 3°) pendant dix minutes, trois fois par jour. On recouvre le ventre entre chaque fois avec une large plaque de cérat camphré (462), qui peut servir plusieurs fois de suite.

Contre les engorgements du foie provenant des abus des remèdes mercuriels, tisane de saïsepareille iodurée (219, 4°); application trois fois par jour de plaques galvaniques (242) pendant une demi-heure sur la région du foie, avant chaque pansement. Usage des ceintures et des chiques galvaniques (249) et de l'eau zinguée (194 bis, 1°) pour tous les soins de propreté, pour les lavements et cataplasmes.

C'est ainsi que nous avons guéri, en quelques jours, des maladies du foie au début, et en quelques mois des squirrhes qui ballonnaient le ventre d'une manière alarmante. (*Voy.* sur ce point *Manuel* de 1845 à 1850.) Le traitement à l'égard des bestiaux ne diffère du précédent, pour les maladies du foie au début, qu'en ce qu'on leur administre force sel gris, qu'on leur donne de l'eau térébenthinée par le haut et par le bas (455).

FOLIE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE.

FORTRAITURE. *Voy.* COURBATURE dans le *Fermier-vétérinaire*.

FOULURE. *Voy.* ENTORSE.

FOURBURE, FOURMILIÈRE. *Voy.* au *Fermier-vétérinaire*.

FOURCHET, panaris des bestiaux. FOURCHETTE, panaris des chevaux *Voy.* ces mots dans le *Fermier-vétérinaire*.

FOYER PURULENT. *Voy.* ABCÈS.

FUSÉES PURULENTES. *Voy.* ABCÈS.

320. FRACTURES SIMPLES DES MEMBRES.

DÉFINITION. La fracture est la cassure franche et nette d'un os, sans broiement et sans esquilles; c'est une solution de continuité de l'os par un plan en général perpendiculaire à l'axe.

CAUSES. Une chute, surtout par les grands froids, un mouvement à faux; une contraction musculaire convulsive.

EFFETS. Le déplacement des deux portions d'os produit des tiraillements douloureux, qui cessent comme par enchantement dès qu'on a remis en présence les deux surfaces séparées par la fracture; et pour en amener la soudure, il ne reste plus qu'à maintenir le membre dans cette position pendant six semaines au plus. La soudure s'opère par le travail incessant de l'ossification; ce travail organique se nomme le *cal*.

OPÉRATION et MÉDICATION. On met le blessé au lit; on place le membre dans sa position naturelle et on l'entoure de linges graissés à la pommade camphrée (158). On applique deux, trois ou quatre éclisses parallèlement à l'axe et de manière à empêcher le membre de prendre une fausse direction; on enveloppe ces éclisses de bandes de toile imprégnées soit de plâtre, soit d'empois de fécule de pomme de terre ou de colle de farine. Soir et matin, on verse par le haut une certaine quantité

d'huile camphrée (153) entré les bandes appliquées sur la peau, et on lotionne d'alcool camphré (143) les surfaces libres en dessus et en dessous du pansement.

On ne défait ce pansement qu'au bout de six semaines, si toutefois rien ne le déränge dans ce laps de temps.

Le blessé mange comme à l'ordinaire, car il ne souffre plus. On le lotionne à l'eau sédative (177) contre la fièvre; et l'on graisse de temps à autre à la pommade camphrée (158) les surfaces sur lesquelles le corps s'appuie de préférence dans cette position forcée.

On conçoit que lorsqu'une fracture s'opère sur la clavicule, les côtes ou la mâchoire, etc., on n'emploie qu'une éclisse maintenue par un appareil de bandes adaptées à ces cas particuliers, pour que l'adhérence des deux portions d'os s'opère sans déviation et sans obstacle, et qu'il n'en reste pas de trace après la guérison.

FRÉNÉSIE. *Voy.* ALIÉNATION.

FUREUR, FURIE. *Voy.* ALIÉNATION. — FUREUR UTÉRINE. *Voy.* HYSTÉRIE.

FURONCLES. *Voy.* CLOUS.

321. GALE.

CAUSE. La gale est une maladie de la peau, dont l'artisan est un ciron plus petit qu'un pou ordinaire, qui laboure la peau en fouissant, et cause ainsi des démangeaisons insupportables.

EFFETS. Partout où il pond, la présence de son œuf détermine la formation d'une pustule conique entourée d'une aréole enflammée; plus on se gratte, plus on s'excorie, et plus on propage le mal. Le mal se communique par l'insecte, ainsi que toute autre maladie pédiculaire.

MÉDICATION ANCIENNE. Tant que la docte médecine a attaqué cette maladie comme un produit des humeurs viciées (et elle n'a abandonné cette absurde et homicide méthode que depuis que nos recherches ont définitive-

ment résolu la question en France) (*), les malades ont été soumis à des traitements qui duraient souvent des années, et qui, au lieu de la gale, laissaient au malade et à ceux qui le soignaient une maladie d'une autre espèce pour le reste de leurs jours, une maladie arsenicale ou mercurielle. La médecine s'en consolait alors, en désignant ces maladies de son fait sous le nom de *gâles répercutées*. Or, pendant ce temps-là, la pauvre femme, en Corse et dans les Asturies, guérissait son enfant chaque jour, en lui écrasant ses cirons, comme des pous, sur l'ongle. O sainte et maternelle simplicité de l'ignorance, que tes yeux sont clairvoyants ! O docte science, que ton orgueil est aveugle ! Heureux ceux qui, alors, n'avaient d'autres médecins que ces pauvres montagnards que l'homicide civilisation appelle *sauvages* !

MÉDICATION NOUVELLE. Un seul bain sédatif (107) suffit souvent pour guérir de la gale, si l'on a soin de se débarrasser de toutes ses hardes, et d'en prendre de blanches au sortir du bain ; car l'eau ammoniacale tue l'insecte. Cependant, comme ses œufs restent, il sera prudent d'en prendre plusieurs jours de suite, et de coucher chaque nuit dans des chemise, caleçon, bas et bonnet graissés à la pommade camphrée (158). On portera, pendant le jour, du camphre sur tous ses habits ; les vieux habits, on les saupoudrera de camphre (126), et on les enfermera dans une boîte bien close : ou bien on les placera dans un cabinet sans issue, dans lequel on laissera dégager du chlore ou même du camphre seul, ou bien enfin dans lequel on fera brûler avec prudence un peu de soufre dans un réchaud ; on en sortira au plus tôt, dès que le réchaud sera allumé, et l'on calfeutrerá la porte. Cette médication n'a d'autre but que de tuer l'insecte unique artisan de la gale. Si l'on n'a pas les moyens de prendre des bains sédatifs, on se contentera de se frictionner tout le corps avec de

(*) Voy. *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 2^e éd., t. II, p. 121.

l'eau sédative pure (169, 1^o), ou de l'alcool camphré (143), et de se refrotter ensuite avec de la pommade camphrée (159), ou simplement de l'huile. Les ouvriers raffineurs de camphre, les commis en drogueries, les fabricants d'acides, de noir animal, de gélatine, les ouvriers des usines de gaz, les ouvriers dans la fabrication des huiles, etc., ne sont point exposés à attraper la gale, et ils s'en guérissent en retournant à leurs occupations spéciales; car ils sont enveloppés pendant leur travail de substances insecticides.

Depuis la publication de ce *Manuel*, la gale s'est montrée si facile à guérir, que de 1840 à 1847, dans nos consultations, où cent malades au moins se présentaient à la fois, jamais aucun malade de la gale n'est venu réclamer nos soins.

GALE DES BESTIAUX ET BÊTES DE SOMME, ETC. *Voy. ce mot dans le Fermier-vétérinaire.*

GAME, GAMURE DES BESTIAUX. *Voy. ce mot dans le Fermier-vétérinaire.*

GANGLIONS LYMPHATIQUES. *Voy. GLANDES.*

322. **GANGRÈNE**, fermentation putride du pus. *Voy. BLESSURES* (276), et *Revue élémentaire*, t. I, p. 81. (Sur la gangrène par l'*ergot de seigle*, voyez *Revue complémentaire*, tom. II, 1856, liv. de juillet, pag. 358.)

GANGRÈNE SÉNILE OU **GANGRÈNE SÈCHE**. Même traitement que pour les ÉCROUELLES. (*Voy. ce mot.*) On enveloppe constamment les surfaces gangrenées avec de l'alcool camphré (143, 2^o), on les lave de temps à autre à l'eau de sureau ferrée et zinguée (194 bis). On prend de la tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o). Plaques galvaniques (242). Mais si malgré ces soins assidus le mal gagnait de proche en proche, il ne faudrait pas hésiter à pratiquer l'ablation ou l'amputation du membre à une distance suffisante des tissus carbonisés. On panserait ensuite d'après l'article BLESSURES. *Voy. Revue complémentaire*, t. II, liv. de sept. 1855, pag. 64.

GASTRALGIE, CASTRITE. *Voy. MALADIES D'ESTOMAC.*

GÉNITAUX OU SEXUELS (MALADIES DES ORGANES). *Voy. MA-*

LADIES DE MATRICE, MALADIES SECRÈTES; OVAIRES (MALADIES DES); HYDROCÈLE, SARCOCÈLE, TESTICULES, VARICOCÈLE.

GENCIVES SANIEUSES (*Voy.* SCORBUT.) Passez souvent sur les gencives le doigt trempé dans l'alcool camphré (143, 1^o), et gargarisez-vous ensuite à l'eau salée zinguée (202; tisane de garance, et ensuite la salsepareille iodurée (219).

GERÇURES. *Voy.* CREVASSES.

GIBBOSITÉ. *Voy.* RACHITISME.

GLAIRES. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC.

323. GLANDES ET GANGLIONS LYMPHATIQUES (ENGORGEMENT DES), OREILLONS, AMYGDALES, ETC.

CAUSES. Piquûre de ver intestinal ou autre; introduction d'un corps étranger dans une glande ou dans un ganglion lymphatique. Souvent aussi aspiration d'un simple miasme, d'une mauvaise haleine, ce qui suffit pour qu'à vue d'œil la glande prenne un développement insolite. (*Voyez*, dans la deuxième édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, t. III, p. 441.)

Mais la cause la plus fréquente de ces sortes d'engorgements dérive de l'emploi des remèdes mercuriels. Les parents ainsi traités lèguent à leurs enfants cette prédisposition du système lymphatique. J'ai eu en 1849, à la citadelle de Doullens, sous les yeux, l'exemple d'une constitution herculéenne qui a succombé sous le poids du système ganglionnaire engorgé par une telle médication, que rien ne motivait chez ce colosse, et que malgré mes conseils on continua à outrance.

MÉDICATION. Dès qu'une glande s'engorge sous le menton, on y applique un cataplasme aloétique (166); on se gargarise fréquemment avec de l'eau salée zinguée (201) aiguisée de quelques gouttes de vinaigre camphré (254), ou avec du jus de citron et quelquefois de l'eau salée; on se met à tout le reste du régime hygiénique (264) avec tisane de salsepareille quelquefois iodurée (219, 4^o). On applique trois fois par jour les plaques

galvaniques (246). Quand la glande aboutit et crève en dehors, on remplace l'emploi des cataplasmes par le pansement complet des BLESSURES OU ULCÈRES (*Voy. ces mots*). Les gargarismes suffisent souvent pour réduire les amygdales, et dispensent de leur ablation au moyen de l'instrument tranchant; on y applique souvent le doigt ou un tampon trempé dans l'alcool camphré (142).

On porte dans la bouche de temps en temps soit des grenailles d'étain, soit une pièce d'or accolée à une pièce d'argent (249). Bains de sang et peaux d'animaux vivants (411).

Si les glandes du menton et du cou résistaient trop à l'action des cataplasmes salins, on remplacerait ceux-ci par des compresses d'eau sédative pure et même forte (177); on se les appliquerait, par une pression forte et prolongée, en se produisant une vigoureuse brûlure, que l'on calmerait après par d'épais coussinets de charpie enduits de pommade camphrée (232) et maintenus par une lame de sparadrap (234), ou de taffetas gommé. Ou bien, on réduirait tout le pansement à l'application de la pommade ou du cérat camphré (162), qui resterait en place jusqu'à la brûlure suivante. C'est même à ce dernier moyen que j'ai recours pour traiter les engorgements qui viennent de l'inoculation d'un virus au moyen du rasoir. On se rase comme à l'ordinaire, sans s'inquiéter des égratignures et du sang; on ne s'en brûle pas moins à l'eau sédative (177, 2^o), qui fait souffrir, mais qui guérit plus sûrement. On a soin de se promener dans un jardin, ou les fenêtres ouvertes (quand la saison le permet), pendant tout le temps qu'on se brûle, afin de n'être pas habituellement sous le vent de l'ammoniaque, qui, à la longue, fatigue les poumons.

Quand la glande peut se prêter au moyen suivant, on la comprime aussi fortement qu'on le peut, entre ses doigts comme entre un étau; on la désorganise ainsi plus vite.

On évitera les courants d'air, les refroidissements, le

passage du chaud au froid. Si l'on en était réduit à ne pouvoir avaler que des mets liquides, il faudrait qu'ils fussent composés de l'extrait de tout ce qui entre dans la nourriture solide ordinaire : pain, viande, épices, légumes, ayant pour véhicule un excellent bouillon ; vin généreux, et même quelquefois une goutte d'élixir (49).

GLANDES DU SEIN, MAMELLES ENGORGÉES A LA SUITE DES COÛCHES. Dès que le sein de la femme s'engorge, on y applique, en respectant le bout, une compresse imbibée d'eau sédative (177) trois fois par jour, pendant un quart d'heure ; on recouvre ensuite toute la surface avec une plaque de cérat camphré (162). Le sein ne tarde pas à se couvrir de boutons que l'on prendrait pour des boutons de vaccine. On suspend l'emploi de l'eau sédative un ou deux jours, quand son action devient insupportable ; on la remplace par les cataplasmes (166). Aloès (101) tous les trois jours. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o) ; régime hygiénique (264).

324. GOÏTRE, GROS COU, GONGRONE.

CAUSES. Habitude des boissons glacées et des eaux mercurielles ou qui filtrent à travers des filons mercuriels (35), quelquefois piqure de l'un de ces insectes qui ont la propriété, par leur simple succion, de déterminer le développement d'organes parasites de la plus étrange complication. (Voyez *Revue élément.*, t. I, p. 244, et *Revue complémentaire*, t. I, 1854, pag. 51.)

MÉDICATION. Le même traitement général que pour les GLANDES (*Voy.* ce mot), en y ajoutant l'emploi des compresses d'alcool camphré (143) et des sachets salins (168). Plaques galvaniques sur le cou (242). Iodure de potassium (219) et deux grammes de sulfate de zinc dans les cataplasmes salins (166). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o)

Dans les localités sujettes au goître (35), on aura soin de tenir, dans les fontaines de cuisine, de la grenaille d'étain, que l'on refondra souvent sous le marteau

d'une bonne cheminée. On portera des colliers de cuivre et de zinc (249).

GONORRÉE. *Voy.* MALADIES SECRÈTES.

GORGE (MAL DE). *Voy.* AMYGDALES ENFLÉES.

GOURME DES ENFANTS. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

GOURME DES CHEVAUX. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

325. GOUTTE.

CAUSES. Tendance des extrémités articulaires des os à une intumescence ou à des sécrétions synoviales coagulables, qui rendent insupportable le jeu de l'articulation. L'abus des plaisirs raffinés, des liqueurs spiritueuses, de la mollesse et de l'état sédentaire, mais surtout de ces maudits remèdes mercuriels qui sont la plaie de la médecine, imprime aux os le caractère de cette tendance au ramollissement par leurs extrémités. La podagre (ou goutte du pied) et la cheiragre (goutte des mains) commencent en général par l'orteil et le pouce.

EFFETS. L'extrémité inférieure de l'os se tuméfie, se bosselle de nodosités, et cet effet remonte successivement d'articulation en articulation, avec des souffrances atroces. La goutte a ses crises, ses intermittences et sa périodicité qui correspond à chaque lunestice.

MÉDICATION. Régime hygiénique (264); usage de la tisane *ioduro-rubiaccée* (249, 2^o). Applications de compresses d'eau sédative (177) sur les articulations envahies. Quand la douleur a disparu, et qu'on veut se livrer à la marche, recouvrir l'articulation de plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), et maintenus en place par une plaque de sparadrap (234), ou plutôt d'une lame de cérat camphré (162). Deux fois par jour, lotions sur tout le corps avec l'eau sédative (177), avec frictions de dix minutes à la pommade camphrée (159). Quand la saison le permet, bains sédatifs (107), avec friction générale. Plaques galvaniques (242).

Si la violence de la douleur avait produit un désordre général dans l'économie, on prendrait l'aloès (101) le même jour. Tous les gouteux qui se sont mis à ce régime en ont retiré des soulagements équivalents à la santé, quand le germe gouteux n'a pas été dissipé d'une manière complète. Les bains de mer et de sang (111) sont de très-utiles aux maîtres du traitement.

GOUTTE ROSE, OU COUPEROSE. *Voy.* ACNÉ.

GRAIN D'ORGE. *Voy.* ORGELET OU ORGEOLET.

GRAPPES et GRAPPIERS. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

GRAS-FONDURE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

GRAVELLE. *Voy.* CALCULS et URINES.

326. GRENOUILLETTE, ganglions sublinguaux enorgés. Les toucher souvent avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142), et se gargariser avec l'eau salée (202). Chiques galvaniques (249).

GRIPPE. *Voy.* CATARRHE.

GROSSESSE. *Voy.* COUCHES.



327. HALEINE MAUVAISE.

Régime hygiénique complet (264). Se gargariser souvent à l'eau salée (202) ou à l'eau salée zinguée (194 bis). Priser le camphre (126). Renifler de l'eau salée zinguée aiguisée d'une légère goutte de vinaigre camphré (254), et quelquefois du sulfate de zinc (un gramme) dissous dans un verre d'eau. Usage de la menthe, en mâchant les feuilles ou en tenant une sommité à la bouche. Se frotter les dents et les gencives avec du persil; et porter dans la bouche les anneaux galvaniques (249).

HALLEY, CORNAGE DES CHEVAUX. *Voy.* *Fermier-vétérin.*

HAUT MAL. *Voy.* ÉPILEPSIE et CONVULSIONS.

HÉMATÉMESE. *Voy.* HÉMORRHAGIE.

HÉMATURIE. *Voy.* URINAIRES (MALADIES), COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

328. HÉMIPLÉGIE, paralysie d'un seul côté du corps.

CAUSES. La cause de l'hémiplégie a son siège dans les lobes du cerveau opposés au côté paralysé. Ainsi, si la paralysie affecte le côté gauche du corps, sa cause a son siège dans les lobes droits du cerveau. Cette cause est ou une congestion sanguine, ou un épanchement et hémorrhagie cérébrale, ou une désorganisation produite par l'action du mercure ou l'érosion d'un insecte.

EFFETS. Cette paralysie n'affecte que la moitié de la face, du nez, de la langue, du cou, de la poitrine, l'œil, le bras, et souvent la jambe de ce côté. Une ligne longitudinale qui passe par la symphyse du front et du menton, par le sternum et l'épine dorsale est la ligne de démarcation entre le côté sain et le côté malade. Tout apoplectique que l'on saigne, s'il revient à la vie, est hémiplégique.

MÉDICATION. La même que pour l'APOPLEXIE : administrez bourrache avec eau sédative (217 bis).

Si l'hémiplégie date de trop loin, on a toujours l'espoir d'en diminuer la gravité, d'en affaiblir l'intensité, en soumettant le malade au régime hygiénique complet (264), en lotionnant avec de l'eau sédative (177), avant les frictions à la pommade camphrée (159, 1°), qui doivent être très-fréquentes. Aloès (101) et huile de ricin (210) de temps à autre ; salsepareille (219, 3°). Lavements camphrés tous les jours (221). Bains sédatifs (107) ou bains de mer avec plaques galvaniques (242) dans le bain, et, quand on le peut, bains de sang (411). Trois fois par jour, pendant vingt minutes, appliquez sur tout le trajet de l'épine dorsale un cataplasme aloé-tique (166), puis les plaques galvaniques (246) vingt minutes ; et ensuite exercez une friction de cinq minutes à la pommade camphrée (159, 1°) sur le dos et les reins, et massez tous les membres paralysés. Exercices à la

boule ou à la hêche, si le malade en est capable, avec frictions (159, 1^o) après l'exercice.

Voyez, pour les exemples, *Hist. naturelle de la santé et de la maladie*, 2^e édit., tom. III, pag. 308; *Manuel de 1850*; *Revue élém. de méd.*, tom. I. pag. 120, 212, 330.

HÉMOPTYSIE. Voy. CRACHEMENT DE SANG.

329. HÉMORRHAGIE.

CAUSES. Déchirement d'un vaisseau sanguin par l'action d'un corps tranchant, d'une cause animée ou d'une décomposition chimique. On nomme *épistaxis* ou SAIGNEMENT DE NEZ, l'hémorrhagie nasale; *hématémèse*, ou VOMISSEMENT DE SANG, l'hémorrhagie stomacale; *hématurie*, le pissement de sang; *hémoptysie*, ou CRACHEMENT DE SANG, l'hémorrhagie pectorale; *pertes*, l'hémorrhagie utérine; *dysenterie*, l'hémorrhagie des gros intestins; *hémorrhagie traumatique*, l'hémorrhagie qui survient à la suite d'une blessure ou d'une opération chirurgicale, etc. Le sang est écumeux dans l'hémoptysie.

EFFETS. Affaiblissement graduel, défaillance; et, si l'on ne parvient pas à arrêter l'écoulement, le malade meurt quelquefois exsangue.

MÉDICATION. Quand on peut saisir l'artère origine de l'hémorrhagie, on la lie de la manière que nous l'avons dit à l'article *Blessures*. Si cela est impraticable, on lotionne et on injecte le foyer de l'hémorrhagie avec le liquide suivant :

| | |
|--|--------------|
| Eau de goudron (203, 2 ^o). | 500 grammes. |
| Alcool camphré (142). | 3 » |

Passez à travers un linge serré, et injectez, à froid ou à chaud, soit le nez, soit l'utérus, soit les oreilles, soit la plaie; lotionnez-en les surfaces voisines. On applique ensuite des compresses d'alcool camphré (143, 2^o) sur le nez, derrière les oreilles, sur le bas-ventre, selon le siège de l'hémorrhagie; faites-en respirer violemment contre l'hémoptysie; faites-en boire contre l'hématémèse (143, 3^o). Pour les plaies et les pertes utérines, après

chacune de ces injections, on injecte de l'huile camphrée, ou plutôt de l'eau de goudron dans laquelle on aura fait bouillir gros comme un haricot d'aloès (101) par litre, et qu'on aiguëra d'une cuillerée d'alcool camphré (142) ou de vinaigre ordinaire. Si l'on avait à soupçonner que le vomissement de sang provint de l'ingestion de quelque sangsue ou autre larve, ce qui arrive fréquemment, dans les champs et les forêts, aux personnes qui se désaltèrent à l'eau des mares, on devrait joindre aux moyens ci-dessus une forte dissolution de sel de cuisine qu'on ferait avaler au malade. On lui donnerait ensuite 5 centigrammes (un grain) d'émétique, pour provoquer un vomissement plus prompt, puis de l'eau-de-vie camphrée (143, 3^o) ou de la liqueur hygiénique plus ou moins étendue (49, 3^o) en boisson, et enfin alcool camphré en lotions (143, 1^o); mais, en tout cela, il faut aller vite.

330. HÉMORRHOÏDES.

CAUSES. Les hémorrhoides sont des tuméfactions du pourtour interne de l'anus, de différent volume et de différente forme, occasionnées par les titillations de matières fécales trop sèches au passage, ou par celles des ascarides vermiculaires que les aromates de la digestion chassent vers le *rectum*, enfin très-souvent par les remèdes mercuriels.

MÉDICATION. Au moins trois fois par jour, on s'introduit, dans l'anus, de la pommade camphrée (158), ou bien une bougie camphrée (157), qu'on y laisse fondre. On prend souvent des lavements camphrés (221). On s'applique sur les reins des compresses d'eau sédative (177) ou des cataplasmes aloétiques (166). On se tient le ventre libre par l'usage de l'aloès (101), qui ne cause pas des hémorrhoides, comme on le prétend (*). Cette

(*) On a confondu, dans ce cas, la douleur que les conséquences fortuites de l'action de l'aloès font éprouver au siège des hémorrhoides déjà existantes, avec la recrudescence ou la formation des

première médication soulagera déjà beaucoup les douleurs hémorrhoidales. Que si l'on veut s'en délivrer plus promptement, il faut s'armer d'un peu de courage, en s'introduisant dans l'anus un linge imbibé d'alcool camphré ou une bougie camphrée (157), trempée dans l'alcool camphré (142) avant de s'en servir; on en supporte la cuisson aussi longtemps qu'on en a la force; on prend ensuite un bain de siège (110, 4°), et on s'introduit force pommade camphrée (158) dans l'anus, en l'y maintenant au moyen d'un épais coussinet de plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158); on recouvre le tout d'une toile imperméable au corps gras. On recommence ce traitement toutes les fois qu'on en a la force. Sondes galvaniques (247). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°).

331. HERNIE.

A l'instant où une hernie se déclare, on couche le malade la tête plus basse que les reins; on applique des compresses d'eau sédative (177) sur la hernie; on exerce, par-dessus, de douces frictions. Le plus souvent elle se réduit ainsi elle-même. S'il est besoin de porter un bandage, on en graisse constamment la pelote avec de la pommade camphrée et on lottonne les surfaces à l'alcool camphré (143, 1°). Règle générale : un bandage ne doit jamais ni blesser, ni fatiguer; on le rend au bandagiste, jusqu'à ce que l'appareil remplisse ces deux conditions. Aloès (101) tous les trois jours, et lavements de temps à autre.

HERPÉTIQUES (AFFECTIONS). Voy. MALADIES DE LA PEAU.

332. HOQUET.

Mouvement convulsif du diaphragme après ou pen-

hémorrhoides, qui aurait lieu sous l'influence de l'aloès. Je me sers d'aloès, tous les trois jours, depuis quinze ans, dans ma famille, et jamais nous n'avons eu le plus petit symptôme de ce prétendu accident.

dant une digestion difficile et pénible. Se lotionner le creux de l'estomac à la main, avec de l'eau sédative (177). Boire de l'eau salée (194); écorce de grenade (205), chiques galvaniques (249).

HUMEURS FROIDES. *Voy.* ABCÈS et ÉCROUELLES.

333. HYDARTHROSE.

Accumulation du liquide synovial dans la boîte et entre les ligaments d'une articulation, mais le plus ordinairement du genou, sans douleur autre que la gêne dans les mouvements. Appliquer alternativement, pendant dix minutes, des cataplasmes aloétiques (166) et des compresses d'alcool camphré (143, 2^o) sur l'articulation; les premiers, pour faire réabsorber le liquide synovial par la circulation; les secondes, pour l'absorber par l'avidité que l'alcool a pour l'eau. Appliquer les plaques galvaniques (242); recouvrir ensuite d'une plaque de cérat camphré (162). Tisane ioduro-rubiaccée (219, 2^o) avec intermittences indiquées. Bains de sang (111). Régime hygiénique (264) (*Voy. Revue élém.*, t. I, p. 275).

334. HYDROCÈLE.

DÉFINITION. Transformation du scrotum (bourses) en une poche remplie de liquide.

CAUSES. Les mêmes que celles qui déterminent les dépôts de liquide dans toute autre cavité du corps. L'hydrocèle est l'hydropisie du scrotum; ou bien il est formé par un kyste implanté soit sur les testicules, soit sur l'os du pubis.

EFFETS. Gêne sans douleur. On sent en frappant avec le doigt la fluctuation du liquide; le doigt ne laisse aucune empreinte par la pression, comme cela arrive quand l'œdème gagne le scrotum.

MÉDICATION. Camphre (122) et salsepareille iodurée (219, 4^o) trois fois par jour. Application sur le scrotum (bourses) d'une compresse d'eau sédative (169) zinguée

(194, *bis*), puis des plaques galvaniques (246) pendant dix minutes; on recouvre ensuite tout le scrotum d'un linge enduit de cérat camphré (162), maintenu en place par une vessie en caoutchouc (239) qui sert en même temps de suspensoir; bains de siège tous les matins (110, 4°). Si, au bout d'une semaine, on ne voit point de changement dans le volume de l'organe, on a alors recours à la ponction avec le bistouri ou à la perforation au moyen du caustique de Vienne (259, 4°), et l'on panse comme il est dit en cet endroit; mais on a soin de tenir l'ouverture béante au moyen d'une bougie camphrée (157) ou d'une mèche imbibée de pommade camphrée (158), pour faciliter l'écoulement du liquide provenant de la décomposition progressive de la poche kysteuse. On change cette mèche à chacun des pansements camphrés qui ont lieu matin et soir.

334 *bis*. HYDROCÉPHALIE.

DÉFINITION. Transformation des téguments osseux du cerveau en une poche vésiculeuse et remplie d'eau.

CAUSES. Infiltration d'un acide ou sel corrosif qui s'oppose à l'incrustation calcaire des cellules osseuses. Cet effet peut avoir lieu pendant la gestation par suite de l'infection de la mère, ou pendant l'allaitement par suite de l'infection de la nourrice ou du milieu où elle vit. Dans le premier cas l'hydrocéphalie est dite *congéniale* et dans le second *postgéniale*.

EFFETS. La boîte crânienne est remplacée par une vessie qui acquiert un volume énorme en se remplissant de liquide. L'enfant ne peut soutenir sa tête; ses yeux sortent habituellement de leur orbite; et rarement il est viable.

MÉDICATION. Faire suivre à la nourrice le régime anti-mercuriel (351) au grand complet. Trois fois par jour, dans le principe, appliquer autour de la vessie hydrocéphalique une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°) on y substituera plus tard l'application de cataplasmes

aloétiques (166); au bout de 20 minutes dans l'un et l'autre cas, appliquer les plaques galvaniques (246) dix minutes, ensuite pendant une heure les peaux d'animaux vivants (111, 2°); enfin recouvrir la tête d'un linge enduit de cérat camphré et par-dessus d'une vessie. Se garder bien d'abandonner la tête à son propre poids.

EXEMPLES. (Voy. *Revue complémentaire*, tcm. II, liv. d'avril et mai 1856, p. 257 et 292, et tom. III, liv. d'août et oct. 1856, p. 6 et 76.

HYDROPHOBIE. Voy. RAGE.

335. HYDROPSISIE.

CAUSES. Invasion de la cavité abdominale et des glandes ou viscères qu'elle comprend par des hydatides ou autres helminthes, qui, en s'appliquant contre les parois du péritoine ou contre le mésentère, en font suinter une sérosité qui ballonne le ventre. Localisation des remèdes mercuriels dans les parois des viscères abdominaux.

EFFETS. Compression des intestins et gêne dans la digestion stomacale; suppression plus ou moins considérable de l'écoulement de la bile; compression de l'aorte descendante et de la veine-cave. Arrêt de la circulation, et ensuite tous les désordres généraux qui découlent de ce ravage local : jaunisse, amaigrissement, enflure des membres inférieurs, marasme.

MÉDICATION. Applications, constamment renouvelées sur l'abdomen, de compresses d'eau sédative (177); et, quand l'apparition des boutons ne le permet plus, on recouvre l'abdomen avec une plaque de cérat camphré (162); on applique les compresses d'eau sédative (177) sur les reins et de nouveau sur l'abdomen, à chaque apparition des boutons. Lotions sur tout le corps à l'eau sédative (177), et frictions générales à la pommade camphrée (159, 1°). Camphre trois fois par jour (122). Aloès tous les trois jours (101). Fréquents lavements anthelmintiques (224). Eau de goudron dans l'eau rou-

gie (203). Nourriture fortement aromatisée (41). Usage et non abus de vins généreux et d'élixirs aromatiques (49). Tisane ioduro-rubiacee (219, 2°) ou de salsepareille iodurée (219, 4°). Plaques galvaniques (246) une demi-heure, trois fois par jour. Peaux d'animaux (111, 2°).

Chez les personnes du sexe, on appliquera souvent, sur tout l'abdomen, les cataplasmes aloétiques (166), et l'on fera de fréquentes injections à l'aloès (101) dans la partie (un haricot d'aloès bouilli dans un litre d'eau de pluie qui tombe des gouttières en zinc).

Voy., de plus, CARREAU DES ENFANTS.

EXEMPLES. Nous avons cité, dans la 2^e édit. de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, pag. 336 et 458, deux cas de guérison d'hydropisie ascite, chez deux femmes enceintes, dont l'une a été guérie avant l'accouchement, lequel a été heureux; et l'autre n'a eu recours à nous qu'après avoir mis au jour une forte et belle fille.

336. HYDROPIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE, OU HYDRORACHIS.

Maladie grave que l'on doit attaquer par de fréquentes frictions (157, 1°) à la pommade camphrée, sur lotions alternativement à l'alcool camphré (443, 1°) et à l'eau sédative (177). Régime hygiénique complet (264). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Applications presque constantes de plaques galvaniques (242) sur la colonne dorsale. Lavements à la graine de lin avec un gramme de sulfate de zinc par litre. Bains de sang (111).

337. HYDROPIE DE POITRINE, OU HYDROTHORAX.

Même traitement que pour la pleurésie, Voy. MALADIES DU POU MON.

HYPERTROPHIE DU COEUR. Voy. COEUR (MALADIES DU).

HYPOCONDRIE OU SPLEEN. Voy. CONSTIPATION et ICTÈRE, pour le traitement.

338. HYSTÉRIE, NYMPHOMANIE, MAL DE LA MÈRE, VAPEURS.

CAUSES. Introduction de corps inertes ou animés, principalement des ascarides vermiculaires, dans les organes génitaux de la femme.

On ne doit plus entendre le mot *hystérie* que dans ce dernier sens; tandis que la médecine ancienne reléguait dans la classe de l'hystérie toutes les maladies de femme auxquelles elle ne savait plus quel nom donner. La médecine ancienne était beaucoup plus polie envers les maladies de l'homme difficiles à déterminer, que, par antinomie, elle eût dû appeler *satyriases*.

EFFETS. Prurits qui portent à la lubricité et jettent le désordre dans le système nerveux. Mauvais goût; bizarres fantaisies; rêves impossibles les yeux ouverts.

MÉDICATION. Régime hygiénique et anthelminthique (264); lavements vermifuges (224); injections fréquentes à l'eau de goudron aloétique (203, 2^o), dans l'organe; introduction de bougies camphrées (157) dans l'organe, surtout la nuit. Usage de la cigarette de camphre (132).

I

ICTHYOSE, affection cutanée qui a pour caractère une certaine analogie avec la disposition des écailles de poisson. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

ICTÈRE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

IDIOTISME. *Voy.* ALIÉNATION.

IMMOBILITÉ DES CHEVAUX. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

INAPPÉTENCE. *Voy.* APPÉTIT (PERTE D').

339. INDIGESTIONS ET DIGESTIONS PÉNIBLES ET LENTES.

CAUSES. La mauvaise qualité, la privation et les excès des aliments (49 *bis*) et de l'eau à boire (35), l'usage trop hâtif des fruits non encore tout à fait mûrs, contribuent autant à la fréquence et à la gravité des indigestions et

à la difficulté de la digestion ordinaire, que le défaut d'exercice et l'irrégularité dans la distribution des heures de la journée. L'élaboration du cerveau ne saurait être simultanée avec l'élaboration de l'estomac, la digestion de la pensée, si je puis m'exprimer ainsi, ne s'alimentant que des produits de la digestion stomacale. Enfin l'estomac, étant le premier organe de la digestion, doit exercer ses fonctions tant que la vie l'anime; donc, si on ne lui donne rien à digérer, il se digérera lui-même, il se rongera et se suicidera.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Je n'ai rien à indiquer à l'homme qui travaille aux champs et à la terre : homme de la nature, la santé est son état normal; il ne tombe presque malade, sous le rapport de la digestion, que lorsqu'il se frotte un peu trop contre notre civilisation. Je dirai seulement aux hommes de loisir, de cabinet, d'affaires, de bureau, etc. : Prenez tous les jours ou la bêche du paysan, ou les quilles, ou les boules; adoptez enfin un exercice qui vous force à vous baisser et à presser la vésicule du fiel. Pour vous habituer à cette occupation, commencez par y consacrer cinq minutes le premier jour; augmentez de cinq minutes tous les jours, pour vous arrêter à une heure chaque jour. En quittant ces exercices, faites-vous faire une friction de vingt minutes à la pommade camphrée (159, 1°), après une lotion d'une minute à l'eau sédative (177); puis un massage sur tous les membres (159, 1°); enlevez enfin le corps gras par une lotion à l'alcool camphré (143, 1°). On se mettra en outre au régime hygiénique complet (264).

L'eau sucrée suffit souvent pour remettre en bonne voie une digestion paresseuse; voilà pourquoi nous la conseillons si souvent et surtout en se couchant; le sucre est en effet une substance complémentaire de la digestion (28).

MÉDICATION CURATIVE CONTRE L'INDIGESTION. A l'instant où la digestion devient pénible, un verre d'eau sucrée aiguisée d'une cuillerée de vinaigre, une limonade au

citron ou aux grains de grenade (204); lotion à l'eau sédative (177) sur le creux de l'estomac. Aloès aussitôt (101) et bouillon aux herbes (104). Lavement camphré (221) avec addition de 30 grammes d'huile de ricin (210); bourrache (217), et ensuite huile de ricin par le haut (210), si l'indigestion ne cède pas aux premiers de ces moyens. Contre les maux d'estomac par les fruits verts, prendre de temps à autre cinq à six centigrammes de bicarbonate de soude et se frotter souvent le creux de l'estomac à l'eau sédative (169).

INFECTION MERCURIELLE ET ARSENICALE. Voy. MERCURIELLE (INFECTION).

340. INFLAMMATION.

Ce mot, qui jouait un si grand rôle dans la médecine de l'ancienne école, ne doit plus être considéré que comme l'expression d'un des effets de la maladie dont la cause est ailleurs. L'inflammation des tissus est consécutive à leurs lésions; guérissez la lésion en attaquant la cause, et vous dissipez du coup l'inflammation. Nous ne nous y arrêterons donc pas comme à une maladie particulière. Nous renvoyons le lecteur, pour l'INFLAMMATION D'ESTOMAC et des INTESTINS, AUX MALADIES D'ESTOMAC et des INTESTINS; pour l'INFLAMMATION DE POITRINE, AUX MALADIES DE POITRINE; pour l'INFLAMMATION DES YEUX, AUX MALADIES DES YEUX; pour l'INFLAMMATION de MATRICE ou du BAS-VENTRE, AUX MALADIES DE MATRICE, etc.

INFLUENZA. Voy. CATARRHE.

INSOLATION. Voy. COUP DE SOLEIL.

341. **INSOMNIE.** Prenez, avant de vous coucher, un verre d'eau sucrée saupoudrée d'un peu de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. Ou bien écrasez sous la dent gros comme une lentille de camphre, et avalez-le au moyen d'une gorgée d'eau; ce petit morceau de camphre donne au moins deux heures et demie d'un sommeil calme et profond (124). Si l'insomnie

provient de la fièvre que donne une douleur locale, passez sur la peau de l'endroit douloureux sept ou huit gouttes de laudanum et d'éther. Le laudanum ne s'emploie jamais qu'à l'extérieur.

IRRITATION. *Voy.* INFLAMMATION. Ce mot est quelquefois aussi synonyme d'irritabilité nerveuse, conséquence de l'inflammation des tissus ou d'une cause toxique.

ISCHURIE, suppression des urines. *Voy.* URINAIRES (MALADIES DES VOIES) et URINE.

IVRESSE. *Voy.* EMPOISONNEMENT ALCOOLIQUE (308, 6°).

J

342. JAMBES (MAUX DE). *Voy.* BLESSURES et DARTRES. Les maux de jambes sont toujours plus longs à guérir, toutes choses égales d'ailleurs, que les maux de bras, à cause du mouvement des muscles pendant la marche, et des tiraillements que ces mouvements occasionnent sur la plaie.

JAUNISSE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

JAVART. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

K

343. KYSTE.

DÉFINITION. Le kyste est une poche organisée, qui peut acquérir le volume d'un œuf d'oie. Ses parois sont très-épaisses et cartilagineuses; elles adhèrent aux tissus adjacents et cèdent sous la pression du doigt comme une balle remplie d'air. Sa capacité est uniloculaire, mais séparée en général comme en deux compartiments qui communiquent entre eux. Cette poche est remplie d'un liquide albumineux, dans lequel nagent des corps reproducteurs, blancs, organisés et contractiles, d'une grosseur variant depuis celle d'un grain de millet jusqu'à celle d'une lentille.

SIÈGE. Ces poches se forment dans les articulations ou sur les tendons et ligaments. On les rencontre fréquemment au genou, au poignet, et sur la surface dor-

sale de la main. J'ai eu à traiter un malade qui en portait de la grosseur d'une noisette, presque entre tous les os du carpe et du métacarpe.

OPÉRATION. 1° On peut impunément plonger dans le kyste la lame d'un bistouri, fendre la surface libre en croix et couper aux ciseaux tout ce qui ne tient pas à l'articulation même. On panse ensuite comme toute autre BLESSURE (voy. ce mot), et le kyste s'oblitére de lui-même, sur tout ce que les ciseaux n'ont pas enlevé.

2° On arrive au même résultat par le procédé suivant, que le malade est en état d'exécuter lui-même : On prend une lame de sparadrap (234), suffisante pour recouvrir le kyste et préserver les surfaces environnantes; on y pratique un trou du diamètre d'une lentille; on applique la plaque, par sa surface agglutinative, sur la région prééminente du kyste, de manière que le trou en occupe le point central. On entoure ce trou d'un bourrelet de sparadrap, qui forme là une espèce d'entonnoir. Cela fait, et le membre étant dans une position telle que le trou se trouve dans la ligne perpendiculaire au plan horizontal, on dépose, dans l'entonnoir, gros comme un pois et même davantage de caustique de Vienne (mélange par égale part de chaux et de potasse caustique) (259, 4°), que l'on humecte de quelques gouttes d'eau. Le caustique brûle et désorganise de proche en proche et de haut en bas le tissu de la paroi du kyste qu'il recouvre; on étanche le sang qui en suinte; et dès que la paroi est tout à fait percée par la brûlure, on voit sortir, avec le liquide, une foule de corps reproducteurs. On injecte aussitôt de l'eau de goudron (203) d'abord, pour bien vider la poche; puis de l'alcool camphré (141) étendu d'eau; on panse ensuite à la pommade camphrée (159, 2°). S'il survenait un peu d'œdème ou d'induration dans les chairs environnantes, on y appliquerait de temps en temps des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°). (Voy. *Revue élémentaire*, tom. I, p. 52 et 213; *Revue complémentaire*, nov. 1854, p. 104.)

L.

LAIT, LACTATION. *Voy.* COUCHES.

LADRERIE DU COCHON, ou POURRITURE DE SAINT-JACQUES, pullulation d'hydatides dans la peau du cochon. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

LARYNGITE. *Voy.* ANGINE.

LÈPRE SQUAMMEUSE. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

LÉTHARGIE. *Voy.* DÉFAILLANCE:

344. LÈVRES GERCÉES, SAIGNANTES, DARTREUSES. On se touche souvent l'intérieur et l'extérieur des lèvres avec le doigt trempé tantôt dans l'alcool camphré (141), tantôt dans l'eau salée (194), tantôt dans l'eau zinguée (194 bis). On recouvre les lèvres d'une petite bande de cérat camphré (162), étendue sur du calicot coloré en rose; on y applique des plaques et les chiques galvaniques (249); on prend de la salsepareille (219, 3^o).

LUETTE ENFLÉE. *Voy.* AMYGDALES.

LUMBAGO, courbature des reins. *Voy.* ENTORSE et RHUMATISME.

LUXATION. *Voy.* ENTORSE.

M.

MAL D'AVENTURE. *Voy.* PANARIS.

MAL DE GORGE. *Voy.* AMYGDALES ENFLÉES.

344 bis. MAL DE TÊTE, MIGRAINE, FIÈVRE CÉRÉBRALE.

CAUSES. La cause locale a son siège dans les fosses nasales, dans l'orbite des yeux, dans le tuyau auditif : l'introduction d'un corps étranger, d'un insecte, dans la cavité de ces organes suffit pour donner la plus violente migraine, et même la fièvre cérébrale.

La cause est générale, quand ces maladies résultent d'un trouble grave survenu dans les fonctions digestives, ou d'un cas d'infection acide, à la suite duquel le sang vient se congestionner dans les grands et petits vaisseaux qui enveloppent le cerveau.

Mais la cause la plus rebelle aux traitements réside

dans les accidents des remèdes mercuriels, qui, selon la dose qui a pris son siège dans le cerveau, engendrent la migraine, la fièvre et quelquefois des accès de manie et de folie même.

EFFETS. La migraine n'occupe qu'une portion fort circonscrite du crâne, mais spécialement la région frontale, au-dessus de l'un ou de l'autre sourcil.

Le mal de tête occupe toute la région supérieure du crâne.

Dans la fièvre cérébrale, le sang bouillonne dans la tête; les artères temporales battent fortement; l'inflammation envahit toute la face et puis le corps; la vue se trouble; on rêve les yeux ouverts, on a le délire; et la mort peut arriver inopinément, si la médication ne se rend pas promptement maîtresse de ces effrayants désordres.

MÉDICATION. Le mal de tête, pris au début, se dissipe en quelques minutes, par de simples ablutions sur le crâne avec l'eau sédative (169) et une compresse autour du cou (177, 2^o) (*). S'il résistait plus longtemps, c'est qu'un trouble dans la digestion en serait cause; on prendrait aussitôt 25 centigrammes d'aloès (101), avec un quart de verre d'eau d'huîtres (194) et puis de l'infusion de bourrache (217). Mais ces cas sont assez rares. « L'eau sédative, s'écriait un malade sujet depuis bien des années à de violentes migraines, l'eau sédative m'a enlevé mon mal comme si l'on m'ôtait une calotte. »

Le camphre à priser (126) seul guérit les migraines dont la cause est dans les fosses nasales. Les injections à l'huile camphrée (153) guérissent celles dont la cause est dans le tuyau auditif.

La fièvre cérébrale, prise au début, se dissipe dans les vingt-quatre heures, et elle est soulagée à l'instant même par le traitement suivant : On entoure le front d'un ban-

(*) Les médecins qui emploient l'eau vinaigrée contre la fièvre cérébrale ne font en cela que jeter de l'huile sur le feu; ils ajoutent une acidité de plus à la cause acide de la fièvre (179).

deau épais, afin de protéger les yeux contre l'action de l'eau sédative; on arrose alors fréquemment le crâne avec cette eau (169). On entoure le cou avec une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°); on en lotionne le corps et l'on exerce par-dessus de fortes frictions à la pommade camphrée (159, 1°). Dès que le malade reprend la raison, on lui administre 30 centigrammes d'aloès (101) puis un lavement vermifuge (224), et huile de ricin (210) au besoin; on lui applique un cataplasme vermifuge (166) avec huile de ricin (210) sur le ventre. Tisane chaude de bourrache (217 *bis*) avec un petit grumeau de camphre (122) à chaque verre. On ne cesse les lotions à l'eau sédative (177) que lorsque les symptômes cérébraux sont entièrement dissipés.

Les migraines et fièvres cérébrales rebelles à ce traitement sont celles qui émanent de l'action du mercure localisée dans le cerveau. Dans ce cas, il faut se mettre à la tisane de salsepareille iodurée ou non (219, 3° et 4°) et à tout le traitement contre les infections mercurielles. *Voy.* MERCURIELLE (INFECTION).

345. MALADIES D'ESTOMAC, CRAMPES D'ESTOMAC, MALADIES D'ENTRAILLES, GASTRITE, GASTRALGIE, ENTÉRITE.

CAUSES. Quand le mal d'estomac ne provient pas de la qualité acide ou âcre des aliments et des boissons, il reconnaît pour cause la pullulation des ascarides vermiculaires ou de tout autre helminthe. Dans les fièvres bilieuses et malignes, dans la fièvre typhoïde, la pullulation de la cause animée envahit toute la longueur du canal intestinal, et y produit des désordres qui marchent en progression croissante, d'après la règle, pour ainsi dire, des intérêts composés. Cette fièvre, ou plutôt cette maladie vermineuse, est contagieuse dans les hôpitaux, les prisons, les collèges, et dans toutes les réunions où l'homme est soumis à la nourriture fade et de mauvaise coction. La fièvre typhoïde fait dans les hôpitaux et les prisons des ravages d'autant plus

effrayants qu'on y supprime plus sévèrement l'usage du tabac, ce condiment vermifuge du soldat et de l'homme du peuple.

EFFETS. Dans le mal d'estomac, autrement dit *crudités* et *crampes* d'estomac, ou *gastrite* et *gastralgie*, on sent des picotements aigus et prolongés dans l'estomac, et souvent vers le cœur. On souffre horriblement à jeun; le repas calme un peu ces souffrances, qui reprennent pendant la digestion; tout empire par l'usage des médicaments mucilagineux et fades, et par la privation des condiments (41) et du vin. Quelquefois on se sent remonter des eaux à la gorge, et on les rend avec de violents efforts.

MÉDICATION. Le régime hygiénique complet (264) prévient les maladies d'estomac; la diète et la nourriture fade y prédisposent. Les remèdes mercuriels occasionnent les crampes d'estomac les plus rebelles. Quand, à la suite du régime hygiénique (264), les crampes et douleurs d'estomac se déclarent, on prend tout aussitôt de l'aloès (101), puis un grumeau de camphre (122) que l'on avale au moyen d'une infusion de bourrache (217), ou d'eau salée (194); on se passe de l'eau sédative (177) sur le creux de l'estomac. On mâche de l'écorce de grenade (205). Si cela ne suffit pas, on prend de l'ail (114) ou une dose de calomélas (113).

Si les crampes d'estomac avaient pour cause l'emploi plus ou moins ancien des remèdes mercuriels, on se mettrait à l'usage de la salsepareille iodurée (219, 4^o), à l'application des plaques galvaniques (242) sur le creux de l'estomac; dans ce cas, on pourrait même faire usage du laitage.

EXEMPLES DE GUÉRISON. Les maladies d'estomac formaient, avant la publication de ce livre, la principale branche de la clientèle médicale. La guérison de ces indispositions est obtenue si promptement aujourd'hui, que le médecin n'est plus appelé dans ces sortes de cas. Aussi nous dispenserons-nous de reproduire ici les

citations que nous avons faites, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, des cas de guérison les plus remarquables. (Voyez *Revue élémentaire*, tom. I, pag. 146, et t. II, pag. 346.)

346. MALADIES DE LA MATRICE ET DE SES DÉPENDANCES OU MALADIES UTÉRINES.

CAUSES. Empoisonnement de la matrice, soit par un contact impur, soit par l'usage des médicaments mercuriels et vénéneux. Inflammations et ulcérations de l'organe, produites par l'introduction de corps étrangers ou des ascarides vermiculaires. Voyez de plus **PROLAPSUS OU CHUTE DE LA MATRICE.**

EFFETS. Titillations qui portent à la lubricité; puis tôt ou tard pertes blanches et souvent rouges, mêlées de caillots et quelquefois de lambeaux de chair. On prend fréquemment pour le cancer de l'utérus les ulcérations qu'y détermine l'emploi de remèdes mercuriels et autres médicaments minéraux. Le vrai cancer se développe; le cancer mercuriel se résout en lambeaux de chair et en caillots de sang.

MÉDICATION. Les maladies d'utérus doivent être traitées au début, parce que plus tard il n'est plus possible que de les soulager.

Injections fréquentes à l'eau quadruple (194 bis 3°); introduction plus fréquente encore de pommade camphrée (158) ou de bougies camphrées (157). Applications, sur le bas-ventre et les reins, tantôt de compresses d'eau sédative (177), tantôt de cataplasmes aloétiques (166); tisane de saïsepareille et d'iodure de potassium (219, 4°); camphre trois fois par jour (122), c'est-à-dire à chaque verre de tisane; eau de chicorée (215) dans toutes les boissons; aloès (101) tous les quatre jours, et lavements camphrés (221); frictions fréquentes à la pommade camphrée (159, 4°); ceintures, pessaires galvaniques (248). La nourriture fade et laiteuse des femmes, l'abus que font les médecins des remèdes mercuriels, ainsi que le

séjour dans les habitations obscures et humides, sont la cause occasionnelle de ce grand nombre de maladies de matrice qui affligent le sexe dans toutes les grandes villes et surtout à Paris. Paris est une cave où viennent s'étioler, faute d'air, de lumière et de nourriture, les plus belles natures des champs.

EXEMPLE DE GUÉRISON. Rien n'est plus fréquent que de voir guérir par ce procédé des maladies d'utérus que la médecine ancienne avait jugées incurables ; et la guérison manque rarement d'être suivie, chez les femmes encore assez jeunes, d'une recrudescence de fécondité ; je connais de ce fait une douzaine d'exemples ; quant aux cas les plus dignes d'intérêt, voyez le *Manuel annuel de la santé* de 1843 et l'*Avertissement* de celui de 1853.

347. MALADIES DE LA PEAU : DARTRES, GALE, GOURMES, GRATELLE, ROSÉOLE, TEIGNE, LÈPRE, ETC.

CAUSES. Les maladies de la peau proprement dites sont l'effet de l'érosion sous-cutanée, et plus ou moins profonde, de poux, acares, dragonneaux, petits helminthes, larves de puces, ou autres genres de larves, cousins, tipules, etc. Mais une foule de maladies de la peau ne sont plus, et ce sont les plus rebelles, que des éruptions arsenicales ou mercurielles provenant du traitement adopté, ce cercle vicieux de maladies guéries pour faire place à d'autres maladies.

EFFETS. Sentiment de reptation d'un insecte ; démangeaison et prurit insupportables, occasionnant la fièvre et l'insomnie. On dit qu'il y a répercussion, quand l'insecte, chassé de la superficie par la force des médicaments, se réfugie dans les cavités de nos organes internes, ou plutôt quand le médicament vénéneux a engendré une nouvelle maladie, en pénétrant dans tous nos tissus par l'absorption des lymphatiques.

MÉDICATION. Il faut distinguer, sous le rapport de la durée du traitement, les maladies superficielles et qui

ont leur siège immédiatement sous l'épiderme, des maladies profondes, dont les ravages s'étendent plus avant dans la substance de la peau. La gale et les dartres sèches sont dans le premier cas; la teigne, la lèpre, les dartres vives, l'*impetigo*, sont dans le second.

Une légère application d'eau sédative (177) ou d'alcool camphré (142), puis un peu de pommade camphrée (158), suffisent pour faire disparaître les maladies de la peau superficielles. Mais les maladies de la peau rebelles et qui proviennent d'une infection mercurielle ou arsenicale se traitent ainsi : Trois fois par jour, on prend gros comme un pois de camphre (122) au moyen d'un bol de tisane de salsepareille (219, 3^o) quelquefois iodurée (219, 4^o); aloès (101) tous les trois jours, et même huile de ricin (210) tous les quinze jours ou tous les mois; lavements émollients zingués (224, 3^o); on se sert d'eau zinguée (194 *bis*) pour tous les soins de propreté, pour la confection de tous les médicaments externes. Lotions fréquentes au sulfate de fer. Trois fois par jour, on lave les surfaces à l'eau goudronnée zinguée (203, 2^o); on y applique les plaques galvaniques (246) de place en place, pendant vingt minutes; ensuite une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2^o) pendant quelques secondes ou quelques minutes, selon que le malade pourra en endurer la cuisson; on recouvre enfin la surface de cérat camphré (162) qui reste à demeure jusqu'au prochain pansement. Si tout le corps est envahi, bain sédatif (107) dans une baignoire en zinc, ou bain de mer à la belle saison, en ayant soin de promener pendant le bain les plaques galvaniques (246) sur toutes les surfaces; friction (159, 1^o) générale au sortir du bain.

Si ces moyens ne suffisent pas, on ne doit pas craindre d'avoir recours à l'emploi, trois fois par jour, de l'eau sédative (177) en lotions et même en compresses; ce qui pourra rendre d'abord le mal pire en apparence, et occasionnera des souffrances qu'on s'habitue à sup-

porter. Au bout de vingt minutes, application de plaques galvaniques (246) pendant vingt autres minutes ; on recouvre ensuite d'un linge enduit de cérat camphré (162). Si tout le corps est envahi, on dort dans une chemise, des caleçons et chaussettes enduits de cérat camphré ; on se couvre le visage d'un masque en toile graissé de la même manière.

Enfin, on recouvre de temps à autre les surfaces dartreuses de moutarde de table (225) qu'on laisse sécher sur place, et qu'on enlève ensuite à l'eau zinguée (194 bis). Bains de sang et peaux d'animaux (111).

A la faveur de cette médication, la maladie la plus invétérée disparaît au bout d'un laps de temps proportionnel à son ancienneté et à son intensité. Elle peut cependant reparaître à une ou deux reprises ; mais alors elle se dissipe plus vite sous l'influence du même traitement.

EXEMPLES DE GUÉRISON. A nos consultations gratuites, nous comptons les guérisons par le nombre de cas ; seulement, nous ne refaisons pas les organes que le mercure a rongés ; nous ne ramenons que la peau, et les pauvres malades trouvent encore que c'est bien assez comme cela.

Nous ne citons pas les noms des malades, d'abord parce que les malades de ce genre de maladies n'aiment pas à être cités, et ensuite pour leur éviter les importunités qui ont assiégé l'une d'elles ; car la plupart de nos malades ont peu de temps à perdre, ou sont logés chez autrui. Au reste, voyez *Manuel* de 1845 et *Revue élémentaire*, t. I, p. 149, et t. II, p. 4, 8, 129.

348. MALADIES DE POITRINE : INFLAMMATION DE POITRINE, POINT DE CÔTÉ, PLEURÉSIE, RHUME NÉGLIGÉ, PHTHISIE.

CAUSES. Quand le sang se congestionne dans les poumons, il y a *inflammation de poitrine* ; ces congestions proviennent de l'action du froid, d'une forte fièvre, de l'aspiration de vapeurs acides. Quand les surfaces in-

ternes du larynx et des bronches sont titillées par une cause interne ou animée, il y a *rhume, asthme, catarrhe* (Voy. ces mots). Quand c'est la surface externe des lobes de poumon, celle qui est en contact avec la plèvre, qui transsude ainsi, il se fait, dans la cavité thoracique, un amas de sérosités qui donne d'abord le point de côté, lequel se transforme, tôt ou tard, en *pleurésie* et même en *empyème* (amas de pus), ou en *emphysème* (accumulation de gaz). Les titillations assidues d'une cause animée, les remèdes mercuriels et arsenicaux eux-mêmes, déterminent, sur la surface interne du poumon, la formation de tubercules, germes permanents de l'infection et de la désorganisation du poumon : c'est alors la *phthisie*, maladie terrible, que le moindre accident peut rendre incurable, en menant au *marasme*, à la *consomption*, aux maladies de langueur enfin.

Les maladies de poitrine sont causées, plus souvent qu'on ne pense, par le ténia lui-même, que tant de gens ont sans s'en douter d'abord. En effet, je me suis convaincu que, lorsque le ténia insinue sa tête à la gorge, il occasionne une toux opiniâtre, un *catarrhe violent*, suivi du *coryza*, lorsqu'il introduit la tête dans les fosses nasales, en passant derrière le voile du palais. On mouche alors et l'on crache des mucosités de même nature. Or, tous ces phénomènes se dissipent comme par enchantement si l'on mâche l'écorce de grenade (205) ou de grenadier. Mais la phthisie, dans les grandes villes, est malheureusement le produit du mercure que le hasard porte sur les poumons. Voy. MALADIES SECRÈTES ET MERCURIELLE (INFECTION).

EFFETS. On étouffe dans l'*inflammation* ; on éprouve des souffrances aiguës dans la *pleurésie* ; les *rhumes* négligés fatiguent et épuisent par leurs quintes. La *phthisie* a des caractères plus perfides : les tubercules, se multipliant, obstruent les capillaires, et paralysent ainsi l'oxygénation du sang ; lorsqu'ils viennent à suppurer, ils sont le foyer de la désorganisation des cellules du

poumon, et y occasionnent de larges pertes de substance que l'on désigne sous le nom de *cavernes*. Le malade est pris d'une langueur sans souffrance, d'une mélancolie sans ennui; ses crachats, d'abord blancs, spumeux et nacrés, virent de plus en plus vers une coloration de mauvais augure, et, à la dernière période, sont d'un vert herbacé. Le dévoïement le prend au début, et ne fait ensuite que s'accroître. Son existence n'est plus qu'une lente agonie, sans remords et sans regrets; et il s'éteint en pleine connaissance, soit à l'époque où la nature se réveille, soit à celle où elle s'endort.

MÉDICATION. 1° On combat l'*inflammation des poumons* en plaçant de temps à autre, sur la poitrine et entre les deux épaules, un cataplasme aloétique arrosé d'eau sédative (166); toutes les fois qu'on enlève le cataplasme, et on l'enlève souvent, on essuie la peau, et on exerce une friction générale de cinq minutes, à la pommade camphrée (159, 1°). On place, de temps à autre, autour du cou, une cravate imbibée d'eau sédative (177). Aloès tous les deux jours (104) et lavements laxatifs (221). Huile de ricin (210) tous les trois jours. Camphre trois fois par jour (122). (Voy. *Revue élémentaire*, t. I, p. 25 et 303.)

Quand les crachats deviennent de mauvaise nature et l'expectoration pénible, on ne doit plus craindre d'avoir recours à l'alcool camphré, dont on entretiendra constamment des compresses autour du cou et sur la poitrine, avec la précaution du surtout en mousseline, pour préserver le malade de l'action des vapeurs alcooliques (143, 2°). On brûlera, en outre, avec flamme, du papier pour purifier l'air; on jettera, de temps en temps, du vinaigre sur une pelle rougie au feu, que l'on promènera autour du malade. On lotionnera le dos et le ventre avec du vinaigre camphré (254), avant les frictions (159, 1°); et quand l'action de l'alcool augmentera la fièvre, on aura recours à une lotion d'eau sédative

(177) et à l'aloès (101); on fera même prendre au malade un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes ou une cuiller à café d'eau sédative. Si le malade ne mange pas, on l'alimentera avec des bouillons aromatiques toutes les heures, et une cuiller de bon vin vieux chaque fois; limonades faibles faites avec des confitures de groseille pour le désaltérer; puis lavements camphrés (221), avec de plus une pincée à trois doigts de sel de cuisine.

Il tiendra quelquefois dans la bouche une pièce d'or et une d'argent (249).

2^o Le *point de côté* se traite en appliquant sur le siège du mal une compresse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2^o), avec friction à la pommade (159, 1^o) toutes les fois qu'on l'enlève; cigarette de camphre (132); aloès (101); huile de ricin (210) de temps à autre; eau de riz.

Quant à la *phthisie*, prévenez-la par l'emploi de notre régime hygiénique (264); par l'usage constant de la cigarette (232); évitez la diète (259, 8^o), aromatisez tous vos mets (41). Que si quelques symptômes se déclarent, aussitôt appliquez sur la poitrine et autour du cou de fortes compresses d'alcool camphré (143, 2^o) et, de temps à autre, des cataplasmes aloétiques (166), arrosés de vinaigre camphré (254) étendu suffisamment d'eau. Multipliez les frictions camphrées (159, 1^o) par-dessus l'eau sédative (177). Camphre trois fois par jour (122), au moyen d'une gorgée d'infusion de houblon (214), ou d'eau de goudron (203), ou mieux de salsepareille simple (219 3^o). Usage constant de la cigarette de camphre (132) et cigarette imbibée d'alcool camphré, si le malade n'aspire pas facilement la première; ou bien morceau de camphre (137) dans la bouche. Insolations ou promenades au soleil; nourriture forte (41), peu et souvent. Lavements vermifuges tous les jours (224). Mâcher souvent l'écorce de grenade (205) qui suffit souvent pour arrêter les quintes et les expectorations. Emploi presque constant de chiques galvaniques (249).

Enfin . on ne craindra pas d'avoir recours aux bains de sang (111). On recouvrira, toutes les fois qu'on le pourra, pendant une heure, les épaules et la poitrine d'une peau de mouton, ou de tout autre animal fraîchement tué. On pourra même au besoin ouvrir en deux un oiseau vivant et l'appliquer sur la poitrine. C'est barbare en apparence, mais la maladie qu'il s'agit de combattre est bien plus barbare encore.

N. B. Voyez l'exemple le plus remarquable d'une guérison inattendue dans la seconde édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, t. III, p. 405. En 1846, j'ai commencé à traiter pour une phthisie des plus avancées un brave ouvrier de St-Quentin, demeurant à Paris. Il vit encore, et je pense qu'il ne respire que d'un seul poumon.

N. B. Depuis que je sou mets les maladies de poitrine aux frictions entre les deux épaules, j'ai toujours remarqué que la place du dos qui correspond au siège de l'inflammation ou des tubercules se colore en rouge, surtout par les lotions à l'eau sédative, en sorte que chaque tache rouge dessine aux yeux, mieux que ne le ferait la percussion ou l'auscultation, la topographie exacte des ravages internes du mal. La guérison complète coïncide avec la disparition de ces taches, quelque lotion d'eau sédative qu'on emploie pour les faire reparaitre avant chaque friction. Ceci m'a toujours paru un fait de diagnostic très-intéressant à remarquer.

349. MALADIES SECRÈTES, VÉNÉRIENNES OU SYPHILITIQUES.

CAUSES. Communication, par le contact des muqueuses, ou de la peau excoriée, d'un virus qui commence par ne s'attacher qu'à des régions déterminées, mais qui, de proche en proche, finit par infecter toute l'économie, si la médication n'en arrête pas les progrès. La localisation et certains caractères des ravages de cette maladie semblaient, dans le principe, indiquer l'œuvre d'une cause animée, qui aurait été au moins la cause

propagatrice et inoculatrice du virus. Mais aujourd'hui cette maladie n'est plus à nos yeux que la communication d'une infection mercurielle.

EFFETS. Indurations, taches rouges éparses sur le corps; boutons d'un rouge violacé, avec une aréole d'un vert de mauvais augure, affectant, selon les surfaces, des formes variées, en *bubons*, *choux-fleurs*, *crêtes-de-coq*, *chancres*, etc., qui surviennent à l'anus ou autour des parties génitales; ulcérations de mauvais caractère; aphthes dans la bouche; haleine repoussante; bubons et gonflement des ganglions lymphatiques, surtout aux aines; écoulements incolores, mais le plus souvent jaunâtres ou verdâtres, avec sentiment d'ardeur au passage; difficulté atroce d'uriner. On attribue souvent au progrès du mal les résultats affreux qui ne sont que le produit des infâmes remèdes mercuriels; que chacun y prenne garde!

Je recommande aux mères de famille d'exercer sur leurs petites filles la surveillance la plus sévère, et de leur parler franchement, quand elles arrivent à l'âge de puberté. Il faut que je leur dise que dans ce cloaque de corruption et de méchanceté que l'on nomme Paris, on trouve partout des misérables qu'on admet sans défiance dans les familles, et qui là semblent éprouver un féroce plaisir à infecter l'innocence qui ne s'en doute pas. On est étonné ensuite d'observer des écoulements colorés chez de petites filles de huit à dix ans. Je ne sais pas si un père de famille, arrivant sur le moment, pourrait s'empêcher de briser la tête à de pareils monstres.

Après cet avis, adressé à la sollicitude maternelle, j'en dois un autre à nos jeunes gens, étourdis sans être pervers. Je leur avouerai que je n'ai jamais pu concilier l'idée du sentiment paternel, qui se manifeste jusque dans le jeune homme, avec cette soif de lubricité qui le pousse à aller engloutir sa force physique, sa belle jeunesse, dans ces foyers d'infection qu'on appelle *maisons de joie*, d'où il rapporte les rebuts de tous les liberti-

nages pour en faire un cadeau de nocés à sa chaste épouse et un legs à d'innocents enfants. Ce n'est point calculer en honnête homme que de rechercher de pareils plaisirs. Que penser d'un citoyen qui, après avoir créé, par une surprise ou une séduction, des bâtards forts et intelligents, qu'il abandonne ensuite, sans nom, à toutes les misères de la vie et à toutes les tentations du besoin, fait tout ce qui dépend de ses sales caprices pour donner son nom et son héritage à des enfants rachitiques et scrofuleux, boucs émissaires de ses ignobles plaisirs ?

Rappelez-vous qu'on n'est pas toujours sain, quand on se croit guéri, et que c'est l'épouse qui se ressent le plus des anciens vices du mari.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Mais puisque le vice existe dans nos mœurs, tâchons au moins d'en paralyser les conséquences.

Dès qu'un contact suspect a eu lieu, on se lave à grande eau et à l'eau de goudron quadruple (194 bis 3°) puis à l'eau alcoolisée de quelques gouttes d'alcool camphré ou d'eau de cologne. Aussitôt après, on s'enveloppe les parties extérieurement ou intérieurement, selon les sexes, avec de la poudre de camphre (126), dont on brève la petite cuisson, laquelle s'éteint en deux minutes. On boit un verre d'eau sucrée saupoudrée de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. On est presque sûr, en continuant ainsi, de prévenir l'infection et d'en arrêter la communication au passage.

MÉDICATION CURATIVE. Que si l'infection est déjà déclarée, on aura recours à la médication curative. Tout malade est autorisé de par moi à regarder désormais comme un empoisonnement par imprudence et par ignorance l'emploi de remèdes mercuriels internes ou externes (55), et doit commencer, sous la foi du serment, par en interdire les prescriptions à son médecin.

Si le malade consent à se soigner lui-même, et il sera

ainsi plus sûr du succès qu'autrement, il adoptera la médication suivante :

Trois fois par jour, prendre 5 centigrammes de camphre (122), au moyen d'un verre de la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Eau de goudron très-légère dans toutes les boissons (203, 1°); porter de temps en temps dans la bouche soit des grenailles d'étain qu'on a soin de refondre tous les 4 jours; soit une pièce d'or et d'argent (249). Gargarismes fréquents à l'eau zinguée (194 bis).

Eau zinguée (194 bis) pour tous les soins de propreté.

Bains de mer dans la saison favorable, et en tout temps bains sédatifs dans une baignoire en zinc.

Tenir les parties enveloppées continuellement de pommade camphrée (158) la nuit, et de poudre de camphre (126) le jour, au moyen d'une bourse de vessie de cochon (237) ou de caoutchouc (239).

Soir et matin, faire prendre aux parties un bain local (110, 4°). Trois fois par jour, appliquer, pendant dix minutes, de l'alcool camphré (143, 2°) sur les chancres, les crêtes-de-coq et les végétations; prolonger même de dix minutes, si le mal est rebelle; puis plaques galvaniques (246). Après chaque application, placer de la charpie imbibée de pommade camphrée entre le gland et le prépuce. Injections dans les parties, tantôt à l'eau de goudron seule (203, 2°), tantôt à l'eau zinguée, goudronnée, salée et aloétisée (194 bis, 3°), et ensuite à l'huile camphrée (153); ceinture, anneau, collier et chaînes galvaniques (249). Aloès (101) tous les quatre jours. Lavements vermifuges (224) et zingués (194 bis 1°) fréquemment. Emploi des plaques, sondes et pessaires galvaniques (243) selon les sexes.

Usage constant de la cigarette de camphre (132).

Contre les écoulements et le rétrécissement de l'urètre, emploi de sondes galvaniques (243); injections, lavements et ablutions fréquentes à l'eau zinguée (194 bis).

Les taches, éruptions, excroissances, etc., doivent être brûlées, coûte que coûte, avec de petites compresses d'alcool camphré (143), maintenues en place par une plaque de cérat camphré (162). Plaques galvaniques (242). On recommence jusqu'à ce que l'éruption tombe en croûte. Si la peau était couverte de taches, on coucherait chaque nuit dans chemise, caleçon et chaussettes graissés à la pommade camphrée (158).

Les aphthes de la bouche seront traités par des gargarismes fréquents à l'eau salée zinguée (194 *bis*) ; auparavant, on les touchera avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (143). On y appliquera très-souvent les chiques galvaniques (249).

Nourriture forte et épicée (41), vin généreux d'abord, et puis régime au petit-lait alternativement. Contre la fièvre, eau sédative (179).

EXEMPLES DE GUÉRISON. Les cures se sont tellement multipliées par ce moyen, que l'on ne manquera pas d'occasions d'en rencontrer des exemples. La guérison est complète et assurée, si le malade a eu le bonheur de n'être pas soumis au traitement mercuriel ; la guérison est plus lente dans ce dernier cas. On nous a signalé l'infamie d'un pharmacien qui s'annonçait comme appliquant à la lettre notre système, et qui donnait aux malades atteints de cette maladie de la pommade mercurielle pour de la pommade camphrée ; ce qui, comme on le pense, ne faisait qu'augmenter les désordres. Si jamais un pareil fait se représentait à notre connaissance, nous n'hésiterions pas à livrer à l'animadversion publique le nom du coupable d'un tel manque de bonne foi.

N. B. Quand l'administration le voudra, il n'y aura plus de danger de gagner la contagion dans les lieux publics ; et la population des villes ne sera plus infectée de ce virus qui dévore nos générations, et fait un gouffre de destruction de nos grandes villes.

En attendant, nous sollicitons une loi qui assimile aux

délits de coups et de blessures volontaires, ou d'attentat contre la salubrité publique, la mauvaise foi de tout individu qui communique sciemment à un autre l'infection dont il se sent atteint.

Enfin, pour mieux parvenir à extirper la contagion, je voudrais que l'on établît en usage que, dans les lieux dits de plaisirs publics, une matrone fût chargée de visiter ceux qui entrent, tout aussi bien qu'on y visite les malheureuses créatures qui servent à ce triste métier. On prendrait par là des précautions suffisantes pour que l'infection ne revînt pas du dehors, à l'instant où la visite du médecin a pourvu à ce qu'elle ne vienne pas du dedans. Autrement, les visites ordonnées par l'administration locale ne seront jamais une garantie et une protection que pour le premier individu qui aura eu la chance d'arriver immédiatement après la visite du médecin.

Je demande pardon à mes lecteurs de leur soumettre de pareils projets sur un sujet qui n'a pas plus d'attrait pour moi que pour eux ; mais qu'ils ne perdent pas de vue qu'en prenant ici à cœur l'intérêt de la santé du jeune libertin, je prends peut-être celui de leur gendre futur et de leurs petits-enfants. En un mot, l'amour de l'humanité, qui doit être pratique, nous fait un devoir à tous de chercher à débarrasser la société d'un virus qui abâtardit l'espèce.

MAL DES BOIS OU DE BROU, diarrhée des bestiaux. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

MAL DE FEU OU D'ESPAGNE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

MAL DE GORGE. *Voy.* **ANGINE**.

MAL DE LA MÈRE. *Voy.* **VAPEURS** et **HYSTÉRIE**.

350. MAL DE MER.

CAUSES. Le mal de mer est un effet du vide que le roulis du vaisseau produit, par l'aspiration, dans la poitrine et l'estomac.

MÉDICATION. Usage du camphre (122), de la cigarette

(132), pour maintenir la force des inspirations ; frictions tantôt à l'alcool camphré (143) ou à l'eau de Cologne sur le creux de l'estomac, tantôt à l'eau sédative (177). Flairer souvent de l'éther. Se passer dans le fond de la gorge le doigt trempé dans l'alcool camphré (141). Prenez un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3^o). Embarquez-vous à jeun, et déjeunez copieusement en mer avec du vin généreux.

MALADIE DE SANG, SANG DE RATE. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-vétérinaire*.

MALADIE DU PAYS. *Voy.* HYPOCONDRIE.

MALADIE PÉDICULAIRE, invasion de la peau par les poux du corps. *Voy.* GALE.

MALADIES VÉNÉRIENNES. *Voy.* MALADIES SECRÈTES.

MALADIES VERMINEUSES. *Voy.* VERS INTESTINAUX.

MAMELLES (MALADIES DES). *Voy.* CREVASSES et GLANDES.

MANIE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE.

350 bis. **MARASME.** Le marasme provient, soit de la phthisie tuberculeuse, soit de la présence des vers intestinaux, soit d'empoisonnements produits par les substances arsenicales et mercurielles, administrées médicalement, ou absorbées dans les applications de ces substances aux arts et métiers. Rien n'est commun comme cette maladie chez les ouvriers peintres en bâtiment, chez les fabricants de produits chimiques, qui manient souvent le vert de Schéele, que l'on remplacera un jour, s'il plaît à Dieu, par un autre vert.

MASTURBATION. *Voy.* PRIAPISME.

MATRICE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

MÉLANCOLIE. *Voy.* CONSTIPATION.

MÉMARCHURE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

MENSTRUES. *Voy.* RÈGLES.

351. MERCURIELLE et ARSENICALE (INFECTION).

DÉFINITION. L'infection diffère de l'empoisonnement, en ce que l'empoisonnement menace la vie, et que l'infection ne compromet que la santé.

EFFETS. Le mercure et l'arsenic, une fois éliminés du tube alimentaire par le contre-poison, et des organes sur lesquels une aveugle médication les a appliqués, ne laissent pas que de déposer quelques fractions de leur substance dans certains organes où les hasards de la circulation ont pu les amener, et où l'action des contre-poisons n'a pu les atteindre. Dès qu'un nouveau hasard parvient à les extraire de ces vacuoles qui servent de repaires à leurs atomes, leur mise en liberté donne lieu à une foule de désordres nouveaux, qui prennent autant de noms qu'ils affectent de sièges; en sorte que presque tous les maux du catalogue peuvent découler avec mille caractères divers d'une seule et unique cause déplacée. L'infection des parents se transmet à leur génération; l'infection de l'un des époux se transmet à l'autre.

Quand les médications ordinaires de ce livre ne viennent pas à bout de dissiper les effets d'une maladie, soyez sûrs que vous avez affaire à une infection, soit accidentelle, soit congéniale, par le mercure ou l'arsenic, et arrivez hardiment à la médication de cet article.

La loi qui viendra à bout de supprimer le mercure et l'arsenic de la médecine, et qui en aura réglé l'emploi dans les arts, aura plus fait pour la salubrité publique et pour l'amélioration physique et morale de la race humaine, que tous nos règlements sanitaires n'ont pu obtenir depuis cinquante ans. (Voy. dans la *Revue complémentaire*, livr. de juin 1856 et suiv., une série d'articles sur les maladies d'origine mercurielle.)

1^o MÉDICATION CONTRE L'INFECTION MERCURIELLE. Trois fois par jour, on prendra gros comme un pois de camphre (122), que l'on avalera au moyen d'un bol de tisane de salsepareille (219, 3^o), iodurée tous les trois jours (219, 4^o). Tous les huit jours, bains sédatifs (107) avec plaques galvaniques (242) dans le bain. On se sert d'eau zinguée (194 bis, 1^o) pour tous les soins de toilette, pour les lavements, la confection de l'eau sédative (169), des cataplasmes (164) et des gargarismes (201). Soir et

matin, cataplasme aloétique (166) sur les régions affectées; ensuite application de plaques galvaniques (246); puis enfin, lotion à l'eau sédative (177, 1^o) et friction à la pommade camphrée (159, 1^o). Lavements (221) tous les matins. Bains de sang (111) ou leurs succédanés.

On portera, comme ornements, bagues, colliers galvaniques, boucles d'oreilles en or supportant un anneau galvanique (249). On tiendra habituellement une pièce d'or accolée à une pièce d'argent (249) dans la bouche, et on les soumettra de temps en temps à l'action du feu.

Le laitage, qui est interdit dans les maladies vermineuses, nous le recommandons dans ce genre d'infection; il sera d'autant plus utile qu'on aura soin de le prendre le plus vite possible sortant de la mamelle.

2^o MÉDICATION CONTRE L'INFECTION ARSENICALE. Toute la médication ci-dessus, en ayant soin d'éteindre un fer rougi au feu, dans l'eau de tous les médicaments externes et internes, et de tenir un morceau de fer appliqué sur les plaques galvaniques, dans le bain comme hors du bain. On prendra de temps en temps, en boisson et dans les lavements, la valeur d'un gramme de bicarbonate de soude par litre d'eau. Eau ferrugineuse.

352. MÉTÉORISATION, OU TYMPANITE.

CAUSES et EFFETS. Ballonnement des intestins, et quelquefois de toute la capacité du ventre ou de la cavité péritonéale et du tissu cellulaire, par une surabondante quantité de gaz, soit hydrosulfuré, soit carbonique, qui, en refoulant les gros vaisseaux et les poumons, menace le malade d'un coup de sang ou d'asphyxie.

MÉDICATION. Aussitôt faire avaler de l'eau sédative (169) étendue de vingt fois d'eau; huile de ricin ensuite (210). On lotionne la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative pure (177) jusqu'à disparition des phénomènes. Aloès (101) et lavement vermifuge (224) avec addition, lorsqu'on retire le liquide du feu, d'une cuillerée à café d'eau sédative par litre d'eau.

INFECTION DES BESTIAUX. Voy. *Fermier-vétérinaire*.

MÉTRITE. Voy. MATRICE (MALADIES DE LA).

MEURTRISSIONS. Voy. BLESSURES et CONTUSIONS.

MIASMES. Voy. EMPOISONNEMENTS.

MIGRAINE. Voy. MAL DE TÊTE (344 bis).

MILIAIRE (SUETTE). Traitement de la ROUGEOLE.

MILLET. Voy. APHTHES.

MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIE DE LA) Voy. HYDROPIESIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE.

353. MORSURES de la vipère ou autre animal venimeux, PIQUES ENVENIMÉES D'ABEILLES, DE GUÊPES, D'APAIGNÉES, DE SCORPIONS, DE COUSINS, etc. Aussitôt appliquer sur la plaie de l'eau sédative (177), et même de l'ammoniaque pure, si l'on en a sous la main. Lotions fréquentes d'eau sédative (177) dans le voisinage du mal, et même sur tout le corps, si le mal a déjà gagné en avance, et cela jusqu'à cessation de toute espèce d'accidents. Donner à boire souvent un verre d'eau sucrée alcalisée avec quelques gouttes d'eau sédative (169).

354. MORVE DES CHEVAUX ET DES HOMMES QUI LES PANSENT. Voy. ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

Ceux qui pansent les chevaux malades doivent se laver les mains, avant et après le pansement, avec de l'alcool camphré (142) ou de l'essence de térébenthine (155) et de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc. Ils doivent fumer ou le tabac ou la cigarette de camphre (132); aspirer de temps à autre par le nez de l'alcool camphré (149) étendu de vingt fois son volume d'eau; manger trois fois par jour du camphre (122); se laver souvent la tête avec de l'eau sédative (169); se purger souvent à l'aloès (101), et prendre de temps à autre des lavements vermifuges (224). Au moindre symptôme de l'invasion du mal, on se brûle les éruptions à l'alcool camphré (143, 2°), on se lotionne souvent le corps avec du vinaigre camphré étendu suffisamment d'eau (256). Injections dans le nez avec l'alcool camphré

(142) étendu d'eau zinguée (194 bis); gargarismes fréquents avec la même eau. Lavements (221) avec un gramme de sulfate de zinc. Frictions (159, 1^o). Tisane de salsepareille ioduro-rubiacee (219, 2^o). L'usage de la garance (196) paraît l'auxiliaire le plus efficace de ce genre de traitement. Chiques galvaniques (249).

MUGUET (PETIT). Même traitement que pour la ROUGEOLE.

N

NAUSÉE, envie de vomir. Voy. MAL D'ESTOMAC et VOMISSEMENTS.

NÉBLADURE OU POURRITURE des bêtes à laine. Voy. FOIE POURRI, dans le *Fermier-vétérinaire*.

355. NÉCROSE.

CAUSES et EFFETS. Par nécrose d'un os, on entend une affection qui frappe de mort une portion osseuse interne, et l'isole des portions ambiantes comme un corps étranger. L'opération seule pouvait jusqu'à ce jour débarrasser le malade de cet os de rebut. Notre médication remplace sans accident l'opération.

MÉDICATION. On enveloppe presque constamment la région qui recouvre l'os nécrosé d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2^o); et quand on est forcé de l'enlever, on recouvre la région d'une plaque de cérat camphré (162). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o). Applications fréquentes de plaques galvaniques sur la même surface. Si la nécrose a attaqué un os de la mâchoire ou du palais, on se passe souvent sur les gencives ou le palais le doigt trempé dans l'alcool camphré (143); on se gargarise ensuite avec de l'eau salée zinguée (202); on applique, une ou deux minutes, une petite plaque galvanique en or et argent (249).

EXEMPLES. C'est par ces procédés que nous avons détaché la moitié droite de la mâchoire inférieure chez une jeune dame, et toute la mâchoire inférieure au plus

grand complet chez un brave ouvrier fabricant d'allumettes chimiques, chez qui la mâchoire inférieure a pour ainsi dire repoussé, moins les dents; le fait paraissait incroyable aux chirurgiens. (Voy. *Manuel* de 1847, p. 38; *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I, pag. 31, et *Revue complémentaire des sciences appliquées*, septembre 1854, pag. 45.)

NÉPHRÉTIQUE (COLIQUE). Voy. COLIQUE.

NERVEUSES (MALADIES). Voy. NÉVRALGIE.

356. NÉVRALGIE, OU MALADIE NERVEUSE. Mot inutile dans le sens de son acception ordinaire. Les nerfs étant les agents de la sensibilité, et se trouvant distribués en un inextricable réseau dans les organes, indiquez une lésion qui ne soit pas une névralgie. Aussi dit-on d'une maladie : *C'est nerveux*, quand on ne sait plus qu'en dire.

357. NEZ (ODEUR DU), ODEUR PUNAISE, OZÈNE. Gargarismes et reniflements fréquents (201) à l'eau salée, zinguée, goudronnée et aloétisée (194 bis, 3°); y ajouter même une macération (211) de persil. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Priser du camphre (127), et s'appliquer souvent sur la bosse du nez des compresses d'alcool camphré (143, 2°).

358. NOIR MUSEAU, VIVROGNE. Voy. ces mots dans le *Fermier-vétérinaire*.

NOYÉS (SECOURS A DONNER AUX). Voy. ASPHYXIE.

NYMPHOMANIE. Voy. HYSTÉRIE.



359. OBÉSITÉ.

Régime hygiénique (264). Exercices quotidiens à la bêche, à la boule, aux quilles, et frictions à la pommade camphrée (159, 1°) avant de changer de linge après chaque exercice. Aloès (101) tous les quatre jours, et même huile de ricin (210) tous les mois, si la constipation ne

cède pas à l'aloès. Lavements camphrés (221) tous les matins. Jeûner quelquefois et ne manger jamais qu'une heure après qu'on se sent appétit. En effet, l'estomac qui a faim se nourrit de lui-même et à ses dépens. Trouvez-moi un jardinier exerçant son métier ou un pieux marabout faisant honnêtement le sien et qui soient obèses; voyez nos vieux habitués du jeu de boules à la porte du Luxembourg : pas un ne tousse, pas un d'eux ne demande au voisin de lui ramasser ses boules.

OBSTRUCTIONS AU FOIE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

ODONTALGIE. *Voy.* DENTS.

360. OEDÈME, ENFLURE, ANASARQUE.

CAUSES. Infiltration et enflure partielle ou générale des tissus, causées par une décomposition du sang locale ou générale, par un défaut soit d'hématose (sanguification), soit de digestion. L'anévrisme du cœur, l'ascite ou l'hydropisie, le ramollissement du cerveau ou de la moelle épinière, la constipation pendant la grossesse, une trop forte compression enfin déterminent l'œdème.

EFFETS. Les vaisseaux lymphatiques et tout le réseau interstitiel des vésicules du tissu cellulaire s'infiltrent de sérosité et de gaz, et paralysent le jeu musculaire; on remarque que l'impression du doigt persiste longtemps en creux sur la peau, d'une manière bien moins colorée que le reste de la surface. (*Voy. Revue élémentaire*, t. I, page 180.)

MÉDICATION. On ne peut s'attendre à guérir l'œdème qu'en guérissant la maladie primordiale d'où il émane. Pendant ce temps, on ne doit espérer que d'en diminuer l'intensité par les lavements fréquents (221), par l'application de compresses d'alcool camphré (143, 2^o), et quelquefois par des lotions d'acétate de plomb avec la précaution qu'exige l'emploi de ce sel si vénéneux à l'intérieur. Tisane ioduro-rubiécée (219, 2^o); sachets (167).

EXEMPLES. Sur la guérison radicale d'une tumeur blanche compliquée d'œdématisation d'origine mercurielle,

voyez *Revue complémentaire*, tom. III, liv. d'août et sept. 1856, p. 3 et 33.

OIGNONS. *Voy.* CORS.

ONANISME. *Voy.* PRIAPISME.

361. ONGLE INCARNÉ.

EFFETS. Tendance organique de l'ongle à rentrer en repoussant dans les chairs, ce qui produit souvent des douleurs atroces.

MÉDICATION. Trois fois par jour, envelopper le doigt affecté avec une compresse imbibée d'eau sédative (177) pendant dix minutes; puis ensuite d'une compresse de pommade camphrée (158), et le tenir ainsi plongé dans un doigtier en caoutchouc jusqu'au prochain pansement. Ajouter quelquefois à ce traitement l'application d'une bande imbibée d'alcool camphré (142) sur la racine de l'ongle, qu'on y maintiendra aussi longtemps que pour la pommade camphrée. Bains de pieds (110, 2^o) fréquemment.

OPÉRATIONS CHIRURGICALES. *Voy.* BLESSURES.

OPHTHALMIE. *Voy.* YEUX (MALADIES DES).

OPPRESSION DE POITRINE. *Voy.* CATARRHE.

362. OREILLES (MAUX D'), TINTOUIN, DIMINUTION DE L'OUÏE, SURDITÉ.

CAUSES. Introduction, dans le tuyau auditif interne ou externe, d'un corps étranger, d'une graine qui germe, d'un insecte (pou, puce, ver) qui pique et ronge souvent cartilage et os. Le tintouin et l'affaiblissement de l'ouïe viennent souvent de l'introduction d'un ver intestinal dans la trompe d'Eustache, c'est-à-dire, dans le tuyau auditif interne qui s'ouvre derrière le voile du palais. Cela vient aussi de la compression exercée sur cette trompe par le développement insolite des amygdales ou bien des ganglions lymphatiques adjacents.

EFFETS. On a vu des cas où l'introduction d'une seule

puce dans le tuyau auditif produisait une fièvre si violente qu'elle approchait du délire et de la fureur.

MÉDICATION. On verse de l'huile camphrée (153) dans le tuyau auditif externe; on l'y maintient quelque temps au moyen d'un tampon de coton. Cela suffit pour tuer ou chasser l'insecte, à moins qu'il ne se soit réfugié dans l'intérieur des os du rocher, où l'huile restera plus longtemps à l'atteindre. Si la douleur ne cessait pas à l'instant même, on placerait, derrière les oreilles, des compresses d'eau sédative (177). Quand la douleur a disparu, on lave le tuyau auditif avec des injections à l'eau de goudron (203, 2°). Si ces moyens ne suffisaient pas, on appellerait un chirurgien pour procéder au sondage et à l'extraction du corps étranger. *Voy.* l'article **GLANDES** (323) pour le **TINTOUIN** qui vient du gonflement des amygdales. Au reste, la fumée du cigare ou l'usage de la cigarette de camphre (132) suffisent souvent pour débarrasser la trompe d'Eustache de l'helminthe qui l'envahie, surtout si l'on y ajoute les gargarismes fréquents à l'eau salée (202).

Il arrive quelquefois aussi que le tintouin et les maux d'oreilles proviennent d'une dartre qui se développe dans l'intérieur du tuyau auditif externe, à la suite de quelque médication suspecte; il ne faut pas craindre alors de verser dans l'oreille de l'alcool camphré (142) de temps à autre, ou du goudron aloétique zingué (203, 2°), en ayant soin de recouvrir chaque fois l'oreille de pommade camphrée (159). On applique de temps en temps, tout autour de l'oreille, des plaques galvaniques (242); et l'on se met à la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), et même iodure-rubiaccée (219, 2°). Dans tous ces cas, on se gargarise fréquemment à l'eau salée zinguée (194).

OREILLONS, OURLES. *Voy.* **GLANDES** et l'article précédent.

ORGEOLET. *Voy.* **YEUX (MALADIES DES).**

OSTÉOSARCOMES. *Voy.* **TUMEURS ROUGES DES OS.**

363. OVAIRES (ENGORGEMENT, INFLAMMATION, SQUIRRE

DES). Traitement des MALADIES DE MATRICE (*Voy.* ce mot), en y ajoutant l'application, sur la région douloureuse, de compresses d'eau sédative la plus forte qu'on pourra endurer (169, 2°, et 177), renouvelées trois fois par jour, pendant dix minutes; on recouvrira ensuite la place rubéfiée avec une plaque de cérat camphré (162). Quand l'eau sédative aura déterminé une trop forte excoriation, on remplacera les compresses par des cataplasmes aloétiques (166). On applique ensuite 20 minutes les plaques galvaniques (242) au bas-ventre. Régime hygiénique (264). Pessaires galvaniques (248). Trois fois par jour injections zinguées à l'eau quadruple (194 bis, 3°). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°).

OZÈNE. *Voy.* NEZ.

PALES COULEURS. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

PALPITATIONS. *Voy.* COEUR (MALADIES DU).

P

364. PANARIS, AUTREMENT DIT MAL D'AVENTURE
OU TOURNIOLE.

CAUSES. Introduction d'une écharde, d'un corps étranger, d'un insecte ou d'un ver, entre l'ongle, sous la racine de l'ongle, ou dans la dernière articulation du doigt.

EFFETS. Douleurs lancinantes, qui donnent la fièvre et l'insomnie. Inflammation et enflure du doigt affecté; abcès qui, par l'ancienne méthode, laissait toujours des traces plus ou moins profondes de ses ravages, et déformait souvent le doigt. On a vu même des cas de ce genre qui ont fini par l'amputation du doigt.

1° MÉDICATION POUR LES PEAUX TENDRES ET DÉLICATES. On enveloppe le doigt malade avec plusieurs tours d'une bande de toile imbibée à grands flots d'alcool camphré (142); on introduit le doigt, ainsi emmaillotté, dans un doigtier de peau ou de vessie de porc (237), que l'on maintient avec des cordonnets liés au-dessus du poignet. La fièvre du mal tombe aussitôt et comme par enchantement. On verse de l'alcool camphré dans le

doigtier, toutes les fois qu'on sent les linges sécher, et que les élancements recommencent. Au bout de deux à trois jours, la peau crève, se flétrit, et se détache sur l'endroit envahi; on sent alors que l'alcool pique. On enlève l'appareil, on lave bien le doigt avec de l'eau de goudron tiède (203); et, au lieu d'alcool camphré (142), on ne se sert plus, dès ce moment, que de pommade camphrée (158); on entoure le doigt de plumasseaux de charpie (232) enduits d'une forte couche de pommade camphrée (158); on maintient le tout avec des tours de bande (230). On introduit le doigt, ainsi pansé, dans un doigtier de capacité requise, qu'on attache comme ci-dessus; et dès qu'on sent, à une petite démangeaison, que la charpie est à sec, on verse dans le doigtier de l'huile camphrée (153). On panse toutes les vingt-quatre heures de la même façon. Si la peau qui recouvre le pus ne crève pas d'elle-même, on la fend à l'aide de la pointe d'une aiguille ou d'un canif, et le soulagement est instantané, dès qu'on a donné une ouverture au pus; on coupe alors les peaux mortes avec les ciseaux, afin de faciliter les lavages par l'eau de goudron. On panse à la pommade, comme ci-dessus.

2° MÉDICATION POUR LES PEAUX CALLEUSES ET DE NATURE CORNÉE. Lorsque la cause du panaris s'introduit entre cuir et chair, chez les ouvriers aux mains calleuses, dont l'épiderme a souvent une épaisseur d'un millimètre et la consistance des tissus cornés, l'emploi de l'alcool camphré, qui est souverain contre les panaris des mains délicates, ne ferait qu'enfermer le pus dans une enveloppe imperméable, en desséchant davantage encore le tégument sous lequel le panaris s'est développé; ne trouvant pas d'issue au dehors, le pus s'échapperait en fusées purulentes de proche en proche sous les aponévroses. Dans ce cas, on substitue l'eau sédative (169) à l'alcool camphré. On en imbibe les linges qui enveloppent le doigt et même toute la main, si le mal l'avait gagnée, et l'on tient la main enfermée dans une

vessie (237). On renouvelle ce pansement trois fois par jour; et quand la peau, suffisamment attendrie, jaunit et se soulève, on la fend d'un coup de bistouri, on vide la poche dans l'eau aiguisée de quelques gouttes d'alcool camphré (142); et l'on recouvre les chairs mises à nu avec de la charpie (232) enduite de pommade camphrée (158), que l'on renouvelle trois fois par jour et qu'on maintient en place avec des bandes (230) imbibées d'un peu d'alcool camphré. On ne se sert plus alors d'eau sédative que pour les surfaces non dénudées qui donneraient quelques signes de fièvre. On doit avoir grand soin, dans ce cas, de garantir la main du froid, et surtout des gelées; car la main dépouillée d'un épiderme aussi épais et aussi corné a perdu son gant naturel.

EXEMPLES. Le succès de ce pansement ne s'est plus démenti, depuis les premiers exemples que nous en avons cités dans le *Manuel annuel* de 1845; et, à dater de cette époque, il a préservé bien des doigts du bistouri qui les aurait au moins estropiés. (Voy. *Revue élémentaire*, t. I, p. 337, et *Revue complémentaire*, t. I, août 1854, p. 1; juin 1855, p. 329, et t. II, p. 10.)

N. B. POUR le PANARIS DES ANIMAUX, voy. AGGRAVÉE, PIÉTIN, CRAPAUD, PESOGNE, FOURCHET, dans le *Fermier-vétérinaire*.

365. PARALYSIE GÉNÉRALE OU PARTIELLE.

CAUSES et EFFETS. La paralysie est produite par l'introduction, dans un centre nerveux présidant au mouvement, d'un corps étranger, d'un helminthe, d'un insecte, d'une base intoxicante ou désorganisatrice, qui intercepte, d'une manière plus ou moins durable et réparabile, la communication de l'influx nerveux avec les organes de la locomotion et du mouvement, c'est-à-dire avec une portion quelconque du système musculaire. L'APOPLEXIE (Voy. ce mot) est la PARALYSIE de l'encéphale en entier; la PARALYSIE est l'APOPLEXIE plus ou moins

durable de la racine de l'un ou de plusieurs des nerfs qui en émanent. L'HÉMIPLÉGIE (*Voy. ce mot*) n'affecte qu'un seul côté du corps : son siège est dans la boîte crânienne. La PARAPLÉGIE n'affecte que les membres inférieurs : son siège est dans la portion extrême de la moelle épinière. Le RHUMATISME et la COURBATURE n'affectent que des embranchements secondaires du système nerveux, et ne produisent que l'engourdissement momentanément paralytique d'une surface musculaire bien limitée. Comme le système nerveux est un inextricable réseau qui se subdivise à l'infini, jusqu'à la limite d'un organe, il s'ensuit que le rhumatisme n'est jamais une paralysie, puisqu'il ne provient que de l'affection d'une simple portion des embranchements nerveux qui arrivent à la région musculaire affectée.

MÉDICATION. La même médication que pour l'APOPLEXIE et l'HÉMIPLÉGIE. *Voy. ces mots.*

PARAPLÉGIE. La même médication que pour l'HÉMIPLÉGIE. *Voy. ce mot.*

PAROTIDES OU OREILLONS. *Voy. GLANDES et OREILLES.*

PAUPIÈRES (MALADIES DES). *Voy. YEUX.*

PEAU (MALADIES DE LA). *Voy. MALADIES DE LA PEAU.*

PENDUS (SECOURS A ADMINISTRER AUX). *Voy. ASPHYXIE.*

PÉRIPNEUMONIE DE L'HOMME. *Voy. MALADIES DE POITRINE.*

PÉRIPNEUMONIE DES BÊTES A CORNES. *Voy. ce mot dans le Fermier-vétérinaire.*

366. **PÉRITONITE OU INFLAMMATION ET TUMÉFACTION DE L'ABDOMEN,** à la suite, soit d'un accouchement, soit d'une opération chirurgicale. *Voy. COUCHES (297, 2°).*

PERTES SÉMINALES. *Voy. PRIAPISME.*

PERTES UTÉRINES. *Voy. HÉMORRHAGIE et MALADIES DE MATRICE.*

367. **PESTE, BOUTON D'ALEP, PUSTULE MALIGNÉ, TYPHUS.**

CAUSES. La peste commence par un phlegmon, ou bouton de mauvais caractère, qui ne saurait être l'effet que du parasitisme d'un acare ou autre insecte envenimé.

EFFETS. Au début, fièvre brûlante, perte d'appétit; puis l'infection gagne le système circulatoire. Le malade languit et perd plus ou moins promptement toute son énergie; il tombe du découragement dans l'apathie, la somnolence et une prostration générale, qui marche vite vers la mort: thème qui peut se broder de mille variantes, selon la constitution; l'imagination, la susceptibilité du malade. La peste est l'apanage des pays chauds, maladie contagieuse et se communiquant, comme la gale, par tous les objets qui peuvent en recéler les auteurs animés.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Le soir et le matin on se lotionne le corps avec du vinaigre camphré (254), suffisamment étendu d'eau, et, par-dessus, friction et message général à la pommade camphrée (159, 1°); lavement vermifuge complet tous les deux jours (224). Régime hygiénique complet (264); cigarette de camphre (132); saupoudrer les habits de camphre (126). Les ouvriers dans la partie des huiles ne gagnent pas la peste: huilez-vous avec la pommade camphrée (159, 1°). Brûlez autour de vous du vinaigre camphré (254), des plantes odoriférantes. Allumez des grands feux autour de vous dans les rues et dans les champs.

MÉDICATION CURATIVE. A la première apparition du phlegmon, appliquer sur l'endroit des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°), qu'on maintiendra en place et qu'on arrosera fréquemment, en les recouvrant d'un surtout de mousseline empesée (239); lotions fréquentes au vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (254), et friction ensuite (159, 1°). Prenez fréquemment u.: verre d'eau sucrée, aiguisée de quelques gouttes de vinaigre camphré (254). Eau de goudron dans toutes les tisanes (203, 1°) et salsepareille (209, 3°) iodurée (219, 4°) tous les 3 jours. Liqueur hygiénique (49, 3°) aux repas; et nourriture fortement alliécée (114). Régime hygiénique complet (264).

PHLEGMON. Voy. CLOU.

PHTHISIE PULMONAIRE. Voy. MALADIES DE POITRINE.

368. PIEDS (FAIBLESSE, TRANSPARATION, SENTEUR, ENGELURES, AMPOULES des).

CAUSES. La fétidité des pieds est la suite de la transpiration trop abondante des extrémités. Chez les personnes affectées de cette incommodité, les mains contracteraient une aussi mauvaise odeur que les pieds, si elles étaient tenues renfermées dans des gants épais aussi longtemps que le sont les pieds dans la chaussure. C'est un vice congénial, et que les parents mercurialisés transmettent infailliblement à leurs enfants.

MÉDICATION. Bains de pieds soir et matin dans un baquet en zinc (194 bis, 2^o), au moyen d'une décoction d'une poignée d'oseille et de menthe aquatique, si l'on en a scus la main, d'oxalis, d'une poignée de sel marin; on éteindra dans le bain un morceau de fer rougi au feu. Au sortir du bain, on se graissera les pieds avec une pommade odorante, jusqu'à ce que le corps gras soit entré dans la peau, et on les saupoudrera avec de la poudre d'iris de Florence. On remplacera quelquefois la décoction ci-dessus par un ou deux verres d'eau sédative (169). Tisane de salsepareille (219, 3^o) trois fois par jour, avec camphre (122).

PIÉTIN DES BÊTES A LAINE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

PIQURE DES INSECTES ET REPTILES. *Voy.* MORSURES.

PISSEMENT DE SANG. *Voy.* COLIQUE, HÉMORRHAGIE et URINE.

PITUITE. *Voy.* VERS INTESTINAUX.

PLAIES. *Voy.* BLESSURES.

PLEURÉSIE. *Voy.* MALADIES DE POITRINE.

369. PLIQUE POLONAISE, maladie du cuir chevelu, qui feutre les cheveux, en les multipliant d'une manière anormale. Arroser souvent le crâne avec l'eau sédative (169), et le tenir ensuite couvert de pommade camphrée (159). La plique polonaise est inconnue dans nos climats.

Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Eau zinguée (194 bis), en lotions sur la tête.

PNEUMONIE. *Voy.* MALADIES DE POITRINE.

POINT DE CÔTÉ. *Voy.* MALADIES DE POITRINE.

POIREAUX. *Voy.* CORS AUX PIEDS.

370. POLYPE DU NEZ.

Appliquer souvent, dans la journée, de l'alcool camphré (142) sur le polype, au moyen d'un tampon de toile; on introduit le tampon dans une sonde en caoutchouc, afin que l'alcool n'atteigne que le polype. Recouvrir le nez de compresses d'alcool camphré (143, 2°); après chaque pansement, renifler de l'eau salée zinguée (194 bis et 218), puis de la pommade camphrée (158). Tisane ioduro-rubiaccée (219, 2°).

POLLUTIONS NOCTURNES. *Voy.* PRIAPISME.

POUMON (MALADIES DU). *Voy.* MALADIES DE POITRINE.

POURRITURE DES BESTIAUX. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

POURRITURE DES HÔPITAUX, contagion qui pousse toutes les plaies à la fermentation putride. Avec le pansement nouveau des BLESSURES, rien de tel n'est à craindre. *Voy.* BLESSURES.

POUSSE DES CHEVAUX. *Voy.* *Fermier-vétérinaire*.

POUX. *Voy.* GALE.

371. PRIAPISME, SATYRIASIS, PERTES SÉMINALES ET INVOLONTAIRES, POLLUTIONS NOCTURNES, ONANISME.

CAUSES. Invasion des organes génitaux de l'adulte et des enfants en bas âge, principalement par les ascarides vermiculaires dont les titillations font naître, avant l'âge ou le besoin, des désirs qui épuisent et jettent l'enfant, comme le vieillard, dans des écarts qui dégradent le moral et abrutissent le physique. Ces pauvres petits êtres, portés, par le prurit, à un frottement qui semble devoir les débarrasser de la cause de ce désordre, contractent dès lors des habitudes qui leur

deviendront fatales à l'époque où la nature réclamera ses droits.

MÉDICATION. Tout ce spasme du physique et toute la lubricité du moral tombent et se dissipent, si l'on a la précaution d'envelopper les organes génitaux avec une forte couche de poudre de camphre (129) le jour, et la nuit de pommade camphrée (153, 2°; 238). On ajoutera à ce moyen l'usage de la cigarette de camphre (132), et tout le restant de notre régime hygiénique (264). Chaque soir, on aura soin de saupoudrer les draps avec de la poudre de camphre (126), ou mieux d'en jeter entre le matelas et les draps. Nourriture forte et aromatique (44).

372. PROLAPSUS, OU CHUTE ET RÉTROVERSION DE MATRICE.

La matrice est dans le cas de tomber soit à gauche, soit à droite, soit en arrière, soit par devant, ou bien de descendre assez bas dans le vagin, par suite de l'atonie et du relâchement des ligaments larges et musculaires qui, à l'état normal, ont pour but de tenir cet organe en position. Appliquez souvent sur le bas-ventre et sur les reins des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°); injections fréquentes d'eau quadruple (203, 2°) dans le vagin; introduction, la nuit, de bougies camphrées (157). En même temps on a recours au moyen suivant dont l'application est à la portée de tout le monde. La malade étant couchée sur le dos et dans une position inclinée des pieds à la tête, s'applique deux pelotes élastiques appropriées sur chaque côté du bas-ventre; elle les maintient au moyen d'une ceinture en toile lacée derrière le dos (on a soin d'oindre de pommade camphrée la surface des pelotes qui est en contact avec la peau). Pour que la ceinture reste en place pendant la marche, on la fixe au moyen de deux bretelles dont l'une passe sous l'aîne et l'autre sur l'épaule. Avec ce simple procédé il s'ensuivra que, lorsque la malade se redressera, la matrice sera maintenue dans sa position verticale par la pression des pelotes. Ce

moyen m'a réussi presque toujours, et les personnes ne semblent en éprouver aucune gêne. Si ces moyens ne suffisaient pas pour redresser assez vite la matrice, on emploierait, non pas des pessaires ordinaires, mais le pessaire ci-dessous, tout en continuant le traitement.

EXEMPLES DE GUÉRISON. L'exemple le plus remarquable que nous ayons obtenu parmi les nombreux cas de guérison de cette cruelle maladie, est, sans contredit, celui de madame Rollin, rue Saint-Jacques, n° 131 (Voy. *Revue élémentaire de médecine*, t. II, p. 339, et *Manuel* de 1855). Le pessaire se composait d'une cuvette fenestrée en argent et qui se moulait sur le museau de tanche; elle était supportée par une tigelle articulée, et sous la cuvette et plus bas sur le point d'appui, qui était l'extrémité d'une tige recourbée par devant et se soutenant par l'autre extrémité à la ceinture hypogastrique.

PROSTATE. Voy. URÈTRE.

PRURIGO. Voy. GALE ET MALADIES DE LA PEAU.

PUSTULE MALIGNÉ. Voy. CLOUS, PESTE.

373. PYLORE (SQUIRRE DU).

Il est bien des cas de pylore qui n'ont pris ce caractère que par suite des médications anciennes et de l'administration des remèdes vénéneux; au début, ce n'était souvent qu'un mal d'estomac vermineux. Adoptez donc entièrement, dans ce cas, le traitement indiqué à l'article *Maladies d'estomac* (345); vous soulagerez quand le mal ne sera pas arrivé à l'occlusion complète de l'ouverture pylorique. Applications constantes, tantôt de cataplasmes (166) arrosés d'eau sédative, tantôt de compresses imbibées d'alcool camphré (143), tantôt de plaques galvaniques (242), sur tout le côté droit du ventre. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), et puis le reste de la médication préventive (264); et enfin traitement des VERS INTESTINAUX. Lavements nutritifs avec laitage, bouillon coupé ou jus de viande.

374. RACHITISME, OU RAMOLLISSEMENT DES OS.

CAUSES. Les os se ramollissent, parce que le développement d'un acide s'oppose à la régularité du dépôt calcaire dans le réseau du tissu osseux. Cet effet a pour cause première, soit une organisation débile et étiolée, triste héritage de l'inconduite, des imprudences, des peines d'esprit ou des privations des parents ; soit l'habitude de vivre au sein des vapeurs ou des miasmes acides, et loin des rayons vivifiants du soleil ; soit enfin le parasitisme d'un être animé qui désorganise et décompose ; mais, dans le plus grand nombre des cas, l'action directe ou héréditaire des médicaments mercu-riels (55).

EFFETS. Par suite des lois de la pesanteur et de l'antagonisme musculaire, les portions ramollies cèdent et s'affaissent ; ce qui fait que la charpente osseuse se contourne, se déforme et dévie de son état normal, d'une foule de manières, et avec des bizarreries qui rendent souvent hideuse à voir l'espèce que Dieu a créée à son image.

MÉDICATION MORALE. On ne peut jamais réparer les effets accomplis : l'art ne refait pas un organe ; mais on peut les prévenir, en diminuer l'intensité, en arrêter la marche.

Le premier soin à apporter, c'est le respect envers l'infortune non méritée ; j'ai eu toujours une triste idée de la bonté des gens qui éprouvent un malin plaisir à insulter et à persifler un bossu. Messieurs les enfants moqueurs de la grande ville ! les sauvages sont plus civils que vous ; ils regardent ces pauvres disgraciés de la nature comme des œuvres mystérieuses de Dieu.

Je prédirai ensuite aux libertins, qu'après avoir bien usé leur belle santé dans les plaisirs qui empoisonnent, ils finiront, en se mariant, par donner au pays

des enfants rachitiques, si toutefois ils sont viables.

Enfin, je dois ajouter que les parents les plus sains, et dont la conduite est la plus irréprochable, peuvent à leur tour engendrer de rachitiques enfants, ou des enfants sains que le mauvais lait de la nourrice rend rachitiques. Que de causes mystérieuses, en effet, sont en état de s'introduire dans une organisation naissante. Trêve de mauvais jugements sur les pères; respect et consolations aux enfants!

MÉDICATION CURATIVE. Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143) et à l'eau zinguée (194 bis), sur tout le corps, mais spécialement sur les membres dont les os menacent de se ramollir. Frictions fréquentes à la pommade camphrée (159, 1°), après tout autant de lotions à l'eau sédative (177). Régime aromatique (264). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), et quelquefois ioduro-rubiaccée (219, 2°). Plaques (242). Bains de sang (111). Ce traitement est d'une efficacité marquée chez les enfants qui se développent. On y ajoute des appareils orthopédiques appropriés à la déviation, mais qui ne torturent jamais le malade. Il est des exercices gymnastiques et des appareils qui déchirent les poumons et estropient; ne faites jamais suspendre par les mains un malade affecté de déviation de la taille; l'appareil doit diriger le développement de l'organe et ne point forcer le développement accompli.

EXEMPLES. J'ai cité, dans le *Manuel annuaire* de 1845 et dans la 2^e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, les exemples les plus saillants de guérison, de redressement de jambes et même de l'épine dorsale commençant à dévier, dans le jeune âge. Il ne faudrait pas en conclure que les mêmes procédés, aidés du même traitement, soient en état de ramener à l'état normal les déviations qui sont passées à l'état accompli. Le redressement ne saurait avoir bien lieu qu'à l'aide du développement; car le développement, c'est l'étoffe dans laquelle taillent les ciseaux du traitement. On

comprend du reste que le redressement d'un os ne se produit pas en un jour, et que la guérison est aussi lente que le développement lui-même. (Voyez *Revue élémentaire*, tom. I, pag. 120 et 212.)

375. RAGE, HYDROPHOBIE.

CAUSES. Invasion d'un centre nerveux, et chez les chiens, par exemple, du filet de la langue, par un insecte, acare ou helminthe de grande ou petite taille. L'inoculation du virus rabique produit les mêmes effets que le parasitisme de l'insecte.

EFFETS. Horreur de l'eau; accès de fureur qui portent le patient à mordre, malgré lui, tous ceux qui l'entourent; bouche écumante; convulsions qui entraînent la mort la plus affreuse à leur suite. Le malade couve la rage pendant plus ou moins longtemps, avant d'en donner le plus léger symptôme.

MÉDICATION. Dès qu'un homme est mordu par un chien enragé ou soupçonné de pouvoir le devenir, on tue le chien ou bien on l'envoie faire soigner au loin, afin que le spectacle de la rage n'agisse pas sur l'imagination du malade. Sur-le-champ, on recouvre les traces de la morsure avec des compresses d'eau sédative (177), quelque cuisson qu'en éprouve le malade. Quand les linges sont secs, on saupoudre la plaie avec de la poudre de camphre (126); on y étend des plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), que l'on maintient par les moyens appropriés (236); on étend des compresses d'eau sédative (177) tout autour du pansement: loctions à la même eau. Tous les matins verre d'eau sucrée avec une cuiller à café d'eau sédative; et le soir idem avec quatre à cinq gouttes d'éther. Régime aromatique complet (264). Si la rage se déclare, on plonge le patient dans un bain fortement alcalino-ferrugineux (107), en prenant les précautions d'usage; on lui entoure le cou de compresses imbibées d'eau sédative (177); on lui arrose la tête avec cette eau (169);

et dès qu'il ouvre la bouche pour mordre, on lui jette entre les dents des boulettes d'une pâtée faite avec :

| | | | |
|------------------|------------|----------------------|-------------|
| Ail | 2 gousses. | Aloès | 25 centigr. |
| Oignon. | 1 | Ecorce de grenade. | 2 grammes |
| Camphre. | 2 grammes. | Sel de cuisine . . . | 4 |

le tout pétri avec une suffisante quantité de fécule et d'huile de ricin. En attendant que cette pâtée soit préparée, on lui jette dans la bouche de la poudre de camphre (126), puis, aussi souvent qu'on le peut, de l'eau alcalisée d'une cuiller d'eau sédative (169) par verre d'eau. Au sortir du bain, on le frictionne à la pommade camphrée (159), et l'on continue les lotions à l'eau sédative sur le crâne et sur le corps, jusqu'à ce que les accès soient calmés. On le purge alors avec l'huile de ricin (210), et on lui administre des lavements vermifuges (224). On le lotionne également avec l'alcool camphré (143, 1^o) assez fréquemment.

N. B. Nous ne saurions trop inviter nos lecteurs à appliquer dès la première occasion cette médication, sans la moindre crainte. La médecine ordinaire, qui n'a jamais guéri un cas d'hydrophobie, n'osera certes pas leur faire un crime de leur noble témérité, alors même que l'essai ne serait pas couronné d'une réussite complète. Dans un cas semblable, c'est encore un grand succès que de soulager.

RATE (MALADIES DE LA), SPLEEN. On soigne cette maladie exactement comme les maladies du foie. *Voy.* **FOIE (MALADIES DU)** et **FIÈVRES INTERMITTENTES.**

376. RECTUM (CHUTE ET INFLAMMATION DU). Bougies camphrées (157) nuit et jour. Compresses d'alcool camphré (143, 2^o) fréquemment sur les reins et le bas-ventre. Lavements camphrés (221) soir et matin. Régime hygiénique (264). Injections (203, 2^o) dans l'anus.

377. RÈGLES OU MENSTRUÉS (SUPPRESSION, RETARD, SURABONDANCE ET IRRÉGULARITÉ DES).

Les règles supprimées par l'action du froid produisent une espèce de météorisation. Bougies camphrées pour

les femmes (157), toutes les nuits : poudre de camphre (126) entre les draps et les matelas, et caleçons hygiéniques. (*Voy.* PRIAPISME pour les jeunes personnes.) Aloès (101) tous les quatre jours. Régime hygiénique complet (264), et fréquents exercices corporels, avec frictions ensuite (159, 1^o). L'aloès seul suffit souvent pour régulariser les menstrues. Trois fois par jour, compresses ou cataplasmes aloétiques (166) sur le ventre, s'il est ballonné, et même simples compresses d'eau sédative (177), si le mal continue. On fait chaque jour infuser dans la soupe trois ou quatre fibrilles de safran.

REINS (MALADIE DES) *Voy.* CALCULS et COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

REINS (TOUR DE) *Voy.* COURBATURE.

RÉTROVERSION DE MATRICE. *Voy.* PROLAPSUS.

RHAGADES. *Voy.* ANUS (FISSURES A L') et CREVASSES.

378. RHUMATISMES, DOULEURS RHUMATISMALES.

CAUSES. Fraîcheurs gagnées en couchant sur la terre humide et dans des rez-de-chaussées. Transpiration arrêtée; passage subit d'une température à une autre. Introduction, dans les tissus musculaires, d'un corps étranger acéré ou d'un helminthe; ce dernier cas est accompagné de douleurs lancinantes. Le dragonneau est, dans tous les climats, une cause fréquente de rhumatisme, et les remèdes mercuriels la cause la plus fréquente et la plus opiniâtre de toutes.

MÉDICATION. Appliquer sur la région qui vous paraît le siège de la douleur, pendant dix minutes, trois fois par jour, tantôt des compresses d'eau sédative (177), tantôt des cataplasmes aloétiques (166), et puis plaques galvaniques (246); lotionner ensuite avec l'alcool camphré (143, 1^o), et exercer pendant cinq minutes et davantage si on le peut une friction et un massage à la pommade camphrée (159, 1^o). Régime hygiénique complet (264). Lavements camparés (221) tous les matins. Exercices gradués à la boule, aux quilles ou au jardinage, avec

frictions ensuite (159, 1°). Appliquer, entre les trois frictions quotidiennes, sur la place de la douleur, une plaque de cérat camphré (162). Bains sédatifs (107) ou de mer, tous les cinq jours, avec plaques (242) dans le bain et avec friction (159, 1°) à la suite. Enfin, si le mal résiste, bains de sang (111, 2°).

RHUME DE CERVEAU. *Voy.* CORYZA.

RHUME DE POITRINE. *Voy.* CATARRHE.

ROSÉOLES, taches circulaires rouges répandues sur le corps. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

379. ROUGEOLE, SCARLATINE, PETITE VÉROLE, MUGUET,
SUETTE MILIAIRE.

CAUSES. Virus infiltré dans le derme par le travail sous-cutané d'un insecte indéterminé, qui pourrait bien être un acare fouisseur, si toutefois ce n'est pas une intoxication accidentelle ou héréditaire.

EFFETS. Éruptions de boutons demi-sphériques, rouges, isolés, mais serrés, dans la *scarlatine*; irréguliers, confluents et beaucoup plus nombreux dans la *rougeole*; purulents, isolés et puis confluents sur un fond rouge, dans la *petite vérole*; jaunâtres dans le *petit muguet*; accompagnés de fortes transsudations dans la *suette miliaire*. Toutes ces maladies, s'annonçant par le frisson et la fièvre, jettent le malade dans une prostration complète, avec danger de répercussion dans les voies respiratoires et intestinales et d'infection du système sanguin.

MÉDICATION. A la moindre trace d'éruption, on se hâte de lotionner tout le corps avec de l'eau sédative (177) et de frictionner toutes les surfaces avec de la pommade camphrée (159); on saupoudre abondamment le lit, entre les matelas et le drap, avec de la poudre de camphre (126); on fait prendre trois fois par jour gros comme un pois de camphre (122) que le malade avale au moyen d'un bol de tisane de bourrache bien chaude (217), et de temps à autre avec de l'eau légère de goudron

(203, 1°). De temps à autre, lotions à l'alcool camphré ou à l'eau de Cologne (140). Usage constant de la cigarette de camphre (132); si l'enfant est trop jeune, on lui tient constamment près de la bouche un gros morceau de camphre (115). Aloès (101) tous les quatre jours, ou, à la place, forte cuillerée de sirop de chicorée (250); et tous les jours, au matin, lavement vermifuge (224). Le malade gardera, nuit et jour, les bas, le caleçon, la chemise et le bonnet graissés à la pommade camphrée (158). On couvre le visage du malade d'un masque de cérat camphré (162). On lui tient les mains dans un gant (238) rempli de pommade camphrée (158). Nourriture aromatique, vin généreux (41). Quand la peau est déjà à vif et qu'on est autorisé fort tard à suivre ce traitement, on lave les surfaces avec de l'eau de goudron tiède (203, 2°), et on les recouvre de pommade camphrée, pour les tenir à l'abri de l'air et de la lumière. Eau zinguée (194 bis) pour tous les usages externes, pour la confection de l'eau sédative et les lotions à l'eau de goudron.

Nous n'avons pas rencontré un seul cas qui infirme cette règle générale. La vaccine est un excellent moyen préventif contre la petite vérole; mais notre médication réduit l'invasion de la petite vérole à si peu de dangers, que son bienfait est supérieur à la vaccine même, puisque notre méthode prévient et guérit en même temps, de manière que, prise au début, la petite vérole avorte et ne laisse pas la moindre trace. La vaccine n'existerait pas, que la petite vérole ne serait plus un fléau; car, en suivant à la lettre ce traitement, la maladie avorterait, si elle est prise à son début; et plus tard, elle laisserait à peine quelques traces de ses ravages. (Voyez *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I, p. 50, 300, t. II, p. 247, et *Manuel de 1853*).

SAIGNEMENT DE NEZ. *Voy.* HÉMORRHAGIE.

379 bis. SARCOCÈLE.

DÉFINITION. Affection spéciale au scrotum (bourses), qui transforme le tissu de cet organe en une masse charnue et en augmente le volume d'une manière monstrueuse; on a vu chez un nègre cet organe prendre un développement et une consistance tels que ce malheureux semblait marcher à cheval sur cette partie.

CAUSES. Incubation et parasitisme d'un insecte ou d'un helminthe, tel que le dragonneau; fixation dans ce tissu d'un atome de mercure, métal générateur de développements anormaux de tant d'espèces.

EFFETS ET CARACTÈRES. Point de douleur, mais une grande gêne et une pesanteur capables de produire des lésions et des embarras qu'il est facile de deviner. Cette masse est comme spongieuse au toucher et marbrée de rouge sur la peau.

MÉDICATION. Trois fois par jour cataplasme aloétique (166) pendant vingt minutes; plaques galvaniques (246) sur toute la surface pendant vingt autres minutes; recouvrez ensuite de cérat camphré (162) jusqu'au prochain pansement. Bains de siège (110, 4^o) soir et matin; camphre (122) et salsepareille (219, 3^o ou 4^o) trois fois par jour. Lavement vermifuge zingué (224 3^o) de temps à autre, le matin. Eau zinguée pour tous les soins de toilette, et la confection des médicaments externes. Pendant toute la durée du traitement, on doit faire usage d'un suspensoir.

EXEMPLES DE GUÉRISON. C'est par ce traitement, il y a près de deux ans, qu'en l'espace de quatre mois environ, nous avons obtenu la guérison d'un sarcocèle de la grosseur d'une tête d'enfant qui vient de naître, chez un homme de cinquante ans, d'une stature herculéenne et de la conduite la plus régulière.

SATYRIASIS. *Voy.* PRIAPISME.

SCARLATINE. *Voy.* ROUGEOLE.

380. SCORBUT.

CAUSES. Invasion des gencives et des parois buccales par des helminthes, soit d'eau douce (*scorbut de terre*), soit de mer (*scorbut de mer*), qui désorganisent les tissus et finissent par infecter les liquides de l'économie. Le scorbut peut provenir également de l'usage immodéré de salaisons et de boissons salées, dont l'action dessèche les tissus et les excorie de manière à produire des ulcérations, cause d'infections purulentes.

EFFETS. On conçoit dès lors combien les symptômes de cette maladie doivent varier, selon qu'on observe la maladie au début ou plus tard, selon que le malade suit telle ou telle médication. Les gencives se rongent et deviennent purulentes, ainsi que les parois buccales; les dents se déchaussent, l'haleine est fétide; le malade tombe dans la torpeur, après la fièvre, et meurt dans l'atonie et la décomposition.

MÉDICATION. L'air de la terre et la salade du ruisseau guérissent le scorbut de mer; le voyage en mer guérit le scorbut de terre. Notre médication camphrée l'emporte sur tous les traitements par le peu d'espace que les médicaments occupent, et par la promptitude avec laquelle ils agissent.

On se rince souvent la bouche avec de l'eau-de-vie tenant en dissolution 5 centigrammes de camphre par petit verre qu'on avale, si l'on est habitué à l'eau-de-vie. Les personnes du sexe remplacent l'eau-de-vie par l'eau de Cologne étendue d'eau. On prend souvent de l'aloès (10f) et des lavements vermifuges (224); on se lotionne tantôt à l'alcool camphré (143, 1°), tantôt à l'eau sédative (177), tantôt au vinaigre camphré étendu d'eau (254). On écrase du camphre entre les dents, on en prise (126); on fume soit le tabac, soit la cigarette de camphre (132); on saupoudre de camphre (126) son hamac et ses

habits. Nourriture aromatique (41) et vin généreux, usage du sirop antiscorbutique.

Convaincus des heureux effets de ce traitement, j'ai vu des capitaines au long cours faire des commandes de pharmacies portatives, mais d'un volume monstre.

AVIS AUX NAVIGATEURS AU SUJET DE L'EAU POTABLE. Contre le scorbut provenant de la salaison des mets, rien n'est efficace comme l'excellente eau à boire; c'est pourquoi nous recommandons avec le plus grand soin aux capitaines de lire attentivement ce que nous leur avons dit (35) à cet égard. (*Voy. Revue élém. de médecine et de pharm.*, t. II, p. 357.)

SCROFULES. *Voy.* ÉCROUELLES.

SCROTUM (MALADIES DU). *Voy.* HYDROCÈLE, SARCOCÈLE, TESTICULES.

SEIN (ENGORGEMENT DES GLANDES OU MALADIES DU). *Voy.* GLANDES.

SEXUELS (ORGANES). *Voy.* GÉNITAUX.

SOIF-CALLE. *Voy.* BOULIMIE.

SPASMES. *Voy.* CHORÉE, CONVULSIONS, HYSTÉRIE.

SPLEEN, SPLEENITE. *Voy.* RATE.

SQUIRRE. *Voy.* CANCER et PYLORE.

381. STRABISME, action de loucher, défaut de parallélisme dans les yeux. Gardez-vous de toute opération chirurgicale. Le strabisme avec intermittence vient presque toujours de la présence des vers intestinaux; dans ce cas, *voy.* VERS INTESTINAUX. Quand le strabisme est congénial ou de naissance, c'est une habitude qu'il faut combattre par un appareil approprié, de manière à ne rendre la vision possible que dans le sens du parallélisme des yeux. Ainsi, un parallélogramme enfourché sur le nez, comme une paire de lunettes, fait disparaître à la longue le strabisme par convergence.

STRANGUILLON. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-vétérinaire*.

SUETTE MILIAIRE. *Voy.* ROUGEOLE.

SUEURS RENTRÉES. *Voy.* MALADIES DE POITRINE.

SUFFOCATION. *Voy.* ASTHME et COEUR.

SURDITÉ. *Voy.* OREILLES.

SYNCOPE. *Voy.* DÉFAILLANCE.

SYPHILITIQUES (MALADIES). *Voy.* MALADIES SECRÈTES.

T

382. TACHES DE ROUSSEUR.

Éviter pendant quelque temps le grand soleil ; se lotionner la peau tantôt avec de l'eau sédative (177), tantôt, avec l'alcool camphré (143, 1°), et se laver ensuite le visage au savon de toilette et à l'eau zinguée (194 bis).

TACHES HÉPATIQUES. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

TAIE. *Voy.* YEUX.

TAILLE (OPÉRATION DE LA). *Voy.* CALCULS

TEIGNE. *Voy.* DARTRES et MALADIES DE LA PEAU.

TÉNIA OU VER SOLITAIRE. *Voy.* VERS INTESTINAUX.

383. TESTICULES (MALADIES DES).

Les testicules peuvent être atteints d'affections cancéreuses et squirrheuses (*Voy.* CANCER); d'hydropisie (*Voy.* HYDROCÈLE); d'inflammation et d'engorgement: 1° Dans le premier cas, l'ablation du testicule par les procédés chirurgicaux est inévitable, le testicule ne servant alors qu'à faire souffrir. On panse ensuite la plaie (232), en tenant les bourses dans une vessie qui renferme de la pommade camphrée (159, 2°), ou simplement enveloppées de cérat camphré (162). 2° Dans le second cas, on fait une ponction et on injecte dans la poche de l'eau de goudron (203, 2°) aloétique, de l'huile camphrée (213) deux fois par jour. On tient ensuite les parties plongées dans une vessie (238) renfermant de la pommade camphrée. Outre le régime hygiénique (264), on prend de l'eau de goudron (203, 1°) dans toutes les boissons, de la salsepareille (219, 3°), et de la bourrache tous les soirs (217). Bains locaux (110, 4°).

3° Dans le cas de simple inflammation et d'engorgement, bains locaux (110, 4°), soir et matin. On tient les parties enfermées dans une vessie (239) renfermant de la pommade camphrée (158). Régime hygiénique (264), et eau de goudron en boisson (203). Si cela ne suffit pas, remplacer les bains locaux par des applications d'eau sédative (177), et tout le reste comme ci-dessus. Plaques galvaniques (242) et bains de sang (111).

4° S'il y a plaie et fistules purulentes, on injecte souvent de l'huile camphrée (153), du goudron aloétique (203, 2°). Si le mal est rebelle, on peut enfermer le scrotum tout entier dans l'alcool camphré (142) au moyen d'une vessie en caoutchouc ou autre (239), aussi longtemps qu'on pourra le supporter.

TÉTANOS. *Voy.* CONVULSIONS.

TICS DE LA FACE, produits par la présence des vers intestinaux. *Voy.* VERS INTESTINAUX.

TINTOUIN. *Voy.* OREILLES.

TONSILLES et ANGINE TONSILLAIRE. *Voy.* AMYGDALES.

TORTICOLIS. *Voy.* CATARRHE et RHUMATISME.

TOURNOLE. *Voy.* PANARIS.

384. TOURNIS DES MOUTONS ET PLUS RAREMENT DE L'HOMME.

Développement d'une hydatide ou d'une larve de mouche dans l'un des lobes cérébraux, ou bien dans les fosses nasales ou les sinus frontaux. L'animal atteint de ce mal tourne sans cesse sur lui-même autour d'un centre une fois adopté.

MÉDICATION. Fane de garance (199) pour les bestiaux, et tisane de garance (197) pour l'homme. Lavements vermifuges et à l'*assa fetida* (224). Aloès tous les cinq jours (101). Injections d'huile térébenthinée (155) dans les naseaux. Application constante de compresses d'eau sédative (177) sur tout le crâne, et de compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le nez. Eau salée (194). Tisane de salsepareille iodurée pour l'homme (219, 4°).

TOUX. *Voy.* RHUME.

TRANCHÉES. *Voy.* COLIQUES.

TRISMUS, TÉTANOS PARTIEL DE LA MACHOIRE. *Voy.* CONVULSIONS.

385. TUMEURS ET TUMÉFACTIONS.

On donne le nom de tumeurs à tout soulèvement de la peau ou de la surface d'un organe, occasionné soit par un amas plus ou moins profond de liquide, soit par un corps étranger qui cherche à percer au dehors, soit enfin par un développement de tissus organisés.

TUMEURS ARTICULAIRES. *Voy.* GOUTTE.

386. TUMEURS BLANCHES DES ARTICULATIONS.

CAUSES. Développement insolite des cartilages articulaires, déterminé soit par la présence d'un corps étranger, soit par le travail d'érosion d'une larve ou du mercure.

EFFETS. Tuméfaction de l'articulation, amaigrissement progressif du membre inférieur à la tuméfaction. Flexion progressive et jusqu'à angle droit. Fièvre, douleurs souvent insupportables au début, et ensuite absence de douleurs. C'est au genou que le mal se montre le plus souvent.

MÉDICATION. Compresses d'eau sédative (177) trois fois par jour sur toute la tumeur pendant vingt minutes, et puis pansement avec la pommade camphrée (159, 2°), maintenu en place au moyen de linges et d'un manchon de toile agglutinative ou de taffetas ciré (234), que l'on applique sur les chairs en dessus et en dessous du mal. Eau sédative en compresses en dessus et en dessous. Tenir le membre dans une température convenable. Tisane ioduro-rubiaccée (219, 2°), pendant six jours consécutifs et davantage, si le malade ne s'en trouve pas trop incommodé, on peut aller jusqu'à dix jours; on cesse alors pendant quelque temps, et l'on se met à la salsepareille simple (219, 3°). Lotions à l'eau sédative (177) sur le

corps, et frictions de vingt minutes à la pommade camphrée (159, 1^o). Suivre, du reste, tout le régime hygiénique (264). Application des plaques galvaniques (242). Laver souvent le genou à l'eau zinguée (194, bis). Bains locaux de sang (111, 1^o) et peaux d'animaux vivants (111, 2^o). *Voy.* ANKYLOSE (268).

EXEMPLES. *Voy.* *Manuel* de 1845; *Histoire naturelle de la santé*, tom. III, pag. 525; *Revue élémentaire*, tom. I, pag. 209 et 341. *Rev. complémentaire*, t. III, livr. d'août et de septembre 1856, pag. 3 et 33.

TUMEURS CANCÉREUSES ET SQUIRRHEUSES. *Voy.* CANCER.
TUMEURS DU SEIN. *Voy.* GLANDES.

387. TUMEURS ENCÉPHALOÏDES DES ARTICULATIONS.

CAUSES. Parasitisme de l'une de ces larves dont la présence détermine le développement d'organes de surperfétation; action anormalement organisatrice du mercure.

EFFETS. Douleurs ostéocopes au début, et qui souvent ne laissent ni repos ni trêve au malade. La tête de l'os envahi se tuméfie, et fait bientôt saillie au dehors : cette saillie grossit de jour en jour, se glisse entre la peau qu'elle dédouble, et les muscles qu'elle finit par envelopper comme un manchon, en rejoignant ses deux bouts. Les muscles continuent à fonctionner : car ils ne sont pas intéressés dans les progrès de ce développement. Ce refoulement de la peau fait naître, sur le voisinage des parties saines, des taches rouges, divergentes et en lame de couteau, qui indiquent, plus que les autres signes, la nature de la tumeur encéphaloïde. Toutes les fois que ce cancer avance d'un cran de plus, le malade éprouve comme un sentiment de déchirement, qui lui fait pousser un cri de douleur.

MÉDICATION. Si le mal est pris à son début et en connaissance de cause, on a l'espoir de le faire avorter. On tâche de brûler avec le caustique de Vienne (mélange par égales parties de chaux et de potasse (259, 4^o) le

point qui paraît être l'origine du mal. On panse ensuite comme toute autre blessure (276). Si le chirurgien est appelé plus tard, il incise la peau dans toute la longueur de la tumeur encéphaloïde, jusqu'au pédicule, que l'on tranche; on enlève ainsi la tumeur sans entraves, puisqu'elle n'a pas d'autre adhérence. On applique les lambeaux de peau décollée sur les muscles, et l'on panse comme ci-dessous (OSTÉOSARCOMES et TUMEURS QUI ABOUITISSENT). Si l'on n'est appelé que lorsque la tête de l'os d'où part la tumeur est désorganisée, l'amputation seule est en état de débarrasser le malade d'un développement qui l'épuise et l'estropie. On panse, après l'amputation, comme nous avons dit ci-dessus, à l'article *Blessures* (276). Dès le début du mal, régime hygiénique (264), usage de tisane ioduro-rubiaccée (219, 2^o) de salsepareille (219, 3^o) et des cataplasmes vermifuges (166). (Voyez *Revue élémentaire*, tom. I, pag. 53.)

TUMEURS ENKYSTÉES. Voy. KYSTES.

TUMEURS FONGUEUSES. Opération de l'ablation et pansement des BLESSURES (276).

TUMEURS FROIDES. Voy. ÉCROUELLES et ABCÈS.

388. TUMEURS OSSEUSES, OU EXOSTOSES.

L'exostose survient souvent sans douleur et sans symptômes, à la suite surtout des traitements mercuriels. Quand c'est un fait accompli, il y aurait du danger, le plus souvent, à avoir recours à l'action du bistouri ou des caustiques. Chacun doit procéder alors d'après ses indications particulières. On peut prévenir la formation de ce développement osseux par les applications de compresses tantôt de vinaigre camphré (254) étendu d'eau et puis d'eau sédative (169) et tantôt d'alcool camphré (143), mais surtout par l'usage de la tisane ioduro-rubiaccée (219, 2^o) et de salsepareille (219, 3^o), par l'emploi des plaques galvaniques (242) et des bains de sang (111). Voy. ANKYLOSE.

TUMEURS PURULENTES, OU CLAPIERS PURULENTS. Voy. ABCÈS.

389. TUMEURS ROUGES, EN PARTIE CHARNUES ET EN PARTIE OSSEUSES (OSTÉOSARCOMES).

CAUSES. Causes analogues à celles de la tumeur blanche, mais ayant établi leur centre d'action dans les points d'attache des muscles.

EFFETS. Ce qui fait que le développement qui résulte de cette action participe également de la nature osseuse et de celle des chairs. Couleur des chairs, mais plus rouge; dureté osseuse; violente fièvre.

MÉDICATION. La même que pour la TUMEUR BLANCHE, avec la différence qu'il faut s'attendre à ce que la tumeur se ramollisse, et présente tôt ou tard des caractères de fluctuation, qui annoncent la résolution de l'ostéosarcome en pus.

Quand cela arrive, on applique sur la tumeur une plaque de sparadrap (234), ce qui suffit pour faire aboutir; si le lendemain cet effet n'a pas lieu, on plonge le bistouri dans la tumeur vers sa partie déclive, on fait sortir le pus, on lave avec des injections d'huile camphrée (153) et ensuite d'eau de goudron (203, 2°). On panse comme toute autre blessure (276), et l'on soumet le malade à notre régime aromatisé (264). Tisane de salsepareille iodurée-rubiécée (219, 2° et 3°) et plaques galvaniques (242).

EXEMPLES. Voyez le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, p. 224.

TYPANITE. Voy. MÉTÉORISATION.

TYPHUS. Voy. FIÈVRE TYPHOÏDE et PESTE.

U

ULCÈRES. Voy. BLESSURES et ÉCROUELLES.

390. URÈTRE (RÉTRÉCISSEMENT DU CANAL DE L'); ENGORGEMENT OU ULCÈRE DE LA GLANDE PROSTATE. Injections fréquentes à l'eau de goudron aloélique (203, 2°), et

ensuite à l'huile camphrée (153). Introduction fréquente de sondes galvaniques (247) dans le canal de l'urètre. Bains locaux (110, 4^o). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o). Régime hygiénique complet (264).

URINAIRES (MALADIES DES VOIES). *Voy.* CALCULS, COLIQUE NÉPHRÉTIQUE, DIABÈTE, MALADIES SECRÈTES OU SYPHILITIQUES.

390 bis. URINE (INCONTINENCE ET RÉTENTION D'); PISSEMENT DE SANG OU HÉMATURIE; ENFANTS QUI PISSENT AU LIT; HABITUDES PRÉCOCES DE L'ENFANCE; URINES SÉDIMENTEUSES, GRAVELEUSES, FILANTES.

CAUSES. Dans le plus grand nombre de cas, ces accidents sont dus à l'introduction des ascarides vermiculaires dans les organes génitaux, où, par leurs incessantes titillations, ces vers sont en état de produire les plus dégoûtants désordres et physiques et moraux, selon la région de l'organe qu'ils envahissent.

Mais chez les adultes, ces affections sont très-souvent la conséquence de l'usage des remèdes mercuriels. (*Voy.* MALADIES SECRÈTES et INFECTION MERCURIELLE.)

MÉDICATION. Régime aromatique complet (264); entourer les parties constamment, soit avec la poudre de camphre (126), soit avec la pommade camphrée (159), surtout pendant la nuit. Chez les adultes, injections fréquentes avec l'eau de goudron (203, 2^o) et l'huile camphrée (153). Caleçons hygiéniques avec pelote remplie de camphre au périnée. Tous les soirs, saupoudrez le lit avec du camphre (126) entre les draps et les matelas. On ne tarde pas à s'apercevoir du bon effet de cette médication.

Il faut que les reins ou les organes de la digestion soient bien profondément désorganisés, pour que les urines filantes, sédimenteuses et même graveleuses, ne deviennent pas limpides et embaumées, du soir au matin, si l'on prend seulement trois fois par jour du camphre à l'intérieur (122). Il y a plus : c'est qu'alors

les urines se conservent, même par les plus grandes chaleurs, sans exhaler le moindre gaz ammoniacal; elles répandent longtemps encore l'odeur du benjoin, malgré leur exposition à l'air.

Contre le pissement de sang ou hématurie, applications de cataplasmes (166) arrosés d'eau sédative (169) sur les reins; frictions ensuite à la pommade camphrée (159, 1°); laver enfin à l'alcool camphré (143). Camphre à prendre trois fois par jour avec infusion de bourrache (217). Injections à l'huile camphrée (218). Sondes galvaniques (247).

391. URTICAIRE, URTICATION PAR L'INGESTION DES MOULES OU DES OEUFS DE BARBEAU; PIQURES DES GUÊPES, ABEILLES, SCORPIONS, ARAIGNÉES DES CAVES, VIPÈRES, ETC.

EFFETS. Infection du sang par l'acidité du poison infiltré dans les capillaires, d'où congestion, enflure et éruption cutanée. L'ingestion des moules et des œufs de barbeau, en certaines saisons, produit ces effets quelques heures après l'événement; le corps se couvre de petites papules rouges et cornées, qui rendent la peau âpre comme du chagrin; au milieu de ces papules s'élèvent çà et là des phlyctènes ou vésicules remplies de liquide; et le mal gagne avec la fièvre, de proche en proche, toutes les surfaces du corps, en procédant de haut en bas; le sang afflue au cerveau. Quelquefois le mal est accompagné d'induration aux lèvres, au nez, à la joue et même d'insensibilité de ces tissus. Par la piqure des guêpes, araignées, vipères, l'enflure et l'œdème gagnent peu à peu toutes les surfaces externes et internes; la fièvre et le délire arrivent à la suite; et souvent la mort si le malade n'est promptement secouru.

MÉDICATION. On ne doit pas perdre un seul instant, dans l'une comme dans l'autre de ces maladies; on lotionne toutes les surfaces envahies avec l'eau sédative (177); on les couvre même de compresses imbibées de cette eau. On fait prendre au malade un verre d'eau su-

crée avec quelques gouttes d'eau sédative (169), ou plutôt force bourrache chaude (217) alcalisée avec cette eau. Par ce moyen, l'urtication se dissipe en général en dix minutes ; l'on recommence le même traitement au moindre symptôme de recrudescence.

Toute piqûre d'insecte doit être immédiatement recouverte d'une compresse d'eau sédative (169), quelque cuisson qu'en éprouve le malade.

EXEMPLES. *Voy.* le *Manuel* de 1845, et celui de 1855.

UTÉRUS. *Voy.* MALADIES DE MATRICE.

▼

392. VACCINE. Opération préservatrice de la variole, à laquelle toute bonne mère doit soumettre le nouveau-né, au moins dans les premiers mois de la naissance, mais pourtant qui a diminué d'importance, depuis qu'il a été démontré que notre médication curative enraye la marche du mal, quand on l'emploie dès la première invasion, et qu'à toutes les phases de la maladie elle préserve les enfants des ravages qui en étaient la conséquence par les anciens traitements. *Voy.* ROUGEOLE.

VAGINITE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE.

393. VAPEURS, OU MAL DE LA MÈRE. Malaise indéfinissable qu'éprouvent, dans les contrées méridionales de la France, les jeunes mariées délaissées, les veuves et les femmes sur le retour : agacements de nerfs, pandiculations, bâillements, lipothymies, ennuis, appréhensions vagues et sans motifs ; trouble de la conscience qui se reproche ce qui n'a pas été commis. Même traitement que pour la NYMPHOMANIE, qui est le besoin dont la VAPEUR est le remède. *Voy.* HYSTÉRIE.

394. VARICES.

CAUSES et EFFETS. Les varices sont les anévrysmes des veines ; elles affectent plus fréquemment la surface de la jambe et de la cuisse, les vaisseaux sanguins qui arrivent aux testicules (*varicocèle*). Leur origine, quand elle

ne provient pas de l'emploi des remèdes mercuriels, est animée. En effet, la titillation de certains parasites est en état de dilater les canaux veineux, en imprimant à leurs parois une tendance au développement, qui les grossit en boules, en fuseaux, en circonvolutions saillantes, en étranglements de toutes les formes et de toutes les grosseurs, de manière que le membre dont la surface est ainsi bosselée et marbrée de bleu semble affecté quelquefois d'une espèce d'éléphantiasis. La démangeaison qu'en éprouve le malade le porte, en se grattant, à s'excorier, ce qui ne tarde pas à former plaie.

MÉDICATION. Au début de la maladie, si elle n'est pas mercurielle, l'application d'une compresse d'eau sédative (177), pendant dix minutes, fait cesser toute espèce de démangeaison et prévient le développement des varices. On recouvre ensuite la surface d'une plaque de cérat camphré (162). Si la maladie est d'origine mercurielle, on emploiera avec plus d'avantage les compresses d'alcool camphré (143, 2°), à la place de l'eau sédative, et puis les plaques galvaniques (242). Quand le mal est produit, on ne doit plus prétendre qu'à soulager, en lotionnant, de temps à autre, doucement et avec de l'alcool camphré (143, 1°), en tenant les surfaces recouvertes d'un bas enduit de cérat camphré (162), assujetti vigoureusement avec des tours de bande, qui s'adaptent mieux à la forme du mal que ne le font les bas lacés. On enveloppe le tout d'une largeur de taffetas oiré, qui préserve les vêtements du contact des corps gras. Tisane de salsepareille (219, 3°); bains locaux (110).

395. VARICOÈLE.

DÉFINITION. Varices qui surviennent au scrotum.

MÉDICATION ET OPÉRATION. On peut débarrasser un malade des varices du scrotum, soit par *oblitération*, soit par *amputation*. 1° Par *oblitération* : on pince la veine qui s'est transformée en varice en dessus et en dessous du fuseau variqueux, au moyen d'un instrument composé de

deux petites lames que rapproche une vis de pression. On tient ensuite la surface correspondant au fuseau variqueux recouverte constamment d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2^o), dont on prévient l'évaporation en maintenant les parties plongées dans une vessie (239) qui renferme de la pommade camphrée (158); 2^o Par *amputation* : On pratique une première ligature en dessus et une autre ligature en dessous du fuseau variqueux, et l'on coupe la veine en haut et en bas, entre la double ligature, on incise la peau du scrotum dans la longueur de la varice et on détache ensuite le fuseau de tous ses points d'adhérence; on rapproche les bords de la plaie et on panse à la pommade camphrée, comme il a été dit à l'article BLESSURES.

VARIOLE OU PETITE VÉROLE, VÉROLETTE, VARICELLE, VÉROLE VOLANTE. *Voy.* VACCINE, ROUGEOLE.

VÉGÉTATIONS SYPHILITIQUES. *Voy.* MALADIES SECRÈTES.

VENTS OU FLATUOSITÉS. *Voy.* COLIQUES.

VÉROLE (GROSSE). *Voy.* MALADIES SECRÈTES.

VERRUES. *Voy.* CORS.

396. VERS INTESTINAUX, OU HELMINTHES.

Tous les animaux portent, dans leurs entrailles, leur ver rongeur, dont ils se débarrassent, quand la pullulation en est trop forte, en recourant aux mêmes anthelminthiques que nous. L'homme ne saurait se soustraire tout à fait à cette loi de parasitisme, qui fait que les petits animaux dévorent les plus grands et en sont mangés ou détruits à leur tour.

L'homme qui fume habituellement, et qui a recours, de temps en temps, aux élixirs ou autres liqueurs alcooliques, y est moins sujet que tout autre; les femmes et les enfants surtout y sont plus exposés que les hommes, à cause de leur nourriture fade, aqueuse et sucrée, et, à Paris, à cause de l'usage du café au lait, si peu aromatisé.

Les vers dont nous sommes le plus communément ai-

sectés, dès que nous cessons le régime anthelminthique (264), sont les ascarides vermiculaires, petits fils blancs et acérés par la queue, longs environ d'un centimètre ; puis l'ascaride lombricoïde, que l'on prendrait pour un long ver de terre, s'il portait un bât et des poils aux anneaux ; j'ai vu rendre jusqu'à une trentaine de ces longs vers à des enfants de Paris, de trois à quatre ans.

Ces vers, surtout l'ascaride vermiculaire, peuvent se glisser dans toute la longueur du tube intestinal, dans l'estomac, l'œsophage, le larynx, la trachée et les poumons, dans les fosses nasales, la trompe d'Eustache, etc. ; on les surprend à l'anüs des personnes qui éprouvent des démangeaisons au rectum, d'où ils se glissent dans les organes génitaux, pour y produire les désordres physiques et moraux les plus redoutables et les plus variés. Chaque changement de domicile du ver produit une maladie qui a reçu un nom différent. Enfin, ces vers ont la propriété de confier aux tissus musculaires l'incubation de leurs œufs, dont le développement paralyse ou dénature tous les mouvements.

Après ce genre de vers, le plus fécond en ravages de toute sorte, c'est le *ténia*, ou ver solitaire, ver plat et articulé, susceptible d'acquérir, dans le corps humain, une longueur démesurée.

Les hydatides sont le développement des œufs du *ténia*, que la circulation porte dans le cerveau, la cavité péritonéale, l'utérus, etc.

Les petits enfants qui jouent avec les chiens et les chats malpropres sont sujets à attraper le *ténia* de ces animaux, par le moyen des articulations en forme de graines de cucurbitacées, que ces animaux rendent dans presque tous leurs excréments, et qu'ils portent même pendants et adhérents à leurs poils.

EFFETS. 1° Le malade envahi par les ascarides vermiculaires a le pourtour des yeux cerné, l'haleine d'une acidité caractéristique ; le nez et l'anüs lui démangent fréquemment ; il éprouve comme de petits coups de

pointe d'aiguille sur les surfaces intestinales et à la lucte; on le voit peu à peu perdre ses couleurs, maigrir, tomber dans un état de somnolence et de langueur qu'aucune idée riante ne peut vaincre.

2° Quand il est envahi par l'ascaride lombricoïde, on entend dans ses intestins des gargouillements spumeux qui se déplacent à la manière d'un piston, et il sent souvent comme un peloton arrondi qui lui remonte jusqu'à la gorge et lui chatouille le gosier : ce peloton est pris chez les femmes pour la *boule hystérique*.

3° Quant au ver solitaire de l'homme, je ne sache pas de maladie du cadre nosologique dont sa présence ne puisse simuler les caractères, depuis la faim-calle jusqu'à l'épilepsie et au tétanos, selon que la tête du ver s'engage dans les muqueuses digestives ou dans quelque centre nerveux.

Le malade éprouve des pulsations lancinantes dans l'estomac, des pincements qui tordent la peau, un glissement, contre les parois des intestins, d'une masse gluante et froide. Il entend dans son gosier un bruit spumescents, qui part évidemment de l'œsophage, qu'on entend à distance tout aussi distinctement que lui, et qui cesse et redescend dans l'estomac, dès qu'on se gargarise à l'eau salée (202), et surtout dès qu'on en avale une goutte. Chez d'autres malades, l'ingestion de la moindre goutte d'eau produit, en certains moments, des haut-le-corps suivis de l'expulsion d'abondantes mucosités filantes et froides, avec des efforts qui semblent déchirer le poumon. Quand le ver glisse sa tête effilée dans le voisinage de la glotte qu'il chatouille jusqu'à provoquer la toux, il y détermine la formation de grumeaux de mucosités lobulées, bleuâtres, que les gargarismes font expectorer sans toux et sans le moindre effort.

Les enfants qui gagnent le ténia du chien rendent des excréments analogues à de la viande mâchée et à demi digérée.

N. B. Les maladies vermineuses peuvent être incurables, soit parce qu'on les combat trop tard, soit parce qu'à l'instant où on les combat le ver a fait tous ses ravages, qu'il a perforé les intestins, ou qu'il s'est attaché à l'œsophage de manière à produire l'occlusion de la trachée-artère. Le malade peut donc succomber soit par désorganisation ou par perforation des viscères, soit par asphyxie et strangulation.

MÉDICATION CONTRE LES ASCARIDES VERMICULAIRES ET LES LOMBRICS. Le régime hygiénique (264) suffit à lui seul fort souvent pour débarrasser le malade de ces parasites, mais en général il l'en préserve. Cependant, si ces vers résistaient par leur trop grande pullulation à l'efficacité de ce régime, on en viendrait aux traitements suivants :

1° *Traitement des enfants en nourrice.* Voy. ENFANTS EN BAS AGE.

2° *Traitement pour les enfants au-dessus de cinq ans.* On leur fait croquer, soir et matin, gros comme un pois de camphre (122), qu'ils avalent, tantôt au moyen d'une gorgée d'eau d'huitres (194), tantôt dans une forte cuillerée de sirop de chicorée (250). Soir et matin on leur applique, sur le creux de l'estomac, un cataplasme vermifuge (166); on les lotionne ensuite à l'alcool camphré (143, 1°), et on les frictionne à la pommade camphrée (159, 1°). De temps à autre, lavement vermifuge sans tabac (224).

Enfin, on leur administre, cinq centigrammes de calméas (113), ou plutôt son succédané, l'ail bouilli dans du lait. On leur donne encore avec le plus grand succès, la mixture suivante : Huile d'olive, trois cuillerées; vin blanc, trois cuillerées; sucre, une cuillerée; on bat le tout ensemble, et on y exprime le jus d'un citron. Enfin, on peut leur donner, dans de la confiture la poudre de *fougère mâle* (195), du *semen-contrà* en poudre (212); de la *mousse de Corse* en décoction (216) ou mieux de l'ail haché (114). On leur frotte le pourtour de l'ombilic avec

de l'ail haché; et si par extraordinaire ces moyens réunis ne parvenaient pas à les débarrasser, on leur administrerait encore cinq centigrammes de calomélas (113).

3° Traitement des adultes. Le même que le précédent, en augmentant les doses, en prenant le lavement vermifuge (224) au complet. Ils boiront de plus, de temps en temps, un petit verre de l'une ou l'autre des liqueurs hygiéniques (49), ou un petit verre de cognac camphré (143, 3°). Nourriture aromatique (47). Régime hygiénique (264) complet. Ail à déjeuner ou à dîner (114).

N. B. Le soulagement a lieu très-souvent sans que l'on rende un seul ver sous la forme ordinaire, vu que les vers sont digérés dès qu'ils sont morts, de même que toute autre substance organisée, et que tout se transforme dans l'acte de la digestion.

MÉDICATION CONTRE LE TÉNIA OU VER SOLITAIRE. Si toute cette médication est insuffisante, c'est qu'on a affaire au ténia, le plus terrible fléau de nos entrailles. Dès ce moment, on a recours à la médication spéciale que nous avons longuement décrite (207) (*Voy. Manuel de 1845 à 1850, et Revue élémentaire de médecine et de pharmacie, tome I, page 114, 241, et tome II, p. 28, 244, 289, 339, et Revue complém., tome I, p. 14 et 140, 1854, et tome III, 1856, p. 94*).

VERTIGES. *Voy. CÉPHALALGIE, COEUR.*

VESSIE (MALADIES DE LA). *Voy. CALCULS, URINES.*

VIPÈRE (PIQURE DE LA) *Voy. MORSURES.*

VOLVULUS. *Voy. COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.*

396. VOMISSEMENT. *Voy. ESTOMAC, INDIGESTION, PYLORE, VERS.*

VOMISSEMENT DE SANG. *Voy. HÉMATÉMÈSE.*

Y.

397. YEUX (MAUX D').

CAUSES. Les maux d'yeux proviennent de l'introduction de corps étrangers, de l'absorption de substances

corrosives, telles que 1^o médicaments mercuriels ou arsenicaux; dans l'une ou l'autre région du globe de l'œil; 2^o les résultats d'une congestion cérébrale qui comprime les nerfs optiques, et 3^o fréquemment l'introduction d'un helminthe, même la filaire, d'une larve de mouche ou de toute autre espèce d'être animé de petite taille, dans cet organe. La maladie reçoit, dans ce dernier cas, autant de noms que l'insecte affecte telle ou telle place.

EFFETS. Les médicaments mercuriels ou arsenicaux, employés avec une profusion si funeste et si peu raisonnée contre les maux les plus bénins, finissent par se porter sur la voûte du palais, sur les parois des fosses nasales, mais le plus souvent sur les yeux, où ils produisent les plus affreux ravages, dont le praticien semble ensuite se laver les mains, en les rejetant sur le compte de la maladie. La pratique future maudira tôt ou tard la pratique actuelle, sur l'emploi homicide de ces médicaments si irrationnellement employés contre les maux d'yeux. La présence d'un ver, ce qui est le cas le plus fréquent parmi les cas spontanés, est féconde en ravages aussi désastreux que variés; mais du moins on a l'espoir d'en débarrasser le malade; en tuant le ver, on guérit le malade; mais comment débarrasser l'organe de substances qui se sont combinées avec ses tissus, atome par atome?

On va trouver le médecin pour une ophthalmie, on en revient avec une complète cécité. *Revue complém.* t. III, 1856, pag. 99.

On nomme *palpébrite* ou *blépharite* l'inflammation des paupières ou du cartilage qui en forme le pourtour et sert de support aux cils; *ectropion*, le renversement des paupières en dehors, ce qui laisse constamment le blanc des yeux à découvert; *entropion*, le renversement des cils en dedans, ce qui cause des douleurs atroces; *conjonctivite*, l'inflammation et la rougeur de la membrane qui tapisse et le blanc des yeux et la paroi interne des paupières; *taie*, l'opacité partielle de la cornée transpa-

rente; *albuço*, son opacité complète; *hernie oculaire*, la saillie au dehors d'une région interne de l'œil; *amaurose* ou *goutte sereine*, la dilatation anormale et l'immobilité de la pupille; *cataracte*, l'opacité de la membrane capsulaire, d'une portion ou de la totalité du cristallin; *cataracte noire*, l'opacité de la portion postérieure à la même membrane, etc.

MÉDICATION. Trois fois par jour, camphre (122) avec tisane de salsepareille (219, 3^o) iodurée ou non. Le plus souvent que l'on pourra, dans la journée, bassiner les yeux avec un coquetier plein d'eau zinguée (194 bis, 3^o), dans laquelle on versera tantôt quatre à cinq gouttes d'eau sédative (177), tantôt une goutte d'alcool camphré (142); on se recouvrira ensuite les yeux de pommade camphrée (158), surtout la nuit. S'arroser fréquemment le crâne avec de l'eau sédative (177) et s'en passer sur les oreilles, les tempes et derrière les oreilles. On appliquera les plaques galvaniques (246), tantôt entre les deux yeux, tantôt sur les tempes, tantôt derrière les oreilles. On portera des lunettes galvaniques, et si cela se peut, des boucles d'oreilles en or avec fils de cuivre et zinc libres que l'on essuiera souvent, des colliers galvaniques (249). Aloès (101) tous les trois jours, et même huile de ricin (210) tous les mois. Très-souvent, lavements zingués (194 bis, 4^o). Au besoin, on s'appliquerait sur les paupières, sur le front et autour du cou, une portion de peau, toute chaude encore, d'un animal fraîchement tué (111, 2^o). Bains sédatifs (107) et bains de sang (111, 2^o). S'arroser souvent le crâne d'eau sédative (177). *Voy.*
FISTULE LACRYMALE.

Contre la *palpébrite*, l'*ectropion* et l'*entropion*, on se passe souvent avec le doigt de l'alcool camphré (142) sur les paupières, et on les recouvre ensuite de pommade camphrée (158); on se baigne de temps en temps les yeux comme ci-dessus. Les progrès de la *cataracte* peuvent être enrayés par les bassinages à l'eau zinguée et sédative ci-dessus; mais la *cataracte* toute for-

mée ne peut être guérie que par l'opération : c'est un voile que rien ne saurait faire disparaître, et qu'il s'agit de déchirer; opération aussi facile que peu douloureuse.

L'*amaurose*, effet de la turgescence du globe de l'œil et fort souvent produit immédiat de l'usage interne de la belladone et autres médicaments de ce genre, l'*amaurose* cède toujours au bassinage ci-dessus par l'eau sédative. Enfin comme ces diverses maladies de l'organe de la vision ne sont que des localisations diverses de causes identiques ou analogues, il est évident que la médication qui se sera montrée efficace contre l'une conservera la même efficacité contre la plupart des autres.

N. B. C'est ainsi que nous avons guéri des pupilles cruciformes, des cornées frappées d'opacité, des taies, des ophthalmies de toutes les formes, des inflammations opiniâtres des paupières, des *amauroses* graves, avec d'autant plus de rapidité que les indignes pommades mercurielles n'avaient pas préalablement passé par là.

EXEMPLES. Voyez notre *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques*, tom. I, p. 89 et 151; *Revue complém.*, tom. III, 1856, livr. de nov., pag. 98 et suiv.

La première fois (et il y a déjà bien des années) que nous élevâmes la voix contre l'emploi des remèdes mercuriels dans le traitement des maladies qu'il est si facile de guérir autrement, et que nous eûmes signalé à la conscience des praticiens les affreux ravages de ces médications empoisonnées, un oculiste de Paris s'écriait dans ses cours, qu'il faudrait *renoncer à la médecine, si le mercure venait à être supprimé dans la thérapeutique*. Ce dépit n'a pas duré; et le docteur continue encore aujourd'hui à faire de la médecine, quoiqu'il ait été forcé de supprimer le mercure de son droguet pour les yeux : Les malades avertis par la voix publique, qui a fini par se faire l'expression vivante du *Manuel*, les malades s'étant péremptoirement refusés à cette médication désastreuse, force a été au docteur de se soumettre à la volonté des

clients ; et ses confrères se sont vus contraints de subir comme lui la même réforme radicale, à Paris et partout où le *Manuel* peut se répandre.

Malheureusement il est encore des localités où l'école règne en despote, et d'autres où l'ignorance des populations les livre pieds et poings liés à une médication qu'elles ne savent ni lire ni apprécier ; et c'est de là que nous arrivent en foule des victimes du remède, quelquefois victimes sans espoir, et qui toutes en auraient été quittes à si bon marché, si elles avaient eu la chance de tomber entre les mains des partisans de la méthode nouvelle.

Il est donc du devoir de ceux qui possèdent le *Manuel* de chercher à le bien comprendre et ensuite de se mettre à la recherche de quiconque s'exposerait encore aux dangers de l'ancienne médication. Ils rendront ainsi un immense service, et à la santé du client, et à la conscience du médecin lui-même qui un jour les bénira de ce double service.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'OUVRAGE.

N. B. Dans le cours de cet ouvrage, les chiffres entre parenthèses renvoient aux alinéas; dans cette table, au contraire, les chiffres renvoient aux pages.

| | Pages | | Pages |
|----------------------------------|----------|---------------------------------|----------|
| A | | | |
| Abcès | 153 | Asphyxie | 167 |
| Abeilles (piqûre d') | 277, 309 | Asthme | 169 |
| Accouchements | 205 | Avarice et économie. | 60 |
| Acétate d'ammoniaque | 140 | AVERTISSEMENT. | v |
| Acétique (acide) | 140 | B | |
| Acne | 155 | Bains sédatifs, 70; — lo- | |
| Aigreurs d'estomac | 155 | caux, 72; — de mer, 72; — | |
| Aiguilles courbes. | 134 | de sang | 73 |
| Ail. | 76 | Banquettes, bandes | 131 |
| Air respirable | 15 | Barbeau (œufs urticants de) | 309 |
| Alcool camphré. | 90 | Blanchet | 163 |
| Aliénation mentale. | 156 | Blessures. | 170 |
| Aliments. | 22 | Bleue (maladie) | 173 |
| Allaitement. | 22, 206 | Bougies camphrées | 93 |
| Allumettes chimiques. | 220, 279 | Bouillon aux herbes | 69 |
| Aloès. | 67 | Boulimie. | 174 |
| Alopécie. | 189 | Bourrache | 125 |
| Amaurose | 157 | Bouton d'Alep. | 286 |
| Ammoniaque | 104, 140 | Boutons | 194 |
| Amour (moralité de l') | 59 | Bronchite | 175 |
| Amputations | 170 | Brûlures. | 175 |
| Amygdales | 158 | C | |
| Anasarque | 280 | Calculs | 177 |
| Anévrisme | 197 | Calomélas | 75 |
| Angine | 158 | Calomnie | 60 |
| Ankylose | 160 | Calvitie | 189 |
| Anthrax. | 161 | Camphre (caractères et es- | |
| Anus (fissures et fistules à l') | 161 | pèces de), 77, 79; — à | |
| Aphonie. | 163 | manger, 81; — en pou- | |
| Aphthes. | 163 | dre et à priser | 83 |
| Apoplexie | 164 | Cancer | 180 |
| Appétit (perte d'). | 166 | Caoutchouc (vessie en). | 134 |
| Araignée (morsure d'). | 277 | Caramel et Calomel | 75 |
| Aréomètres. | 65 | Carie des os | 183 |
| Arêtes dans les chairs | 51 | Carreau | 184 |
| Arsenicale (infection) | 274 | Catalepsie | 184 |
| Arsenicaux (remèdes). | 43 | Cataplasmes | 103 |
| Art culinaire | 28 | Catarrhe | 185 |
| Ascarides lombricoïdes et | | Cauchemar. | 188 |
| vermiculaires | 313 | Causes de nos maladies. | 9 |

| | Pages | | Pages |
|---------------------------------|------------|-----------------------------------|-------|
| Tautères à supprimer. | 143 | Cours de ventre | 214 |
| Téphalalgie. | 188 | Coxalgie. | 207 |
| Térat camphré. | 102 | Crachement de sang | 207 |
| Chairs écrasées | 202 | Crampes, 208; — d'estomac. | 259 |
| Chaleur des habitations. . . . | 18 | Crêtes de coq syphilitiques. | 208 |
| Chambre du garçon. | 52 | Crevasse à la peau | 208 |
| Chambre de l'ouvrière. | 52 | Croup. | 209 |
| Champignons | 221 | Cuisine hygiénique | 28 |
| Chaucres | 271 | Curaçao | 35 |
| Charbon | 194 | Cutanées (maladies) | 210 |
| Charpie | 132 | Cuves et fosses. | 221 |
| Chaudepisse | 188 | Cyanose | 210 |
| Chauffage en commun | 49 | Cystotomie | 210 |
| Chaussure d'hiver | 49 | D | |
| Chauveté. | 189 | Danse de Saint-Guy ou de | |
| Cheminees | 18 | Saint-With | 202 |
| Chicorée (décoction de). | | Dartres | 262 |
| 125; — (sirop de). | 139 | Débauche par fatalité. | 57 |
| Chiques galvaniques. | 137 | Décoctions | 123 |
| Chlorose. | 233 | Défaillance | 210 |
| Choléra-morbus | 190 | Dégout | 166 |
| Chorée | 202 | <i>Delirium tremens</i> | 223 |
| Chute. | 194 | Démence. | 210 |
| Chute de matrice, 290; — | | Dentition. | 210 |
| du rectum | 295 | Dents (maux de), 211; — | |
| Cigarettes d'arsenic, 43; — | | (plombage des) | 213 |
| de camphre, 84, — nar- | | Dépot. | 153 |
| cotiques | 89 | Descente de matrice. | 290 |
| Clous, 194; — des rues. | 196 | Déviations de la taille | 292 |
| Cœur (maladies du) | 197 | Dévolement. | 214 |
| Coliques. | 198 | Diabète sucré | 215 |
| Collier galvanique | 137 | Diachylon | 133 |
| Collyre. | 115 | Diarrhée. | 214 |
| Compresses. | 131 | Dictionnaire des maladies. | 151 |
| Concrétions. | 177 | Diète à supprimer. | 144 |
| Condiments. | 29, 30, 35 | Digestion (théorie de la). . . . | 22 |
| Congestions cérébrales. | 257 | — difficile | 252 |
| Conserves et marinades. | 30 | Distillateurs trompeurs. . . . | 37 |
| Constipation | 200 | Docteurs de la nouvelle | |
| Contusions | 202 | méthode | 173 |
| Convulsions | 202 | Douleurs rhumatismales | 296 |
| Coqueluche. | 185 | Dyspepsie | 215 |
| Coroage. | 203 | Dyssenterie. | 214 |
| Corps étrangers dans nos | | E | |
| organes | 53 | Eau-de-vie camphrée | 90 |
| Cors aux pieds | 203 | Eau goudronnée | 119 |
| Coryza | 204 | Eau d'huîtres, 112; — pota- | |
| Coteries et partis. | 61 | ble, 25; 291; — quadru- | |
| Couches (femmes en). | 205 | ple, 115; — sédative, | |
| Couperose | 207 | 104; — zinguée | 114 |
| Coup de soleil | 207 | | |
| Courbature. | 207 | | |

| | Pages | | Pages |
|-------------------------------------|---------|---------------------------------------|----------|
| Ebullition de sang | 216 | Fièvre (théorie de la) | 103 |
| Ecchymose | 202 | Fièvres : bilieuse, céré- | |
| Echardes | 51 | brale, gastrique, inter- | |
| Eclampsie | 216 | mittente, jaune, mali- | |
| Economie (fausse) | 27 | ghe, des marais, palu- | |
| Ecoulements | 216 | déenne, des prisons, ty- | |
| Ecrasement des chairs | 202 | phoïde, 190, 230; — trau- | |
| Ecrouelles | 216 | matique | 231 |
| Effort | 226 | Filles trompées | 59 |
| Emanations | 168 | Fils cirés | 134 |
| Embarras gastriques | 217 | Fissures et fistules | 161 |
| Embaumements | 45 | Fleur d'orange | 35 |
| Émétique à supprimer | 144 | Fleurs ou fleurs blanches | 232 |
| Empailler (art. d') | 45 | Foie (maladies du) | 233 |
| Emphysème | 217 | Folie | 156 |
| Empoisonnements. 40, 74, | 218 | Follette | 183 |
| Empyème | 223 | Fosses d'aisances. 20, 169, | 222 |
| Euchiffrement | 204 | Fougère mâle | 116 |
| Enfants en bas âge. 224; — | | Foulure | 226 |
| (habitudes précoces des), | | Foyer purulent | 153 |
| 289; — naturels, 59, — | | Fracture | 235 |
| qui pissent au lit | 308 | Frénésie | 236 |
| Enflure | 280 | Frictions | 100 |
| Engelures | 225 | Froid (effets du) | 47 |
| Engouement et enroue- | | Frottage des appartements. 56 | |
| ment | 226 | Fruits verts (effets des). 198, 254 | |
| Entorse | 226 | Fureur, 150; — utérine | 252 |
| Entrailles (maux d') | 227 | Furoncles | 194 |
| Entremets | 28 | | |
| Epidémies | 227 | G | |
| Épilatoires | 43 | Gale | 236 |
| Epilepsie | 202 | Galvaniques (appareils) | 134 |
| Epistaxis | 227 | Ganglions lymphatiques | 239 |
| Epizooties | 227 | Gangrène | 238 |
| Epreintes | 198 | Garance | 116, 127 |
| Ergot du seigle | 222 | Gargarismes | 118 |
| Erysipèle | 227 | Gastralgie, gastrite | 259 |
| Esquinancie | 158 | Gencives saigneuses | 239 |
| Estomac (maladies d') | 259 | Gerçures | 208 |
| Ethérisation | 81, 145 | Glaces, 26; — (applications | |
| Etourdissements | 22 | (de la) | 145 |
| Evanouissements | 228 | Glaces étamées | 46 |
| Excoriations | 228 | Glaïres | 259 |
| Exostose | 228 | Glandes | 239 |
| Extinction de voix | 228 | Goltre | 26, 241 |
| | | Gongrone | 241 |
| F | | Gonorrhée | 242 |
| Faiblesse d'estomac | 229 | Goudron | 119 |
| Faim-calle, — canine | 174 | Gourme des enfants | 242 |
| Falsification des aliments. | 37 | Goutte, 212; — rose, 243; | |
| Femmes enceintes | 205 | — seréine | 157 |
| Fer-chaud | 229 | Grain d'orge | 243 |

| | Pages | | Pages |
|------------------------------------|---------|--|---------|
| Graines dans nos organes | 53 | Indigestion | 24, 252 |
| Gratelle | 262 | Inflammation | 254 |
| Gravelle | 243 | Influenza | 185 |
| Grenadier (écorce de) | 149 | Infections : arsenicale et | |
| Grenade (écorce de) | 120 | mercurielle | 274 |
| Grenouillette | 243 | Infusions | 123 |
| Grippe | 185 | Injections | 126 |
| Gros cou. | 241 | Insectes (parasitisme des) | 54 |
| Grossesse | 205 | Insolation | 254 |
| Guêpes (piqûre des). 277, 309 | | Insomnie | 254 |
| MI | | Iodure de potassium | 127 |
| Mabitations | 308 | Irritation | 255 |
| Habitudes précoces | 289 | Ischurie | 255 |
| Haleine mauvaise | 243 | Ivresse | 223 |
| Hamacs | 17 | J | |
| Haut mal | 243 | Jambe (maux de) | 255 |
| Helminthes | 54, 312 | Jaunisse | 233 |
| Hématémèse | 245 | K | |
| Hémiplégie | 244 | Koussou | 122 |
| Hémoptysie | 207 | Kyste | 255 |
| Hémorrhagie | 245 | L | |
| Hémorrhoides | 246 | Lactation | 203 |
| Hépatite | 233 | Ladrerie | 257 |
| Hernie | 247 | Laitage | 40 |
| Herpétiques (affections). | 247 | Langage médical | 3 |
| Hoquet | 247 | Laryngite | 257 |
| Houblon | 124 | Lavements | 128 |
| Huile camphrée, 97; — de | | Lèpre | 262 |
| lis, 98; — de millepertuis, | | Léthargie | 257 |
| 98; — de ricin, 122; — | | Lèvres gercées | 257 |
| de sapin, 98; — térében- | | Libertin et libertinage. | 2, 57 |
| thinée | 98 | Lichen d'Islande | 124 |
| Humeurs froides | 216 | Linge fenestré | 131 |
| Humidité des murs | 50 | Liqueurs hygiéniques | 35 |
| Hydarthrose | 248 | Lis (huile de) | 98 |
| Hydrocèle | 248 | Lithotomie | 178 |
| Hydrophobie | 250 | Lits | 17 |
| Hydropisie, 250; — de poi- | | Luette enflée | 118 |
| trine | 251 | Lumbago | 27 |
| Hydrothorax | 251 | Luxation | 27 |
| Hygiène | 1 | MI | |
| Hygiénique (régime). | 148 | Macérations | 124 |
| Hypertrophie | 197 | Mal d'aventure, 283; — de | |
| Hypocondrie | 251 | gorge, 158; — de mer, | |
| Hystérie | 252 | 273; — de la mère, 273; | |
| I | | — de tête | 257 |
| Ichthyose | 252 | Malade et médecin | 5 |
| Ictère | 233 | Maladies, leurs causes. 9: — | |
| Improbe (homme). | 2 | 1 ^{re} cause, 15; — 2 ^e cause, | |
| Inappétence | 166 | | |

| | Pages | | Pages |
|---|----------|------------------------------------|----------|
| 22; — 3 ^e cause, 40; — | | Morve de l'homme | 277 |
| 4 ^e cause, 47; — 5 ^e cause, | | Moules urticantes. | 309 |
| 51; — 6 ^e cause, 51; — | | Mousse de Corse | 125 |
| 7 ^e cause, 53; — 8 ^e cause, | | Mousseline empesée. | 93, 134 |
| 54; — 9 ^e cause. | 56 | Moutarde | 130 |
| Maladies d'entrailles, d'esto- | | Muguet, | 278 |
| mac, 259; — des mam- | | N | |
| elles, 274; — de matrice | | Nausées | 278 |
| 261; — du pays, 274; — | | Nécrose des os. | 278 |
| pediculaires, 274; — de | | Néphrétique (colique) | 200 |
| la peau, 262; — de poi- | | Nerveuse (maladie) | 279 |
| trine, 264; — de sang, | | Névralgie | 279 |
| 274; — secrètes et syphi- | | Nez punais | 279 |
| litiques, 268; — utérines, | | Noyés (secours aux) | 167 |
| 261; — vénériennes. | 268 | Nymphomanie. | 253 |
| — vermineuses. | 274 | O | |
| Maillot (enfants au). | 224 | Obésité | 279 |
| Manie. | 156 | Obstruction. | 280 |
| Manne | 123 | Odeur punais | 279 |
| Marasme. | 274 | Œdème | 280 |
| Marinades | 30 | Oignons et verrues | 203 |
| Masturbation | 274 | Onanisme | 281 |
| Matelas | 17 | Ongle incarné. | 281 |
| Matrice (chute de) | 290 | Opérations chirurgicales | 170 |
| Médecin (choix d'un). | 8 | Ophthalmie. | 281 |
| Médecine (sa définition), 4; | | Oppressions de poitrine. | 281 |
| — nouvelle, 6; — préven- | | Oreilles (maux d') | 281 |
| tive. | 148 | Oreillons. | 239 |
| Médicaments (préparation | | Orgeolet. | 282 |
| des), 63; — (prix des). | VIII | Orgie. | 24 |
| Mélancolie | 274 | Os (carie des), 183; — (ma- | |
| Mendererus (sel de). | 140 | ladies des), 306; — (ra- | |
| Menstrues | 274 | mollissement des). | 292 |
| Menteur | 2 | Ostéosarcome | 282 |
| Mer (bains de) | 72 | Ouïe (maladies de l'). | 281 |
| Mercurielle (infection) | 274 | Ourles | 282 |
| Mercuriels (remèdes), 45, 274 | 220 | Ovaires (maladies des) | 283 |
| Météorisation | 276 | Ozène. | 279 |
| Meurtrissures | 277 | P | |
| Miasmes | 169, 222 | Pain, 28; — (falsification | |
| Migraine. | 257 | du). | 38 |
| Miliaire (suette) | 277 | Pâles couleurs. | 233 |
| Millet. | 163 | Palpitations | 197 |
| Miroirs | 46 | Panaris | 283 |
| Misérère (coliques de) | 199 | Panements. | 130, 170 |
| Mode (appels à la), 48; — | | Papier à l'abri des vers. | 45 |
| funestes | 21 | Paralytie | 285 |
| Moelle épinière (maladies de | | Paraplégie | 286 |
| la) | 251 | Parapluies | 49 |
| Morale (cours de). | 56 | Parasites du corps | 54 |
| Morsures | 277 | | |
| Mort-aux-rats | 44 | | |

| Pages | | Pages |
|-------------|---------------------------------------|----------|
| 286 | Parotides | 291 |
| 61 | Partis et coteries | 286 |
| 262 | Peau (maladies de la) | 291 |
| 167 | Pendus (secours aux) | |
| 286 | Péripneumonie | Q |
| 286 | Péritonite | 60 |
| 77 | Persil contre l'odeur d'ail | 144 |
| 286 | Pertes involontaires | R |
| | — séminales, 286; — uté- | |
| 286 | — rines | 292 |
| 65 | Pèse-esprit, pèse-liqueur | 119 |
| | Pessaire articulé, 291; — | 294 |
| 136 | galvanique | 295 |
| 286 | Peste | 16 |
| 98 | Peuplier (bourgeons de) | 295 |
| 64 | Pharmacie portative | 148 |
| | Pharmaciens de bonne et de | 295 |
| 63, 272 | mauvaise foi | 296 |
| | AVERTISSEMENT | 53 |
| | | 58 |
| 194 | Phlegmons | 296 |
| 74, 97, 264 | Phthisie | 296 |
| 288 | Pieds (maladies des) | 296 |
| 134 | Piles galvaniques | 296 |
| 67 | Pilules d'aloès | |
| 277 | Piqûres d'insectes | 135 |
| 288 | Pissement de sang | 122 |
| 288 | Pituite | 297 |
| 170 | Plaies | 29 |
| 134 | Plaques galvaniques | 297 |
| 264 | Pleurésie | |
| 288 | Plique polonaise | S |
| 264 | Pneumonie | 2 |
| 17 | Poèles | 141 |
| 65 | Poids anciens et nouveaux | 299 |
| 264 | Point de côté | 30 |
| 203 | Poireaux | 128 |
| 41 | Poisons végétaux | 141 |
| 289 | Pollutions nocturnes | 1 |
| 289 | Polype du nez | 98 |
| 143 | Polypharmacie | 299 |
| 99 | Pommade camphrée | 300 |
| 28 | Pot-au-feu | 300 |
| 264 | Poumon (maladies du) | 300 |
| 289 | Pourriture des hôpitaux | 277, 309 |
| | Poussières irritantes et ver- | 216 |
| 52 | mineuses | 241 |
| 289 | Priapisme | 218 |
| 20 | Prisons | 113 |
| 60 | Procès | 124 |
| 290 | <i>Prolapsus</i> | 29 |
| | Prostate (engorgement de | 143 |
| 307 | la) | |
| | <i>Prurigo</i> | |
| | Pustule maligne | |
| | Pylore (squirrhe du) | |

| | Pages | | Pages |
|---|---------|--|---------|
| Sirop de chicorée, 139; — | | froides, 306; — osseuses, | |
| d'ipécacuanha | 139 | 306; — purulentes, rou- | |
| Soif-calle. | 174 | ges, 307; — du sein, | |
| Sondes galvaniques | 135 | 239; utérines | 261 |
| Soufre en médicament | 121 | Tympanite | 307 |
| Souris et rats (préparation | | Typhus | 307 |
| contre les) | 16 | | |
| Sparadrap | 133 | U | |
| Spasmes. | 301 | Ulcères | 307 |
| Spleen | 301 | Urètre (rétrécissement del') | 307 |
| Squirrhe. | 301 | Urinaires (maladies). | 308 |
| Strabisme | 301 | Urine (incontinence et ré- | |
| Suette miliaire | 301 | tention d') 308; — filan- | |
| Suffocation | 302 | tes, graveleuses et sédi- | |
| Suppressions en thérapeut. | 141 | menteuses | 308 |
| Surdité | 302 | Urticair, urtication. | 309 |
| Surtouts en mousseline. | 134 | Utérus (maladies d'). | 261 |
| Syncope | 302 | | |
| Syphilitiques (maladies) | 268 | V | |
| T | | Vaccine | 310 |
| Tabac | 89, 129 | Vaginite. | 310 |
| Taches hépatiques, 302; | | Vapeurs. | 310 |
| — de rousseur | 302 | Varices | 310 |
| Taffetas gommé | 134 | Varicocèle | 311 |
| Taie | 302 | Varirole | 312 |
| Taille de la pierre. | 302 | Végétations syphilitiques | 312 |
| Teigne | 302 | Ver solitaire | 313 |
| Température | 17, 49 | Vermifuges divers, 75, 104, 113, | |
| Ténia. | 313 | 116, 119, 122, 123, 129, 313. | |
| Testicules | 302 | Vérole, grosse, 212; — pe- | |
| Tétanos | 303 | tite, volante | 312 |
| Tête chauve | 189 | Vérolette | 312 |
| Tics | 303 | Verrues | 203 |
| Tigelle galvanique | 136 | Vers intestinaux | 312 |
| Tintouin. | 281 | Vert de Schéele | 44 |
| Tisane d'atelier. | 34 | Vertiges. | 316 |
| Tisanes | 123 | Vésicatoires à supprimer | 142 |
| Tissus en verre. | 53 | Vessie (maladies de la) | 316 |
| Toiles agglutinatives | 133 | Vessie de porc. | 133 |
| Tonsilles | 158 | Vêtements | 22, 48. |
| Tournesol | 32 | Vinaigre camphré | 140 |
| Tourniole | 283 | Vin de la barrière, 26; — du | |
| Tournis | 303 | crû, 26; — (falsification | |
| Toux | 185 | du). 38; — de table et des | |
| Tranchées | 304 | ménages, 32; — grenatisé, 122 | |
| Trismus. | 304 | Vipère (piqûre de la): 277, 309 | |
| Tumeurs, 304; — articulai- | | Volvulus. | 316 |
| res et blanches, 304; — | | Vomissement, 23; — de | |
| cancéreuses, squirrheu- | | sang | 245 |
| ses, encéphaloïdes, 305; | | Voitures cellulaires | 90 |
| — enkystées, fongueuses, | | | |

| Y | | Pages | Z | | Pages |
|---------------------|-----|-------|-------------------------------|-----------|-------|
| Yeux (maladies des) | . . | 316 | Zinc (eau de), ou eau zinguée | | 443 |

Avis essentiel.

On trouvera, pag. VIII, à la suite de l'AVERTISSEMENT, les explications nécessaires pour avoir la clef des chiffres entre parenthèses dont le texte de ce livre est souvent hérissé.





